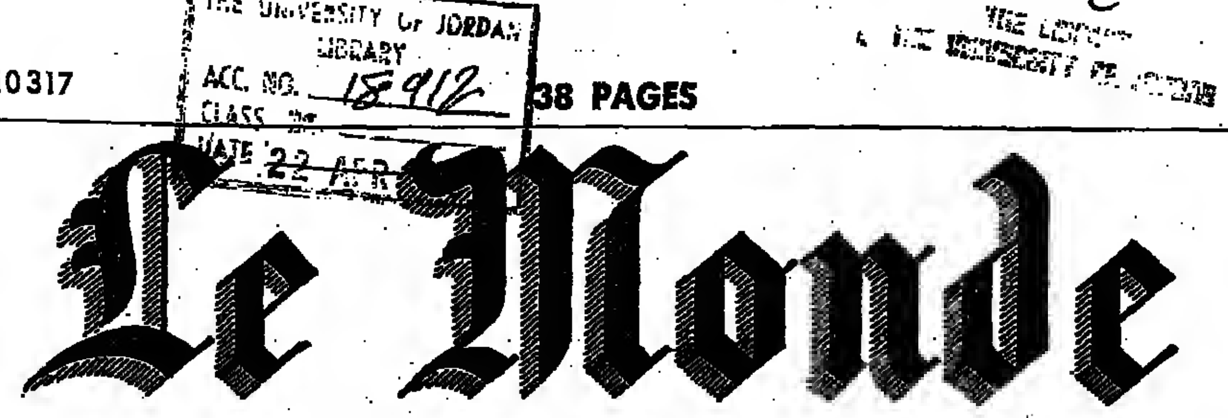
THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY
ACC. NO. 18912
CLASS
DATE 22 APR

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10317 — 38 PAGES — SAMEDI 1er AVRIL 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

Remous au sein de la hiérarchie militaire au Portugal

LIRE PAGE 8

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le dollar, le yen et l'OPEP

Alors qu'au début du mois d'avril entrent en vigueur les accords de la Jamaïque, qui légalisent le régime des changes flottants tout en faisant obligations aux pays membres du F.M.I. d'« éviter les manipulations de change visant à améliorer leur puissance concurrentielle », la scène monétaire ressemble plus à un champ de bataille qu'à un marché organisé. On croyait la paix revenue entre Washington et Tokyo après la publication, le 13 janvier dernier, d'un communiqué commun consacrant l'engagement du Japon de réduire, par des mesures appropriées, son excédent commercial. Or le dollar recommence, depuis quelques semaines, à baisser par rapport au yen, et les autorités américaines ont clairement annoncé qu'elles ne feraient rien pour s'opposer à un mouvement qui, au cours des derniers jours, a pris les allures d'une véritable chute.

Sur un autre « front » aussi sensible, celui du pétrole, l'instabilité du dollar est derechef au centre des discussions. Soucieuse de ne pas compliquer la tâche de ses amis américains, et sans doute aussi de ne pas compromettre encore un peu plus la conjoncture internationale, l'Arabie Saoudite a réussi à obtenir le report d'un mois de la conférence des ministres de l'OPEP, initialement prévue pour le 3 avril. C'est donc le 4 mai qu'ils se réuniront, à Genève, pour parler de leur sujet principal de préoccupation : la baisse relative de leurs recettes due à la diminution de valeur de la devise américaine. A Vienne, un de leurs experts a cité, jeudi, des chiffres qui apparaissent pour le moins contestables, mais qui ont pour eux le mérite d'exprimer la rancœur qu'éprouvent un nombre grandissant de pays exportateurs de pétrole, dont le Venezuela et le Nigéria, où le président Carter a décidé — ce n'est pas un hasard — de prononcer les deux grands discours de sa présente tournée.

A en croire cet expert, les revenus (à leur niveau actuel) de l'OPEP auraient perdu en cinq ans les deux tiers de leur valeur sous l'effet conjugué de l'érosion du dollar et de l'inflation dans les pays industrialisés qui aurait renchéri de... 300 % les produits importés par les pays membres de l'Organisation. L'Iran, autre allié des Etats-Unis, vient de faire savoir, par la bouche de son ministre des finances, que l'OPEP devra protéger ses intérêts financiers au cas où le dollar continuerait à s'affaiblir.

Tels sont les deux aspects que prend actuellement la nouvelle crise du dollar ouverte depuis la fin du premier semestre de l'année dernière. L'un et l'autre soulèvent de graves problèmes qui sont loin d'être résolus. A première vue, la montée du yen est évènement propre à réjouir les Américains et les Européens dans la mesure où elle doit bien finir un jour par réduire la redoutable compétitivité des exportateurs nippons. Mais, si on la replace dans un contexte plus général, on a au contraire maintes raisons d'y voir la manifestation d'un processus malsain. La baisse du dollar, conséquence de l'inflation américaine, alimentée par un déficit budgétaire de plus en plus considérable (sans doute, toutes caisses confondues, proche de 100 milliards pour le présent exercice), a un effet déprimant sur la conjoncture des autres pays industrialisés.

Dans les succès commerciaux des Japonais, encore illustrés par un excédent record en février de leur balance commerciale, il faut voir d'abord le résultat d'un effort désespéré pour trouver à l'extérieur des débouchés permettant de limiter le chômage. Durant le mois de mars, la Banque du Japon a dû, pour freiner la chute de la devise américaine, acquérir 4 milliards de dollars, ce qui porte le total de ses achats depuis le 1er octobre à la somme considérable de 10 milliards de dollars. D'où, entre autres conséquences, une hausse spéculative et dangereuse de la Bourse de Tokyo qui ajoute aux incertitudes pesant sur la situation financière du monde capitaliste.

M. Giscard d'Estaing rend hommage au gouvernement démissionnaire

« Un exemple remarquable et sans doute unique d'unité et de solidarité dans l'action »

Le président de la République a accepté, vendredi 31 mars, en fin de matinée, la démission du premier ministre et du gouvernement, présentée au cours d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres, qui n'a duré qu'un quart d'heure.

M. Giscard d'Estaing a fait la déclaration suivante :

« Au moment où le premier ministre me remet la démission du gouvernement, je veux vous remercier pour le travail accompli depuis dix-neuf mois au service de la France. Dans des circonstances politiques et économiques difficiles, puisque marquées par la proximité de l'échéance électorale et la poursuite de la crise économique mondiale, le gouvernement a donné un exemple remarquable, et sans doute unique, d'unité et de solidarité dans l'action. Jamais il n'a pu être fait état de la moindre division en son sein. »

» En dix-neuf mois, la situation économique a été, pour l'essentiel, redressée. Le franc a été stabilisé, l'inflation ralentie, l'équilibre extérieur restauré. Une action dynamique a été menée directement sur le terrain concernant l'emploi des jeunes. Ces résultats contredisent les prédictions pessimistes émises sur ce sujet il y a un an. Enfin et surtout l'effort de redressement économique n'a pas détourné l'attention du gouvernement de l'action à poursuivre pour améliorer le sort des moins favorisés : l'institution du complément familial, le vote de la loi d'indemnisation des rapatriés, l'amorce de la revalorisation du travail manuel, l'élévation régulière du minimum vieillesse en sont les témoignages.

» Toute action gouvernementale s'inscrit dans les nécessités de l'époque. Les difficultés économiques ont rendu votre tâche plus rude. Les Françaises et les Français l'ont compris et viennent de dire qu'ils approuvaient votre action. Dans l'histoire de la Ve République, le gouvernement auquel vous avez eu l'honneur d'appartenir a donné un exemple d'unité, d'efficacité et de loyauté à l'action du président de la République.

» Il quitte ses fonctions la tête haute. »

M. Raymond Barre devait être reçu à 18 heures par le président de la République et être chargé de constituer le nouveau gouvernement, qui siégerait mercredi 5 ou jeudi 6 avril avant le départ du chef de l'Etat pour Copenhague, où se réunira vendredi le « sommet » européen.

Le troisième gouvernement Barre ne sera donc mis en place qu'après l'élection, lundi après-midi, du président de l'Assemblée nationale, élection qui provoque de très sérieux soubresauts au sein du groupe R.P.R., et place en posture délicate M. Chirac aussi bien que MM. Chaban-Delmas et Edgar Faure.

A gauche, le secrétariat national du parti socialiste, qui a tenu un « séminaire de réflexion » jeudi 30 mars, a décidé d'accentuer l'autonomie des socialistes.

Sérieux soubresauts au R.P.R. pour l'élection du président de l'Assemblée

M. Raymond Barre siégera seul, lundi 3 avril, au banc du gouvernement lorsque l'Assemblée nationale, après le discours du doyen d'âge, M. Marcel Dassault, député R.P.R. de l'Oise, procédera à *l'élection de son président pour* la sixième législature de la Ve République. Tous les députés, et notamment ceux qui seront appelés à faire partie du nouveau gouvernement, pourront ainsi participer au scrutin.

La conquête du « perchoir » tant convoité a donné lieu au sein du groupe gaulliste, qui, depuis 1958, détient ce poste, à un violent affrontement entre M. Edgar Faure, président sortant, et M. Jacques Chaban-Delmas, qui l'avait occupé de 1958 à 1969. M. Edgar Faure a été désigné, jeudi 30 mars, comme *candidat du groupe* R.P.R. à la présidence de l'Assemblée nationale par 109 voix, 24 bulletins blancs et 5 bulletins nuls sur 138 votants et un total de 152 députés inscrits au groupe). Mais, M. Jacques Chaban-Delmas, député R.P.R. de Gironde, se présentera devant l'Assemblée nationale en candidat indépendant.

M. Edgar Faure est donc devenu le candidat officiel du R.P.R., mais le scrutin intervenu n'a, en définitive, rien réglé ni satisfait personne : les « chiraquiens » n'étaient guère rassurés et les « chabanistes » ne l'étaient pas davantage. Si, pour l'emporter lundi prochain, le maire de Bordeaux a besoin de l'appui massif des membres de l'U.D.F., M. Edgar Faure ne peut conserver son siège que si le R.P.R. refait son unité ou s'il reçoit des appoints extérieurs.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

Le sort de M. Aldo Moro

Les partis italiens refusent de céder au chantage des Brigades rouges

Dans sa lettre manuscrite, diffusée le 28 mars, dont l'authenticité semble maintenant admise, M. Aldo Moro suggérait au gouvernement italien de négocier avec les Brigades rouges. Les dirigeants politiques, et *notamment ceux de la démocratie* chrétienne, sont unanimes à refuser de céder au chantage pour obtenir la libération de M. Moro.

De notre correspondant

Rome. — Après vingt-quatre heures de réflexion, la démocratie chrétienne s'est alignée sur la position communiste : « *Il n'est pas possible d'accepter le chantage des Brigades rouges* », affirme ce vendredi 31 mars le quotidien du parti gouvernemental. « *Le point de référence essentiel reste pour nous l'Etat démocratique avec ses institutions, ses lois et ses exigences* », explique *Il Popolo* en précisant la nécessité d'un « *accord* » et d'une « *entente* » entre les principales forces politiques.

Le P.C.I. avait tout de suite exprimé son refus de négocier avec les ravisseurs de M. Moro. Il a exercé des pressions en ce sens sur la démocratie chrétienne, qui était hésitante, divisée. Si les communistes ont, ces jours-ci, le sentiment d'incarner l'Etat, certains démocrates-chrétiens avaient tendance à dire : « *Soyons humains et ne jouons pas à l'Etat fort auquel nous ne croyons pas.* »

Fermeté partagée par les autres partis de la majorité parlementaire, et, pour le moment, simple position de principe puisque les Brigades rouges n'ont encore formulé aucune exigence. Seule la lettre manuscrite de M. Moro, dont l'authenticité est établie, fait allusion à un éventuel marchandage. Cité dans cette lettre, le Saint-Siège est naturellement disposé à prêter son concours, mais il attend lui aussi des précisions.

Officiellement, tout le monde affirme que cette lettre n'a aucune valeur puisqu'elle a été écrite sous l'effet de menaces ou de drogues. Mais, en privé, on murmure que le président de la démocratie chrétienne est déjà mort politiquement.

A moins d'une action éclair de la police, à laquelle personne ne croit, son sort ne peut qu'empirer. Va-t-il poursuivre une « confession » humiliante ? Négociera-t-on sa libération, comme il le demande dans la lettre ? Les Brigades rouges avaient pour objectif de disqualifier le futur président de la République, le pilier de tout un savant édifice. Elles ont réussi et cela peut avoir d'incalculables conséquences politiques.

« Folie lucide »

Malgré tous les attentats et les enlèvements qu'a connus l'Italie depuis 1969, ses responsables se trouvent dans une situation inédite. Le drame actuel n'a aucune commune mesure avec l'enlèvement et le « procès » du juge Mario Sossi en 1974, compte tenu de l'importance respective des deux otages et du fait que les Brigades rouges ont changé. Aucun pays voisin ne s'est trouvé dans une situation semblable.

Les Italiens sont aux prises avec un ennemi insaisissable aux deux sens du mot. Il a réussi à échapper à la plus formidable chasse à l'homme qu'ait connue depuis la guerre ce pays très peu policier. D'autre part, ses objectifs réels échappent à tous ceux qui y réfléchissent avec attention. Les Brigades rouges sont, en effet, complètement coupées de la réalité. Elles invoquent un « peuple » qui les ignore, s'identifiant à un « prolétariat » qui les vomit. Mais elles se montrent extrêmement efficaces, aussi bien dans le maniement des armes que dans la stratégie de la tension. « *Une folie lucide* », dit-on à Rome.

Folie, parce que les Brigades rouges se sont rendues encore plus impopulaires. Certes, on a entendu des remarques du genre « *pour une fois que c'est un dirigeant de la démocratie chrétienne qui paye...* »

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

R.P.R. ET R.P.R.

Lundi prochain, M. Edgar Faure, membre du R.P.R., sera le candidat officiel du R.P.R. à la présidence de l'Assemblée nationale, tandis que M. Jacques Chaban-Delmas, membre du R.P.R., y sera le candidat officiel de Jacques Chaban-Delmas et, dit-on, le candidat officieux de quelques autres.

Si M. Edgar Faure est élu, il y aura donc un R.P.R. du R.P.R. au perchoir ; si c'est M. Chaban-Delmas qui l'emporte, il y aura également un R.P.R. au perchoir, mais le perchoir ne sera pas au R.P.R.

Après, il sera toujours temps d'aborder la délicate question d'une cohabitation raisonnable entre le R.P.R. et le R.P.R.

BERNARD CHAPUIS.

Panne d'idéologie ?

par ANDRÉ FONTAINE

Il y avait des gens, plus nombreux qu'on ne le croit, en France et à l'étranger, pour penser que la gauche désunie ne gagnerait pas les élections. Que l'accord bâclé du 13 mars lui ferait plus de mal que de bien. Que le président de la République, conforté dans son autorité par le verdict des urnes, relancerait la politique d'ouverture à laquelle il a toujours été attaché. Mais qui s'attendait au soudain dégel dont témoignent les visites à l'Elysée de MM. Edmond Maire, Séguy, Mitterrand et Marchais ?

On dira, certes, qu'il ne suffit pas de se rencontrer pour s'entendre et que, pour ceux qui douteraient de cette évidence, la visite du président *Sadate à Jérusalem* est là pour l'attester. Et il est bien vrai que, en l'occurrence, la déception a *été à la mesure des espoirs soulevés.* Il est non moins vrai cependant que le dernier mot n'a pas encore été dit, *que l'Egypte a considérablement* renforcé le capital de sympathie dont elle dispose aux Etats-Unis, et que la Diaspora est loin d'approuver unanimement l'intransigeance de M. Begin. Une *situation jusqu'alors* bloquée s'est mise, si l'on ose dire, en mouvement. Rien ne sera *tout à fait comme* avant.

La situation française justifie-t-elle un jugement analogue ? Personne ne se fait d'illusions sur la portée immédiate des rencontres du chef de l'Etat avec les leaders de l'opposition. Il n'empêche que ces contacts n'auraient pas été possibles si une grande partie de la gauche n'avait pas éprouvé, au lendemain de l'échec — le troisième en cinq ans, — le besoin de réfléchir plutôt que de se lancer tête baissée dans ce « *troisième tour social* » dont on avait si souvent agité la menace, avant le scrutin, dans l'hypothèse où le jeu de la loi électorale et du découpage des circonscriptions aurait frustré l'opposition au second tour d'une victoire remportée au premier.

La lassitude

Il est significatif que M. Edmond Maire ait donné à M. Giscard d'Estaing une sorte de sursis de trois mois — ce qui nous amènera bien près des grandes vacances. Que les résultats des dernières élections professionnelles fassent apparaître un recul de la C.G.T., voire de la C.F.D.T. Que M. Marchais ait choisi d'accepter l'invitation à l'Elysée, alors qu'il lui aurait été si facile de dire non et de dénoncer l'acceptation de M. Mitterrand comme une preuve de plus de sa collusion avec le grand capital. Que le parti communiste ait engagé un vaste débat sur les raisons de l'échec et la politique à suivre à l'avenir, qui, une fois n'est pas coutume, semble partir de la base pour arriver au sommet. Que M. Séguy se soit bien gardé de lancer l'une de ces « petites phrases » dont il a le secret, qu'il ait même manifesté quelque scepticisme quant à l'opportunité qu'il y aurait à parler aujourd'hui de « *printemps chaud* ».

De cet ensemble de constatations, il n'est sans doute pas abusif de *tirer la conclusion* que quelque chose s'est passé qu'on ne saurait résumer à une victoire aux points d'une *majorité elle-même fort divisée*. Reste à savoir *exactement* quoi, et pourquoi. On ne s'avancera pas beaucoup en estimant que le facteur dominant, sur le plan politique, pourrait bien être la lassitude. Pendant cinq ans, la *campagne électorale* n'a pratiquement pas cessé. La multiplication des apparitions à la télévision ou à la *radio des vedettes du « Star System »* des partis a conduit beaucoup de citoyens au seuil de l'écœurement.

(Lire la suite page 10.)

« Le Monde » des 2-3 avril publiera un supplément de sept pages :

SÉNÉGAL : l'ancrage de la démocratie

Il comportera notamment une interview du président Léopold Sedar Senghor et une étude de la littérature sénégalaise, par Robert Cornevin.

inédit

ALFRED METRAUX

Itinéraires 1

carnets de notes et journaux de voyage

PAYOT

Le Monde DE L'EDUCATION

NUMÉRO D'AVRIL

LES JEUNES PARENTS

Le métier d'assistante sociale

Les guides pour le français au bac

UN FILM D'ETTORE SCOLA

Entre Jules Verne et Tintin

Du vivier apparemment inépuisable de la production italienne surgissent les uns après les autres des films oubliés. On a redécouvert Risi, Monicelli, Comencini. Voici le tour d'Ettore Scola qu'ont rendu célèbre en France « Nous nous sommes tant aimés » (1974), « Affreux, sales et méchants » (1975), « Une journée particulière » (1977). « Nos héros réussiront-ils... » date de 1968. C'était alors le cinquième film d'un réalisateur de trente-sept ans qui, avant de passer à la mise en scène, avait signé une cinquantaine de scénarios. Expérience d'auteur qui ne l'empêcha pas de recourir à l'imagination de deux *collaborateurs réputés*, Age et Scarpelli, pour écrire son histoire. Comme tant d'autres réussites du cinéma italien, « Nos héros... » est avant tout un film de scénaristes.

L'interminable titre de la comédie de Scola en définit le ton et en résume l'intrigue. C'est un titre de roman picaresque, presque de *bande dessinée*, qui évoque l'évasion, l'aventure, les mirages d'un exotisme de pacotille. Scola a déclaré que son film se situait entre Jules Verne (ou Salgari en Italie) et Tintin. Des références à « Candide » (à cause de l'ironie du propos) et à « la Famille Fenouillard » (à cause de son extravagance) seraient également acceptables.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 25.)

idées

CULTURE

Écrire ou l'art de se mettre en ligne

par ELIE ELMALEH (*)

ECRIRE, c'est entrer dans l'ordre d'un discours, comme entrer dans les ordres. Produire un discours a pour effet de faire oublier le corps. Joindre le geste à la parole, dit-on. Ne faut-il pas plutôt que le geste porte la parole ? Rude effort produisant un effet d'étrangeté dans nos sociétés policées par cet ultime caveau de l'ordre qu'est le discours. Or il n'y a de parole vivante que si elle est proférée à corps et à cri.

Ecrire est synonyme de bien écrire. Ecrire de travers : imaginez le scandale ! Est-ce que je marche pour *bousculer* les gens ? On répliquerait : il est *fou*, malade, anormal... On m'apprend la langue pour son usage. On m'apprend *toute chose* pour son (bon) usage. Sinon où irait-on, je vous le demande, si tout est pris, mots et objets, comme projectiles ? On ne saurait plus où se mettre. Plus de refuge. Alors, pour mettre chaque *chose* à sa place, on organise le chaos, alors on partage le lieu entre école et Etat, où s'ordonnent les mots et les choses.

L'affaire est entendue, on l'apprend en faisant ses classes, écrire ou parler suppose d'adopter le ton. Et tant mieux s'il est personnel : c'est ce qu'on appelle avoir du style. On exhibe celui-ci comme un stylo plaqué or. L'important, n'est-ce pas, c'est imprimer sa griffe. La marque importe, ô combien ! puisqu'elle permet de donner prise au repérage. J'écris : je me range. Les rayons de bibliothèque sont faits pour ça. Les numéros des pages aussi. J'écris pour gagner un titre.

Etre « philosophe » aujourd'hui

Pourtant, ne pas écrire, dira-t-on, serait pire, puisqu'on laisserait aux technocrates de l'action le monopole de la « parole ». Il y a bien des choses à dire sur l'« effet subversif » de la parole et de l'écriture. Notre société, fondée sur une technique massive de l'information, dépossède le créateur de son territoire propre, en s'appropriant l'imaginaire qu'elle module selon les exigences des mass media. Toute parole et toute écriture participent alors à cette économie de l'imaginaire qui suit les courbes du marché plutôt que celles du sujet. Le sondage d'opinion, par un effet rétroactif, permet à l'homme public de savoir dans quel sens corriger ses thèmes et ses accents. Le désir anarchique étant refoulé et canalisé au profit du « besoin » collectif, la parole est réifiée, elle devient un objet d'échange, une marchandise comme une autre. Etre « philosophe » aujourd'hui, ou savoir monnayer les mots...

Aussi bien, toute parole, fût-elle la plus scandaleuse, n'offre plus que le spectacle de son « scandale » : phénomène de récupération par l'image. Le mot fait image. Le domaine de l'action s'irréalise en champ de fiction. L'affiche, l'audio-visuel, l'imprimé, me renvoient une image de moi ou de l'événement. Or, que saisir dans l'image ? Rien. Ni odeur, ni bousculade, ni bouffée d'air glacé ou chaleureux. Avec l'image, rien à prendre de ses mains, sinon le support. Et le corps ne retient nulle fatigue, n'étant de nul espace réel, puisqu'il ne peut échapper *au cadre* où l'image se forme.

Il n'y a pas seulement un écran entre l'homme et le monde, le monde *est* écran, et il n'est que cela. Pour lire, écrire, prière de fournir la grille. De ce fait, qui veut bousculer les choses passe pour un Don Quichotte (... entre le rêve et la violence) : on ne peut que déplacer l'ordre des choses. Par le discours, quelque chose se trame.

Pris dans le réseau de plus en plus serré du discours, je ne puis espérer ma liberté (toute relation à autrui) qu'en tirant sur les fils du discours. Tirez, tirez sur les mots ! Il en restera toujours quelque chose. Nulle échappée et nulle rupture radicale, sinon sous la *forme* dérisoire de la marginalité. Car être en marge, ce n'est pas être dehors, c'est être *encore* dedans, sur la marge du dedans.

L'écriture prend en charge et organise la parole morcelée du « sauvage », de l'enfant, du fou, du schizophrène... Elle imprime ou délivre l'ordre de son classicisme tissé de valeurs. Ou bien elle permet de repérer ce qui n'est pas elle, ce qui échappe à la possibilité d'une lecture : ce que précisément on nomme délire. *L'industrie* du papier se nourrit du discours imprimé, et le discours est lui-même une industrie, une rationalité toujours mobile et malléable dont la fonction est de réintégrer ce qui dévia. Le discours fait rentrer dans le rang ce qui s'écarte du défilé de la mode. Fait mode ce qui défile. Fait texte ce qui se tisse dans un réseau de relations et de significations qui sont « dans l'air ». Si vraiment le mot faisait mal comme un coup, si la parole et l'écriture n'étaient exils du geste dans le symptôme, et du plaisir dans la possession, alors le mot ne dévoilerait pas la scène de la répétition et de la représentation.

L'ordre fait circuler ce qui est en place et le demeure. Il n'y a pas plus de phrase sans règle syntaxique qu'il n'y a de fonction sociale sans hiérarchie. Ecrire, c'est participer à sa manière à la condition des agents de l'ordre, voués au classement et à la (bonne) circulation. Circulation des signes ? Plutôt de leur assignation. Devant la scène de l'écriture, l'auteur poseur de mots n'est qu'un placeur. Ecrire se pratique aujourd'hui comme une façon de poser les mots, de leur faire prendre la pose, afin que le lecteur tombe en arrêt devant eux. Mais où placer son écot entre le mot-bijou et le mot-joujou ? La pratique collective de l'échange fait retrait au profit du plaisir solitaire d'un auteur aux prises avec son mot. L'écrit tient en haleine. Mais ne devrait-il pas être plutôt ce qui donne à lire ?

On ne gagne à écrire qu'à se faire connaître par une façon de se faire épingler. Oui, il n'y a pas de doute, j'écris pour être en forme. Dans toutes les oreilles résonne encore l'écho de ces confidences d'auteurs sur leur besoin vital d'écrire, et que c'est plus fort qu'eux, et tout le tremblement... « *J'écris,* murmure Narcisse, *parce que ça m'échappe. Ou plutôt je m'échappe dans l'écriture pour trouver la paix. Ecrire,* dit-il, *c'est éprouver le besoin urgent de s'enfermer dans son cabinet. Dans* Description d'un combat, *de Kafka, le dévot tend péniblement vers sa vérité ; il se fait dire :* « De la tête aux » pieds, vous êtes une découpure » de papier de soie, de papier de » soie jaune, exactement une » silhouette ! Et quand vous » marchez, on doit entendre un » froissement de papier. » *(Gallimard, p. 46.)*

Extraordinaire, cette fonction qu'a l'écriture de chasser les vapeurs et les mauvaises odeurs ! L'écriture : ce mot abstrait qui en arrive à faire oublier l'encre, le papier et le porte-plume — l'écriture donc ouvre un espace délicieux de perdition dans le sublime, où *je* « s'incarne » dans la fiction des idées et des personnages. Merveilleux lapsus : le *corps* du texte, le *corps* de l'écriture, dit-on : mot où pointe la démarche idéaliste qui fuit comme la peste le corps propre.

Avez-vous observé la cantatrice ou l'histrion sur le point de débiter son couplet devant un parterre choisi ? Il ou elle se rengorge et prend la pose avant de produire le premier son en cul de poule. C'est beau ! Eh oui, toute parole se donne en spectacle. Et il n'est pas besoin d'une scène pour donner à voir et à entendre dans un mot qui fait clin d'œil. Le clinquant du bon mot, vous connaissez ? Et le langage des fleurs qui fait bouquet de toute œillade ? Tout mot proféré ou couché sur le papier est ce lieu de spectacle. Tout mot est un voile qui se lève. Mais l'obscène n'étant pas de mise, on y met pudeur et bonnes manières. Alors, rideau. C'est bon à consommer. Chapeau. Et là, on y est vraiment : je place mes mots au clou du spectacle, je les monte en épingle, *et là*, ma parole d'honneur, tope là ! marché conclu.

Quel recours a celui qui ne marche pas ? Celui qui refuse de produire un discours ? Se taire ? Se terrer dans son coin ? Ou alors faire une *scène* : le gros mot et le geste que vous savez. Est-il alors entendu ? Trop. Mais pas au sens convenu. Et on le lui fait entendre. Le fait qu'on le remet à sa place, puisqu'il a dédaigné de prendre place dans le discours. *Qui* ce on ? Le modérateur-président de séance - professeur - correcteur - lecteur - éditeur - censeur... Bref, celui qui veille sur d'ordre, et devant qui tout défile. Celui pour qui la faute d'orthographe et le hoquet sont premiers signes de dissidence.

Le lecteur, otage de l'écrit

« L'autor-ité » qualifie ce pouvoir des mots dans l'imaginaire, pouvoir de fascination exercé par l'auteur sur les foules : maîtres penseurs ou *martyrs*, ces dieux de théâtre font autorité. Tout lecteur est *sujet à caution*, subissant la séduction du verbe, l'emprise de la parole autoritaire, la griffe du mot d'auteur. Le lecteur est l'otage de l'écrit. Le nomadisme se fige dans la marque imprimée. Et la parole s'inscrit maintenant dans un système de pensée et de production, dans un circuit intégré, dans le canon d'une beauté ou dans l'écume de la dernière vague.

Toute parole dit l'exil entre buée et nuée. L'écriture n'est qu'une assise de séduction, si elle n'est le lien à traverser. La métaphore, à moins d'en avoir, se mord la queue. Ventre mou.

Imagines-tu l'écoute d'une parole archaïque ou anachronique ? l'écoute de l'inouï dans ta présence au temps ? L'inactuel suspendu à tes lèvres ? Mais ce que tu imagines se déchire comme nuage au vent, car la rumeur submerge l'écoute. Et l'analyste est là qui te voue au silence — à moins qu'il ne te condamne à faire école.

(*) Docteur ès lettres.

La vie heureuse

par GABRIEL MATZNEFF

RUE de Vaugirard, les passants ont longtemps pu lire, sur un mur situé en face du Sénat, cette inscription à la peinture rouge : « *La culture est l'inversion de la vie.* » Ce graffiti nihiliste, qui rappelle le mot fameux des nazis : « *Quand* on parle de *culture, je sors mon revolver* », m'a toujours fait hausser les épaules.

Certes, je *comprends ce qu'a* voulu exprimer son auteur : le refus d'une connaissance poudreuse, livresque, désincarnée ; mais cette connaissance-là n'est pas la culture, elle n'en est que la grimace. La culture est, au contraire, le sésame de la plénitude de vie et la clef du bonheur.

Considérons, par exemple, l'étude de l'Antiquité *grecque* et romaine. Etre un *amoureux* du monde antique, ce n'est pas savoir beaucoup de choses sur les anciens, c'est appliquer dans le quotidien de sa propre vie leurs recettes et leurs leçons de *vita beata*. Etre familier de l'œuvre d'Anacréon ou de celle de Tibulle a moins d'importance que la mise en pratique des règles enseignées par Anacréon et Tibulle.

Je n'ai, en ce *qui* me *regarde*, jamais eu le goût de l'érudition abstraite, et ce n'est pas en savant, mais en eudémoniste, qu'adolescent je me livrais à la culture des lettres anciennes : c'était une conception de l'existence et un style de vie que je demandais à Horace ou à Marc-Aurèle. A seize ans, on s'exprime par le truchement des auteurs qu'on admire et qui nous aident à accoucher de nous-mêmes. Plus tard, ce sera à la vie, et à nos propres livres, que nous confierons ce soin.

Dans *Nous n'irons plus au Luxembourg*, un de mes personnages, professeur de latin-grec dans un cours privé de filles, fait traduire à ses élèves les pages les plus libres de l'*Anthologie* et du *Satiricon*, afin explique-t-il, qu'elles ne soient pas trop empotées avec leurs petits amis. C'est un usage de la culture qui en vaut bien un autre. *En tout cas, c'est le mien.* Je ne suis pas un esprit spéculatif. Seule dans la vie m'intéressent les travaux pratiques.

Je dirais volontiers de la culture *ce que Sénèque* dit de la *philosophie* : qu'elle nous aide, non pas à *savoir*, mais à *être*. C'est pourquoi il n'y a pas plus de culture type qu'il n'y a de bibliothèque idéale. Chaque âme a ses *règles*, et les vraies rencontres sont toujours *singulières*. L'adjectif *cultivé* est un mot que je n'emploie jamais (« un garçon cultivé », « une fille cultivée »), parce qu'il nous renvoie à un prétendu maître étalon de la culture, qui n'existe pas.

J'aime Lucrèce à la *folie*, et je le tiens pour l'un des poètes les plus captivants de la littérature occidentale. *Mais mon Parnasse* ne vaut que pour moi, et j'admets fort bien que le *De rerum natura* laisse mes amis indifférents. Je n'oblige personne à partager mes passions. Les livres « qu'il faut avoir lus », les tableaux « qu'il faut avoir vus », les musiques « qu'il faut avoir entendues », tout cela est une blague. Il n'y a de culture que particulière.

Aussi l'opposition entre culture et contre-culture ne signifie-t-elle rien à mes yeux. Chateaubriand fait partie de mon univers, mais Janis Joplin également. Un libre esprit s'abandonne à ses enthousiasmes sans se soucier des catégories ni des étiquettes.

La culture nourrit notre vie, mais ne se subtitue pas à elle. Je raffole des *Mémoires* de Casanova, qui sont un de mes livres de chevet (1), mais je donne toutes les aventures du Vénitien pour une seule de mes propres aventures. Je veux bien m'intéresser *au destin* d'autrui, dès lors que cet autre est quelqu'un *que* j'admire, mais non point autrement : je préfère ma destinée à celle de tout le panthéon littéraire.

(1) Dans la seule bonne édition : celle de 1960, chez Brockhaus et Plon.

VUES ET REVUES par Yves FLORENNE

Poésie à vendre

LES poètes ont bien pu être « maudits », et même persécutés, ou bannis de la République : cela prouve assez qu'ils existaient. Au point de déranger, scandaliser, effrayer ; de mettre l'ordre en question et en péril, ce qui est d'ailleurs leur nature et leur fonction. C'est depuis peu de temps, en somme, qu'on ne les voit même plus et qu'on les entend encore moins. Iraient-ils en processions d'hommes-sandwiches — mode publicitaire assez rétro pour retenir un instant — distribuer leur papier dans la rue, que les passants pressés ne feraient pas le geste de le prendre, sinon, les plus charitables, pour le laisser aussitôt tomber au ruisseau, sans y jeter les yeux ; sans avoir soupçonné, éprouvé qu'ils avaient peut-être tenu dans leur main un *message* essentiel, jamais capté, jamais décodé, étouffé par la rumeur de tous les « bip-bip » de la terre et du ciel, ces cris et chuchotements des robots.

Et pourtant, les poètes continuent d'être, et par conséquent de parler dans nos déserts d'hommes. Beaucoup sont vrais, deux ou trois peut-être grands. Si cette grandeur-là aussi a encore un sens. Ou bien son ultime rayon viendrait-il de s'éteindre avec Saint-John Perse ? Mais enfin, combien de lecteurs pour *Amers*, face à ceux d'*Emmanuelle* ? C'est ce livre et ce critère que retient Gérard Noiret dans ses remarques, suivies d'un choix de quelques poètes nés à la poésie avec cette « crise » dont la poésie souffre elle aussi, encore qu'on en parle un peu moins. Première partie d'une vaste étude qu'*Esprit* vient d'entreprendre (1). Gérard Noiret considère donc des poètes dont le nom, au moins, est connu de tout le monde — qui lit, — bref, célèbres. Il constate que leurs tirages atteignent difficilement deux mille ; et, de ces deux milliers de livres imprimés, combien sont vendus, et, de ceux-là, combien sont lus ?

Certes, et Gérard Noiret s'en défend, il ne saurait être question de réduire la poésie et sa crise à des données économiques. Il est vrai qu'il y a bien d'autres directions à explorer. Par exemple, pour quelques-uns des poètes vivants, le mot « célèbre » m'est venu (d'ailleurs, des prosateurs aussi, et des plus classiques, sont célèbres sans être jamais lus), mais non pas le mot « populaire ». Il y aurait à voir de ce côté-là. Mais quoi ! poésie à vendre, acheter la poésie : oui, si c'est pour l'habiter, pour y vivre.

Il reste, et Gérard Noiret redit des choses jamais trop dites, que la poésie n'est pas une exception consternante et inexplicable ; qu'elle est seulement à la crête d'un immense reflux. Son sort « *ne se sépare pas de celui de la lecture en général, et des autres secteurs de la création* ». Encore que ce soit beaucoup moins sûr pour ceux-ci. C'est que la spéculation, l'espoir d'un profit, raniment l'intérêt : une peinture, un bout de dessin, cela peut valoir quelque chose, cela se conserve. Un livre (ordinaire, de poche : ceux qu'on trouve dans les poubelles, après usage ou non), cela ne vaut rien. On revient à l'économie, qu'on exprimera par une équation récente : Edition = Banque. Et dans laquelle la substance et la valeur littéraires tendent vers zéro. Pour la poésie, c'est le signe *moins*. On passe d'une « *production de culture à une production de profit* (2) ». Les banquiers finiront bien par se lasser de ce qui est une mauvaise affaire. Car malgré tout l'attrait de la para-littérature et de la non-littérature — G. Noiret rappelle les chiffres, — 53 % des Français ne lisent *jamais*. Rien.

« Progressive asphyxie »

Dans le numéro de *la Nef* sur l'argent, François Nourissier avait tristement raison en avertissant les écrivains qu'ils se plaignent *dans le vide*, et qu'ils réclament dans le désert le droit de gagner leur vie avec un produit sans clientèle. Les Français se passent merveilleusement de l'essentiel superfin ; ils ont bien assez à faire avec la croissance de leur pouvoir d'achat, leur sécurité, leur santé, leur pavillon secondaire et leur voiture principale. Pour en revenir aux statistiques : 53 %, mais qui font 79 % d'ouvriers, 82 % de paysans. Les Français lisaient davantage quand ils ne savaient pas lire. Allez donc un peu voir ces statistiques-là du côté de Moscou.

Il est vrai que lorsqu'ils étaient illettrés, les Russes vivaient de théâtre autant que de pain, et cette faim-là leur est restée. Soyons impartiaux et regardons du côté de l'extrême capitalisme, extrême oriental : il n'y a que le Japon pour éditer en livre de poche notre Senancour (« connais pas ». Et pour tirer à un million d'exemplaires des revues de poésie.

Nous y voilà. Gérard Noiret parle de la « *progressive asphyxie des grandes revues de poésie* ». Ce qu'on constate au contraire, avec une surprise ravie, c'est le prodige, dans un tel contexte, de leur floraison, de ce foisonnement, cette vitalité contre vents et marées. Certes, beaucoup sont de ces « petites revues » qui ont toujours été les messagères de la poésie. Je ne sais trop d'ailleurs ce que G. Noiret entend par « *grandes revues* » et celles qu'il a dans l'esprit.

Je verrais volontiers de cette « grandeur », de cette hauteur — par le contenu et par une qualité, une beauté « physiques », qui soit aussi une nouveauté étonnante, — dans *l'Ephémère*, d'Yves Bonnefoy ; arrêtée dans sa course, sans doute, mais volontairement, parce que ce qu'il y avait à dire était dit, reste dit ; chez le même éditeur (3), *Argile* a pris le relais ; et puis *le Nouveau Commerce* (4), ces revues, certes, se vouent aussi aux proses, mais ne soyons pas formalistes) ; *Sud*, héritier des *Cahiers du Sud* (5) ; *Poésie présente*, de Rougerie (6). *Création*, la plus jeune, et qui s'est d'emblée mise au premier rang, qui tient la gageure de nous donner chaque fois de grands inédits — ou des inédits des grands : Valéry, Claudel, Ségalen... — et une pléiade de poètes, célèbres, nouveaux ou inconnus ; entre ceux-ci, dans le dernier cahier : Dhôtel et Butor ; et le Hongrois Ady, dont *le Poème du jeune prolétaire* va en cœur, il est vrai qu'il « date » : de 1909 (7).

Mais comment prendre mesure ? Voilà sur ma table *Solaire* et *l'Immédiate*, beau contrepoint — le dernier sur Segalen — de poèmes et d'images ; le volume, admirablement illustré, de *Givre* consacré à Bernard Noël (8). En contraste, le modèle de la « petit revue », ressuscitée après trente-trois ans d'endormissement : *Résurrection*, précisément, sous la forme d'un mince cahier d'écolier. Revenons aux grands formats, aux grandes ambitions tentées ou déjà remplies. *Silex* ; *Poésie*, simplement ; nouveaux ; *les Cahiers du double* : Pasolini, et des proses, mais de Bataille, Leiris, Roche (Maurice) ; et l'ancienne et ardente *Tour de feu* qui, avec le cent trente-sixième numéro, revient une *fois* de plus à « son » Artaud (9).

Il faut tout de même s'arrêter à *Dire*, de Jean Vodaine, poète, graveur, imprimeur lorrain, qui, pour le quinzième anniversaire de sa revue belle et singulière, et d'une âpre persévérance, nous donne en grand format, dans de non moins grandes variétés typographiques, illustrées de ses linogravures, les *Riches Heures de Joseph Delteil* : « *Je crois au destin comme à la rose* » — « *J'ai la tête épique : je chante l'homme* » — « *Je suis de gauche comme le cœur* » (à moins que nous ayons changé tout cela et que le cœur veuille battre au centre ? Une revue monumentale : visitez-la (10).

Et les autres, toutes les autres : ne pas les nommer, ce n'est certes pas les oublier. Pour seulement tenter de parler convenablement de chacune d'elles, il faudrait que chaque mois cette chronique leur fût à elles seules consacrée. *Alors, on* doit se borner à les appeler, de loin en loin. Rappeler qu'elles sont là, afin que quelques lecteurs de plus, qu'elles attendent, qui les attendent, aillent à elles pour l'échange d'un don de vie. Ces quelques-uns par qui, sinon le monde, du moins la poésie continue d'être chaque jour sauvée : un pain partagé dans une crypte. Quelques-uns qui se nourrissent d'un langage et veillent sur cet éternel nouveau-né.

Quelques-uns... Alors que, au-dessus, on s'emplit la bouche, plus ou moins traduit de l'allemand, de l'horrible mot de « *masse* ». Comme si le mot « peuple » ne faisait pas sérieux, ne faisait plus assez « scientifique ». Drôle de science. Ne nous égarons pas, et rêvons tout de même, non certes d'une poésie de « *masse* » — la poésie mass media, — mais d'une poésie populaire.

(1) N° 1, daté janvier.
(2) *Trésor des poètes*, recueil pour le vingt-cinquième anniversaire des éditions Seghers.
(3) Maeght, Saint-Paul-de-Vence.
(4) 78, boulevard Saint-Michel.
(5) 11, rue Peyssonnel, Marseille (3e).
(6) 87330 Mézières-sur-Issoire.
(7) 48, boulevard Jourdan, 75690, Cedex 14.
(8) Issirac, 30130, Pont-Saint-Esprit ; 18, place du Marché-Saint-Honoré (1er) ; 5, place J.-Leroux, Villers-Semeuse, Charleville-Mézières.
(9) R. Cohen, 19, rue G.-Cuvier, Agen ; B.P. 554 RP Grenoble. — Belin édit., 8, rue Férou (6e), 12, rue Ganneron (18e) ; B.P. 20, 16200 Jarnac.
(10) 21, rue du 22-Août-1914, 54020 Bassieux.

LA TOURNÉE DE M. CARTER

Le chef de la Maison Blanche compte rencontrer au Nigéria des nationalistes de Rhodésie et de Namibie

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Après avoir franchi l'Atlantique sud au cours d'un vol qui devait occuper toute sa journée, M. Carter commence ce vendredi à Lagos la seconde partie de son voyage, la plus *importante aussi sans* doute dans la mesure où l'un des problèmes chauds du moment — la situation en Afrique australe — retiendra son attention jusqu'à son retour à Washington lundi. On tient pour probable que le président américain cherchera à rencontrer à Lagos des interlocuteurs africains autres que nigérians, notamment du côté des *mouvements nationalistes* de *Rhodésie* et de Namibie, ne serait-ce que pour obtenir un début de réponse à la récente proposition des cinq Occidentaux sur ce dernier territoire.

Au cours de sa conférence de presse, jeudi à Brasilia, M. Carter avait dit à ce propos : « *Nous espérons que si cette proposition n'est pas complètement acceptable par les deux parties* (les nationalistes de la SWAPO et le gouvernement sud-africain), *elle le sera au moins assez pour empêcher l'Afrique du Sud d'organiser unilatéralement des élections qui constitueraient une violation flagrante des résolutions de l'ONU et du principe de la restitution du pouvoir à la majorité en Namibie.* »

La visite au Brésil s'est terminée comme elle avait commencé, dans un climat de politesse froide et d'allusions grinçantes. M. Carter a certes trouvé à Rio jeudi un accueil plus chaleureux qu'à Brasilia, mais son cortège a traversé la ville à si vive allure, tout au long des magnifiques plages qui bordent la baie, que la foule, assez mince au demeurant, n'a guère eu le temps de l'apercevoir. Contrairement à ce qui s'était passé à Caracas, aucune banderole n'a été déployée ni aucun portrait du couple présidentiel apposé dans les rues, tandis que les discours du président Geisel étaient réduits au strict minimum protocolaire.

Aussi, comme l'écrivait un journaliste brésilien, la situation est inversée par rapport à ce qu'elle était il y a dix ans, lorsque les visiteurs nord-américains de marque étaient fêtés par les gouvernants et chahutés par la gauche. Aujourd'hui, les étudiants contestataires sont restés chez eux (l'itinéraire du président dans les rues de Rio n'avait d'ailleurs été annoncé que quelques heures avant son arrivée), mais, s'ils avaient manifesté, c'eût été probablement pour encourager M. Carter dans sa campagne pour les droits de l'homme.

« Complet soutien » de l'opposition brésilienne

La pression interne dans ce sens n'en a pas moins été démontrée par les questions des journalistes brésiliens pendant la conférence de presse de M. Carter, questions qui ont presque toutes porté sur ce thème. De même, le chef du parti officiel d'opposition, le Mouvement démocratique, au Parlement, M. Erasmo Martins, a assuré le président américain de son « *complet soutien dans cet effort, lequel,* a-t-il ajouté, *ne contredit pas les impératifs des souverainetés nationales* ».

Le long communiqué commun publié jeudi relève la « *complexité* » à laquelle sont parvenues les relations des deux pays et appelle à « *minimiser les inévitables différences qui en découlent* ». Sur les deux points controversés — politique nucléaire et droits de l'homme, — ce texte se borne à citer séparément les vues des deux parties. Le général Geisel y déclare notamment que la « *coopération internationale pour l'affirmation des droits de l'homme dans tous leurs aspects est l'une des tâches les plus nobles des Nations unies* », mais il souligne « *le rôle essentiel que joue le développement économique, social et politique pour permettre des progrès dans ce domaine* ». Le président brésilien rappelle d'autre part que son programme nucléaire « *poursuit des objectifs strictement pacifiques et vise à satisfaire ses besoins en énergie* ».

M. Carter pour sa part a redit dans sa conférence de presse qu'il « *se réservait le droit d'exprimer le souci* » que lui cause l'accord nucléaire germano-brésilien. Il a parlé aussi d'une « *divergence aiguë* » sur la question des droits de l'homme et regretté le refus du Brésil de recevoir une mission d'enquête de l'ONU ou de l'Organisation des Etats américains. — M. T.

Le premier voyage officiel en Afrique noire d'un président américain

Une grande première : le voyage de M. Carter en Afrique, c'est d'abord cela, puisque aucun président américain ne s'est jamais rendu au sud du Sahara en visite d'Etat. Franklin *Roosevelt, au retour de sa rencontre* avec Churchill à Casablanca, en janvier 1943, fit une simple escale technique à *Monrovia* (Libéria). Comme lui, M. Carter ne pouvait négliger cette capitale d'un très fidèle allié, où les Etats-Unis occupent de solides positions depuis le milieu du siècle dernier. Il doit y passer quatre heures, lundi 3 avril, après sa visite *officielle au Nigéria*.

Pourquoi ce long séjour à Lagos, à l'exclusion de toute autre capitale plus directement engagée dans les grands événements de l'actualité africaine ? Du côté américain, on explique que le Nigéria est le plus peuplé des pays d'Afrique, l'un des plus riches aussi grâce au pétrole. Le plan prévu par l'équipe en place pour passer le pouvoir à un gouvernement civil en 1979 est considéré comme un « modèle » dont pourraient s'inspirer les trop nombreux gouvernements militaires du continent. En outre, le Nigéria est le pays d'Afrique noire qui a le plus nettement amélioré ses relations avec Washington depuis l'arrivée de M. Carter au pouvoir. Alors que M. Kissinger avait été déclaré indésirable à Lagos au cours de sa tournée africaine de 1976, le président Obasanjo a été, en octobre dernier, le premier dirigeant nigérien qui ait jamais visité les Etats-Unis.

Le gouvernement américain doit agir avec prudence. Longtemps considérés comme le symbole de l'*impérialisme mondial, mais sans* bénéficier comme la France ou la Grande-Bretagne des affinités créées par une longue présence coloniale, les Etats-Unis ont eu à pâtir du soutien plus ou moins ouvert, mais bien réel, qu'ils ont accordé trop longtemps à l'Afrique du Sud et de leur appétit pour le chrome rhodésien.

Le rôle de M. Young

Le changement a commencé avec M. Carter, sous l'effet de deux facteurs complémentaires :

1) La personnalité dynamique et charmeuse de M. Andrew Young, ancien militant pour les droits civiques et premier ambassadeur noir des Etats-Unis à l'ONU. Depuis un an qu'il occupe ce poste, M. Young a fait grincer à maintes reprises les dents des diplomates traditionnels, et ses propos « en flèche » ont été parfois rectifiés discrètement par l'administration. Pourtant ses excellentes relations avec le président, le rôle d' « éclaireur » qu'il se donne lui-même, lui ont attiré des sympathies parmi les diplomates africains de l'ONU et les nombreux chefs d'Etat qu'il a rencontrés au cours de ses tournées sur le continent noir. M. Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, a salué en lui, en octobre dernier, « *la nouvelle conscience noire qui nous vient d'Amérique* » et « *un symbole de la politique* nouvelle et *constructive des Etats-Unis* envers *l'Afrique* ».

M. Young, s'il n'est *pas suivi* en tout par les hauts responsables, contribue à « gauchir » la politique officielle. A propos de la Rhodésie notamment, il a poussé dans le sens de la *réserve* vis-à-vis du règlement interne négocié par M. Smith, aidant ainsi à maintenir le contact avec les nationalistes de l'extérieur.

2) Sur le fond, la nouvelle politique *s'est surtout traduite par* un *changement* de ton envers la République sud-africaine. M. Kissinger, qui avait estimé, bien à tort, en arrivant à la Maison Blanche en 1969, que rien ne bougerait en Afrique australe au cours des dix années à venir, avait lui-même amorcé une évolution.

Au printemps dernier, le vice-président Mondale, rencontrant M. *Vorster à Zurich, lui a fait la leçon* sur un ton d'une vigueur jusque-là inconnue. Depuis lors, les Etats-Unis ont voté à l'ONU des sanctions contre l'Afrique du Sud et étendu l'embargo sur les livraisons d'armes aux divers articles pouvant être utilisés à des tâches de maintien de l'ordre.

L'attitude a été plus prudente sur le plan *économique*. *Officiellement*, Washington « *n'encourage ni ne décourage* » les investissements privés américains en Afrique du Sud. Selon une récente étude du Congrès, ceux-ci ont tendance actuellement à diminuer. Ils n'en restent pas moins pratiqués par deux cent soixante compagnies américaines, employant cent mille personnes sur place, pour une valeur totale de 1,7 milliard de dollars (40 % des investissements américains dans l'ensemble de l'Afrique).

Le fait accompli soviétique

L'Amérique est donc loin d'être encore totalement « dégagée », ce qui ne l'empêche pas de faire, plus ou moins discrètement, des affaires profitables avec un certain nombre de pays « révolutionnaires », tels que la Guinée ou l'Algérie. Ses ouvertures en direction d'autres pays du continent ont encore plus de chances d'être bien accueillies aujourd'hui, *alors que l'Union soviétique* et Cuba ont pris pied de la manière que l'on sait en Angola et en Ethiopie, inquiétant des voisins africains qui ne se rangent pas tous dans le camp des « modérés ». Toutefois, la réponse américaine a été jusqu'à présent trop faible pour rassurer ces pays. *La* vive réaction du président Syaad Barre à ce qu'il estime être un « lâchage » de l'Occident a illustré *ce point, si bien que certains* Américains se demandent si la Somalie ne va pas *repasser* dans le camp soviétique.

A moyen terme, Washington n'a guère mieux à faire que de se résigner au fait accompli soviétique, tout en encourageant les efforts de l'O.U.A. pour un règlement négocié des conflits, et en attendant des jours *meilleurs. La politique* de *globalisation (Linkage)* visant à punir les Soviétiques dans d'autres domaines est d'autant moins prometteuse, en effet, que Moscou fait déjà des difficultés pour conclure un nouvel accord SALT et que la coopération des Deux Grands n'est pas assez étoffée pour offrir à cette politique un champ d'application valable.

Sans parvenir, et de loin, au niveau atteint par les anciennes puissances coloniales et maintenant par l'U.R.S.S., les fournitures militaires américaines aux pays d'Afrique se sont diversifiées ces derniers temps. Le principal bénéficiaire de l'aide des Etats-Unis dans ce domaine est le Zaïre : Washington participe à l'effort de *rénovation de l'armée du* général Mobutu, mais au troisième rang, après la France et la Belgique (on n'a d'ailleurs pas été fâché à la Maison Blanche, pendant la guerre du Shaba, de voir Paris prendre les devants, dispensant les Etats-Unis d'une intervention impossible).

Les crédits demandés pour l'aide au Zaïre ont été toutefois réduits de moitié par le gouvernement pour la prochaine année budgétaire. Les autres pays bénéficiaires sont le Kenya — qui est doté d'avions F-5-E, du même type que ceux que M. Carter entend fournir à l'Egypte, — le Soudan, le Cameroun et le Libéria. Une autre aide militaire, *notamment* pour l'entraînement, est *fournie* au Ghana, au Tchad, au Mali, au Sénégal, à la Haute-Volta, au Rwanda, à la Zambie et au Botswana.

MICHEL TATU.

Au Brésil

Le « petit juge » contre le « grand flic »

Il est toujours émouvant le *moment* où un homme dit non à l'ordre établi, à « *l'esprit* de *corps* », — au confort, intellectuel et matériel aussi, — par souci de la justice et du devoir. C'est ce qui est arrivé, au début des années 70, à un magistrat brésilien, M. Helio Bicudo.

Alors avocat général du parquet de Sao-Paulo, il fut chargé de coordonner les enquêtes sur les agissements de l'Escadron de la mort. Cette organisation, née à Rio-de-Janeiro il y a une vingtaine d'années et transplantée, avec succès, en 1968, à Sao-Paulo, s'est fait une spécialité d'exécuter sommairement des délinquants ou des « suspects ».

Bien que les autorités affirment, aujourd'hui encore, que les victimes de l'Escadron de la mort *ne* font que succomber à des règlements de compte entre bandes rivales, les Brésiliens, eux, connaissent l'identité des « *justiciers* » *: ce sont des* policiers. Cette connaissance certaine, ils la doivent, en grande partie, au travail patient que *M. Helio* Bicudo a mené en 1970-1971 et qu'il a relaté dans un ouvrage devenu un best-seller au Brésil, aujourd'hui publié en français sous le titre volontairement neutre de *Mon témoignage sur l'Escadron de la mort* (1).

M. Helio Bicudo aurait pu, comme trop de ses confrères, « *attendre que cela se passe* ». Mais non : chargé du dossier, il s'informe, il interroge, il « s'accroche ». Bien qu'il y soit beaucoup question de la police, son *ouvrage*, captivant, n'appartient pas au genre « roman policier » : la coupable est connu dès les premières pages !

Les coupables, plutôt. Car si le commissaire Sergio Fleury, leur chef, a acquis une douteuse réputation mondiale, M. Helio Bicudo a, au cours de son enquête, « épinglé » plusieurs dizaines de policiers criminels...

Sergio Fleury, rendons-lui cette justice, est un « grand flic », comme nous dirions en France. C'est parce qu'il l'avait prouvé que les autorités lui ont, vers la fin des années 60, confié la mission de traquer les dirigeants révolutionnaires. Il s'acquitta à merveille de sa tâche, et plusieurs chefs de la guérilla urbaine tombèrent sous ses coups, dont le célèbre Carlos Marighela. Le régime lui en a su gré : il *a*, récemment, été promu chef du service des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo, c'est-à-dire premier policier du plus important Etat de la Fédération.

Le « petit juge » s'attaquait donc à forte partie. Son enquête fut assez rapidement interrompue par ordre supérieur. M. Bicudo fut même, plus tard, sanctionné pour avoir violé le secret de l'instruction. Et aucun des nombreux procès dans lesquels le commissaire Fleury était impliqué n'a, jusqu'à présent, abouti à une condamnation, en dépit de preuves souvent accablantes. Soit parce qu'on a, au Brésil, le sens de la reconnaissance, soit parce que l'homme en sait trop pour qu'on puisse impunément le « lâcher », « le « commissaire est donc un homme « au-dessus de tout soupçon ».

« La loi de la jungle »

De passage il y a quelques jours à Paris, M. Helio Bicudo nous a expliqué comment M. Fleury s'était « tiré » d'un récent épisode « difficile ». Mis en accusation par un juge de Guarulhos (dans la région de Sao-Paulo), pour sa participation supposée à l'assassinat de trois malfaiteurs, il est placé en état d'arrestation à son retour d'un déplacement professionnel. « *Dans les quelques heures qui ont suivi,* expliqua M. Bicudo, *le juge a été, très régulièrement, promu à un autre poste. Il a été remplacé par un collègue, qui, avant même toute intervention des avocats de l'accusé, a annulé la décision d'arrestation. La peine avait, de toute façon, été très supportable. Le commissaire Fleury* n'avait pas été *suspendu* et, *en tant que fonctionnaire, il avait pu demeurer « en état d'arrestation » — soixante-douze heures, —* dans *son bureau, c'est-à-dire dans les... vingt étages de l'édifice de la Direction des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo. Il a eu tout loisir de donner à ses subordonnés les ordres qu'il entendait, et même de réunir une conférence de presse.* »

Le régime militaire avait pourtant, s'il l'avait vraiment souhaité, l'occasion de démontrer qu'il entend, fût-ce progressivement, revenir à l'« état de droit ». Il ne l'a pas voulu, ou n'a pas su trouver en lui les ressorts nécessaires pour ce faire. « *Peut-être vaut-il mieux en rester là,* déclare M. Bicudo. *Car chaque procès avorté (2) démoralise* un *peu plus la justice.* » Pessimiste ? « *Non, réaliste* », conclut-il.

Que faire alors ? « *Falar* » *(parler), répond ce magistrat qui* a déjà écrit, transformant en un livre ce qui, dans des circonstances ordinaires, aurait dû demeurer un dossier coté du tribunal de Sao-Paulo. Membre influent de la commission Justice et Paix du diocèse de Sao-Paulo, l'auteur de « *Mon témoignage...* » a donc pris son bâton *de pèlerin. L'avertissement qu'il* lance porte au-delà de son pays : « *Gardons-nous* de *croire que ces méthodes policières expéditives sont « rentables », même si elles conduisent,* dans un *premier temps, à une baisse de la criminalité, et donc à une certaine sensation de sécurité dans les classes moyennes. Car elles aboutissent à gangréner le corps social tout* entier. *On n'introduit pas impunément la loi de la jungle dans une société.* » — J.-P. C.

(1) Aux éditions Gamma, 204 pages. Préface de Louis Joinet. Au Brésil, l'ouvrage a été édité par la commission Justice et paix de Sao-Paulo. 38 F.

(2) Le commissaire Fleury a déjà été acquitté à deux reprises par les tribunaux.

Sept ministres de la défense de l'OTAN vont se prononcer le 18 avril sur le déploiement de la bombe à neutrons

Les ministres de la défense des sept pays de l'OTAN (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Danemark, Turquie et Belgique) se rencontreront le 18 avril à Frederikshavn (Danemark), annonce de Bruxelles l'agence Reuter. A l'ordre du jour, figure la modernisation de l'arsenal nucléaire tactique dans les années 1980. Le sujet englobe le déploiement de la bombe à neutrons sur lequel les alliés atlantiques n'ont pu jusqu'à présent se mettre d'accord.

De notre correspondant

Bonn. — La visite imprévue du numéro deux de la diplomatie américaine, M. Warren Christopher, qui, après deux heures d'entretiens, à Bonn, avec le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, rencontre le chancelier Schmidt à Hambourg, ce vendredi 31 mars, a pour objet essentiel le délicat sujet de la bombe à neutrons.

On laisse entendre, dans les milieux allemands, que M. Carter ne voudrait pas se trouver seul en butte aux critiques des pays de l'Est, lors de la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, fin mai. La visite de M. Christopher est donc destinée à obtenir du gouvernement allemand une attitude plus claire et plus positive à l'égard de la nouvelle arme.

Il y a quelques semaines, cette question était encore très discutée en R.F.A. De violentes critiques se sont élevées dans les rangs mêmes du S.P.D., par exemple, de la part du secrétaire général du parti, M. Bahr, mais cette hostilité a perdu de son intensité et a fait place à des opinions plus nuancées. Le chancelier Schmidt est tiraillé entre les positions de son parti et celles de son allié, le parti libéral, moins opposé au projet. Quant à l'opposition chrétienne-démocrate, elle a cru bon d'adresser au gouvernement une motion favorable à la présence de bombes à neutrons sur le territoire de la R.F.A.

Jusqu'à présent, Bonn avait suggéré aux Etats-Unis de procéder à la fabrication de bombes à neutron sans que les pays européens prennent position à son égard. Au cas où aucune contrepartie n'aurait été offerte par *Moscou en* échange du renoncement à cette arme, mais alors seulement, dans un délai de deux ans par exemple, les Européens pourraient se prononcer (favorablement sans doute) sur sa présence en Europe. Il semble que cette position, par trop prudente, ne satisfasse pas les Etats-Unis.

(Intérim.)



● *M. Kamuran Gurun*, ancien ambassadeur de Turquie à Athènes, a été nommé secrétaire général de la Central Treaty Organisation (CENTO), prolongement au Proche-Orient de l'OTAN, a-t-on annoncé jeudi 30 mars à Ankara. Sont membres du CENTO : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Iran, le Pakistan et l'Iran. — *(A.F.P.)*.

● *Le sort des religieuses françaises disparues en Argentine.* — Mercredi 29 mars, l'ambassadeur d'Argentine, M. Toma de Anchorena, a été convoqué par M. Cuvillier, directeur d'Amérique au Quai d'Orsay. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré à ce sujet, jeudi : « *M. Cuvillier a demandé de nouveau à l'ambassadeur, de façon pressante, de fournir des précisions sur le sort des deux religieuses françaises disparues en décembre, à la lumière des informations de source suédoise faisant état de leur assassinat.* » « *Le ministère des affaires étrangères,* a poursuivi le porte-parole, *a de nouveau donné instruction à l'ambassade de France à Buenos-Aires d'effectuer de nouvelles démarches au sujet des deux religieuses auprès des autorités argentines et de renouveler l'ensemble des démarches effectuées à de nombreuses reprises en faveur des Français disparus ou détenus dans ce pays.* »

● *Une journée de solidarité avec la culture uruguayenne en lutte* est organisée le mercredi 5 avril à Paris. Une conférence-débat aura lieu, à 16 heures, à l'université Paris-III (centre Censier) sur « *les problèmes de la culture et de l'université en Uruguay* ». A 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, sera donné un récital de chansons uruguayennes.

● « *Peuples d'Amérique latine* », revue éditée par l'Association France-Amérique latine, consacre son quatrième numéro à l'Amérique centrale. Il est disponible au siège de l'organisation, 11, rue du Caire, à Paris (2e), au prix de 5 F.

PROCHE-ORIENT

L'ÉCHEC DE LA MISSION DU GÉNÉRAL WEIZMAN EN ÉGYPTE

Alors que M. Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, regagnait Israël ce vendredi 31 mars, venant du Caire, où il s'était rendu la veille, le président Carter a commenté pour la première fois en public, en s'appliquant à en minimiser l'ampleur, la tension apparue lors de la visite de M. Begin à Washington. Au cours de sa conférence de presse, le 30 mars à Brasilia (voir par ailleurs l'article de notre envoyé spécial), M. Carter a déclaré que le premier ministre israélien et son gouvernement lui semblaient « tout à fait capables de négocier d'une manière suffisamment souple pour parvenir à un règlement avec l'Egypte et ultérieurement la Jordanie et les autres pays ». Il a démenti les informations selon lesquelles l'un de ses proches collaborateurs aurait suggéré un retrait du premier ministre israélien au profit de l'actuel ministre de la défense : « Je peux dire sans équivoque », a précisé le président Carter, « qu'aucun titulaire d'une responsabilité dans l'administration des Etats-Unis n'a jamais insinué que M. Begin n'était pas qualifié pour être premier ministre ou qu'il devrait être remplacé. »

Cependant, M. Carter a confirmé qu'il subsistait des désaccords entre Washington et Jérusalem et qu'il « n'entrevoyait aucune solution claire actuellement ». Il a fait état de sujets de « grande inquiétude », tel le refus d'Israël d'admettre que la résolution 242 des Nations unies prévoit le retrait israélien de Cisjordanie.

A propos de la situation au Sud-Liban, l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth a déclaré le 30 mars, selon l'agence UPI, que le gouvernement israélien avait fait part au gouvernement américain de son intention d'évacuer les zones occupées « dans un délai d'un mois ». Pour sa part, M. Pinhas Eliav, représentant permanent adjoint d'Israël aux Nations unies, a déclaré que les troupes israéliennes resteront vraisemblablement « encore longtemps » au Sud-Liban. Il a précisé qu'il lui semblait improbable que les « casques bleus » puissent empêcher les fedayin de mener des attaques contre Israël.

Pour la deuxième journée consécutive, aucun incident majeur n'a été signalé jeudi au Sud-Liban. A Beyrouth, M. Georges Habache, dirigeant du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), a adressé le 30 mars une mise en garde aux forces de l'ONU, comme l'avaient fait les partis progressistes libanais la veille (« le Monde » du 31 mars).

M. Habache a déclaré qu'il était du « droit des Palestiniens de se défendre si les « casques bleus » se détournaient de leur mission fondamentale, qui est — a-t-il précisé — de se substituer aux forces israéliennes au Sud-Liban ».

Dans une interview publiée par « l'Humanité » de ce vendredi, M. Yasser Arafat a déclaré, notamment, que les « casques bleus » français — mis en cause par les progressistes libanais — seraient traités comme les autres contingents des Nations unies « tant qu'ils poursuivront les objectifs prévus par l'ONU et qu'ils n'interviendront pas dans l'action et la présence » de la résistance palestinienne.

LE CAIRE : tant qu'Israël n'aura pas modifié sa position...

De notre correspondant

Le Caire. — Les entretiens Sadate-Weizman du jeudi 30 mars ne sont pas parvenus à faire redémarrer le dialogue direct égypto-israélien amorcé lors du voyage du raïs à Jérusalem, en novembre dernier. « *Les deux parties ne sont pas arrivées à se mettre d'accord sur la reprise de la négociation. Les commissions politique et militaire mixtes ne se réuniront pas de nouveau tant qu'Israël n'aura pas modifié sa position* », a annoncé la présidence de la République égyptienne.

Maigre consolation, Radio-Le Caire a annoncé que « *le ministre israélien avait donné l'assurance au président Sadate que les troupes israéliennes se retireraient du Sud-Liban dès que les forces des Nations unies s'y seront entièrement déployées* ».

A son arrivée, le général Weizman, accueilli sans tambour ni trompette par son collègue égyptien, le général Gamassi, avait aussitôt été emmené par celui-ci en hélicoptère au Vieux-Barrage, zone interdite aux étrangers, située à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale et où se trouve la résidence favorite du raïs. Ce dernier, entouré du général Moubarak, vice-président de la République, et du général Gamassi, s'est entretenu pendant environ deux heures avec le ministre israélien, qui n'a eu aucun contact avec la presse égyptienne ou étrangère. L'emploi du temps du général Weizman dans la soirée de jeudi et son lieu de résidence n'ont pas été révélés. Un morne silence a entouré la visite d'un homme qui, il y a quelques semaines, était presque accueilli en Egypte comme un vieil ami.

Même aujourd'hui, le général Weizman reste la personnalité gouvernementale israélienne la plus « *sympathique* » aux yeux des dirigeants égyptiens. Etait-ce une raison suffisante pour l'inviter à revenir au Caire alors que l'on savait pertinemment ici que M. Begin, restant sur ses positions dures au sujet des colonies de peuplement et des aéroports militaires du Sinaï, et du droit des Palestiniens à s'autodéterminer, les pourparlers n'avaient aucune chance de reprendre. En outre, on n'ignorait point au Caire que la venue en Egypte du général Weizman donnait une satisfaction au gouvernement israélien, qui pourrait ainsi démontrer à l'opinion publique américaine sa volonté de négocier, laquelle est sérieusement mise en doute en Egypte.

En fait, les responsables égyptiens auraient estimé que la visite du ministre israélien de la guerre dans leur pays servait aussi leurs intérêts dans la mesure où elle permet d'indiquer à l'opinion publique égyptienne, qui commence à s'impatienter, que tous les espoirs de paix négociée ne sont pas perdus. « *Mais la patience n'est pas la clé de la victoire* », écrit cette semaine l'hebdomadaire du parti d'opposition du Rassemblement progressiste (nassérien-marxiste).

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



(Dessin de KONK.)

JÉRUSALEM : une certaine anxiété

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens attendent avec une certaine anxiété les résultats définitifs de la visite en Egypte de leur ministre de la défense, M. Ezer Weizman. Les informations en provenance du Caire sont peu encourageantes mais le mot échec n'est pas pour l'instant prononcé officiellement en Israël, bien qu'il revienne souvent ce vendredi 31 mars dans les comptes rendus du Caire et de Washington diffusés par la radio.

Le ministre de la défense a eu une conversation téléphonique jeudi soir avec le chef du gouvernement, M. Begin. La presse croit savoir que M. Weizman n'était pas pessimiste ; il aurait parlé d'entretiens « *très intéressants* ». Une base existe pour la poursuite des entretiens, aurait-il affirmé. M. Begin lui a-t-il donné de nouvelles directives au cours de cette conversation téléphonique ? On l'ignore pour l'instant. Le quotidien *Maariv* écrivait jeudi : « *Ne commettons pas l'erreur de nourrir trop d'espoir, pour éviter ensuite une trop grande déception.* »

Cette prudence n'empêche pas cependant de se prémunir déjà en Israël contre les accusations d'être responsable d'un échec. Plusieurs journaux tiennent ce vendredi le même raisonnement que le *Jérusalem Post* : « *Au-delà des divergences entre l'opposition et la coalition, les Egyptiens doivent savoir qu'Israël ne peut renoncer à ses intérêts vitaux. Les concessions ne peuvent être unilatérales. Même le président Carter ne pourra rien pour les Egyptiens tant qu'ils ne se seront pas départis de leur intransigeance.* »

Intérim.

● *Peu d'incidents se sont produits durant la « Journée de la terre » en Israël*, à l'occasion du deuxième anniversaire des sanglants affrontements qui avaient marqué, le 30 mars 1976, une manifestation de protestation contre des expropriations dans des villages arabes de Galilée. Dans le village de Dir-Hannah, des jeunes gens ont jeté des pierres sur deux véhicules militaires israéliens, blessant légèrement un soldat. Dans la localité d'Oum-El-Famm, des lycéens arabes se sont affrontés, les uns étant favorables, les autres hostiles à l'organisation de manifestations. Dans le bourg de Sakhnin, des barricades ont été dressées. Dans aucun des cas, la police n'est intervenue. — (A.F.P.)

● *A l'occasion du troisième anniversaire de la Journée de la terre en Palestine*, l'Union générale des étudiants de Palestine organise un meeting de soutien à la lutte des peuples palestinien et libanais contre l'invasion du Sud-Liban, à la Mutualité, le vendredi 31 mars, à 20 h. 30.

● *L'attaque lancée le 11 mars* par un commando palestinien contre un autobus au nord de Tel-Aviv a fait au total trente-cinq morts israéliens, à la suite du décès, jeudi 30 mars, d'une passagère, Mme Mathilda Eshkenazi, âgée de soixante-cinq ans, qui a succombé à ses blessures.

Syrie

Le gouvernement de M. Halabi ne compte que trois nouveaux ministres

De notre envoyé spécial

Damas. — Le nouveau gouvernement syrien a été constitué jeudi 30 mars. A l'exception de la présidence du conseil et de trois portefeuilles, il est composé des mêmes ministres que le précédent (*le Monde* du 29 mars).

A l'issue de longues tractations, le cabinet comporte les changements suivants : M. Mohamed Ali Halabi remplace M. Abdel Rahman Khleifaoui à la présidence du conseil, M. Zouheir Macharka devient ministre de l'éducation, M. Selim Yassine, ministre des transports, et M. Safouan Koudsi, ministre d'Etat.

Les trois ministres sortants sont MM. Mohamed Ali Hachem (enseignement supérieur), Naaman Zein (transports) et Hussein Koueider (ministre d'Etat, sans portefeuille).

La répartition des ministères entre les différentes composantes du Front national est maintenue : sur 36 ministres, 18 sont baasistes, 8 indépendants, 4 socialistes arabes, 4 socialistes unionistes et 2 communistes.

En réalité, le changement principal au sein de l'équipe dirigeante et qui retient toute l'attention à Damas concerne la mise à l'écart d'un homme qui n'était qu'un vice-ministre, le général Naji Jamil (*le Monde* du 29 mars 1978), mais qui était en même temps commandant de l'aviation et chef du Conseil national de sécurité. Officiellement, il doit se consacrer aux problèmes politiques au sein du parti. En fait, on estime à Damas que le général Jamil a perdu son poste pour n'avoir pas su empêcher les attentats en Syrie, dont trois au cours des derniers mois ont atteint des parents par alliance du président Assad et de son frère Rifaat : le premier à Damas même (le président de l'ordre des dentistes), le deuxième à Alep (un professeur d'université) et le troisième à Lattaquié.

Les attentats sont attribués à des extrémistes musulmans sunnites, notamment les Jeunesses de Mohamed, dont le chef est mort en prison il y a dix-huit mois à la suite d'une grève de la faim. Ses adeptes auraient juré de le venger. Le président de l'ordre des dentistes serait le treizième alaouite assassiné en Syrie en un an et demi. — L. G.

● RECTIFICATIF. — *Dix ministres des affaires étrangères*, sur dix-sept pays arabes représentés, et non pas deux comme une coquille nous l'a fait écrire (*le Monde* du 29 mars), ont participé au soixante-neuvième conseil ordinaire de la Ligue arabe au Caire.

Iran

TROIS MORTS AU COURS DE NOUVELLES ÉMEUTES

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Une courte mais violente émeute a éclaté, mercredi 29 mars, à Yazd, capitale provinciale de 400 000 habitants, dans le centre de l'Iran, tandis que des incidents antigouvernementaux étaient signalés dans plusieurs autres grandes villes.

L'agitation, qui se poursuit depuis plusieurs jours, alors que la communauté musulmane observe le deuil rituel, quarante jours après les sanglantes émeutes de Tabriz, a pris le plus souvent la forme d'attaques contre des banques, le siège du parti unique Rastakhiz et des cinémas.

A Yazd, l'émeute a fait « *au moins deux morts* » et la police, après avoir vainement tenté de disperser les manifestants avec des grenades lacrymogènes, a « *dû se résoudre à tirer* », a annoncé jeudi l'agence iranienne Pars.

D'autre part, un homme a été tué, et un autre blessé, mercredi, à Qazvin, ville située à 150 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, au cours d'une fusillade avec la police, apprend-on de source proche du gouvernement.

Jeudi, à Téhéran, deux inconnus circulant à bord de motocyclettes ont lancé des engins explosifs contre deux snack-bars. Il n'y a pas eu de blessés. A Khorramabad, quelque quatre cents personnes ont pris part à une manifestation.

A Kazerun, localité située à 600 km au sud de Téhéran, la police a dispersé des manifestants qui s'attaquaient à coups de pierres aux vitrines de banques.





CONCORDE AMELIORE VOS PERFORMANCES.

NEW YORK — PARIS

Du rêve à la réalité.

La chance de notre époque est de vivre une révolution dans le domaine de l'aéronautique.

Et du coup l'enthousiasme des pionniers renaît subitement. Le projet Concorde, son aboutissement et sa réussite ont assez fait parler d'eux pour le prouver.

Bien sûr, au début ce fut la curiosité qui prima. Il fallait participer à l'événement : le premier vol supersonique sur une ligne commerciale.

Très vite les passagers ont pris goût au confort de la stratosphère (Concorde vole entre 16 et 19.000 m), à la rapidité du vol (moins de 4 heures pour aller à New York), à la détente et au calme de Concorde (pressurisation entre 1.500 et 1.800 m). La première surprise passée, ils se sont accoutumés à ne plus penser au décalage horaire, à ne plus être fatigués à l'arrivée.

Aujourd'hui, certains ont du mal à s'en passer. Concorde vole depuis 26 mois et ce n'est plus par curiosité qu'il est choisi.

De la réalité au réalisme.

Les hommes d'affaires sont des gens réalistes, pour lesquels la productivité prime le plaisir personnel.

Or ils sont chaque jour plus nombreux à choisir Concorde. C'est qu'ils se sont aperçus que gain de temps, horaires privilégiés, services personnalisés signifiaient aussi gain tout court. Moins de 4 heures pour rallier New York, cela permet beaucoup.

Ces hommes d'affaires ont vite fait quelques constatations simples : partant de Paris à 11 heures du matin, ils sont à New York à 8 h. 45 et à 9 h. 30 à Manhattan. L'intérêt est évident : toute une journée gagnée pour régler leurs affaires à New York, une journée fructueuse pour leur entreprise, car ils arrivent reposés et dispos.

Pour tous ceux dont le temps est compté, le calcul est vite fait. Concorde est réellement un outil de travail rentable pour l'entreprise.

Du réalisme à la nécessité.

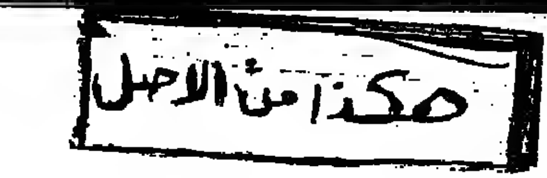
Que les entreprises dynamiques aient très vite trouvé leur compte à utiliser Concorde, il n'y a là rien d'étonnant. Il a été conçu pour elles. Mais le propre des pionniers est d'entraîner à leur suite les plus avisés.

Concorde a non seulement ouvert une ère nouvelle dans le domaine du transport aérien, mais il a également institué de nouvelles méthodes de travail.

Pour toutes les entreprises soucieuses d'efficacité, Concorde représente l'outil le plus perfectionné et le plus performant. Nul doute qu'il permettra à ses utilisateurs réguliers de prendre une avance.

Déjà beaucoup d'hommes d'affaires l'ont compris et ont adopté Concorde.

Certains hésitent encore... Il y a bien des gens qui ne croient toujours pas à l'ordinateur.



AMÉRIQUES

ETATS-UNIS — Le deuxième âge de l'intégration des Noirs

IV. — ÊTRE QUELQU'UN

De notre envoyé spécial
ALAIN-MARIE CARRON

Le chômage touche davantage les Noirs que les Blancs et atteint des proportions catastrophiques chez les jeunes Noirs. La faillite actuelle du système d'éducation ne permet guère d'espérer de réelles améliorations (« le Monde » des 30 et 31 mars). D'une façon générale, les rapports entre les Noirs et les Blancs se sont considérablement améliorés dans la forme, sans changer an fond.

New-Orleans. — *« Généralement, les Blancs pensent que les « non-Blancs » ne sont pas des êtres humains et qu'ils ont, par conséquent, un droit à les dominer. C'est vrai en France, regardez comme vous traitez chez vous les Arabes ou les Noirs de vos anciennes colonies. Il n'y a rien, dans la mentalité de la classe dirigeante américaine, qu'on ne retrouve dans celle des Français. »* Me Elie, avocat, nous regarde avec lassitude, sous l'œil amusé de son associée, une jeune femme chinoise. Depuis si longtemps que le « problème noir » est à la mode en Europe, les Noirs sont fatigués de répondre aux questions des Blancs prétendumeot « de *bonne volonté* ». Nous avons senti souvent nos interlocuteurs agacés d'avoir à tenir, pour la millième fois, les mêmes propos pour un public qui n'est pas le leur.

Me Elie est tenté de renvoyer les étrangers curieux à leurs propres problèmes. C'est un petit homme à la barbe poivre et sel, aux lunettes rondes, un vieux militant qui dit des choses dures sans agressivité. Il nous a paru à l'image du « mouvement noir » d'aujourd'hui. Elle est bien passée cette divine surprise qui saisissait les marcheurs d'Alabama : la révélation de leur propre force. Les espoirs de solntions rapides, la lutte ouverte, avec ses affrontements, ses morts, tout cela s'est évanoui. Les héros n'ant pas démissionné, mais ils sont fatigués.

La peur travestie en arrogance

Comment ont évalué les rapports entre Noirs et Blancs depuis les années 60 ? Pour autant qu'on puisse en jnger, ils se sont considérablement améliorés dans la forme, sans changer au fond. Cette relation s'articule autour de deux constantes : conviction chez les Noirs d'être tenus volontairement en marge de la société, conviction chez les Blancs qu'il y a, malgré tout, chez les Noirs quelque chose d'« étranger », au sens le plus fort du terme, qui rend un rapprochement véritable impossible. Surtout, chacun est persuadé qu'il ne peut avoir confiance en l'autre.

Le Blanc a perdu beaucoup de cette peur, travestie en arrogance, qu'il avait jadis du Noir. Un livre comme *Dans la peau d'un Noir*, de J. H. Griffin, a montré quelle angoisse sourde animait il y a une quinzaine d'années la conscience blanche à l'égard du Noir. Cette conscience était faite de malaise devant un être venu d'un autre monde, d'un remords de ce qu'on lui avait fait subir, d'une curiosité malsaine pour sa vie sexuelle. Cet amalgame pouvait se transmuer en haine lorsque le Blanc — le « petit Blanc » surtout — se sentait menacé.

C'est en grande partie la peur de voir se libérer une énergie incontrôlable qui a conduit les Blancs à concéder des droits civiques aux Noirs dans les années 60, sûrement pas une révision profonde de l'idée qu'ils se faisaient de l'homme noir. Cette peur a largement disparu dans les relations individuelles, mais elle demeure à un niveau latent. Qu'ils les méprisent ou pas, les Blaocs ont des réactions de panique devant la colère des Noirs. Ceux-ci le sentent bien, même s'ils sont aujourd'hui peu enclins à la violence. Plusieurs fois on nous a dit : *« Il n'y a que quand nous cassons quelque chose que l'on fait attention à nous. »*

Des tabous disparus

Le côtoiement dans les relations de travail a permis une certaine familiarité. Bien des tabous sont tombés dans le conde à conde du métro, de l'ascenseur, du bureau. On ne reçoit pas un Noir chez soi, mais on déjeunera éventuellement avec lui au snack le plus proche. La fréquentation des Noirs sur le lieu de travail est dédramatisée, licite. Mais, passé 5 heures, chacun rentre dans son ghetto, content d'être délivré d'une compagnie qui exige une autosurveillance permanente. Marshall McLuhan a bleo expliqué que, lorsqu'un Américain monte dans sa voiture le matin pour aller travailler, il part an combat. Il est doux et pacifique chez lui, dur et inaccessible quand il arrive à son bureau. Une cohabitation sur le terrain de la lutte pour la vie ne peut aller très loin.

Les mariages interraciaux, seuls signes indubitables d'une vraie paix, soot en augmentation constante, mais restent très peu nombreux. On en a compté 64 789 entre 1960 et 1970, soit 26 % de plus que durant la décennie précédente. Le couple mixte, s'il n'est plus un sujet de scandale, demeure un objet de malaise. Mlle Kareen Halwood, jeune architecte de Chicago, qui avait bien vouln se prêter avec naus an jeu des apparences, n'a pas dû passer une très agréable soirée. Au restaurant, presque toutes les têtes se redresseot à natre arrivée, pour replonger trop rapidement dans l'assiette. A la table voisine, une dame sexagénaire arrache difficilement son regard de ce spectacle inattendu, son mari, au contraire, semble ne rien voir d'un bout à l'antre du dîner. Au théâtre, où par un hasard pas tout à fait innocent nous arrivons en retard, même mouvement de curiosité étouffé tant bien que mal. Affabilité et sourires à l'entracte. Mais le tact s'arrête à nos voisins immédiats dans cette salle des pas perdus. A un mètre, ce sont les yeux ronds d'une foule de race blanche, prise entre l'étonnement et l'incompréhension. Plus tard, dans un cabaret où la chanteuse noire Esther Phillips chante son répertoire, l'assistance beaucoup plus jeune est partagée entre les deux races. Gêne visible de nos voisins (noirs) qui se confondent, si nous devons échanger un mot, dans une amabilité exagérée. Pas d'hostilité, mais plutôt un reproche muet : *« Pourquoi venez-vous nous mettre mal à l'aise ? »*

La gamme des rapports entre Blancs et Noirs oscille entre les efforts un peu idéalistes et le racisme, tel qu'on le trouve toujours dans le Sod. Nous sommes entrés par hasard chez un coiffeur de La Nouvelle-Orléans. Le coiffeur questionne, bavarde, avant de prendre tout le salon à témoin : *« Non mais, écoutez ça, un reportage sur les Noirs ! Vous ne pouvez pas mieux tomber mon vieux, on va tout vous expliquer. »* Quand tout le monde a fini de rire, avec cette mise en scène spontanée que facilite une blague connoe par cœur, un garçon coiffeur vient vers nous et « explique » : *« Tout d'abord, quand vous écrivez le mot noir, écrivez-le correctement, N.I.G.G.E.R.* (nègre). » Et le patron d'enchaîner : *« On vous a dit qu'ici nous avions des préventions contre les Noirs. C'est faux. Nous sommes* d'accord *pour que chacun en possède deux ou trois. »*

La conversation se poursuit sur ce ton un moment, puis viennent les vraies confidences : *« Les Noirs sont désormais mieux traités que les Blancs. Si vous songez à créer un petit commerce, le Noir le fera avant vous, parce qu'il recevra l'aide du gouvernement fédéral. »* Son propos nous rappelle une réflexion de Me Elie : *« Les progrès économiques se sont retournés contre les Blancs pauvres, ceux qui se trouvaient au contact des Noirs. C'est à eux qu'on a demandé de partager leur emploi avec les Noirs. »* Et, coocluait l'avocat cela explique assez bien la remontée du Ku Klux Klan. *« Il y a eu davantage,* dit-il, *de rassemblements du Klan dans les années 70 que dans les années 60. »* C'est vrai, mais si le Klan a gardé son goût du décorum et des mises eo scène macabres, il poursuit de plus en plus ses objectife par des moyens judiciaires.

Si les Noirs et les Blancs entretiennent aux Etats-Unis des rapports qui sont généralement d'incompréhension mutuelle, il faut aussi mentionner certains aspects de la psychologie de l'homme noir, que le Blanc ne perçoit pas toujours. Les ouvrages écrits par des Noirs, comme *l'Bomme invisible*, de Ralph Ellison, au *Up from Slavery (« Emergeons de l'esclavage »)*, de Booker T. Washington. *The Soul of the Black Folk (« l'Ame des Noirs »)*, de William Dubois, ont clairement montré combien le Noir avait du mal à se mettre en paix avec lui-même et comment des conditions sociales et économiques humiliantes inoculaient en lui une véritable maladie de l'amour-propre. Le sentiment d'impuissance qu'ont engendré l'esclavage, puis le etatnt d'ouvrier agricole, a trouvé ses prolongements, jusqu'à l'obtention des droits civiques, dans les vexations permanentes de la ségrégation. Comment un père de famille pouvait-il conserver ou retrouver fierté et dignité ? Ces deux mots se trouvent à toutes les pages des écrits des leaders noirs. On peut dire que pendant tout le temps où le Noir est resté sans droits il n'est pas une humiliation dont il n'ait souffert et dont il n'ait gardé le souvenir.

Il fallait inventer des compensations à cet état de subordination. Ainsi se crée un univers psychologique particulier. On trouve là quelques explications au fonctionnement — jugé bien mystérieux par des observateurs blancs — de l'univers familial chez les Nairs. La prédominance apparente de la mère, garante de la stabilité, a fait conclure un peu vite an matriarcat. En fait, le mari volage, souvent absent, participe à une sorte de théâtre intime, qui doit nier aux yeux du monde cette déchéance dans laquelle on le maintient. Il fant qu'il manifeste une surabondance de panache et de liberté, puisqu'il n'a pas d'argent, pas de responsabilités sociales, pas de pouvoir.

Une journaliste noire originaire du Texas, Rebecca Wade, oous a fait la réflexion suivante qui laisse deviner à quel point les « mythes » et leurs usages ne peuvent fonctionner chez les Noirs comme chez les Blancs : *« Dans le Sud, le prêtre apparaît au Noir comme une sorte de castrat. L'idée de virilité est extrêmement importante pour les Noirs, elle prouve l'indépendance de l'homme. Jusqu'à une date récente,* dans *le Sud en tout cas, être policier avait quelque chose d'humiliant pour un Noir. Un peu comme être prêtre. Parce que cela impliquait une soumission à une discipline imposée de l'extérieur. »*

Négritude et fierté

Pour faire la paix avec lui-même, le Nair a progressivement valorisé son image. Ce fut le *Black is beautiful (« le Noir est beau »)* de la fin des années 60, slogan plus ou moins bien compris et réduit souvent à la coiffure « afro ». Le révérend Jesse Jakson, chef do mouvement Push, avait été un des propagandistes de cette antoaffirmation. Il a continné dans cette voie, mais de façon plus élaborée. Aujourd'hui, il anime un programme qu'il a nommé *« Excell »* ou encore *« push for excellence » (« avancer vers l'excellence »)*. Il s'agit, par la discipline et l'effort, de se montrer en tout les meilleurs. Dans les réunions de son mouvement, les militants crient, le poing tendu : *« I am »*, *(« Je suis »* sous-entendu *« Je suis quelqu'un »* est une expérience que le Blanc n'a pas connue. Se battre pour simplement *« être quelqu'un »)*.

Dans le nord et l'est du pays, si nous n'avons pas trouvé le racisme flagrant du Sud, nous n'avons pas davantage rencootré de Noirs qui parussent « bien dans leur peau ». Dans cette partie des Etats-Unis, les Noirs qui veulent affirmer leur négritude n'ont pas encore, semble-t-il, trouvé le moyen de le faire sans provocation on agressivité. Tous entrent dans un rapport de compétition qui est toujours celui qui a été défini par la majorité blanche. Dans le Sud, c'est une tout autre atmosphère. Nous avons rencontré à La Nouvelle-Orléans des Noirs, qui, oon seulement revendiquaient leur race, mais aussi sa *« différence »*, sans craindre d'entendre des voix qui ne seraient pas amies suggérer : *« différence ou infériorité ? »* N'est-ce pas parce qu'il existe une douceur de vivre, une tranquillité d'esprit dans le Sud, que l'on ne trouve pas dans le Nord. *« Chaque fois que je reviens de New-York,* nous dit la propriétaire d'une galerie qui expose des peintres ooirs, *il me faut plus d'une semaine pour perdre cette crispation qui caractérise la vie là-bas. »* Son opinium est apparemment partagée par les Blancs aussi bien que par les Noirs : une récente étude de l'Office américain des statistiques indique que l'émigration intérieure vers le Sud a triplé entre 1970 et 1975 par rapport aux cinq années précédentes. Dans le même temps également, plus de gens émigraient de l'Ouest vers le Sud que réciproquement. *« Il faut reconnaître une chose,* nous dit le peintre Bruce Brice, *il y a un moment où il faut s'accepter et s'assumer comme Noir, avec tout ce que cela suppose. Ici, on peut le faire, pas dans le Nord. »*

Pour le poète Tom Dent, louisianais, auteur de *Magnolia street*, *« tous les mouvements pour les droits civils ont commencé dans le Sud. Ici, ce n'est pas l'endroit idéal, mais tout le monde a plus d'histoire familiale, plus d'histoire en général. Le grand courant du peuple noir passe par ici, de La Nouvelle-Orléans aux Caraïbes. Ici les réminiscences africaines sont partout, dans la musique, la cuisine, l'artisanat, que sais-je ? La croissance d'une ville comme New-York s'est faite principalement à partir de l'immigration ; quel genre de culture « indigène » cela pouvait-il donner ? »* Paisiblement assis dans un jardin public, sur un banc autour duquel passent les promeneurs dn dimanche, Tom Dent éponge sur soo front la sueur de la partie de tennis qu'il vient de quitter.

« A l'échelle du monde, dit-il, *nous — les Noirs et les races de couleur — nous représentons le courant principal... Il vaut mieux que nous continuions notre développement culturel séparément. »* Il rêve à quelques rendez-vous inévitables des âges futurs, où le rapport entre Blancs et Noirs sera renversé.

FIN



A lire en priorité...
ANNE PONS
Le Tour de France
par Camille et Paul
deux enfants d'aujourd'hui
60 000 exemplaires vendus
TCHOU

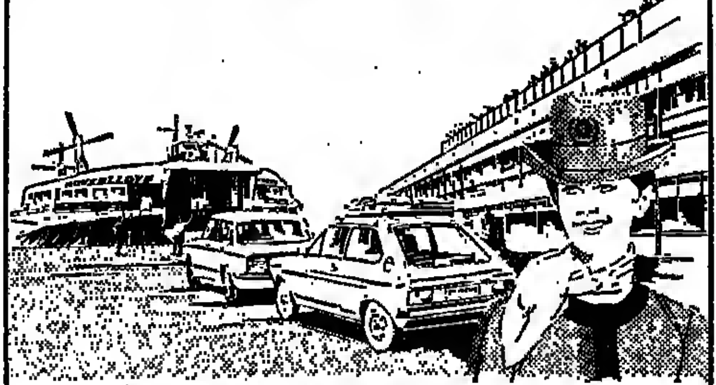
LA MANCHE PAR HOVERLLOYD : DE MARS A MAI, C'EST ENCORE MOINS CHER.

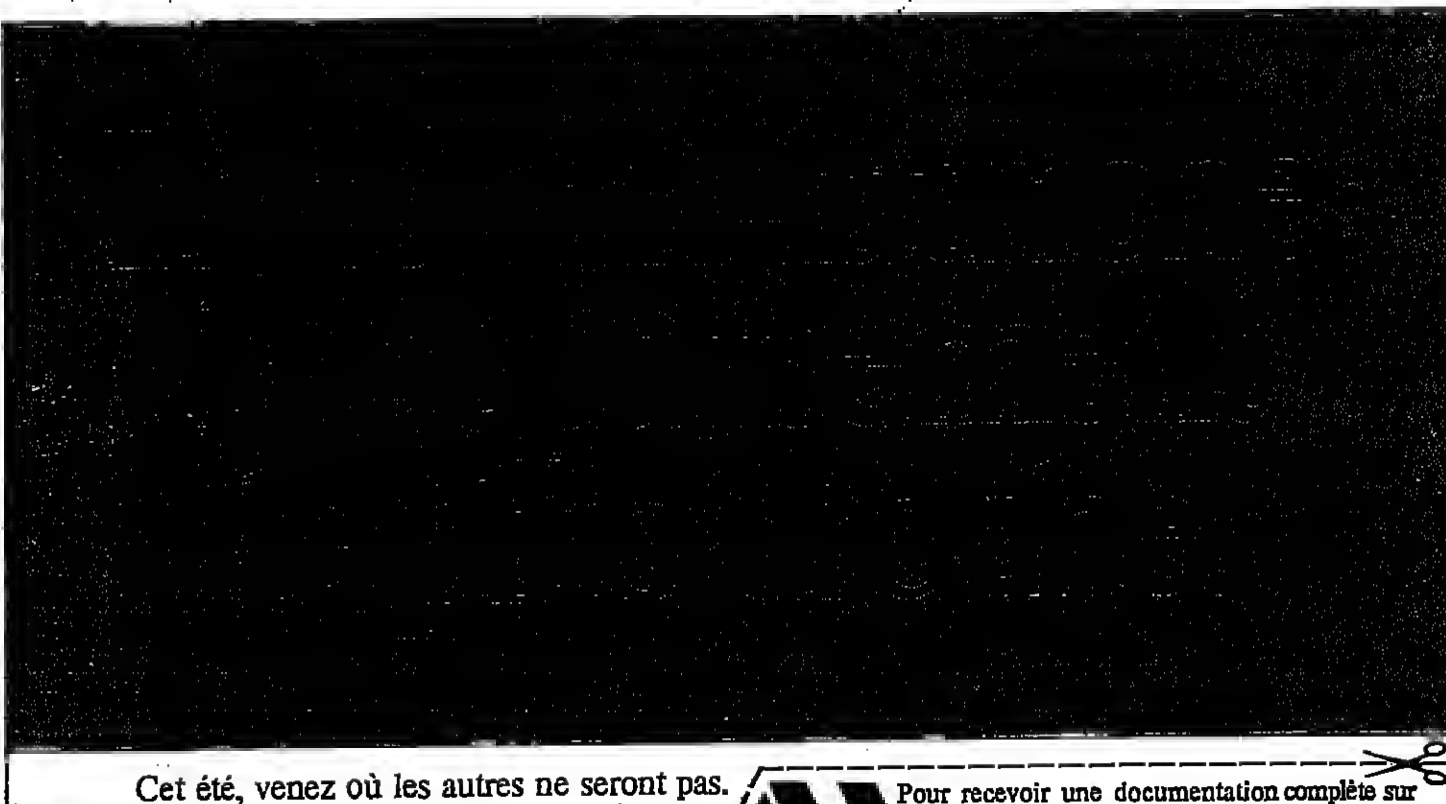
Cette année, au printemps, vous pouvez profiter d'un tarif encore moins cher que celui de l'année dernière à la même époque: jusqu'au 17 Mai, à partir de 205 F pour la voiture et jusqu'à 5 passagers gratuits (dont le chauffeur).

Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 299/M2 qui vous conduit jusqu'à Londres.

VOUS PAYEZ POUR LA VOITURE, LES 5 PASSAGERS SONT GRATUITS.

HOVERLLOYD
24, RUE DE SAINT-QUENTIN
75010 PARIS TÉL. : 278.75.05 - CALAIS : 34.67.10
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.







EUROPE

Italie

Les partis refusent de céder au chantage des Brigades rouges

(Suite de la première page.)

Mais beaucoup d'Italiens ont été choqués par la mort des cinq membres de l'escorte davantage que par l'enlèvement du président de la D.C. *« Moro est vieux »*, s'exclame une habitante de la Borgate de Labaro, à la périphérie de Rome. *« Mais ces cinq pauvres jeunes gens... »*

Le matin de l'attentat, de nombreux ouvriers n'avaient pas attendu la consigne de grève générale pour sortir de leurs usines. A l'extrême gauche, seuls quelques groupes minuscules ont appuyé les « brigadistes », et aucune voix n'a osé officiellement s'élever en leur faveur. On est donc très loin du *« soulèvement populaire »* auquel ils rêvent en se prenant pour *« l'avant-garde armée du prolétariat »*.

Le gouvernement a d'ailleurs su résister, jusqu'à présent, à l'engrenage violence-répression, qui seul peut permettre aux terroristes d'approcher un peu de leur objectif à moyen terme : l'installation d'un pouvoir fort et la rupture au sein du parti communiste. Cette modération est d'autant plus louable qu'une majorité d'Italiens seraient prêts à accepter une législation plus sévère.

En enlevant M. Moro, les Brigades rouges ont cependant démontré qu'aucun Italien n'était à l'abri du terrorisme. Depuis deux semaines, on entend d'inquiétantes remarques : *« Les gardes du corps sont inutiles... même les voitures blindées ne servent à rien. »*

Les terroristes sont parvenus, d'autre part, à discréditer l'Etat ou, pour le moins, à souligner sa faiblesse et sa désorganisation. Que trois voitures employées par le commando aient été successivement retrouvées dans la même rue en dit long sur l'inefficacité des forces de l'ordre. La magistrature ne se distingue pas non plus en s'interrogeant, une semaine après l'avoir reçue, sur l'authenticité de la photographie de l'otage. On comprend que la libération du baron Empain et tous les cocoricos qui l'ont accompagnés en France, provoquent ici un certain désarroi.

Tant que le « procès » de M. Moro se poursuivra, la politique italienne sera plus ou moins paralysée. On verra après le dénouement de ce drame, si les démocrates-chrétiens et les communistes se rapprocheront un peu plus les uns des autres ou, au contraire, s'opposeront. Une chose est sûre : la prochaine élection présidentielle, prévue en décembre 1978, aura une importance accrue. Il faut s'attendre à de grandes manœuvres et de nombreux rebondissements, même si on avance déjà, dans les milieux communistes, le nom d'un « homme propre », M. Benigno Zaccagnini, actuel secrétaire général de la démocratie chrétienne.

ROBERT SOLÉ.

● *Répondant à une accusation* formulée par l'hebdomadaire soviétique *Temps Nouveaux*, selon lequel la Chine aurait *« aidé »* à l'enlèvement de M. Aldo Moro, le *Quotidien du peuple* écrit, vendredi 31 mars, que *« le peuple chinois ne soutient jamais des actes terroristes »* et estime que l'accusation prouve seulement *« la dégénérescence de l'appareil de propogonde de l'U.R.S.S. »*. — *(Corresp.)*

Portugal

DISSENSIONS DANS LA HIÉRARCHIE MILITAIRE

Le chef d'état-major de l'armée de terre est démis de ses fonctions

Lisbonne (A.F.P.). — Le chef d'état-major de l'armée de terre portugaise, le général Rocha Vieira, a été démis de ses fonctions, le jeudi 30 mars, par le président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes. Celui-ci a d'autre part invité le gouverneur militaire de Lisbonne, le général Vasco Lourenço, à démissionner. Ces mesures traduisent un profond malaise au sein des forces armées, et pourraient annoncer un remaniement de plus vaste ampleur.

De sérieuses divergences étaient apparues entre les généraux Rocha Vieira et Vasco Lourenço. Le général Lourenço était le dernier officier de gauche à détenir encore à la fois un poste politique — il est membre du Conseil de la Révolution .. et un commandement opérationnel. Simple capitaine en 1974, il joua un rôle important dans la « Révolution des œillets », et, ensuite, au sein du Conseil de la *Révolution. Il fut nommé général de brigade à titre temporaire lorsqu'il prit le commandement militaire de la région* de *Lisbonne, en novembre 1975.*

Mais cette ascension rapide provoqua l'opposition des éléments militaires de droite, *dont l'hostilité ne s'est pas démentie depuis. Il devait être par la suite la cible de plusieurs campagnes de la presse conservatrice, la dernière, tout récemment, à la suite d'une promotion militaire dont il avait bénéficié. De capitaine, le grade réel qu'il conservait malgré sa nomination temporaire comme général, il venait d'être promu commandant. Une décision qui aurait été également désapprouvé par le général Rocha Vieira, proche des secteurs militaires de droite.*

Il s'agit là d'une épreuve difficile pour le chef de l'Etat, le général Eanes, qui est aussi chef d'état-major général des forces armées et président du Conseil de la Révolution. Le président de la République a toujours tenté de maintenir l'équilibre entre les tendances au sein de l'institution militaire.

Espagne

La préparation du congrès provoque de sérieux remous au parti communiste

De sérieux remous agitent le parti communiste espagnol dans l'actuelle phase de préparation de son congrès, prévu du 19 au 23 avril à Madrid. Le projet de M. Santiago Carrillo, son secrétaire général, d'abandonner la référence « léniniste » dans les statuts est, en particulier, vivement contesté à la base, ainsi que l'insuffisance de la concertation à ce propos. M. Carrillo vient, d'autre part, de déclarer à l'hebdomadaire « Cambio 16 » que le président Adolfo Suarez constitue « la seule garantie que l'Espagne ne sera pas de nouveau divisée en deux camps irréconciliables ».

De notre correspondant

Madrid. — De sérieuses tensions sont en train de se produire à la base du P.C. espagnol, à quelques semaines de son neuvième congrès national — le premier dans la légalité depuis plus de quarante ans. La presse de Malaga a reproduit, le mercredi 29 mars, un communiqué signé par environ deux cents militants de cette ville qui attaquent durement M. Santiago Carrillo et le manque de démocratie interne qui a caractérisé, selon eux, les assemblées locales du parti réunies pour discuter les thèses du neuvième congrès. Les signataires se présentent comme des défenseurs du léninisme, dont la direction du P.C.E. affirme qu'il ne peut pas *« être le marxisme de notre époque »*. Ils s'en prennent à *« l'audace et l'irresponsabilité »* de M. Carrillo, *« à ses critiques excessives à l'égard de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes »* et s'inquiètent du *« désarroi »* et de la *« démoralisation »* perceptibles *« chez beaucoup de camarades »*. Après avoir indiqué qu'ils ne se sentiraient pas liés par les conclusions de l'assemblée provinciale du parti, ils affirment qu'ils dénonceront le prochain congrès *« si continuent les méthodes appliquées jusqu'à présent »*.

D'autres remous se sont produits chez les communistes asturiens à la fin de la semaine dernière. Au cours de l'assemblée régionale du parti, cent treize des cinq cents délégués ont abandonné la séance pour protester contre la façon, peu démocratique à leur gré, dont les débats avaient été préparés. Deux membres du comité régional et du comité central, MM. Vicente Alvarez Areces et José Ramon Herrero Merediz, se trouvaient parmi eux. Ce dernier a décidé de ne plus siéger au comité régional et il vient d'annoncer qu'il renoncerait à son poste au comité central, après avoir expliqué ses positions au cours du prochain congrès.

Les sections locales d'Oviedo, de Gijon, d'Aviles, c'est-à-dire des trois principales villes des Asturies, avaient déjà manifesté leur opposition à l'abandon de la référence léniniste dans les statuts du parti. L'incident de la semaine dernière n'a pas été provoqué directement par la discussion de ce point litigieux, mais plutôt, à en croire les protestataires, par le caractère monolithique que la direction régionale a voulu donner à la réunion. Ils ont affirmé qu'ils n'entendaient pas rompre avec le parti, mais qu'ils ne voulaient pas non plus se taire, *« afin de ne pas être complices de procédés incorrects et préjudiciables pour le parti »*.

Depuis plusieurs mois, une bonne partie de l'organisation asturienne (elle compte dix mille adhérents) est en état de fronde permanente contre la direction du parti. Le premier désaccord est apparu à propos du rôle de la Pasionaria au Parlement. Mme Dolorès Ibarruri, présidente du P.C.E., est le seul député communiste de la région. Son grand âge et des ennuis de santé l'ont empêchée d'avoir une présence continue et active aux Cortès. Les critiques se sont donc plaints que le point de vue communiste sur les problèmes régionaux ne soit pas défendu à l'Assemblée à Madrid. Ils ont demandé, à plusieurs reprises, le remplacement de la Pasionaria.

Le 27 mars, un militant communiste de Madrid demandait dans un article publié par le quotidien *Diario 16*, *« Combien de fois Santiago Carrillo a-t-il caché aux militants les questions importantes pour le parti, et combien de décisions a-t-il prises en marge* et *contre la volonté du parti ? »*

CHARLES VANHECKE.

CORRESPONDANCE

La réunion du tribunal Russell à Francfort

A la suite de l'article publié dans le Monde *du 30 mars sur la réunion du tribunal Russell à Francfort, MM. Claude Bourdet et Jean-Pierre Faye, membres du tribunal, nous ont fait parvenir les précisions suivantes :*

Les « jeunes socialistes » continuent à soutenir le tribunal et l'ont fait savoir, et leur président, lui-même, a confirmé qu'il ne retirait pas son soutien.

Les jeunes libéraux ont souligné qu'ils avaient été obligés de retirer leur soutien à cause des pressions s'exerçant sur eux, mais ils ont ajouté que cela même démontrait l'extrême utilité du tribunal.

Les très nombreux comités de soutien constitués dans toute l'Allemagne fédérale appartiennent aux orientations les plus diverses ; personne ne s'étonne, par conséquent, de leurs problèmes intérieurs et leurs divisions, d'ailleurs relatives, n'influencent en rien le tribunal, qui a été créé et qui fonctionne tout à fait indépendamment de ces mouvements.

La présence de toute la presse, et de la radio et télévision, allemande et internationale, à de rares exceptions près, à la session du tribunal, les nombreux comptes rendus aux orientations les plus diverses, montrent l'importance du tribunal et ne sauraient être sous-estimés.

Beaucoup de libéraux et progressistes allemands présents s'étonnent que *le Monde* ait donné de l'événement une version allant dans le sens des attaques des autorités de Bonn et de la presse réactionnaire allemande.

A TRAVERS LE MONDE

Haute-Volta

● LE GENERAL SANGOULE LAMIZANA, chef de l'Etat voltaïque, a officiellement annoncé, jeudi 30 mars, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle du 14 mai. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● LE GENERAL SERGUEI SOLOKOV, vice-ministre soviétique de la défense, a commencé, le 29 mars, une visite au Mozambique, sur l'invitation de M. Alberto Chipanda, ministre de la défense. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. FRANK JUDD, secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a fait, les 28 et 29 mars à Tunis, une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il a été reçu par le président Bourguiba et s'est entretenu avec M. Abdallah Fahrat, ministre de la défense nationale et M. Brahim Turki, son homologue tunisien, *« des meilleurs moyens de renforcer la coopération entre les deux pays »*. — *(U.P.I.)*

Turquie

● LE SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AMERICAIN M. WARREN CHRISTOPHER a passé, le 29 mars, vingt-quatre heures à Ankara. Il a remis à M. Ecevit un message du président Carter affirmant son intention d'améliorer les relations entre les deux pays et de reprendre l'aide militaire et économique à la Turquie. Le message contenait, selon un communiqué turc, *« des propositions concrètes qui revêtiraient un caractère plus définitif après le retour de M. Carter à Washington »*. A la suite de cette visite, deux chasseurs Phantom étaient attendus, le 31 mars, à la base aérienne d'Eski-Sehir. Il s'agit du début de la livraison des quarante appareils promis par les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09.

ASIE

Japon

Paysans et « gauchistes » continuent à harceler la police à l'aéroport de Narita

De notre correspondant

Narita. — Tandis que commence la réparation de la tour de contrôle de l'aéroport de Narita, dont les installations ont été détruites, dimanche 26 mars, par des étudiants, et que le gouvernement demande à la Diète l'appui des partis d'opposition pour renforcer les lois contre la subversion, sur le terrain, le harcèlement continue.

Après la destruction par la police d'une « forteresse » souterraine parfaitement équipée (dortoirs, salles de douches, réfrigérateurs, machines à laver et cinq lignes de téléphone), où habitaient une cinquantaine d'étudiants, ces derniers ont attaqué mercredi dans la nuit un des hôtels de l'aéroport, le Nikko, géré par Japan Airlines. Une vingtaine de cocktails Molotov ont causé des dégâts dans le hall et le gardien a dû être hospitalisé.

Il y a actuellement autour de Narita une trentaine de campements surmontés des drapeaux des différentes factions gauchistes soutenant la ligue d'opposition à l'aéroport (Hantai Domei). La police ne peut les déloger car ils sont sur des terrains privés. En cas d'affrontement, des renforts arrivent en quelques heures de Tokyo et des environs. Les paysans affirment qu'ils peuvent lutter pendant *« trente ans »*.

Devant cette détermination, la police envisage d'autoriser ses hommes à utiliser leurs armes à feu (jusqu'à présent, ils n'ont officiellement le droit qu'aux gaz lacrymogènes et aux canons à eau). Pour tenter de trouver une solution au conflit de Narita, des fonctionnaires du ministère des transports ont rencontré mardi à Tokyo, pour la première fois en dix ans, des représentants de la Hantai Domei.

PHILIPPE PONS.

Chine

PLUSIEURS EXÉCUTIONS SONT ANNONCÉES OFFICIELLEMENT

Pékin *(A.F.P.)*. — Un Chinois âgé de 22 ans, Hsu Kwei-chang, a été condamné à mort par une cour populaire de justice et exécutés *« sur-le-champ »*, afin que un avis officiel en date du 31 janvier 1978 observé à Kunming, capitale de la province méridionale du Yunnan. Il était accusé de viol, de propagation de rumeurs nuisibles au président Hua Kuo-feng et de vols.

Quatre autres personnes ont été condamnées à mort avec sursis pour divers délits, tels que des *« relations illégales entre homme et femme »*, usage de drogues et jeux d'argent. Leur conduite pendant le sursis — deux ans de travail forcé — décidera de leur sort.

Un autre avis de justice, daté de février 1977, et également apposé à Kunming, expose les méfaits d'un réseau de quatorze voleurs de voitures, dont quatre ont été exécutés. Selon l'avis, les inculpés auraient volé six voitures de diverses unités de production et des marchandises entreposées dans des gares. Le chef du groupe et trois de ses lieutenants ont été exécutés *« sur le champ »*, afin, selon l'avis officiel, que cela serve d'avertissement.

Enfin, treize *« groupes contre-révolutionnaires »* ont été démantelés et huit de leurs chefs exécutés fin janvier à Hangchow (Chekiang). A Canton, un autre *« contre-révolutionnaire »* a été passé par les armes à la mi-février.

Philippines

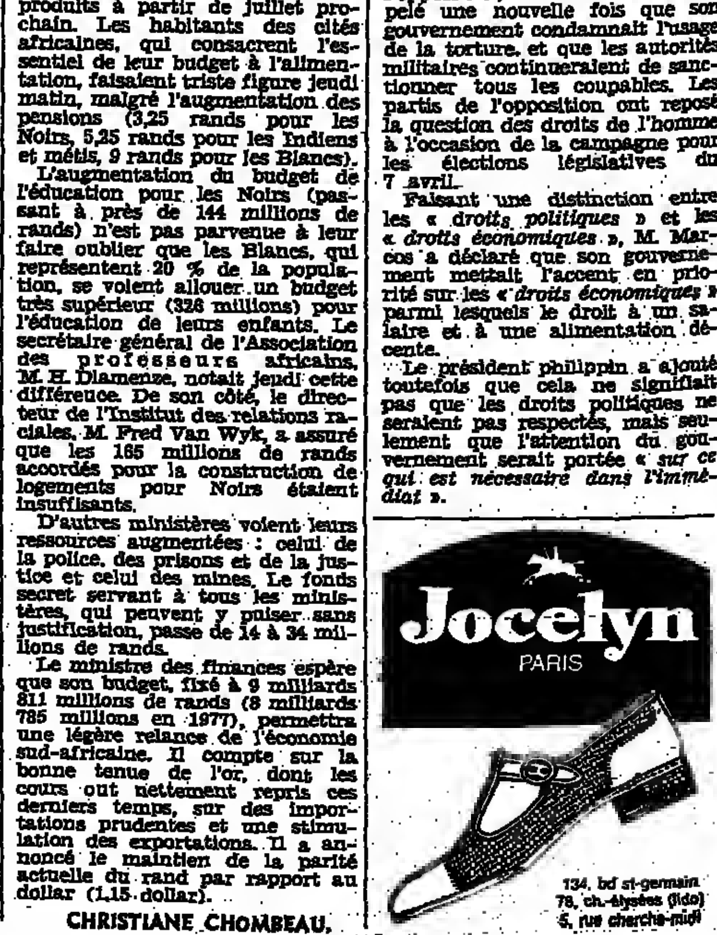
LE PRÉSIDENT MARCOS ANNONCE QUE DEUX MILLE MILITAIRES ONT ÉTÉ SANCTIONNÉS POUR AVOIR TORTURÉ DES DÉTENUS

Manille *(A.F.P.)*. — Le président Marcos a révélé, jeudi 30 mars que plus de 2 000 militaires avaient été exclus de l'armée et que 300 d'entre eux avaient été emprisonnés, pour avoir torturé ou maltraité des détenus.

Répondant aux accusations de l'opposition, M. Marcos a rappelé une nouvelle fois que son gouvernement condamnait l'usage de la torture, et que les autorités militaires continueraient de sanctionner tous les coupables. Les partis de l'opposition ont reposé la question des droits de l'homme à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du 7 avril.

Faisant une distinction entre les *« droits politiques »* et les *« droits économiques »*, M. Marcos a déclaré que son gouvernement mettait l'accent en priorité sur les *« droits économiques »* parmi lesquels le droit à un salaire et à une alimentation décente.

Le président philippin a ajouté toutefois que cela ne signifiait pas que les droits politiques ne seraient pas respectés, mais seulement que l'attention du gouvernement serait portée *« sur ce qui est nécessaire dans l'immédiat »*.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS QUATRE ANS

Le budget de la défense est en légère diminution

De notre correspondante

Johannesburg. — Les menaces économiques extérieures ont constitué, selon le sénateur Owen Horwood, ministre des finances, la principale préoccupation du gouvernement lors de la préparation du budget sud-africain 1978-1979. Il s'expliqué aux députés auxquels il s'adressait mercredi 29 mars qu'il avait mis l'accent sur le secteur civil au détriment des dépenses militaires.

Pour la première fois depuis quatre ans, en effet, le budget de la défense est en légère diminution, 6,04 %, puisqu'il doit passer de 1 654 000 000 de rands (1) à 1 554 375 000 rands. Raison essentielle de cette réduction : l'accent sera mis davantage sur une économie de guerre *« globale »*, incluant donc le secteur civil, et pas seulement sur le renforcement des capacités militaires intervenu déjà lors des budgets précédents.

Le ministre a aussitôt ajouté qu'un crédit supplémentaire de 128 millions de rands était à la disposition de la défense si le besoin s'en faisait sentir. Cette somme, selon le ministre, provient des résiliations de certains contrats étrangers (très vraisemblablement de l'annulation de la vente par la France de deux corvettes et de deux sous-marins de la classe Agosta. Si ce crédit était utilisé, le budget de la défense se trouverait, en réalité, augmenté de 15,4 %.

En préparant son budget, M. Horwood a apparemment essayé de faire plaisir à tout le monde : les impôts directs sont en effet substantiellement réduits et compensés par les impôts indirects. De même, certaines taxes industrielles sont diminuées. L'objectif est de stimuler les investissements intérieurs, mais le résultat sera, parallèlement, un élargissement du fossé entre les pauvres — en majorité noirs — et les riches.

Certes, le gouvernement a décidé de supprimer une taxe spéciale de 2,50 rands que chaque Africain de dix-huit à soixante-cinq ans devait payer, mais cela ne compensera pas la taxe de 4 % qui sera perçue sur tous les produits à partir de juillet prochain. Les habitants des cités africaines, qui consacrent l'essentiel de leur budget à l'alimentation, faisaient triste figure jeudi matin, malgré l'augmentation des pensions (3,25 rands pour les Noirs, 5,25 rands pour les Indiens et métis, 9 rands pour les Blancs).

L'augmentation du budget de l'éducation pour les Noirs (passant à près de 144 millions de rands) n'est pas parvenue à leur faire oublier que les Blancs, qui représentent 20 % de la population, se voient allouer un budget très supérieur (326 millions) pour l'éducation de leurs enfants. Le secrétaire général de l'Association des professeurs africains, M. H. Diamenze, notait jeudi cette différence. De son côté, le directeur de l'Institut des relations raciales, M. Fred Van Wyk, a assuré que les 165 millions de rands accordés pour la construction de logements pour Noirs étaient insuffisants.

D'autres ministères voient leurs ressources augmentées : celui de la police, des prisons et de la justice et celui des mines. Le fonds secret servant à tous les ministères, qui peuvent y puiser sans justification, passe de 14 à 34 millions de rands.

Le ministre des finances espère que son budget, fixé à 9 milliards 811 millions de rands (8 milliards 785 millions en 1977), permettra une légère relance de l'économie sud-africaine. Il compte sur la bonne tenue de l'or, dont les cours ont nettement repris ces derniers temps, sur des importations prudentes et une stimulation des exportations. Il a annoncé le maintien de la parité actuelle du rand par rapport au dollar (1,15 dollar).

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 1 rand = 5,45 F.

LES AUTORITÉS DU BOTSWANA RENVOIENT EN RHODÉSIE PLUSIEURS CENTAINES D'ÉLÈVES ENLEVÉS PAR LES GUÉRILLEROS

Quatre cent vingt élèves noirs et treize responsables de la mission méthodiste rhodésienne de Tengwani, située à la frontière entre la Rhodésie et le Botswana, ont été enlevés mercredi soir 29 mars par des guérilleros nationalistes noirs et conduits dans un village botswanais, a annoncé jeudi un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Rhodésie.

Le chef de la police botswanaise a annoncé que les élèves seraient renvoyés chez eux dès ce vendredi, à l'exception de quarante-huit d'entre eux qui ont *« exprimé le désir de demeurer au Botswana »*. Il a précisé que le gouvernement de Gaborone accueille les réfugiés, mais ne veut pas garder de force les personnes contraintes de se rendre sur son territoire.

La décision du Botswana a créé une certaine surprise parmi les observateurs de Gaborone, car ce pays fait partie du groupe des cinq pays « de première ligne » qui soutiennent les dirigeants du Front patriotique et a, auparavant, aidé des Rhodésiens conduits au Botswana à gagner la Zambie où sont basés les guérilleros de ce front.

Cette affaire survient au moment où la région frontalière entre la Rhodésie et le Botswana est le théâtre d'une vaste campagne de recrutement menée par les guerilleros favorable à M. Nkomo, dirigeant du ZAPU. — *(A.F.P.)*

[En 1973, des nationalistes noirs avaient enlevé trois cent cinquante étudiants et employés d'une mission catholique du nord-ouest de la Rhodésie et tenté de les conduire de force au Mozambique. La grande majorité avait réussi à s'enfuir. En janvier 1977, quatre cents écoliers africains avaient été amenés de force au Botswana, où trois cent cinquante d'entre eux étaient restés, les autorité de Gaborone ayant soutenu qu'ils avaient fui volontairement le territoire rhodésien. En février 1978, cent dix-neuf écoliers avaient été enlevés en Namibie par des maquisards de la SWAPO.]

هكذا من الاصل

ASIE

LE CONFLIT ENTRE LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

Phnom-Penh « purge » les éléments pro-vietnamiens
Hanoï forme de nouveaux cadres khmers

Après avoir décrit les ravages que provoquent à la frontière les combats entre Khmers et Vietnamiens, et analysé les thèses de Hanoï sur les causes anciennes et contemporaines de la guerre (« le Monde » des 30 et 31 mars), notre envoyé spécial R.-P. Paringaux s'interroge sur les raisons profondes d'un conflit et sur l'avenir de la région : alors que les Cambodgiens « purgent » les éléments pro-vietnamiens de leur population, Hanoï ne forme-t-il pas des cadres khmers éventuellement destinés à prendre la relève à Phnom-Penh ?

De notre envoyé spécial

Hanoï. — Pourquoi les Cambodgiens attaquent-ils ? Cette question, nous nous la sommes posée pendant notre voyage, sans jamais avoir trouvé de réponse convaincante. En effet, dès que l'on quitte les hauteurs officielles où s'élaborent la politique et l'histoire pour descendre le long de la frontière vers la vie quotidienne des gens, les jugements se font plus nuancés. D'autre part, les arguments développés depuis des mois par Phnom-Penh modifient sensiblement certaines perspectives.

Les Vietnamiens expliquent le conflit en parlant de la situation intérieure du Cambodge — difficulté du régime et diversion classique à la frontière contre l'« *ennemi héréditaire* », — de la situation internationale — volonté de Pékin de prévenir sur son flanc sud l'émergence d'un Vietnam fort et détenteur de la « *ligne révolutionnaire juste* ».

Sans doute peut-on entrevoir, à travers cette dernière affirmation, les prémices d'une lutte d'influence durable dans la région entre les deux grandes puissances communistes rivales et leurs alliés, et prévoir les répercussions qu'elle ne manquera pas d'avoir, non seulement sur les nations non communistes d'Asie du Sud-Est, mais aussi sur les mouvements révolutionnaires locaux. On n'en est pas encore tout à fait là et ces projections n'apportent guère de réponse à des interrogatoires beaucoup plus terre à terre sur le conflit.

Jusqu'à présent, exception faite des accusations indirectes du Vietnam, on ignore quasiment tout de l'étendue de l'engagement chinois aux côtés de Phnom-Penh. Pékin paraît s'être officiellement gardé, depuis le début du conflit, de jeter de l'huile sur le feu ; les seules « manœuvres » chinoises notables pour lutter contre l'influence du Vietnam et de l'Union soviétique dans la région ont surtout été d'ordre diplomatique, depuis le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping.

L'aide chinoise est-elle « massive » ?

Selon Hanoï, la poursuite des agressions cambodgiennes aurait notamment pour but d'entraîner la Chine de plus en plus profondément dans la guerre. Faut-il en déduire que Pékin s'est montré jusqu'à présent réticent et n'approuve peut-être pas systématiquement les initiatives ou les méthodes des dirigeants khmers, dont les Chinois se sont efforcés d'améliorer l'image de marque depuis 1977 ? Quant aux livraisons d'armes, quel pays n'en fournirait pas à un allié en difficulté ? Cette aide est-elle à ce point « massive » que l'armée qui avait pris Phnom-Penh « *avec quelques régiments* » soit aujourd'hui forte de dix-sept divisions ? Les Vietnamiens l'affirment.

Les Khmers attaqueraient-ils parce que leurs difficultés internes sont grandes et parce qu'un coup d'État fut fomenté à Phnom-Penh en avril 1977 ?

Selon Hanoï, « *les liquidations des éléments favorables à Lon Nol et à Sihanouk, après 1975, n'avaient pas supprimé toute l'opposition intérieure* ». Il apparaît que les irréductibles étaient essentiellement ces éléments qui, à travers guerres et purges, sont restés fidèles à la politique de solidarité avec le Vietnam. On nous a même dit à Hanoï que « *cinq membres du comité central ont été éliminés* », sans nous préciser de qui il s'agissait. « *Depuis 1977*, dit-on à Hanoï, *les purges ont été terribles. Pour les dirigeants de Phnom-Penh, seule l'élimination du dernier des cadres favorables à la solidarité avec le Vietnam permettra d'éliminer tout danger d'une influence vietnamienne.* » Il semble qu'à cette époque déjà la rupture était consommée *de facto* bien que tenue secrète.

Cette volonté des communistes cambodgiens de liquider radicalement toute influence de Hanoï a été affichée avec encore plus d'éclat le 27 septembre 1977, quand M. Pol Pot a révélé l'existence d'un P.C. cambodgien fondé en septembre 1960, soit neuf ans après la naissance du parti issu de l'éclatement du parti communiste indochinois. Pas une seule fois le dirigeant cambodgien n'a mentionné le Vietnam, ni cette solidarité « *stratégique et sacrée* » dont il parlait encore un an plus tôt. Sans être nommés, les Vietnamiens y étaient violemment accusés de poursuivre des visées annexionnistes et de conduire dans l'est du Cambodge des agressions répétées (*le Monde* des 2 et 3 octobre).

Le Vietnam s'élève contre cette « *falsification de l'histoire* ». Mais on comprend mieux aujourd'hui les raisons qui ont conduit l'équipe de M. Pol Pot à dissimuler l'existence du P.C. sous le masque anonyme et terrifiant de l'Angkar (l'Organisation). Toujours cette volonté obsessionnelle de se dissocier du Vietnam, cette nécessité absolue, pour empêcher toute ingérence extérieure, de fermer ses frontières et de se consacrer aux purges et à une collectivisation forcenée. Toujours, semble-t-il, cette psychose de l'expansionnisme d'un voisin qui compte plus de cinquante millions d'habitants, alors que le Cambodge en a tout au plus huit millions.

A la fin de septembre 1977, M. Pol Pot est allé à Pékin où il a reçu un accueil chaleureux. Devant les dirigeants chinois, il a répété les mêmes accusations... Il est remarquable qu'à ces deux époques charnières — avril et septembre 1977 — aient correspondu les deux grandes vagues de combats frontaliers dont nous avons constaté les dégâts au sud du Vietnam. Des responsables locaux vietnamiens civils ou militaires ont, à plusieurs reprises, estimé que les attaques étaient motivées par le désir des Cambodgiens de récupérer par la force des territoires annexés à la Cochinchine du temps des Français.

On nous a parlé de tracts et de déclarations par haut-parleur allant dans ce sens. Mais, ici encore — à moins d'admettre, comme certains ici, que les dirigeants de Phnom-Penh « sont complètement fous », ou que la Chine est prête à s'engager à fond dans le conflit, — comment expliquer ces attaques, étant donné le rapport de forces inégal et les risques d'un retour de bâton vietnamien qui pourrait réduire le Cambodge à merci si les responsables de Hanoï le voulaient ou s'ils en avaient, politiquement, la possibilité ?

Devant ce tableau complexe où tant d'éléments s'enchevêtrent, on se perd en conjectures. Ce que l'on peut constater, à l'issue de ce voyage, c'est l'éventail de solutions que les Vietnamiens ont mis en place avec leur efficacité habituelle :

— Sur le plan militaire, l'armée vietnamienne, reprise en main après les revers initiaux d'avril 1977, pèse sur la frontière. Elle crée sans doute autant de difficultés aux Cambodgiens que ceux-ci posent de problèmes au Vietnam par leurs raids dévastateurs. « *Nous pouvons, si nécessaire, nous accommoder d'une tension prolongée sur la frontière et tenir les Khmers à bonne distance* », dit un officier. En outre, l'hypothèse d'une solution militaire du différend ne peut être exclue *a priori* ;

— Sur le plan diplomatique, les Vietnamiens ont pris les devants en proposant aux Nations unies et aux pays non alignés un projet de règlement négocié qu'ils estiment inattaquable. C'est d'ailleurs la première fois qu'un pays communiste requiert la présence d'observateurs étrangers à ses frontières. L'obstination de Phnom-Penh, qui, jusqu'à présent, n'a pas répondu à cette proposition, ne peut qu'alimenter l'argumentation vietnamienne d'une « guerre-prétexte ». Car, dit-on à Hanoï, quelle meilleure garantie les Khmers pourraient-ils obtenir de l'intégrité de leurs frontières ? Il conviendrait toutefois de s'entendre au préalable sur leur tracé exact. D'autre part, les Vietnamiens semblent penser que la voie de la négociation n'est pas complètement fermée ; mais ils ont parfois, comme ce haut fonctionnaire, une façon particulière de formuler leur pensée : « *Des négociations devraient avoir lieu bientôt. Cette situation ne peut plus durer. Ou bien les dirigeants cambodgiens changent de politique, ou bien ils succombent. S'ils poursuivent leur politique de division des peuples indochinois, le peuple cambodgien saura choisir, nous en sommes convaincus !* » ;

— Sur le plan de la propagande, on l'a vu, Hanoï n'est pas en reste. Tout a été mis en œuvre pour discréditer l'adversaire. Le meilleur atout du Vietnam est peut-être actuellement l'image sanglante que le Cambodge, à travers les récits de réfugiés, a donnée de lui-même depuis trois ans.

Chaque jour, la presse et la radio vietnamiennes dénoncent les horreurs du régime de Phnom-Penh, qui ne s'est jamais défendu.

Une ligne rouge à ne pas franchir

Enfin, toujours soucieux de ménager l'avenir, les Vietnamiens se sont efforcés, contrairement à la propagande de leurs adversaires, à ne pas inciter les deux peuples à la haine raciale et à ne pas remuer le passé. Bien au contraire, tout est fait pour dissocier le « *peuple frère* » de ses dirigeants « *réactionnaires* » et sanguinaires. Les prisonniers de guerre sont considérés comme des victimes, et l'on prend grand soin de nombre d'entre eux. Leur « *rééducation politique* » par les Vietnamiens laisse clairement penser que ceux-ci disposent déjà là d'une carte maîtresse. Une fois « *réformé* », ces Khmers iront-ils demain susciter et encadrer, dans quelque maquis cambodgien, une nouvelle « *guerre de libération populaire* » ?

C'est la question que se posent bien des diplomates à Hanoï, et chacun de rappeler le précédent des « *Khmers-Vietminh* ». « *Ce pourrait être là*, ajoute-t-on de même source, *l'occasion de réaliser, moins rapidement mais plus discrètement et sans trop se « mouiller », ce que l'on ne veut pas faire exécuter trop ostensiblement par l'armée vietnamienne.* » Mais une telle manœuvre serait-elle tolérée par les amis du Cambodge ?

On le voit, le Vietnam est bien installé sur des positions de force. Il peut attendre la suite des événements. Il pourrait aussi les précipiter. « *Il existe quelque part une frontière invisible, une ligne rouge à ne pas franchir si l'on veut éviter que le conflit ne prenne des proportions internationales*, nous dit un ambassadeur à Hanoï, en faisant allusion à la Chine. *Le Vietnam en est conscient et il lui reste, sur son propre territoire, bien des problèmes à résoudre après toutes ces guerres. Il n'en veut pas d'autre, mais il est probable que son dynamisme en toutes choses n'a pas fini de susciter dans la région autant d'admiration que d'appréhensions.* »

R.P. PARINGAUX.

LES PLUS SOMPTUEUSES TAPISSERIES



pour créer sur vos murs un décor de luxe raffiné

Si vous désirez enrichir le décor de votre intérieur, choisissez une magnifique tapisserie de style, patinée à l'ancienne, réalisée dans l'esprit même des traditions séculaires ou une œuvre moderne finement tissée et signée à la main par l'artiste, livrées toutes prêtes à être posées. L'élégance des motifs et la symphonie de leurs couleurs apporteront cette chaleureuse intimité qui donne une âme aux intérieurs.

Plus de 30 pièces (à partir de 290 F) vous sont présentées dans notre catalogue qui vous est offert sans engagement. Il vous suffit de poster le bon ci-contre aujourd'hui même !

Bon à retourner à : CHristal Gallery
11, rue Comte F. Gastaldi - MC MONACO

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue en couleurs sur vos splendides collections de tapisseries. Ci-joint 3,40 F en timbres pour participer aux frais.

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________



DES PRIX FANTASTIQUES DANS TOUS LES RAYONS

CREDIT GRATUIT * 9 MOIS

ET PARTICIPEZ AU GRAND JEU SEMAINE FANTASTIQUE

AVEC CHRISTIAN MORIN MARYSE, VIVIANE, ROBERT WILLAR D'EUROPE 1.

Galeries Lafayette

* A partir de 1000 f d'achats, dès acceptation du dossier et à l'exception de quelques articles marqués d'un point rouge.

LA FIN DES ENTRETIENS DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Marchais : nous sommes résolument dans l'opposition

Après un entretien d'une heure avec le président de la République, M. Georges Marchais a fait la déclaration suivante :

« Le président de la République a invité le secrétaire général du parti communiste français à s'entretenir avec lui de la situation politique au lendemain des élections. Tout en répondant au chef de l'Etat que ces consultations relevaient d'une interprétation des prérogatives présidentielles qui ne sauraient avoir notre approbation, j'ai tenu à exposer à M. Giscard d'Estaing les grands problèmes qui devraient, selon nous, recueillir l'attention prioritaire du gouvernement qu'il désignera et qui doit conduire la politique de la nation.

» Naturellement, nous sommes convaincus que la majorité qui vient d'être reconduite aux élections ne résoudra pas plus demain qu'hier les problèmes qui se posent à notre pays. Seules des réformes de structure permettraient leur solution et nous continuerons de lutter pour les faire approuver et soutenir par notre peuple. Nous sommes donc résolument dans l'opposition, aux côtés de tous ceux qui ont exprimé leur volonté de changement démocratique en soutenant le programme commun. Dans cet esprit, un premier souci m'a animé au cours de cet entretien : celui de faire entendre la voix des millions de travailleurs, de simples gens dont la situation est aujourd'hui à la limite du supportable. A cet égard, j'ai dit au président de la République que la crise ne pouvait, en aucun cas, servir d'excuse aux énormes inégalités qui existent dans notre pays.

» J'ai exposé les mesures urgentes qu'il convenait de prendre selon nous afin de résoudre les difficultés les plus aiguës. Il s'agit notamment de l'amélioration du pouvoir d'achat de la masse des salaires — en premier lieu du SMIC qui doit être porté à 2 400 F. — du relèvement des prestations sociales, de l'abaissement de l'âge de la retraite de la réduction effective de la durée du travail, de l'interdiction des saisies et des expulsions pour difficultés sociales. Il s'agit également de lutter contre le chômage, qui exige de prendre les mesures indispensables pour sauvegarder l'emploi des jeunes et sauver les entreprises menacées.

» En second lieu, j'ai dit au chef de l'Etat que notre parti a pour préoccupation fondamentale le développement de la démocratie dans tous les domaines et qu'il est par conséquent favorable à tout pas en avant réel sur cette voie. Or, il y a beaucoup à faire à cet égard en France. Et il s'agit là d'un domaine qui est bien de la compétence du président de la République, gardien de la Constitution.

» En particulier, ai-je précisé, il est tout à fait indispensable de garantir et d'étendre les libertés syndicales, qui sont aujourd'hui l'objet d'atteintes graves et répétées. Dans le même temps, il faut assurer la participation des travailleurs et des citoyens à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux, — dans l'entreprise, la cité, la région. Il faut assurer une information radio-télévisée plus objective et plus respectueuse du pluralisme. Il faut appliquer à toutes les élections la représentation proportionnelle, donner aux régions et aux communes des prérogatives et des moyens permettant la mise en œuvre d'une véritable décentralisation. Il faut garantir l'exercice des libertés démocratiques dans les départements et territoires d'outre-mer. Il faut permettre aux représentants de l'opposition de jouer un rôle actif dans la vie du Parlement.

» J'ai enfin souligné l'importance que notre parti attache à une politique d'indépendance nationale et au rôle actif que devrait jouer notre pays dans la recherche de la détente, de la paix, du désarmement.

» Le parti communiste français entend mettre tous ses efforts au service de ces grandes priorités nationales, afin de les faire entrer dans la vie; il poursuivra ses efforts en faveur de l'union de la gauche, du rassemblement populaire le plus large. »

Petite histoire dans le VIIIe arrondissement

15 h. 27 : M. Marchais entre dans l'espace que l'actualité lui a ménagé ce jeudi 30 mars au cœur du huitième arrondissement. Un voile se déchire sous le porche du palais de l'Elysée lorsque l'un des gardes républicains en faction retire la chaine qui en barre l'accès.

La voiture grise roule jusqu'au perron suivie par l'œil des caméras disposées sur les deux terrasses qui surplombent la cour. Trois portières s'ouvrent, le secrétaire général du P.C.F., son secrétaire, M. Jean-Claude Lefort, et son attachée de presse, Mme Martine Plas, descendent. En haut des marches, M. Jean François - Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, se tient prêt à accueillir l'arrivant, comme il l'avait fait pour M. Chirac, pour M. Mitterrand et pour le bureau de l'U.D.F. M. Marchais passe lentement entre les photographes et les cameramen qui l'apostrophent pour cueillir sur son visage un reflet de l'insaisissable événement. Il sourit à peine. Par sa démarche, il impose le calme aux journalistes et rassure les agents de la sécurité, qui étaient prêts à contenir une éventuelle ruée.

Les secrétaire du service de presse de l'Elysée sont sortis pour « voir ça ». « Ça » dure moins d'un instant M. Marchais et ses accompagnateurs ont gravi l'escalier qui mène au premier étage, où l'entretien aura lieu en tête à tête, dans le salon doré, l'ancien bureau du général de Gaulle, ainsi rebaptisé et réservé aux hôtes étrangers et aux audiences exceptionnelles, accueille depuis jeudi 23 mars les interlocuteurs de M. Giscard d'Estaing.

Une heure plus tard — M. Mitterrand était, lui, resté une heure et demie, — M. Marchais reparaît sur le seuil du palais. Une vingtaine de perches armées de micros sont brandies simultanément des deux côtés de la haie que forment les journalistes. Au bas du perron, derrière la voiture du secrétaire général, les cameramen, juchés sur des escabeaux, crient à leurs confrères de s'écarter du champ. M. Marchais s'avance, sort de sa poche les feuillets d'une déclaration préparée à l'avance. L'histoire s'achève en un long propos de circonstance. — P. J.

M. Robert Fabre : j'ai trouvé un auditeur très attentif

M. Robert Fabre, qui rencontrait pour la seconde fois le chef de l'Etat puisqu'il avait eu un entretien avec lui le 30 septembre 1975, a rendu compte de cette nouvele audience dès le jeudi soir 30 mars au bureau national du M.R.G. M. Fabre a remercié M. Giscard d'Estaing d'avoir accepté de recevoir un « président démissionnaire » (le député de l'Aveyron avait, on le sait, offert sa démission au lendemain de l'échec électoral de la gauche). Le président de la République a interrogé son visiteur sur l'avenir du M.R.G. et du courant radical, lui demandant notamment quelles sont, selon lui, les perspectives de réunification de cette famille politique.

M. Fabre a réaffirmé qu'il entendait demeurer à gauche et dans l'opposition. Il a mis en doute la capacité du chef de l'Etat de mettre en œuvre la politique qu'il préconise, en faisant observer que sa majorité parlementaire demeure, pour l'essentiel, analogue à ce qu'elle était en 1974. Le président du M.R.G. a indiqué à M. Giscard d'Estaing qu'il pourrait lui poser les mêmes questions qu'il y a trente mois sur le respect des droits de l'opposition puisque aucune réponse n'avait été fournie.

Sans préciser explicitement ses intentions en matière de « décrispation » des relations entre la majorité et l'opposition, le chef de l'Etat a, semble-t-il, laissé entendre que des parlementaires de l'opposition pourraient se voir confier des missions par l'exécutif. En revanche, le président de la République se serait montré sceptique quant à l'opportunité de procéder à une réforme du mode de scrutin.

Après s'être entretenu avec le président de la République, pendant cinquante minutes, M. Robert Fabre a fait la déclaration suivante, qui n'avait pas été préparée à l'avance :

« Cet entretien a lieu trente mois, jour pour jour, heure pour heure, après ma première visite à l'Elysée et j'ai rappelé au président de la République que je lui avais à ce moment-là — c'était l'époque où il souhaitait la décrispation — proposé un certain nombre de mesures susceptibles de mettre l'opposition et la majorité dans des conditions de relations différentes de celles que nous subissions alors. Et j'ai été amené à lui rappeler ces mesures qui demandent, aujourd'hui encore, pour beaucoup, à être prises.

» Il y a, d'une part, l'information avec, pour l'opposition, ce que nous appelons le droit de réponse. Il y a le problème du fonctionnement de l'institution parlementaire avec la prise en considération des propositions émanant de l'opposition et un certain nombre de responsabilités qui devraient lui être accordées.

» Il y a ensuite le problème de la loi électorale qui reste pendant et qui n'a jusqu'à ce jour encore trouvé aucune solution. Et puis, au-delà de ces problèmes il y a le problème de ce qu'on appelle la moralisation de la vie politique française, qui consiste pour les formations politiques à avoir non seulement accès aux informations lorsqu'elles sont dans l'opposition mais aussi à disposer d'une égalité des chances au niveau des moyens, en particulier financiers, avec la connaissance des ressources de chacune des formations politiques, avec la possibilité de plafonner les dépenses électorales.

» Tout cela reste encore très largement à accomplir et cela représente, en quelque sorte, la forme, le désir de cohabitation démocratique entre majorité et opposition. Mais cela ne touche pas au fond. Le fond qui a été très largement exposé durant cette campagne électorale et qui touche à la situation économique et sociale du pays. J'ai aussi abordé ces problèmes avec le président de la République en rappelant quelles étaient les propositions que les radicaux de gauche avait faites pendant cette campagne touchant les nécessaires mesures sociales, touchant aux mesures économiques qui doivent les accompagner : à la défense des petites et moyennes entreprises, de notre agriculture, à tous ces problèmes qui touchent aux collectivités locales — qui connaissent des difficultés considérables au niveau financier, — à ces problèmes d'aménagement du territoire, d'industrialisation, de développement culturel, à ces problèmes de la qualité de la vie et de lutte contre la pollution auxquels nous sommes particulièrement attachés.

» Sur tout cela ce sera bien sûr au gouvernement de faire des propositions en ce sens. Nous autres, radicaux de gauche, qui souhaitons que l'opposition puisse être constructive, nous ferons sans cesse des propositions, nous ferons pression pour que le gouvernement prenne en considération ces propositions qui sont celles de la moitié des Français. Il ne faut pas que l'on oublie que la moitié des Français ont exprimé un désir de changement.

» Le président de la République m'a dit qu'il était parfaitement conscient de la nécessité de résoudre à la fois ces problèmes de forme, de rapports entre l'opposition et la majorité et, bien entendu, ces problèmes de fond. Car il ne faut pas, c'est vrai, mélanger les genres. Ce sera l'objet du prochain gouvernement de les étudier et de les proposer au pays.

» Voilà dans quel esprit a eu lieu cette rencontre et je dois dire qu'elle a été parfaitement détendue et que j'ai trouvé dans le président de la République un auditeur qui a été très attentif à tout ce que je lui ai proposé. »

Comme on lui demandait s'il avait abordé avec le chef de l'Etat la question de la composition du prochain gouvernement, M. Fabre a répondu qu'il aurait été « véritablement indécent d'évoquer d'autres points que ceux qui faisaient l'objet de cet entretien ». *Il a ajouté :* « Nous verrons si le président de la République aura trouvé autour de lui un gouvernement et une majorité susceptibles de mettre en œuvre les désirs de réformes qu'il m'a exprimés. Il a cette fois-ci ce qu'il avait en 1974, c'est-à-dire à peu près dans le pays la même proportion de Français qui l'ont appuyé et qui l'ont suivi. Je pense qu'il s'agit d'une deuxième tentative. Je ne sais pas s'il aura avec lui une majorité qui sera plus ouverte que la majorité précédente. C'est cela le fond de la question. »

M. SÉGUY : nous sommes des syndicalistes responsables mais exigeants.

« La première prérogative des syndicats, c'est de négocier les problèmes sociaux, a déclaré M. Séguy à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat. *Nous avons répondu à l'invitation du président de la République avec la volonté de savoir s'il était possible de revitaliser la liberté de discussion. »*

Enumérant les questions essentielles à négocier avec le gouvernement et le patronat, M. Séguy a ajouté : *« Comme je l'ai dit au président de la République, le relèvement du SMIC n'a pas été imaginé à l'intention d'un gouvernement de gauche. »*

A propos de l'emploi, le syndicaliste a insisté sur la *« situation dramatique des jeunes qui ont l'impression d'être rejetés de la société ».*

« Nous sommes prêts à négocier, quelle que soit la couleur politique ou la nature idéologique de notre interlocuteur, a conclu M. Séguy. *Nous avons l'habitude d'être des syndicalistes réalistes, responsables, mais exigeants. »*

M. LECANUET (U.D.F.) : faire progresser la justice sociale.

Le président de la République a reçu, jeudi 30 mars, en fin de matinée, le bureau de l'U.D.F. que préside M. Jean Lecanuet, et dont sont membres MM. [illegible]-Pierre Soisson, Jean-Pierre Fourcade, Mme Françoise Giroud et M. Michel Pinton. M. Lecanuet a déclaré, après cet entretien, qui a duré une heure : *« Nous avons exprimé au président de la République les aspirations qui sont celles non seulement de l'U.D.F., mais, nous en sommes convaincus, des Français dans une très large mesure. Ces préoccupations sont d'ordre social. Nous avons suggéré au président un certain nombre de mesures destinées à accentuer la volonté de faire progresser la justice sociale dans notre pays. »*

Le président de l'U.D.F. a ajouté : *« Bien entendu, cet effort doit tenir compte de la nécessité de maintenir les équilibres essentiels de notre économie : il ne s'agit pas de glisser dans l'inflation, mais de faire progresser la justice sociale. »*

M. Lecanuet a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait réservé à ces orientations un *« accueil empressé ».* Les représentants de l'U.D.F. ont également abordé la question des rapports entre la majorité et l'opposition.

Les soubresauts du R.P.R. à la veille de l'élection du président

(Suite de la première page.)

L'U.D.F. n'ayant toujours pas désigné son propre candidat, les gaullistes ont officiellement invité les membres du groupe « giscardien » à soutenir M. Edgar Faure, dans le souci d'assurer l'unité de la majorité selon *« la ligne définie par le président de la République ».* En cas de refus, et d'élection de M. Chaban-Delmas, ce dernier apparaîtrait bien alors comme l'élu des « non R.P.R. ».

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Labbé, président du groupe R.P.R., a adressé à M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., l'autre formation de la majorité, la lettre suivante : *« Dans l'esprit de courtoisie qui a toujours présidé à nos rapports dans le cadre de la solidarité de la majorité, je tiens à vous confirmer que le candidat du groupe R.P.R. à la présidence de l'Assemblée nationale est M. Edgar Faure et lui seul. Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir faire part aux membres du groupe U.D.F. de cette candidature et leur dire que je compte sur leurs suffrages pour assurer le succès de M. Edgar Faure, candidat de la majorité. Si, entre-temps, vous décidez de présenter un candidat émanant de votre propre groupe, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en aviser à temps pour me permettre d'en informer mes collègues. Vous comprendrez mon souci dans la ligne définie par le président de la République d'assurer aussi bien l'unité de la majorité que le respect des décisions prises à l'intérieur des deux formations qui la composent. »*

Une journée animée

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a vécu jeudi l'une des journées les plus animées, les plus fertiles en rebondissements, mais aussi les plus intenses et les plus dramatiques de son existence.

Chacun sentait en effet qu'au-delà de la compétition entre MM. Chaban-Delmas et Faure, il s'agissait d'un épisode supplémentaire de la sourde lutte que se livreut par personnes interposées les giscardiens et les chiraquiens. Pour éviter que la rivalité ne soit publiquement étalée, et pour empêcher que les députés des autres formations de la majorité ne soient faits juges de ce différend, il s'agissait d'obtenir que M. Chaban-Delmas acceptât de se soumettre à la décision que prendrait le groupe, c'est-à-dire qu'il renonçât à se présenter s'il n'obtenait pas la majorité des suffrages de ses « compagnons ».

C'est pour cela qu'il avait été invité la veille au siège du R.P.R. à préciser ses intentions devant un aéropage composé de MM. Chirac et Labbé et des trois autres anciens premiers ministres, MM. Debré, Messmer et Couve de Murville. A en croire *« la Lettre de la Nation »* de ce vendredi, le maire de Bordeaux s'était engagé à respecter le verdict du groupe puisqu'elle écrit : *« Il est ainsi revenu sur l'engagement formel qu'il avait pris et confirmé »* au cours de cette réunion. L'organe du R.P.R. ajoute : *« La grande leçon du gaullisme est que nul n'a le droit de faire passer ses ambitions personnelles avant l'intérêt général. Nul ne peut s'y soustraire. »*

La surprise des membres du groupe gaulliste fût grande d'apprendre, dès l'ouverture de leur réunion, jeudi après-midi, que M. Chaban-Delmas décidait de ne plus soumettre sa candidature à ses amis politiques, mais de solliciter directement les suffrages de l'Assemblée. Il devait, par une autre lettre à M. Labbé, confirmer qu'il n'était plus candidat devant son groupe, alors que le 22 mars il avait écrit qu'il *« remettait sa candidature entre ses mains »* et acceptait de *« la soumettre au groupe ».*

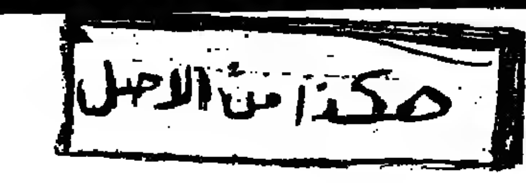
Rien n'avait laissé prévoir cette décision de M. Chaban-Delmas. Ses partisans avaient poursuivi jusqu'au déjeuner leur campagne en sa faveur. Certains jeunes députés R.P.R. avaient même été étonnés de recevoir des coups de téléphone de la part de ministres membres du parti républicain. Des collaborateurs du maire de Bordeaux assuraient : *« Nous serons élus, le groupe s'est complètement retourné. »* D'autres affirmaient : *« Mme Garaud et M. Juillet* (conseillers de M. Chirac) *vont payer leurs années de pouvoir occulte »,* ou encore : *« Les députés sont furieux du renvoi de Monod »,* le secrétaire général du R.P.R. qui vient de donner sa démission. Certains annonçaient, comme des bulletins de victoire : *« Tomasini fait voter Chaban pour se venger de Pasqua »,* ou encore : *« Préaumont lâche Chirac. »* Un autre glissait en confidence : *« Chaban a pointé soixante-deux voix pour lui »,* aussitôt corrigé par un quidam se disant bien informé : *« Pas du tout, il m'a dit : « Quatre-vingt-quinze. »* De l'autre côté, on jurait que M. Chirac avait déclaré : *« Chaban ne fera pas plus de quinze voix »,* on enregistrait les contre-attaques victorieuses : *« Viviên et les compagnons de la Libération se rallient à Chirac. »* On s'inquiétait de l'attitude de M. Olivier Guichard pour se rassurer aussitôt en ap-

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS...
ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE.

Shopping Décor
les prix les plus bas

Si vous trouvez moins cher ailleurs,
Shopping Décor vous offre la différence,
et en plus 10 % sur votre prochain achat.

Shopping décor le grand magasin de la décoration
5 magasins : Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'U.D.F. et le R.P.R. se concertent pour ouvrir à l'opposition les bureaux de certaines commissions

Réunis le jeudi après-midi 30 mars à l'Assemblée nationale, les députés du parti républicain, du Centre des démocrates-sociaux et du parti radical ont officialisé la constitution du groupe parlementaire de l'Union pour la démocratie française, dont les trois formations avaient décidé la création après les élections législatives.

Ainsi qu'il en avait été convenu dès le 21 mars *(le Monde* du *24 mars)*, la présidence en a été confiée à M. Roger Chinaud, qui présidait jusqu'à présent le groupe du parti républicain. Les vice-présidents seront désignés ultérieurement. La première décision du nouveau groupe vise à « *planifier la solidarité au sein de la majorité* ». M. Roger Chinaud a adressé jeudi soir à M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., une lettre dans laquelle l'U.D.F. réaffirme sa volonté d'ouverture à l'égard de l'opposition en rappelant son désir de voir confier à des membres de celle-ci des responsabilités importantes au sein des bureaux de certaines commissions, y compris certaines présidences. M. Chinaud devait s'en entretenir avec M. Claude Labbé vendredi 31 mars à 15 heures.

En revanche, le groupe U.D.F. n'a pas arrêté sa position en ce qui concerne l'élection du président de l'Assemblée nationale. Se refusant à tout commentaire sur la rivalité qui oppose, chez les gaullistes, MM. Edgar Faure et Jacques Chaban-Delmas, M. Roger Chinaud a indiqué que son groupe fixera sa position lundi 3 avril en début d'après-midi. Il a précisé, toutefois, qu'il se propose de rappeler auparavant, dans une déclaration, « *la notion de liberté* de *vote pour chaque membre du groupe* ».

Selon M. Chinaud, le groupe U.D.F. comptera « *environ cent trente membres* ». M. Raymond Barre, qui s'y est apparenté, n'a pas participé à cette première réunion. Il s'en est excusé auprès de M. Chinaud en se félicitant, dans une lettre, de la constitution de ce « *groupe important dont l'ambition sera de soutenir clairement et activement l'action du président de la République* ».

M. Chinaud a également indiqué quels seront les objectifs prioritaires du groupe U.D.F. au cours de la législature : la poursuite de l'effort de redressement économique, le développement « *de manière plus vigoureuse et plus dynamique* » de la lutte contre les inégalités sociales, la redéfinition d'un statut de la famille, le renforcement de la sécurité des citoyens, et, d'une façon générale, la pratique « *tous azimuts et dans tous les domaines d'une politique plus hardie de décentralisation des décisions* ».

Interrogé sur les réserves exprimées par le R.P.R., en particulier par M. Michel Debré, à propos d'un éventuel *statut de l'opposition*, M. Chinaud a répondu : « *Nous avons envie d'être nous-mêmes. Nous pensons qu'une des leçons à tirer des élections, c'est de répondre au souci d'unité des Français, maintes fois exprimé par le président de la République, qui était d'ailleurs un peu seul dans cette bataille.*

» *Notre groupe veut répondre à ce souci. Nous laissons les commentaires à qui veut les faire. Peu nous importe !* » Le président du conseil de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, et les trois vice-présidents, Mme Françoise Giroud, MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean-Pierre Soisson, ont participé à la réunion. A propos de la formation du nouveau gouvernement, M. Lecanuet a évoqué l'éventualité de la reconduction de M. Barre dans sa charge *de premier ministre en disant* : « *M. Raymond Barre est parfaitement capable de concilier — et il est peut-être un des rares hommes à pouvoir le faire dans les circonstances présentes — la nécessité* d'*une action de lutte contre l'inflation et celle d'assurer sur des bases solides de nouvelles étapes sociales dont le calendrier sera à fixer par le gouvernement.* »

M. Ballanger est réélu président du groupe communiste...

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui compte quatre-vingt-six députés, a tenu le jeudi 30 mars au Palais-Bourbon une journée d'étude pour préparer la rentrée parlementaire. Il a reconduit à sa présidence M. Robert Ballanger (Seine-Saint-Denis) et élu quatre vice-présidents : M. André Lajoinie *(Allier), membre* du *bureau politique* ; M. Guy Ducoloné (Hauts-de-Seine), M. Marcel Rigout et Mme Hélène Constans (Haute-Vienne). M. Maurice Andrieux, député du Pas-de-Calais, vice-président de l'Assemblée sortante, sera candidat à la présidence de l'Assemblée ; Mme Marie-Thérèse Goutmann (Seine-Saint-Denis), qui présidait le groupe communiste du Sénat, briguera l'une des vice-présidences.

M. Georges Marchais, qui venait d'être reçu à l'Elysée, a relaté son entretien avec le président de la République. A l'issue de la réunion, il a indiqué qu'il avait rappelé au chef de l'Etat que son groupe revendiquait une nouvelle fois la présidence d'une des six commissions permanentes de l'Assemblée et qu'il était prêt, s'il l'obtenait, à participer aux bureaux des autres commissions sur la base d'une représentation proportionnelle des groupes. Pour M. Marchais, le refus d'accorder une présidence à son groupe constituerait à l'égard de ce dernier « *une mesure discriminatoire, en contradiction avec l'affirmation de M. Giscard d'Estaing selon laquelle celles et ceux qui ont voté communiste sont des Françaises et des Français comme les autres, membres égaux de la communauté nationale.* »

... ET M. LABBÉ DU GROUPE R.P.R.

M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, a été réélu par acclamation, jeudi 30 mars au Palais-Bourbon, à la présidence du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Après avoir approuvé les statuts du groupe et la déclaration politique constitutive, les députés R.P.R. ont désigné leur bureau composé, outre le président, de cinq vice-présidents, de douze membres élus et des membres de droit, qui sont le président et le secrétaire du mouvement et les anciens premiers ministres. Ont été élus vice-présidents : MM. Jean Falala (Marne), Robert-André Vivien (Val-de-Marne), Vincent Ansquer (Vendée), Bernard Marie (Pyrénées-Atlantiques) et Guy Guermeur (Finistère). Le groupe R.P.R. compterait d'ores et déjà cent cinquante-deux membres.

de l'Assemblée nationale

prenant que l'ancien ministre venait de partir en vacances dans la mer des Caraïbes.

La réunion du groupe n'a pas permis de convaincre M. Chaban-Delmas de revenir sur sa décision, alors que M. Edgar Faure souhaitait qu'un vote ait lieu aussitôt, comme cela était prévu par le règlement, et rappelait qu'il se soumettrait au verdict. M. Chirac, qui s'était peut-être engagé trop vite et trop inconsidérément en faveur de M. Edgar Faure — beaucoup de ses amis regrettaient qu'aucun « troisième homme » ne puisse se présenter — ne pouvait plus se dérober. M. Labbé, espérant malgré tout aboutir à une solution, convoquait alors le bureau du groupe. M. Comiti, député des Bouches-du-Rhône, regrettait que l'on n'ait pas voté à chaud, car, selon lui, « *les députés étaient tellement choqués du comportement de Chaban qu'il n'aurait pas recueilli une voix* ». Un jeune élu semblait tout déçu que l'ancien premier ministre n'acceptât pas de courir sa chance devant son groupe, demandant : « *Il n'était donc pas si sûr que cela de gagner ?* », et ajoutant : « *Ce n'est pas régulier* ». Les plus chevronnés tentaient de démontrer : « *Chaban trouve enfin l'occasion de se venger de Chirac qui l'a fait battre à l'Elysée en 1974.* »

Vaines tentatives

Au sein du bureau du groupe, l'atmosphère était particulièrement tendue et nerveuse. Toutes les interventions ont été faites sur le ton d'une grande émotion pour tenter de faire revenir M. Chaban-Delmas sur sa décision. Tour à tour, MM. Michel Debré, Pierre Messmer et Couve de Murville ont insisté sur la nécessité de préserver l'unité des gaullistes. MM. Marette et Vivien, naguère « chabanistes » et membres du gouvernement de l'ancien premier ministre, ont évoqué leurs combats communs et même le compagnonnage et la Résistance. Mme de Hauteclocque a rappelé qu'elle était son déléguée à Paris pendant sa campagne présidentielle. Tous l'ont adjuré, parfois avec des accents pathétiques, de renoncer à se présenter hors du mouvement gaulliste, et certains lui ont fait remarquer que dans de telles conditions, il serait « *élu contre les gaullistes ou battu par les gaullistes* ». Rien n'a pu ébranler sa résolution. La vivacité s'est accrue lorsque M. Chaban-Delmas a proclamé : « *Le gaullisme, la tradition, c'est moi. Je suis un homme poursuivi par la calomnie et vous n'allez pas continuer.* » Mais après avoir affirmé qu'il n'avait aucun contact avec l'Elysée, « *même par téléphone* », que sa candidature n'était « *téléguidée par personne* », et rappelé les arguments contenus dans sa lettre aux députés *(le Monde* du 31 mars), il s'en est pris avec violence « *aux instances et aux dirigeants du Mouvement qu'il faut punir de leur malhonnêteté politique* ».

Après que M. Chaban-Delmas eut évoqué le combat qu'il menait « *au nom de la moralité contre l'immoralité* », M. Chirac l'a interrompu pour lui demander de retirer certains de ses propos jugés insultants, ce qu'il a d'ailleurs fait aussitôt. Le président du R.P.R. est intervenu brièvement pour renouveler ses appels à l'unité et dénoncer les tentatives de division du groupe qui visent, selon lui, à affaiblir le mouvement gaulliste et à lui faire perdre dans la majorité et dans le pays sa position éminente. Un constat a alors été établi par M. Labbé qui a valeur de désaveu et même de condamnation : « *Le bureau,* a-t-il dit en effet, *a demandé unanimement à Jacques Chaban-Delmas de retirer sa candidature, car il n'est pas acceptable qu'un de nos compagnons, un membre du groupe R.P.R., fasse arbitrer sa candidature par d'autres groupes que le sien, court-circuitant ainsi le groupe auquel il appartient.* » Il a ajouté : « *Nous avons donc demandé à Jacques Chaban-Delmas de se présenter de nouveau devant le groupe ou de retirer sa candidature devant l'Assemblée.* »

Le groupe de nouveau réuni en fin de journée a alors décidé de voter sur la seule candidature de M. Edgar Faure. Quatorze députés étant absents pour des raisons diverses, sur les cent trente-huit votants, le président de l'Assemblée a recueilli cent neuf suffrages. Les vingt-quatre bulletins blancs étaient considérés à la fois comme des votes en faveur de M. Chaban-Delmas ou des marques de protestation contre les palinodies de cette journée. Parmi les cinq bulletins nuls, trois portaient le nom du maire de Bordeaux et un celui de Mme Missoffe.

M. Chaban-Delmas faisait enfin diffuser à la presse le communiqué suivant :

« *M. Jacques Chaban-Delmas a informé le président du groupe R.P.R. qu'il déposerait directement sa candidature sur le bureau de l'Assemblée nationale. Cette décision tient au souci de couper court à toute interprétation erronée d'un vote opposant M. Chaban-Delmas à M. Edgar Faure au sein du groupe R.P.R. Dans les circonstances actuelles, et d'ici au 3 avril, M. Chaban-Delmas ne fera aucune déclaration, sauf si cela est nécessaire sur le plan de la morale politique.* »

Dix jours après le second tour des élections, le groupe R.P.R. sort de cette nouvelle épreuve sérieusement secoué, bien qu'il s'agisse cette fois-ci d'une querelle d'homme et non d'un désaccord doctrinal. Personne au cours de cette journée n'a en effet sérieusement contesté l'orientation politique donnée par M. Chirac au R.P.R., et le groupe a même rendu hommage à son action, « *qui a consacré l'échec* du *groupe socialiste dont l'ambition était de devancer le groupe gaulliste* ». M. Chaban-Delmas, en portant son offensive sur le terrain parlementaire, pouvait penser que les positions de M. Chirac y étaient moins assurées que sur le terrain du mouvement lui-même.

En se plaçant, en définitive, hors du « compagnonnage » et en ne devant son éventuelle élection qu'à l'apport de voix non gaullistes, M. Chaban-Delmas ne peut conserver au sein du R.P.R. qu'une audience restreinte et contestée, à moins de transformer son essai et de provoquer une cassure aux conséquences plus profondes mais encore imprévisibles.

ANDRÉ PASSERON.

LE PRÉSIDENT DU GROUPE R.P.R. : pas de concertation dans l'irresponsabilité.

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R., M. Claude Labbé a rappelé que les députés gaullistes, dans leur majorité, n'acceptent pas l'idée de confier la présidence de certaines commissions à l'opposition. Il a notamment déclaré :

« *Nous tiendrons dans la majorité toute notre place, mais rien que notre place, et nous aurons la volonté de représenter la volonté exprimée par nos électeurs. Cette volonté, c'est le refus du programme commun et un désir d'ouverture que nous ne voulons pas méconnaître.* »

Après avoir rappelé que le groupe gaulliste avait été « *le premier, dès 1973, à proposer que l'opposition fasse partie des bureaux de commission* », mais que cela lui avait été refusé, M. Labbé a ajouté : « *Aujourd'hui, dans un contexte différent, nous sommes prêts à reprendre nos propositions. Cependant, les présidences de commission sont des postes de responsabilités politiques. Il ne saurait y avoir de concertation dans l'irresponsabilité.* »

VENDREDI 31 MARS
et jours suivants*

BRADERIE MONSTRE AUX FOURRURES DU NORD

Que des affaires extraordinaires !
Des prix que vous ne reverrez jamais plus...

MANTEAUX

Rat d'Amérique ranch pastel dark	~~6 250 F~~	4150 F
Lapin naturel	~~1 350 F~~	750 F
Lapin couleur	~~1 650 F~~	1150 F
Astrakan pleines peaux	~~3 850 F~~	2450 F
Astrakan pleines peaux Swakara noir ou marron	~~6 750 F~~	4350 F
Flanc de Rat d'Amérique	~~4 850 F~~	3350 F
Ragondin	~~4 850 F~~	3250 F
Opossum d'Amérique	~~4 750 F~~	3450 F
Skungs	~~5 850 F~~	4150 F
Phami	~~5 250 F~~	3850 F
Rat naturel	~~6 250 F~~	4350 F
Marmotte	~~8 250 F~~	6250 F
Queue de Vison	~~6 250 F~~	4650 F
Flanc de Marmotte	~~2 150 F~~	1550 F
Agneau Borégos	~~1 250 F~~	450 F
Mouton couleur	~~2 450 F~~	1650 F
Patte d'Astrakan	~~2 650 F~~	1750 F
Patte de Kalgan	~~2 650 F~~	1750 F
Renard morceaux	~~3 250 F~~	2250 F
Opossum d'Australie	~~4 250 F~~	2750 F

VESTES

Lapin Nankin	~~1 250 F~~	740 F
Flanc de Marmotte	~~1 850 F~~	920 F
Patchwork de Renard	~~1 650 F~~	1100 F
Tête de Phami	~~1 650 F~~	1150 F
Agneau de Toscane	~~2 350 F~~	1450 F
Opossum d'Australie	~~3 150 F~~	1850 F
Astrakan marron	~~4 750 F~~	3150 F

Collection VISON

Vison milleraies	~~7 750 F~~	4650 F
Vison du Canada pastel pleines peaux	~~7 850 F~~	5450 F
Vison ranch pleines peaux	~~9 250 F~~	6850 F
Vison pastel	~~10 250 F~~	8250 F
Vison black allongé	~~12 850 F~~	9250 F
Vison Dark allongé	~~14 750 F~~	11150 F
Vison saphir	~~15 850 F~~	11450 F

Collection PRESTIGE
Manteaux longs et capes du soir en:
Zibeline, Chinchilla Vison black diamond,
emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine.etc.
escompte jusqu'à 43%

SAUF GARDE DES FELINS TACHETES ET DES ANIMAUX EN VOIE DE DISPARITION

* JUSQU'A EPUISEMENT DES STOCKS BRADES
REPRISE EN COMPTE DE VOS FOURRURES ACTUELLES AU PLUS HAUT COURS
LES PLUS LARGES FACILITES DE PAIEMENT
SERVICE APRES-VENTE

115, 117, 119, r. La Fayette PARIS 10e PRES GARE du NORD
100, Av. Paul Doumer PARIS 16e ANGLE RUE de la POMPE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

POLITIQUE

Panne d'idéologie ?

(Suite de la première page.)

C'est dans ce climat qu'est intervenue la rupture de l'union de la gauche, dont personne ne peut contester aujourd'hui qu'elle est la principale responsable de son échec. Dès lors qu'entrait en œuvre ce que Lionel Jospin a si bien appelé la « *stratégie* du *soupçon* » (1), la crédibilité d'un gouvernement de gauche diminuait de jour en jour.

Le scrutin lui-même a eu l'effet d'un révélateur : il y a matière à réfléchir dans le fait qu'en cette année du dixième anniversaire de mai, avec une majorité électorale abaissée à dix-huit ans, cinq millions d'électeurs de plus, une conjoncture économique passée de la croissance exponentielle à la morosité, avec un million de chômeurs, les choix électoraux des Français, malgré la progression des socialistes, ne se sont pas écartés de manière vraiment substantielle de ceux de 1973.

On comprend que, dans ces conditions, la désillusion l'emporte pour le moment à gauche sur la combativité et qu'un Michel Rocard, après avoir constaté que le programme commun n'avait apporté aucun « *grand dessein* » comparable à celui qu'a mis en œuvre, en 1936, le Front populaire, réclame que soient imposées « *à l'ensemble des formations de gauche les conditions d'un débat politique sur le projet de société et sur les voies du changement social* » (2). Autrement dit, on efface tout et on recommence. On ne saurait mieux dire que ce qui a manqué d'abord à la gauche est une idéologie capable de mobiliser les masses. Mais cette absence n'est-elle pas caractéristique, sur la terre entière, de l'époque où nous vivons ?

Partout les idéologies sont en crise ou en léthargie. Pendant un demi-siècle, des dizaines de millions de communistes de par le monde ont cru que le marxisme était vraiment, selon les mots de son fondateur, « *l'énigme de l'histoire déchiffrée* », qu'il donnait une réponse à tous les problèmes, puisque, aussi bien, à en croire l'auteur du *Capital*, « *l'humanité ne se pose jamais que ceux qu'elle peut résoudre* », que c'était une société fondée sur le socialisme « *scientifique* » qui s'était établie de Berlin-Est à Vladivostok. Puis sont venus le soulèvement hongrois, la dissidence chinoise, Prague, qui ont amené beaucoup à se poser des questions. Certes, au moment même où il perdait de sa séduction dans les pays où il était devenu religion d'Etat, le marxisme tendait à prendre chez beaucoup d'Occidentaux le relais d'un christianisme empêché, par sa collusion avec le capitalisme, d'appliquer le message de charité et de justice dont il est porteur.

Mais il était fatal que, en Occident, la gauche admette peu à peu que, si le marxisme fournit une clé essentielle pour l'analyse des sociétés, et donc pour la thérapeutique de leurs maladies, cette clé n'ouvre pas toutes les serrures du mystère humain. La lutte des classes est un des moteurs de l'histoire, elle n'est pas le seul. Sinon comment expliquer que des régimes qui se réclament du marxisme-léninisme : Vietnam-Cambodge, Ethiopie-Somalie, en viennent à se faire la guerre, pour ne pas parler du grand conflit sino-soviétique ?

Une clef qui n'ouvre pas toutes les serrures

Ce qui se trouve au cœur de la lutte incessante entre les hommes, entre les sociétés, entre les classes sociales, entre les Etats et les groupements d'Etat, c'est l'instinct de domination. La propriété privée exprime l'une des formes de cet instinct ; il ne s'y réduit pas. Il a précédé, n'en déplaise à Rousseau, son institution. Et il lui survit là où elle a été supprimée. Chacun connaît l'anecdote soviétique qui résume cette constatation : « *Qu'est-ce que le capitalisme ? L'exploitation de l'homme par l'homme. Qu'est-ce que le socialisme ? L'inverse.* » Le Goulag, les privilèges de la « nouvelle classe », l'arbitraire de la bureaucratie, la preuve est faite qu'il ne suffit pas d'établir la propriété collective des moyens de production et d'échange pour que la société devienne *ipso facto* digne du beau nom de socialiste.

Dans la mesure où l'immense majorité des Français, y compris, comme le montrent les sondages, des communistes, en sont désormais convaincus, il aurait été surprenant que le catalogue de nationalisations, qui constituait la partie la plus radicale du programme commun, suffît à les séduire. De même sont-ils, à présent, trop instruits des réalités de l'inflation pour s'imaginer que l'augmentation du SMIC à 2 400 F, pour équitable qu'elle soit, changerait de fond en comble, et durablement, la condition des plus défavorisés. L'important, dans le programme commun, c'était précisément qu'il fût *commun* à deux grands partis et, en scellant leur alliance, donnât enfin de la vraisemblance à l'aspiration au changement — et d'abord au changement d'hommes — qui, après trente ans de pouvoir ininterrompu de la bourgeoisie, habitait tant de nos compatriotes. Mais il aurait fallu un ciment d'une autre qualité pour empêcher la dissociation d'alliés aux caractéristiques sociologiques et idéologiques aussi éloignées que MM. Mitterrand et Marchais.

La tragédie d'une alliance

Il est vrai que l'un comme l'autre sont, en dernière analyse, des quarante-huitards. Mais il y a eu deux quarante-huit : celui de Lamartine, dont le premier secrétaire du P.S. ne rougit pas de se dire l'admirateur, et celui de Marx. D'un côté, le progressisme sentimental, le romantisme, l'individualisme. De l'autre, le déterminisme, le manichéisme, le centralisme. Chacun trouve dans sa nature même, dans son tempérament, dans sa formation, les raisons de ne pas faire confiance à l'autre. C'est là la tragédie d'une alliance que la base appelle pourtant unanimement de ses vœux, car seule elle porte en elle des chances de succès.

Le jour viendra-t-il où un élan populaire poussera ce courant jusqu'à son terme logique, en réunifiant, quitte à passer par-dessus la tête des états-majors, un mouvement ouvrier qui n'a pas fini de payer le prix de la scission de Tours ? Un tel résultat dépend entre autres de la possibilité d'élaborer une philosophie politique nouvelle, qui prenne en compte les réalités politiques, économiques et sociales d'aujourd'hui, et non plus seulement celles des débuts de la société industrielle.

Il faut reconnaître qu'on en est loin. La « nouvelle philosophie » n'a pas davantage réussi que l'exégèse marxiste contemporaine à formuler une doctrine d'interprétation et d'action à l'échelle des problèmes de ce dernier quart du siècle. Une même croyance sous-tend, en dernière analyse, le programme commun et le programme de Blois : celle dans le bonheur par la consommation, le désaccord portant essentiellement sur la répartition. Or l'homme ne vit pas que de pain : Staline venait à peine de mourir qu'un romancier soviétique jugea opportun de le rappeler à ses compatriotes qui manquaient encore de tout, *sauf* de l'indispensable. Aujourd'hui, la marée noire est là, comme un symbole de ce que nous réserve un avenir qui ne connaîtrait d'autre ambition que la satisfaction des besoins matériels.

Rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions, retentissent les appels à la violence, se multiplient des réponses partielles, comme celles des écologistes, prolifèrent les sectes, les communautés, se répande l'usage de drogues en tous genres, légales ou illégales, que l'humanité cède de plus en plus à la tentation de s'évader d'elle-même. Il est vrai que d'autres nous répètent, un siècle après, que Nietzsche a proclamé « la mort de Dieu », que l'idéologie est morte à son tour, qu'elle n'aurait été depuis le début qu'une fantastique erreur, un simple ersatz de religion, sinon une justification mensongère du pouvoir, vouée comme telle à dégénérer en dogmatisme, en inquisition, en culte de la personnalité. Mais l'un des mérites du marxisme n'a-t-il pas été de montrer que ceux qui prétendent n'avoir pas d'idéologie en ont toujours une, consciente ou non, qui fonde leur domination et leurs privilèges ?

La vérité c'est que les idéologies passent, plus ou moins vite, comme toutes les choses humaines, et que le grand tort des idéologues est de croire que leur propre *Weltanschauung* vaut pour l'éternité. Roger Martin Du Gard peut faire annoncer par l'un de ses personnages des *Thibault* « *une idéologie nouvelle, génératrice, à son tour, de pensée et d'action, dont l'humanité se nourrira, s'enivrera, un certain temps... jusqu'à ce que tout change, encore une fois.* »

Un bilan du nécessaire et du possible

Il n'y a pas d'Etat sans idéologie, mais il y a des moments où l'idéologie qui fonde son autorité perd de sa force, sans qu'aucune idéologie de rechange soit arrivée à maturité. La France est parvenue à ce stade. Ne devrait-elle pas profiter de la pause que l'absence d'élections, jusqu'à 1981, introduit dans la vie politique pour faire un bilan du nécessaire et du possible ? Comme toute l'Europe, elle aspire, plus ou moins confusément, à la conciliation des valeurs du socialisme et de celles de la liberté. Le deux centième anniversaire de la mort de Jean-Jacques ne serait pas une mauvaise occasion de conclure, pour reprendre une expression chère à M. Edgar Faure, un « *nouveau contrat social* ». Et, avant d'en arriver là, on pourrait commencer par essayer de négocier entre la majorité et l'opposition un statut qui reconnaîtrait enfin en celle-ci, comme dans les autres démocraties, un partenaire obligé du pouvoir.

Il est vrai que les Français se complaisent facilement dans la guerre civile larvée. Mais à quoi les a-t-elle menés ? Après tant de luttes épuisantes, ils auraient bien besoin d'un armistice. Faut-il rappeler aux vainqueurs du jour que, autant que de leurs adversaires, cet armistice dépend d'eux, de leur aptitude à écouter, à remettre en cause les privilèges de leur classe ? S'ils ne le comprennent pas, le calme étrange de ces jours-ci ne durera pas très longtemps.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 18 août 1977.

(2) Interview au *Nouvel Observateur*, 27 mars 1978.

Une lettre de M. Edouard Depreux

Le rôle de Denis Forestier

M. Edouard Depreux, ancien ministre, qui fut un des fondateurs du P.S.U., écrit dans l'hebdomadaire de ce parti, *Tribune socialiste* à propos du décès de Denis Forestier :

« *On a eu l'occasion d'évoquer le rôle capital que Denis Forestier a joué comme secrétaire général du syndicat des instituteurs de 1952 à 1962, puis à la présidence de la M.G.E.N. jusqu'en 1977. Mais peut-être n'a-t-on pas signalé suffisamment qu'il a été un de ceux qui ont sauvé l'honneur de la démocratie et du socialisme dans les journées décisives de 1958, alors que tant d'autres avaient capitulé devant le coup militaire d'Alger. Quarante-neuf députés socialistes ont voté contre l'investiture de De Gaulle, tandis que quarante-deux, suivant Guy Mollet, ont voté pour.*

» *Denis Forestier était en contact permanent avec les premiers, engageant résolument le SNI dans la résistance contre le pouvoir personnel. Il a été un des meilleurs militants de l'Union des forces démocratiques qui ont préparé, puis soutenu la candidature du doyen Chatelet aux élections présidentielles. (...)* »

Ça y est. La Rue de la Mode existe au 4e étage du Printemps Haussmann. Avec les boutiques de 14 grands noms du Prêt-à-Porter et de la Couture.

Courrèges, Torrente, Aujard, Georges Rech, Synonyme de Georges Rech, Hechter, Pisanti, Guy Laroche, Louis Féraud, Bercher 2, Jacques d'Ars, Dejac, Tiktiner, Ted Lapidus Boutique Haute Couture et Ted Lapidus Diffusion.

Rue de la mode.
La nouvelle adresse de ceux qui font la mode.

La Rue de la Mode a deux jours. Et c'est déjà le dernier endroit à la mode. On fait les boutiques, on commente, on va voir un défilé de mode, on rêve un peu et on choisit.

Venez vite découvrir la Rue de la Mode. Présentations des dernières collections les 31 mars et 1er avril, 12 h 30, 15 h et 17 h.

Printemps Haussmann

UN DOSSIER DU « MONDE »

Une étude complète sur les élections législatives

« Le Monde » a mis en vente un dossier complet et documenté sur les élections législatives de mars 1978.

Le lecteur y trouvera, au long des 152 pages de textes, de cartes et de tableaux, la description de tous les courants politiques, tant de la majorité que de la gauche, la querelle du programme commun, le programme de Blois, l'analyse de l'électorat, l'histoire de la campagne, les résultats complets, commentés circonscription par circonscription, des premier et deuxième tours, avec le rappel des résultats de 1973.

Ce dossier, présenté sous couverture cartonnée, est vendu au prix de 15 F. Il s'inscrit dans la série des « Dossiers et documents » publiés par « le Monde » lors des élections législatives de 1973 et de l'élection présidentielle de 1974.



مكتبة الاهل

Le vote des électrices a été déterminant pour le succès de la majorité

par CLAUDE LELEU (*)

Depuis que les femmes votent, on sa demanda quelles modifications peut introduire leur participation à le vie politique. En prenant l'excellente initiative pour la sociologie *électorale de faire voter les femmes* et les hommes dans des bureaux différents, la ville de Vienne (Isère) permet de préciser l'originalité du comportement électoral des femmes.

Pour quantifier cette originalité, nous avons élaboré des indices de disparité de vote féminin. Ces indices, établis en ajoutant 100 aux pourcentages obtenus par les électrices et en retranchant les pourcentages recueillis par les électeurs, mesurent d'une manière précise les différences de comportement électoral (1).

Indice :

100 + % femmes — % hommes

Le tableau I met en évidence les caractéristiques suivantes :

a) Les électrices sont plus nombreuses que les électeurs.

A Vienne, les électrices représentent 54,7 % du corps électoral. Pour l'ensemble de la France, cette proportion est de 52,8 % ;

	P + H	%	F	%	H	%	Indice
PREMIER TOUR							
Inscrits	17 138		9 372	54,7	7 766	45,3	109
Suffr. exprimés	13 804	80,6	7 453	55	6 351	45	108
Abstentions	3 070	17,9	1 772	18,9	1 298	16,7	102
Blancs et nuls	264	1,5	147	1,6	117	1,5	100
L.O.	218	1,3	128	1,4	90	1,2	100
P.C.	1 855	10,8	890	9,5	965	12,4	97
P.S.	4 853	28,3	2 541	27,1	2 312	29,3	97
Ecologistes	863	5	462	4,9	401	5,2	100
P.S.D.	156	0,9	83	0,9	73	0,9	100
M.D.S.F.	233	1,4	133	1,4	100	1,3	100
P.R.	3 317	19,4	1 949	20,8	1 368	17,6	103
R.P.R.	2 309	13,5	1 267	13,5	1 042	13,4	100
DEUXIÈME TOUR							
Inscrits	17 138		9 372	54,7	7 176	45,3	109
Suffr. exprimés	14 039	61,9	7 630	54,3	6 409	45,7	109
Abstentions	2 772	16,2	1 515	16,8	1 197	15,4	101
Blancs et nuls	327	1,9	167	1,8	160	2,1	100
P.S.	7 361	42,9	3 775	48,3	3 586	46,2	94
P.R.	6 673	39	3 855	41,1	2 823	36,3	105
Indice orientation		104		99		110	

b) Les électrices s'abstiennent un peu plus que les électeurs.

Les indices I = 102 et I = 101 expriment cette légère disparité. Au premier tour de scrutin, les taux d'abstention s'élèvent respectivement à 18,9 % contre 16,7 % et s'abaissent à 16,8 % contre 15,4 % au scrutin de ballottage. Autrement dit, l'augmentation de la participation électorale entre les deux tours de scrutin s'explique par une mobilisation plus importante chez les femmes (+ 2,1 %) que chez les hommes (+ 1,3 %).

En s'abstenant plus que les électeurs, les électrices affaiblissent légèrement leur prépondérance numérique. Mais elles restent nettement majoritaires dans le décompte des suffrages exprimés. (*I* = 108 et I = 109).

c) Les électrices défavorisent les partis de gauche (I = 97).

Le parti communiste (I = 97) et le parti socialiste (I = 97) sont défavorisés de trois points par le vote des électrices. Les indices 100 relatifs aux listes L.O. et Ecologie 78 s'expliquent dans une certaine mesure par le fait que les candidats de ces listes étaient des femmes ;

d) Les électrices avantagent le parti du président de la République (I = 103).

A Vienne, les électrices ont avantagé le parti républicain de trois points. Sous la présidence du général de Gaulle et de Georges Pompidou, elles favorisaient les candidats gaullistes ;

a) Les électrices modifient de six points l'orientation en faveur de la droite (2).

Avec un corps électoral exclusivement masculin, l'orientation de la ville de Vienne s'élèverait à I = 110. La participation des femmes à la vie politique abaisse cet indice à I = 104, soit une différence de six points.

Les statistiques du tableau I permettent aussi de préciser la proportion des électrices par tendance politique, en fonction des suffrages exprimés. Ces proportions figurent au tableau II.

	Femmes	Hommes
L.O.	55 %	45 %
P.C.	44 %	56 %
P.S.	48 %	52 %
Ecologistes	50 %	50 %
P.S.D.	49 %	51 %
M.D.S.F.	53 %	47 %
P.R.	55 %	45 %
R.P.R.	51 %	49 %

Pour les quatre grandes tendances politiques, la proportion des électrices varie en fonction de l'orientation. Pour les partis de gauche, les électrices sont minoritaires (44 % pour le P.C. et 48 % pour le P.S.). Pour les partis de droite, elles sont majoritaires — légèrement pour le R.P.R. (51 %) et nettement pour le parti du président (55 %).

Ainsi, le comportement électoral des électrices s'est révélé déterminant pour assurer le succès de la majorité ; il confirme les expériences faites précédemment, notamment sous la IVe République.

(1) Les pourcentages sont calculés en fonction des inscrits pour tenir compte de toutes les composantes du corps électoral. Autrement dit, 1 point représente 1 % du corps électoral.

(2) Indice d'orientation = 100 + % gauche — % droite.

(*) Chargé d'enseignement à l'I.E.P. de Grenoble.

Choisissez la résidence Louvre à Rocquencourt

parce qu'elle vous offre l'art de vivre et toute l'organisation de PARLY 2



Parly 2 est une ville-jardin de 100 hectares où les petits immeubles sont construits au milieu d'espaces verts plantés d'arbres et de rosiers.

Nagez, jouez au tennis et montez à cheval



Parly 2 possède 8 piscines-club, une près de chaque résidence

... 7 courts de tennis et un club hippique

Promenez-vous, en voisin, dans le parc de Versailles et le Musée de l'Arbre



L'Arboretum est aux portes de la résidence Louvre (visites commentées tous les samedis à 10 h et 14 h).

Laissez vos enfants s'épanouir



Les écoles et collèges (classes maternelles et primaires C.E.S. et C.E.G.) sont sur place. Les enfants peuvent suivre des cours de danse, de dessin, d'artisanat, de langues, de musique, d'art dramatique et disposent aussi d'une bibliothèque.

Faites vos courses juste en face, dans le centre commercial.

Centre commercial Parly 2 : le Printemps, le B.H.V., 108 boutiques et 5 salles de cinéma.

La résidence Louvre, dernière tranche de Parly 2

Pour ses deux dernières résidences, Concorde et Louvre, Parly 2 propose des petits immeubles de 2-3 étages avec encore plus de confort.

- Toutes les pièces ouvrent sur un balcon filant qui s'élargit en terrasse devant le séjour.
- Nouveau séjour et toujours une double orientation.
- Nouvelle tenture murale dans le séjour et l'entrée.
- Nouveaux papiers peints dans les chambres et les dégagements.
- Nouveau carrelage en grès émaillé pour les cuisines.
- Nouveaux coloris pour les éléments de rangement dans les cuisines entièrement équipées.
- Moquette dans toutes les pièces et les dégagements.

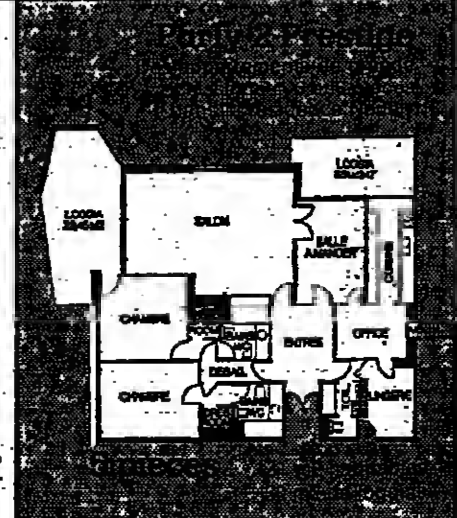
5 pièces :
à partir de 549 000 F*



97 m2 habitables
+21 m2 de loggia et balcon
(avec cave et parking)

Egalement appartements de 3, 4 et 6 pièces, chambres individuelles avec salle de bains.

* Tarif en vigueur en avril 78.



Prix fermes et définitifs 80 % de crédit

Pour quelques appartements, vous pouvez encore profiter des **nouveaux prêts conventionnés du Crédit Agricole*** à 11,35 % sur 15 ans et 11,80 % sur 20 ans (taux actuariel hors assurance) Sans plafond de ressources.

* selon les conditions fixées par l'organisme prêteur.

Possibilité de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.)

Appartements modèles ouverts

tous les jours de 10 à 20 h

Renseignements et vente

C.P.H.
Avenue Charles de Gaulle, Parly 2, 78150 Le Chesnay

Tél. 954.54.54

Accès facile grâce au doublement du tunnel de Saint-Cloud. Autoroute de l'Ouest, 2e sortie, puis à gauche sur la N 184

CHRISTIAN CHASSIN

POLITIQUE

APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

La direction du P.S. souhaite renforcer l'autonomie des socialistes

Le « séminaire » du secrétariat national du parti socialiste, qui avait été organisé jeudi 30 mars au centre aéré de Suresnes, a été l'occasion pour les membres de la direction du P.S. de dégager une appréciation commune de la situation politique. Des hommes comme MM. Jean Poperen et Michel Rocard, qui avaient souvent eu l'occasion de s'affronter, se sont retrouvés sur des analyses très proches. Le député du Rhône a, par exemple, expliqué que si le programme commun a été jusqu'à présent le levier de l'union de la gauche, c'est désormais la capacité d'initiative du P.S. qui doit remplir cette fonction.

L'objectif des dirigeants du P.S. est de maintenir, et si possible d'accroître, l'avance électorale qu'ils ont prise sur le P.C.F. Ils sont en effet tombés d'accord pour penser que les responsables communistes tablaient sur un effritement du parti socialiste et pour estimer qu'il convient d'éviter tout processus de cette nature.

Pour mobiliser et renforcer leur parti, les socialistes comptent notamment sur les municipalités qu'ils ont conquises, et ils se sont donné comme objectif prioritaire l'implantation de groupes et de sections dans les entreprises. Il s'agit en effet d'un terrain sur lequel le P.C.F. reste nettement dominant au sein de la gauche.

Une nouvelle plateforme

L'ensemble des militants du P.S. seront en outre appelés à discuter soit d'un « projet de société » soit d'une plate-forme qui compléterait le programme du P.S. adopté en 1972 ou s'y substituerait. Ce point n'est pas tranché.

En revanche, les dirigeants du P.S. ont abandonné l'idée de faire discuter un tel document par le congrès de 1979. Une instance particulière sera convoquée pour réaliser la synthèse de la discussion qui se sera déroulée dans les sections. Les responsables socialistes craignent que si le débat débouche sur un congrès il ne se trouve faussé par le phénomène des tendances. La minorité du P.S. — le CERES, — qui ne participait pas au séminaire, puisque ses représentants ne siègent pas au secrétariat du parti, a été néanmoins présente dans la discussion. Plusieurs secrétaires nationaux ont souligné que le CERES ne constitue plus un ensemble homogène.

Le souci s'est manifesté, notamment de la part de M. Mitterrand, de renforcer l'action de la majorité du P.S. en se montrant vigilant sur les risques de dérapage qui tendent parfois à se manifester au sein de la minorité et dont profiteraient les communistes.

La ligne choisie par le secrétariat du P.S. revient donc à renforcer systématiquement l'originalité et l'autonomie de la formation socialiste indépendamment de tout accord sur un programme avec ses partenaires communistes. Si la stratégie d'union de la gauche est réaffirmée, elle tend à se réduire de plus en plus nettement à une simple alliance électorale.

L'Humanité du 31 mars note d'ailleurs :

« Les dirigeants socialistes considèrent que le contrat du programme commun est « caduc » et ils se préoccupent désormais de donner un « nouveau contenu » à leur stratégie. (...)

» Dans tous les cas le but de la direction du P.S. demeure de « creuser l'écart en sa faveur » entre lui-même et le parti » communiste ».

» Regrettable persévérance dans une stratégie qui vient de coûter la victoire à la gauche.

» N'était-ce pas déjà pour prendre trois millions de voix aux communistes que François Mitterrand avait signé le programme commun, selon le dessein qu'il s'était fixé dès 1972 à Vienne devant l'Internationale socialiste ?

» C'est déjà en voulant « creuser » l'écart » pour réduire le parti communiste à une force d'appoint que le P.S. s'est montré d'une intransigeance totale devant les propositions, les concessions faites par les communistes pour qu'un programme commun actualisé permette à la gauche de l'emporter.

» Où serait la victoire de la gauche si le P.S. atteignait son objectif ? »

Au cours du séminaire du secrétariat national du P.S. deux autres sujets ont été brièvement évoqués indépendamment des perspectives d'avenir. Il s'agit, en premier lieu, de la prochaine élection présidentielle. Bien que chacun soit convenu que cette question n'est pas d'actualité, M. Mitterrand a indiqué que deux candidatures étaient possibles, celles de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, mais il n'a pas exclu la sienne. Le maire de Lille comme le député des Yvelines ont précisé qu'ils ne sont pas candidats, manifestant ainsi leur volonté de laisser M. Mitterrand prendre sa décision le moment venu, en fonction de ce que sera alors le contexte politique.

Le second sujet évoqué par le secrétariat national concerne l'application de la nouvelle règle statutaire limitant à 20 % le nombre des parlementaires au sein de la direction du parti. Sur les dix-neuf secrétaires et secrétaires nationaux adjoints on dénombre six députés, MM. Mitterrand, Mauroy, Mermaz, Poperen, Rocard et Taddei (les deux derniers ayant conquis leur siège cette année) et un sénateur, M. Pontillon. Ce chiffre doit être ramené à quatre, et cet ajustement sera en principe réalisé lors du comité directeur du 28 avril, qui précédera la convention nationale.

THIERRY PFISTER.

A Lyon

CONFLIT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Dans une lettre adressée au premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste, le bureau de la section du huitième arrondissement de Lyon demande *« que soit prononcée enfin une sanction exemplaire dans l'intérêt du parti »* à l'encontre de son ancien secrétaire, M. Antoine Amiral, conseiller municipal.

Ce dernier, dans une lettre rendue publique jeudi 20 mars et signée par vingt-cinq des cent dix membres que compte la section, écrit : *« Pour être exemplaire* [la sanction] *ne peut être que l'exclusion du parti où nous sommes des gêneurs à cause d'une analyse politique privilégiant l'attention aux problèmes des travailleurs et à l'action des organisations syndicales et populaires de base contre le carriérisme de certains. Le mauvais fonctionnement interne du P.S., l'absence d'analyse sérieuse, les batailles incessantes de clans ont conduit le parti à la défaite que nous connaissons. Nous sommes de ceux qui considèrent que, dans la ville de Lyon, ces raisons expliquent l'échec dans les 1re et 2e circonscriptions* [où étaient respectivement candidats M. Gandillère, conseiller municipal du neuvième arrondissement, et Mme Roudy, membre du secrétariat national du P.S.], *immanquables pour le P.S. sur les bases d'une bonne analyse politique, de candidatures adaptées au terrain et d'un minimum d'organisation collective de coordination ».*

CORRESPONDANCE

La dimension internationale

M. Yves Tavernier, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, membre du comité directeur du parti socialiste, qui a été candidat dans la 4e circonscription de l'Essonne, nous écrit :

Pendant six mois, ayant mené campagne électorale dans une relation de dialogue avec tous les milieux sociaux, je veux témoigner du très grand intérêt que suscite la dimension internationale des problèmes qui préoccupent nos concitoyens. Toutes les questions, toutes les interrogations, ouvrent grand la fenêtre sur l'ensemble du monde et révèlent une large connaissance des faits dans la sphère d'activité professionnelle de chacun.

L'inquiétude majeure porte sur les relations avec les pays en voie de développement. L'emploi et le niveau de vie des Français sont-ils irrémédiablement menacés par l'industrialisation du tiers-monde? L'absence de matières premières nous condamne-t-elle à la récession économique ? Le protectionnisme offre-t-il une solution satisfaisante ?... Le plus souvent, la question est posée à partir d'un fait précis : la fermeture d'une usine ou le prix d'un produit. L'interlocuteur ne se satisfait pas d'un discours vague ou généreux. Il veut une analyse précise, des propositions concrètes. Et, ainsi, pendant des heures, j'ai parlé des échanges commerciaux, de la balance des paiements et de la nécessité d'une nouvelle division internationale du travail.

Une expérience de type socialiste en France est-elle possible dans un environnement européen qui lui serait défavorable ? L'interdépendance des économies française et allemande obligera-t-elle nos partenaires d'outre-Rhin à respecter notre choix politique ?... Pour les maraîchers de Marcoussis ou de Nozay, l'interrogation européenne se cristallise autour de l'entrée du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce dans le Marché commun. Comment garantir l'égalité des chances entre tous les producteurs pour assurer la survie des derniers témoins de la ceinture verte de Paris ? Tel a été l'objet principal du dialogue engagé dans chaque ferme visitée.

Dans toutes les rencontres, la nature de l'inflation ou le pourquoi des nationalisations ont été appréhendés au niveau international. J'ai constaté partout la volonté de comprendre les mécanismes qui déterminent les prix des produits stratégiques et de savoir qui décide le transfert d'une usine du Pas-de-Calais dans le Sud-Est asiatique. Dans toutes mes réunions, il a été souvent question de Singapour, de Hongkong ou de Sao-Paulo.

Candidat dans une circonscription qui abrite le Centre d'études nucléaires à Saclay, j'ai eu à débattre du nucléaire utilisé à des fins militaires et civiles. L'indépendance énergétique de la France et la politique de défense nationale à mettre en œuvre pour protéger une éventuelle expérience de gauche ont tout naturellement été au cœur de la réflexion. J'ajouterai que le thème de la solidarité internationale a été le plus souvent abordé par des jeunes à propos de la prochaine Coupe du monde de football en Argentine.

Les Français que j'ai rencontrés ont mis leur clocher à l'heure du monde. Certes, ils voient le monde à travers leur clocher, mais qui pourrait le leur reprocher ? Ils savent pratiquer le jeu institutionnel, dans un cadre national, et ils utilisent avec habileté l'entrelacement de contre-pouvoirs qui garantit une certaine forme de démocratie. Mais sur la scène internationale, ils se sentent désarmés, impuissants. Ils observent et s'interrogent. Ils perçoivent les difficultés, mais ils discernent mal les solutions. Ils ont alors tendance à faire confiance à ceux qu'ils considèrent comme leurs défenseurs traditionnels.

Dans l'immédiat, ils ont pris conscience que leur devenir se dessine hors de nos frontières. Voilà pour quelles raisons la politique étrangère sera au cœur des débats et des enjeux, lors des prochaines échéances électorales.

Trois conditions

M. Nicolas Dufrenois, de Paris, militant socialiste :

L'union doit-elle se concrétiser par un programme commun ?

Rappelons d'abord que le programme commun n'a pas été signé dans un accès d'euphorie (c'est le moins qu'on puisse dire !), mais au terme d'une analyse attentive de la réalité politique française, analyse qui nous avait conduits à constater qu'une politique de rupture avec le capitalisme ne pouvait être conduite que par un gouvernement d'union de la gauche autour d'un programme. On voit mal en quoi la crise rendrait moins nécessaire l'unité de la gauche, que seul un gouvernement d'union peut assurer, ou la cohésion d'un gouvernement d'union, que seul un programme commun peut garantir.

Pour n'être ni un fétiche ni un carcan, ce programme devra être actualisé en permanence, de façon que chaque parti concerné puisse y concrétiser les aspirations de sa propre base.

Pour que l'union renaisse, se renforce et emporte la victoire, trois conditions sont en définitive nécessaires : la volonté du P.C., la volonté du P.S. et l'accord du peuple français.

Pour les communistes, il est très improbable que le refus du pouvoir constitue une nouvelle stratégie. Il s'agit vraisemblablement d'un incident tactique lié à la digestion du 22e congrès, ainsi qu'au rapport des forces au sein de l'union de la gauche et au sein du bureau politique du P.C. En toute hypothèse, il nous appartiendra de faire en sorte que nos camarades communistes ne puissent pas nous refaire le coup du 22 septembre sans en porter clairement la responsabilité.

Chez nous, socialistes, trois ans de rapports tendus, suivis de six mois de polémiques et du traumatisme de la défaite ont entraîné des désillusions qui ne s'effaceront que lentement, produit des rancœurs qu'il faudra surmonter et réveillé des tentations centristes honteuses ou avouées qu'il faudra dénoncer sans faiblesse. Étant des militants et non des starlettes, nous viendrons à bout de tout cela.

Reste le peuple français, qui nous a retiré sa confiance et qui nous la rendra si l'union repart sur des bases solides, claires et sereines. Les bons résultats obtenus par les candidats qui, tels Chevènement, Forni ou Pierret ont su donner du parti socialiste une image à la fois dynamique et résolument unitaire sont là pour nous rappeler que la gauche a l'avenir pour elle.

Le courage ne demande qu'à renaître

M. Jean-Pierre Galavielle, militant socialiste, maître-assistant à l'université de Paris I :

Que de combats assumés au nom de la dynamique unitaire ! Combats quotidiens menés face à l'agressivité d'une droite qui, acceptant de discuter avec le socialiste, en profite pour s'attaquer au communiste. Combien d'heures passées à expliquer que les communistes « ont changé », qu'ils sont respectueux des institutions, etc.

Oui, camarade Marchais, les socialistes ont consacré une énergie considérable, dans le combat de tous les jours, à défendre les communistes, à lutter contre l'anticommuniste bête et viscéral ; à expliquer qu'on ne pouvait exclure indéfiniment du pouvoir 20 % de la population du pays, etc., etc.

Au soir du deuxième tour, j'ai vu pleurer des militants communistes qui réalisaient enfin que la méthode Coué n'est qu'une duperie inqualifiable et que le « bon accord » du lundi soir n'était qu'une vulgaire et triste pantalonnade au cours de laquelle vous vous étiez « payé les sociodémocrates » !

Quel contraste avec la débordante jovialité de votre prestation au studio de M. Elkabbach ! Mais laissons cela ! Le passé est le passé ! Oui, L'espoir renaît parce que les militants communistes commencent à s'interroger sérieusement sur la façon dont leurs dirigeants ont mené le combat. (...)

Certes, le chemin sera long et le travail au sein même du parti socialiste sera difficile, mais le courage ne demande qu'à renaître lorsque s'installe le sentiment qu'enfin nos camarades communistes réagissent à la base et ne se contentent plus des affirmations et des argumentations tout prêts que leur offre leur journal de classe. Surtout, ne les excluez pas, car ils sont votre chance !

Toutes les voix du P.S. n'étaient pas de gauche

M. Michel Vasseur, avocat à la cour de Paris, nous écrit :

Treize, quatorze millions ou plus de voix de « gauche » au premier tour, c'est la réalité, mais une réalité parfaitement... irréelle, compte tenu du mode de scrutin !

En effet, dans la plupart des circonscriptions où le ballottage était certain *ET* où la balance soit était équilibrée entre les deux tendances de l'électorat, soit penchait en faveur du programme commun, un grand nombre de voix d'électeurs de la majorité se sont portées, au premier tour, sur le candidat socialiste, dans le seul but d'éliminer le candidat communiste au second tour.

Ces électeurs n'étaient pas pour autant socialistes ni socialisants, et leurs voix sont normalement revenues se porter, au second tour, sur le candidat unique de la majorité, qui a ainsi totalisé un nombre de voix supérieur à la somme des voix R.P.R. + U.D.R. du premier tour.

D'aucuns qualifieront cette « combinazione » d'immorale, et il est certain qu'elle ne pourrait avoir lieu avec un scrutin proportionnel à un tour, mais là n'est pas la question.

Ce qui importe, c'est que les Français, quelles que soient leurs opinions, ne s'hypnotisent pas sur des chiffres ou des pourcentages du premier tour qui, sauf pour le parti communiste, ne représentent absolument pas la réalité des opinions des électeurs.

La voie social-démocrate

M. Jacques Gabillon, de Clichy, déporté de la Résistance :

Une certaine voie social-démocrate, à l'instar des pays voisins et nordiques, est-elle ouverte ? Elle l'était dès le 28 septembre, si François Mitterrand avait agi d'instinct ou avec un tempérament... chiraquien. Le parti communiste avait choisi, une fois de plus, de préserver l'identité et l'intérêt de sa couche stratifiée de professionnels politiques qui ne s'encombrent pas de scrupules, si même s'en trouve ruiné l'espoir et frustrée la moitié de la France, écartée depuis une génération. En majorant cyniquement, parce qu'en connaissance de cause, et il y a de bons économistes au P.C., les nationalisations fixées à l'ex-programme commun, le parti communiste posait le carcan immobilisateur au cou de ses partenaires. La rupture était un fait patent qui commandait d'ouvrir une nouvelle voie. François Mitterrand devait évaluer et maîtriser la conjoncture pour redonner vie au programme politique, notamment en tenant compte de l'importance de l'emploi lié à l'existence et à la prospérité des petites et moyennes entreprises, dans nos sociétés évoluées. Michel Rocard, Mendès France et Robert Fabre ont donné un clair avertissement à ce sujet.

En engageant un discours nouveau dès la fin septembre, le courant en faveur des socialistes et des radicaux, loin de se trouver stoppé, se fût, au contraire, amplifié, sans que le P.C. dût renoncer, dans son propre intérêt, à jouer le jeu des désistements au second tour.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

Libres opinions

Reconstruire le P. S.

par CHRISTIAN ALAIN (*)

AINSI c'est fini : le grand espoir né en 1972 et constamment nourri depuis 1974, quoi qu'il en ait été, est trahi. Pour plusieurs années encore, les voyageurs des multinationales vont pouvoir continuer à exercer leur autorité sur le peuple français et son avenir.

La crise entre le P.C.F. et le P.S. a porté ses fruits amers, et les attaques constantes du P.C.F. contre le P.S. depuis six mois, sans oublier les aigres débats de fin 1974 et début 1975, ont découragé une part du nouvel électorat de la gauche. A partir du moment où *l'Humanité* s'en prenait quotidiennement au P.S., la volonté d'union n'était plus crédible. Il est significatif que les nouveaux élus du P.S. de 1974/1975 n'ont pas été reconduits en général en 1978, comme Eyraud, dans la Haute-Loire, battu dès le premier tour par son rival de droite.

Qu'a donc fait la direction du P.S. depuis septembre 1977, date de la rupture ? Rappelons que cette rupture est intervenue sur le nombre de filiales des neuf groupes à nationaliser. Le P.C.F. présentait une liste de six cent cinquante filiales à nationaliser que le P.S. a refusée sans vraiment connaître le dossier. La liste du P.C.F. était aberrante par bien des côtés, puisqu'elle comportait des masses de sociétés fantômes, de sociétés immobilières sans intérêt, ou même de sociétés disparues, alors qu'elle ne comprenait pas des sociétés d'un intérêt majeur.

*

Puis ce fut l'intense pilonnage du P.C.F., repris avec joie par la droite (« *Marchais, Chirac, même combat* », disaient les humoristes). La direction socialiste prit une attitude attentiste, alors qu'elle avait de belles cartes à jouer. Puisque le P.C.F. publiait à cor et à cri, la direction socialiste aurait pu en appeler à l'opinion. En novembre 1977, elle aurait pu publier une liste opérationnelle des filiales à nationaliser pour avoir complètement le pouvoir économique dans les neuf groupes. On aurait pu alors avoir un grand débat public qui aurait fait voler en éclats la fameuse liste des six cent cinquante sociétés, avancée à la légère par le P.C.F. Peu importe que les holdings aient eu 20 % ou 99 % de participation dans les sociétés à nationaliser ; ce qui importait, c'était de nationaliser 90 % du pouvoir économique des groupes en France, et pour cela il n'y avait pas six cent cinquante sociétés à nationaliser. Cet abcès vidé, les négociations auraient pu reprendre et, pourquoi pas, aboutir.

Les dirigeants de la minorité du CERES, qui déclaraient souhaiter une reprise rapide des négociations, n'ont pas été plus capables que la direction de faire des propositions sur les nationalisations, où il n'y avait qu'un malentendu dû à une mauvaise préparation des dossiers par tous.

Il y a plus grave, et cela a peut-être tout compromis.

Le P.S. depuis cinq ans a raté les virages du combat social. La lutte des femmes, le combat écologique, l'espoir des jeunes, toutes ces luttes sociales n'ont pas été prises en charge par la direction du P.S. Le nombre de candidatures féminines du parti a été ridiculement faible. Sans même parler de quota impératif, la direction aurait dû jeter tout son poids dans la bataille pour que les militants des sections accomplissent une nécessaire reconversion idéologique. Saint-Maure s'était donné une excellente candidate, bien implantée localement et la direction a imposé son élimination au profit d'une « parachutée ».

Il est inadmissible que le P.S. ait encore eu recours aux « parachutages » en 1978. Les résultats sont là : un poste de député perdu dans les Ardennes au profit du P.C.F., deux circonscriptions gagnables dans l'Oise passent au P.C.F. ou à la droite, une circonscription dans l'Ardèche, une autre dans le Nord, etc.

Dans le domaine de l'écologie, les travaux antérieurs n'ont pas débouché. Certes, il y a eu le moratoire nucléaire. Rappelons que, en 1974, les énergéticiens du P.S. avaient publié un plan nucléaire digne de celui de Messmer. En 1977, la direction a opté pour un moratoire, sans que cet effroyable problème de l'énergie ait été traité au fond.

Il y a une lutte internationale pour l'énergie à mener, et tous les efforts doivent tendre à y voir plus clair. Il n'y a pas que le solaire ou la géothermie comme énergies nouvelles. La pile à hydrogène existe, et peut-être pourrait-on en équiper la majeure partie des automobiles dans quinze ans si on voulait enfin se mettre au travail.

Le P.S. ne brille ni par son organisation ni par sa gestion. Et nous ne parlons pas d'autogestion. Une cinquantaine de leaders « historiques » dominent la direction. Ce sont les éternels membres de la commission des résolutions des congrès et conventions, qui, de majorité ou de minorité, se partagent des bribes du pouvoir. La nébuleuse des « chefs historiques » coiffe le secrétariat national, le bureau politique et le comité directeur alors que des milliers d'hommes et de femmes aspirent à proclamer la renaissance de la gauche socialiste dans la vraie démocratie.

La leçon de ce scrutin, c'est que le P.C.F. progresse considérablement dans cent trente des premières circonscriptions de la gauche, alors que le P.S. est souvent laminé, même sur son terrain propre. La campagne communiste a payé à court terme. Le P.S. a semé dans tout l'Hexagone les ferments du renouveau du peuple français. A court terme, cela n'est pas payant, mais à long terme, si la flamme est revivifiée, cela pourrait signifier l'essor de la gauche socialiste. Il y a tout à faire.

En bref, l'actuelle direction du parti socialiste n'a pas su saisir les opportunités parce qu'elle était entièrement coupée de sa base. Un fait significatif a été l'affaire Klaus-Croissant. Toute la jeunesse socialiste s'est enflammée contre la veulerie du gouvernement qui a pris les décisions que l'on sait. La direction du P.S. n'a pas suivi...

**

Au-delà de ce que nous offre cette direction, le P.S. comporte en soi les forces de demain. Depuis 1968, des dizaines de milliers de novateurs ont choisi le P.S. comme centre d'action. Ils sont là, présents dans quatre-vingt-dix fédérations, prêts à assumer le désir profond du renouveau, d'égalité, de liberté, de progression et de responsabilité de nos compatriotes. L'avenir du P.S., c'est une véritable décentralisation des pouvoirs qui permettra l'instauration de l'autogestion au sein même du parti et partout ailleurs.

Il faudra reprendre le dialogue avec le P.C.F., qui a gagné à court terme, du moins pour ce parti sinon pour les Français, mais continuera à perdre à plus long terme si les forces du renouveau ne le traversent pas. Marchais nous a montré quels étaient les droits du P.C.F., mais nous doutons que sous cette direction le P.C.F. ait conscience de ses devoirs. Le P.C.F. est porteur de l'espoir de près de six millions de femmes et d'hommes, et à ce titre infiniment respectable. Le P.S. décentralisé et rénové se devra de maintenir le dialogue imperturbablement ouvert avec le P.C.F., ne serait-ce que pour aider cette organisation à refuser ses démons propres.

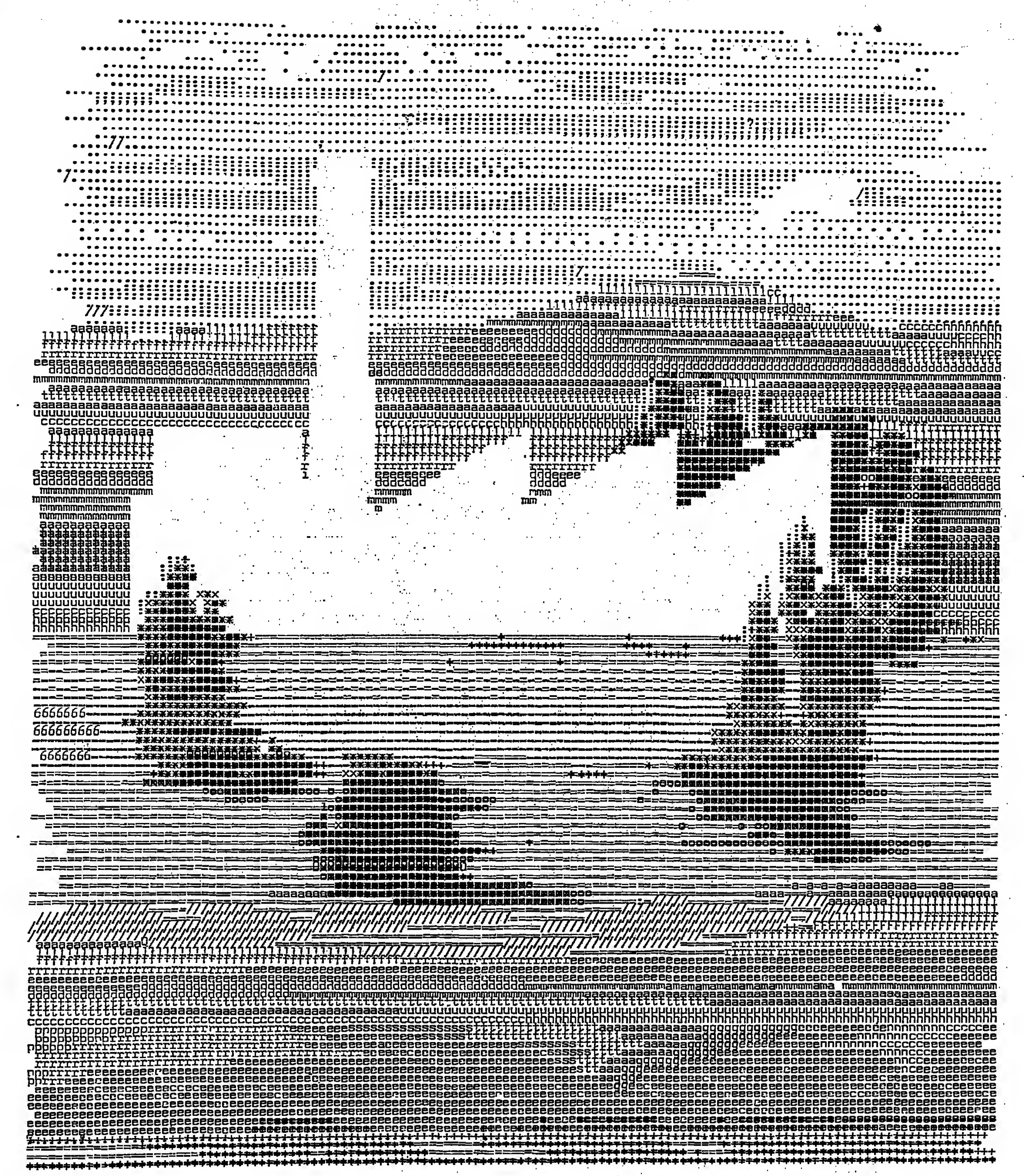
Après l'échec de 1978, la désespérance peut s'emparer des Françaises et des Français. Il y a lieu de lutter pour une prompte renaissance des partis et de l'union de la gauche en vue de présenter aux Français pour les années 80 le vrai visage de la gauche décentralisatrice, assumant tous les combats sociaux, pour une construction authentiquement socialiste.

Pour cela, il y a lieu, au sein du P.S., d'en appeler aux sections, qui sont souveraines. Avec les fédérations, elles imposeront une nouvelle création — qui ne saurait attendre — qui sera décentralisée, autogestionnaire et véritablement adaptée aux besoins de la société française et internationale.

(*) Membre du parti socialiste.

مكذا من الاصل

مكذا من الاصل



Avec Cii Honeywell Bull, vous verrez se dessiner l'avenir de votre entreprise.

Les 12 et 19 mars à 20 h 00 dès la fermeture des bureaux de vote, Cii Honeywell Bull a donné avec précision des estimations qui se sont révélées exactes. A travers cette application exceptionnelle, l'informatique a participé à la vie des Français et a contribué à leur information.

Chaque jour les dirigeants d'entreprises ont besoin d'être les premiers à disposer d'informations précises, exactes, élaborées.

Intégrer les variables du marché : évolution des niveaux de commandes, des charges d'atelier, des coûts de main-d'œuvre, etc... c'est la vocation de l'informatique Cii Honeywell Bull.

Proche de vos préoccupations, la grande compagnie d'informatique française Cii Honeywell Bull vous aide à dégager les solutions dont vous avez besoin et contribue ainsi à dessiner l'avenir de votre entreprise.

Jour après jour.

Cii Honeywell Bull

Publicis Conseil

Cii Honeywell Bull participe à la vie des entreprises.

société

Le Monde

Une remise en cause de l'image de la mère

Épreuves et revendications des pères divorcés

Le Mouvement de la condition paternelle organise, ce vendredi 31 mars et samedi 1er avril, au centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière à Paris (1), un colloque sur « L'enfant du divorce et son père », auquel participeront notamment Mmes Françoise Dolto, psychanalyste ; Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris ; le docteur Bertolus, animateur de l'association Cotxet, et le professeur Didier-Jacques Duché, professeur de pédo-psychiatrie. Ce mouvement estime qu'une autorité parentale conjointe et une garde alternée amélioreraient le sort des pères divorcés et de leurs enfants.

« Si l'on se place sur un terrain de stricte équité, il paraîtrait normal de confier les enfants à leur père. Cependant, il semble que pour des enfants de sept et trois ans et demi, la présence de la mère est nécessaire pour assurer une évolution affective normale. »

Pour M. Lionel R., cadre supérieur dans une grande entreprise, cet extrait du *Rapport d'enquête sociale* attribuant à la mère le droit de garde de ses enfants est la pièce la plus absurde et injuste de son dossier de divorce dont l'épaisseur frôle, après cinq ans de procédure, le mètre.

« Depuis février 1973, je suis dans la bouillie. Mon épouse m'a, à cette époque, révélé une idylle avec un homme qu'elle avait connu dans un des séminaires de formation continue qu'elle organise. Après le divorce et diverses péripéties, elle a essayé de gêner mon droit de visite. Par exemple, en faisant passer mes enfants pour malades, puis en incitant ma fille à faire de l'équitation le week-end. Mais les enfants sont attachés à moi parce que je me suis occupé beaucoup plus d'eux que ma femme. Ma fille, par exemple, attend toujours le dimanche pour que ce soit moi qui lui lave ses cheveux.

» Le professeur Duché a d'ailleurs certifié que si mes enfants vivaient, comme ils le souhaitent, avec moi, ils n'en souffriraient affectivement en aucune façon. Mon ancienne épouse n'a besoin que de réussir socialement, de paraître, alors que sans être possessif, je suis plus sensible. Malgré cela, malgré les mauvais résultats scolaires de mon fils, alors que je serais davantage disponible pour mes enfants que leur mère qui les confie à une bonne, je ne parviens pas à en obtenir la garde. J'ai vécu des dizaines de fois la scène atroce des enfants qui s'accrochent et hurlent quand on les ramène chez leur mère, et qui suivent du regard leur père derrière la fenêtre. »

Dans la clandestinité

M. Jean-Pierre D., trente-trois ans, photographe militaire, bénéficie, lui aussi, d'une enquête sociale favorable et d'un divorce prononcé aux torts exclusifs de sa femme. C'est pourtant elle qui a obtenu la garde de leur fils de cinq ans, ce qui l'indigne. *« Elle n'est pas proche de l'enfant. Elle s'est d'ailleurs refusée à l'allaiter à sa naissance. Son plaisir égoïste passe avant tout. Au contraire, mon fils a une confiance totale en moi, je sais le guider, lui faire découvrir la nature, des jeux. On le sent angoissé par sa mère. Il n'ose pas m'embrasser devant elle et attend le tournant de la route pour me sauter au cou. Dans cette situation, on est condamné au rôle de « papa-gâteau », on ne peut plus être autoritaire. J'ai demandé au tribunal un changement de la garde. Si je ne l'obtiens pas, c'est tout un comportement qui va passer dans cet enfant. Je sais que je peux le modifier. Dès à présent, sa chambre est prête. En attendant, tous les quinze jours je fais près de 1 000 kilomètres pour le voir en étant tout le temps obligé de me chamailler avec ma femme qui essaie de me rouler sur le partage des vacances scolaires et les heures de visite. »*

M. Claude L., trente-quatre ans, conducteur offset, a choisi l'épreuve de force pour éviter ces discussions. Depuis près d'un an il cache ses enfants de quatre et six ans dans une famille. Pour que la police ne le retrouve pas, il change d'employeur tous les mois et ne scolarise pas ses enfants. Il ne sortira de sa clandestinité que si le juge des enfants accepte de placer temporairement dans une famille « neutre » ses deux filles avec des droits égaux de visite pour leur mère et pour lui avant d'adopter une garde alternée.

Les juges aux affaires matrimoniales attribuent en général quasi automatiquement la garde à la mère ; rares sont ceux qui considèrent que le père peut être tout aussi capable, et parfois plus, d'élever ses enfants. Sur ce point, l'action du Mouvement de la condition paternelle, que l'on oppose parfois hâtivement aux féministes, rejoint ce courant en remettant en cause l'image de la mère au *foyer* et du père au travail.

Il est toutefois permis de se demander dans quelle mesure la revendication de son enfant par un père divorcé n'est pas parfois un moyen de « ré-exister » après avoir été nié en tant que mari (le plus souvent, c'est la femme qui demande le divorce, contre l'avis de son époux).

C'est ce que reflète une enquête sur « *les parents divorcés et leurs enfants* », réalisée pour le ministère de la justice par l'Institut pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales.

La proposition d'une alternance du droit de garde chaque année scolaire, avec un large droit de visite de l'autre parent, semble de nature à réduire les tensions. Mais, même en la modulant suivant les situations et l'âge de l'enfant, ne risque-t-elle pas de perturber celui-ci, surtout si l'éloignement des parents le contraint à changer d'établissement scolaire ? Les partisans de l'alternance répondent que l'enfant privé de son père subit un déséquilibre plus profond dans la construction de sa personnalité.

Certains suggèrent, enfin, que l'enfant choisisse lui-même entre ses parents. Outre que cette formule rejette sur l'enfant une très lourde responsabilité elle peut provoquer entre le père et la mère une surenchère de mauvais aloi dont l'enfant serait l'enjeu. Elle ne prend pas, enfin, en considération la nécessité d'interpréter le discours de l'enfant dans lequel peuvent s'enchevêtrer des désirs, œdipiens ou autres, contradictoires.

MICHEL SIDHOM.

(1) CHU Pitié-Salpêtrière, amphithéâtre D. 61, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Adresse du Mouvement de la condition paternelle : 41, rue Petion, 75011 Paris.



Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.
LO 38

SPORTS

FOOTBALL. — *Des supporters de l'équipe de Liverpool qui revenaient de Dusseldorf ont saccagé, dans la nuit du 29 au 30 mars, le ferry-boat qui reliait Ostende à Folkestone, causant pour plus de 12 500 livres sterling de dégâts (environ 112 500 francs). Ils auraient, d'autre part, dérobé pour plus de 10 000 livres de boissons, de cigarettes et de bijoux à la boutique hors-taxes. Vingt-trois adolescents ont été interpellés par la police anglaise à leur arrivée à Folkestone.*

BASKET-BALL. — *L'équipe féminine de San-Giovanni a gagné jeudi 30 mars, à Nice, la Coupe d'Europe des clubs champions en battant le Sparta de Prague par 74 à 66.*

A Milan, une autre équipe italienne, celle de Cantu, a remporté pour la deuxième année consécutive la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes en battant de justesse Bologne par 84 à 82.

pour comprendre toutes les religions la collection "deux milliards de croyants"
dirigée par Georges Richard-Molard
VIENT DE PARAITRE:
L'ISLAM
HIER. DEMAIN
MOHAMMED ARKOUN
LOUIS GARDET
Dans la même collection:
LE PROTESTANTISME • LE CATHOLICISME
CROYANTS HORS FRONTIERES • LE JUDAÏSME
BUCHET/CHASTEL
18, rue de Condé - 75006 Paris

RELIGION

UN SOUCI PRIORITAIRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

La relance des vocations sacerdotales

Prêtre : le plus beau métier du monde. Il vise plus haut et plus loin que celui de médecin ou de psychologue. Et pourtant il n'a jamais été aussi déprécié qu'aujourd'hui. Après avoir été longtemps mise au pinacle et avoir bénéficié de privilèges de toutes sortes, la fonction sacerdotale traverse maintenant son purgatoire fait moins de dédain que d'indifférence. Jadis considéré comme le garant des bonnes mœurs et même de l'éducation tout court, le voici suspecté d'inutilité et d'archaïsme. En un sens, l'Eglise a recueilli ce qu'elle a semé : une formation étriquée des clercs, des structures paroissiales surannées, une foi naïve.

A l'heure actuelle, pour la grande majorité des Français, il faut une naissance, un mariage ou un décès pour prendre le chemin de l'église. Le célibat du prêtre a perdu son auréole sous l'influence des sciences humaines et du brassage des sexes. Tant et si bien que fort peu de jeunes songent à entrer au séminaire et à accepter les modalités d'un ministère paroissial. Ceux qui le font passent pour être héroïques ou inconscients. Les congrégations missionnaires recrutent de moins en moins et les jeunes qui, malgré tout, vont jusqu'à l'ordination, aspirent surtout à des fonctions séculières qui les assimilent plus ou moins à des laïcs.

L'Eglise institutionnelle est réduite à la portion congrue : six prêtres seulement sur dix travaillant en paroisse (dont la moitié dans les campagnes). La pyramide des âges est alarmante : les deux tiers des prêtres ont plus de cinquante ans. Dans ces conditions, il est normal que l'épiscopat cherche comment remonter la pente. C'est une question de survie. Il a décidé cette année de donner un relief particulier à la Journée mondiale des vocations (16 avril). Il entend réagir contre une tendance courante qui consiste à revaloriser unilatéralement le statut du laïc jusqu'à faire douter de l'utilité des prêtres dans une Eglise qui est pourtant constitutionnellement fondée sur le sacrement de l'ordination. Le prêtre, en effet, n'est pas le délégué de l'assemblée. Il est chargé de mission par l'évêque. L'Eglise ne saurait être sur ce point une démocratie.

Le moyeu dans la roue

S'ils ne parlent plus guère du pouvoir sacerdotal d'absoudre les péchés — et pour cause, — les évêques insistent sur la célébration eucharistique dont le prêtre est le ministre « nécessaire » et qui constitue « le témoignage où la communauté prend sa source et sa dimension » (Mgr Fretellière).

Le prêtre est toujours défini comme « le père de la communauté » encore qu'il en soit aussi « le fils » et « le frère », selon la définition de Mgr Robert Coffy. Le Père Yves Congar, théologien, le voit comme « un instrument de communion » et le moyeu dans la roue ». Le cardinal Marty ajoute qu'il est le « responsable de la responsabilité des laïcs ». Il a « une vocation de fondateur, de rassembleur, d'éducateur, de garant ».

En cette année 1978, les évêques de France ont décidé de susciter un effort massif dans tous les diocèses en vue de « relancer une pastorale de l'appel au ministère sacerdotal ». La prochaine assemblée plénière de Lourdes a mis cette question à l'ordre du jour. Une équipe d'évêques et de prêtres a été spécialement constituée à cet effet. Il s'agit de dresser à la fois un bilan et un projet. Chaque évêque est invité à élaborer un plan d'action diocésain pour les vocations, qui sera transmis à la congrégation romaine compétente.

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale de France, a rédigé une lettre qui a été envoyée à tous les prêtres de France. Pour sa part, le cardinal Marty, archevêque de Paris, s'est engagé personnellement dans cette action. Il a le sentiment que la « la crise sacerdotale est derrière nous » et il croit discerner chez les jeunes, avec lesquels il prend des contacts hebdomadaires, non seulement une « grande générosité », mais « un changement de climat ». Il a précisé que ces jeunes ne disaient plus comme il y a quelques années « oui à Jésus-Christ, non à l'Eglise », mais qu'ils avaient commencé à prendre conscience du caractère indispensable de l'Eglise.

> **QUATRE-VINGT-DIX-NEUF NOUVEAUX PRÊTRES ONT ÉTÉ ORDONNÉS L'AN DERNIER EN FRANCE**
>
> *En 1975 il y avait 36 014 prêtres séculiers en France contre 40 994 en 1965. En 1904 on comptait 1 prêtre pour 740 habitants ; en 1977, 1 pour 1 460. Les situations sont très disparates selon les régions : 1 prêtre pour 287 habitants à Mende (Lozère) ; 1 pour 1 832 à Paris ; 1 pour 6 006 à Pontoise.*
>
> *Le diocèse du Havre est donné comme représentatif de la pyramide des âges. En 1977, il y avait 13 prêtres de soixante-dix à quatre-vingts ans ; 48 de soixante à soixante-dix ans ; 50 de cinquante à soixante ans ; 25 de quarante à cinquante ans ; 7 de trente à quarante ans ; 1 de vingt à trente ans.*
>
> *Depuis 1970 le prêtre touche un « salaire » équivalant au SMIC.*
>
> *Depuis 1973 les trois quarts des catholiques interrogés estiment qu'un homme marié pourrait être ordonné prêtre.*
>
> *Les ordinations en France s'élevaient à 136 en 1976 et à 99 en 1977.*
>
> *Les candidats au sacerdoce sont actuellement 978, 200 entrées environ en 1977 contre 215 l'année précédente.*
>
> *A Paris, il y aura cette année 5 ordinations ; il en faudrait 15 à 20 pour satisfaire aux besoins.*

Les branches mortes

L'archevêque de Paris entend créer de nouvelles communautés ecclésiales, en particulier dans le monde ouvrier, dans les milieux tertiaires ainsi que dans les quartiers neufs de Paris. C'est ainsi qu'il faut comprendre le slogan qu'il a lancé récemment devant cinq cents jeunes de Paris : « *J'embauche !* », ainsi que ce mot d'ordre : « *Si vous voulez être jeunes, ne vous occupez pas des branches mortes, elles tomberont toutes seules. L'Esprit est vivant. Il est créateur tous les matins, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.* »

L'Eglise de France a, certes, fort à faire pour créer une dynamique favorable aux vocations. Elle n'ignore pas les obstacles à vaincre : théoriquement ces obstacles ne sont pas insurmontables. L'image de marque de l'Eglise institutionnelle s'améliore peu à peu dans la mesure où les propos tenus et les projets élaborés se trouvent accordés au meilleur de la sensibilité moderne ; dans la mesure aussi où la présentation de la foi et de la doctrine sera en harmonie avec les exigences intellectuelles du jour. Il ne s'agit nullement de faire des concessions aux modes passagères. Les jeunes doivent trouver dans l'Eglise de quoi satisfaire leur besoin d'idéal et d'absolu ainsi qu'un antidote à ce qu'il peut y avoir de court et de sectaire dans l'engagement politique.

Une des difficultés les plus immédiates réside dans le maintien de la loi du célibat dont la hiérarchie n'ose guère parler en public tant est profond le traumatisme provoqué par les nombreux « abandons » enregistrés ces dernières années. Les vocations authentiques de célibat sont rares chez les jeunes qui présentent un équilibre affectif normal. C'est un fait de civilisation contre lequel il n'est guère possible de lutter. Les congrégations religieuses fondées sur le célibat devraient largement suffire à honorer l'idéal de chasteté lorsqu'il est solide. Le prêtre séculier, lui, devrait avoir la liberté de se marier ou non ainsi que le souhaitent, sous le manteau, un nombre grandissant d'évêques. Le caractère facultatif du mariage est, en l'occurrence, le meilleur moyen de rehausser l'état de célibataire, à décider par le seul intéressé.

HENRI FESQUET.

● *Le Centre national des vocations* (106, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 07) a édité notamment *Des prêtres ou des animateurs laïcs ?*, par Mgr Robert Coffy, le Père Yves Congar, Mgr Raymond Bouchex et l'abbé Claude Cugnasse (Editions du Cerf) et *Des fous de Dieu aujourd'hui*, par Claude Cugnasse (Editions ouvrières).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	145 F	265 F	385 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

L'AGITATION DANS LES ÉCOLES NORMALES

Les élèves maîtres manifestent dans la rue

Les deux « journées de grève et d'action » des 29 et 30 mars, décidées par la coordination nationale des élèves maîtres réunie à l'école normale du Bourget (*le Monde* du 29 mars), ont débouché sur une série de manifestations organisées dans les chefs-lieux d'académie.

Les élèves maîtres, soutenus nationalement par le S.G.E.N.-C.F.D.T. et localement par le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) et le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.), exigent à leur sortie de l'école des postes fixes et complets, et refusent d'être nommés sur des postes spécialisés (enfance inadaptée) ou sur des postes de titulaires remplaçants.

Les normaliens demandent en outre la suppression du texte de 1976, qui entraîne la radiation de l'éducation nationale des élèves ayant échoué deux fois aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle. Enfin, beaucoup réclament la suppression du certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.), « *au moins sous sa forme actuelle* ».

A Paris, quelque quatre cents normaliens en grève ont organisé un *sit-in* sur l'esplanade de Beaubourg, cependant que leurs camarades de Rouen occupaient le centre piétonnier en distribuant des tracts. A Nancy, une centaine de normaliens ont défilé dans les rues et, à Rennes, les manifestants ont occupé le rectorat.

Mais c'est à Aix-en-Provence (où l'agitation avait commencé dès le 23 février) que la manifestation a dégénéré en bagarre avec les forces de l'ordre, nous indique notre correspondant. Le bureau départemental de la FEN avait appelé à une manifestation au rectorat contre les projets de suppression de postes. Lorsque les normaliens ont rejoint les enseignants et parents d'élèves, la police a appréhendé un élève maître, M. Eric Cartier, et l'a emmené de force dans un fourgon. En voulant s'opposer à cette arrestation, un de ses camarades, M. Philippe Blache, a été frappé à la tête par un policier et a dû être hospitalisé pour traumatisme crânien.

M. Eric Cartier a été relâché après avoir été présenté au parquet. Il risque d'être poursuivi pour « violences à agent ».

● *La situation à l'école Decroly évoquée au Conseil de Paris.* — M. François Collet, adjoint au maire, chargé de l'enseignement, a déclaré, au cours de la séance du jeudi 30 mars, que la Ville de Paris « *reste disposée à faire faire les quelques travaux qui permettront à l'école de fonctionner normalement jusqu'à la fin de l'année scolaire* ». Quant à la reconstruction de l'école rendue nécessaire par la vétusté des bâtiments, aucune décision n'est prise. L'école Decroly ne compte que cent vingt-cinq enfants parisiens sur trois cent vingt-huit élèves. Or, a affirmé M. Collet, l'Etat ne semble pas prêt à participer pour plus de 20 % du montant des travaux, alors que la Ville de Paris espérait une aide de 50 %.

DÉFENSE

Des ingénieurs et techniciens arabes en stage de formation en France

(De notre correspondant régional)

Toulouse. — Deux cents spécialistes arabes vont venir, à tour de rôle, en stage préparatoire de quatre mois dans des usines aéronautiques de Toulouse et au lycée technique Déodat-de-Séverac. Dès le lundi 3 avril, quarante-cinq Egyptiens sont attendus à Toulouse. Ils seront immédiatement pris en charge par les ingénieurs de l'usine Breguet-Dassault à Colomiers (Haute-Garonne).

Ces stages résultent d'accords passés entre l'Organisation arabe pour une industrie militaire, groupant l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats unis et le Qatar, d'une part, et la France, de l'autre, pour donner aux pays membres de l'O.A.I. les moyens de lancer les bases d'une industrie aéronautique moderne (*le Monde* du 16 mars). L'affaire avait été évoquée au mois de février dernier lors des entretiens de Paris entre M. Giscard d'Estaing et le président Anouar El Sadate.

Les firmes françaises intéressées par ce projet sont Marcel Dassault-Breguet Aviation pour les cellules, la SNECMA pour les moteurs, Thomson-C.S.F. pour l'électronique, Matra et la SNIAS pour l'armement. La principale usine arabe sera implantée près du Caire, à Helwan. C'est là que seront montées les cellules. Les Egyptiens attendus à Toulouse font partie du personnel de cette future usine. Rentrés dans leur pays, ils pourront à leur tour devenir instructeurs d'une main-d'œuvre nationale.

Selon l'accord de principe signé par les partenaires, deux cents avions d'entraînement Alpha-Jet pourraient être construits sous licence. On pense aussi que l'armée de l'air égyptienne pourrait être bientôt dotée du Mirage-2000, le nouvel avion de combat français. — L. P.

(PUBLICITE)
FORMATION PERMANENTE
Université Sorbonne Nouvelle (PARIS-III)
Stage d'expression orale et écrite du 24 au 28 avril
(une semaine à temps complet).
Renseignements et Inscriptions avant le 6 avril :
Centre de Formation Permanente de PARIS-III
13, rue de Santeuil, PARIS (5e)
Bureau 218 - Tél. 337-56-26.

JUSTICE

Peines d'emprisonnement avec sursis pour les responsables des conséquences de l'incendie du C.E.S. Édouard Pailleron

La seizième chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement le 30 mars, au sujet des fautes retenues par le parquet à l'encontre des responsables de la construction du C.E.S. Edouard-Pailleron dont l'incendie, allumé le 6 février 1973 par deux adolescents, Patrick et Marc — condamnés le 10 novembre dernier par le tribunal pour enfants, — a causé la mort de vingt personnes, dont seize élèves.

Pour homicides involontaires et blessures involontaires, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis : M. Hubert Lefèvre, président-directeur général de la société Constructions modulaires, à dix-huit mois ; M. Michel Keyte, architecte-conseil de cette société, à quinze mois ; M. Jean Raynaud, directeur à l'époque de l'équipement scolaire, universitaire et sportif au ministère de l'éducation, à un an ; M. Albert Bouzond, son adjoint en qualité de chef du service constructeur de l'académie de Paris, à huit mois ; M. Claude Duffaut, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de s'occuper de l'opération C.E.S. Edouard-Pailleron, à quatre mois.

Ont été relaxés : M. Alain Roget, assistant technique des travaux publics de l'Etat ; M. Jean Ibar, président-directeur général de la société SEMIP ; M. René Poirier, architecte coordonnateur, et M. Claude May, représentant industriel de Gaz de France.

La lecture de la sentence par M. Armand Kopp, le président du tribunal, a duré plus de deux heures. Après un exposé des faits et une étude approfondie des divers rapports d'expertise, les juges ont précisé les responsabilités encourues, d'après eux, par les divers prévenus.

Car, si la cause première du sinistre fut évidemment l'acte de Patrick et Marc, ses conséquences dramatiques ont été dues en grande partie à des vices de conception et à des fautes dans le choix des matériaux qui ont entraîné avec une extrême rapidité la propagation des fumées et du gaz de ville ainsi que l'effondrement de l'édifice.

A l'égard de M. Raynaud, le tribunal note « *un manque de contrôle de la part de ses services et de sa part* », tandis que « *les erreurs et les fautes commises ont directement entraîné les tragiques conséquences de l'incendie* ». Et le tribunal d'ajouter : « *Si l'on ne saurait aller jusqu'à reprocher à M. Raynaud, juriste et financier, d'avoir accepté la direction d'un service technique et les responsabilités qu'elle comportait, on peut lui reprocher d'avoir commis la lourde faute d'imprudence et de négligence, de n'avoir pas exigé et de ne s'être pas assuré que la surveillance que lui-même était sans doute incapable d'exercer efficacement le soit par ses services techniques.* »

De son côté, M. Bouzond « *a fait plaider que ses services avaient pour rôle essentiel de veiller aux impératifs financiers ainsi qu'au calendrier et que ses attributions relevaient de l'ordre administratif et financier, non de l'ordre d'une technicité spécialisée dans le domaine du bâtiment* ». Mais « *sa qualité de polytechnicien et d'ingénieur général des ponts et chaussées lui conférait la compétence pour procéder à un examen critique d'un procédé de construction et de son adaptation à un projet de construction précis et découvrir les erreurs et les fautes qui devaient entraîner le drame* ».

M. Duffaut, lui, « *a assisté à plusieurs réunions de chantiers. Il a reconnu que certains détails de la construction (...) ne lui avaient pas échappé, mais qu'il ne les avait pas signalés* ». Les juges en déduisent : « *Par son attitude passive devant les vices de la construction, il a commis les fautes d'imprudence et de négligence qui ont contribué aux terribles conséquences de l'incendie.* »

En revanche, M. Roget « *n'a été mis au courant que des questions d'ordre administratif* ».

Le tribunal s'est montré sévère au contraire à l'égard de M. Keyte, architecte britannique ayant participé pour le compte d'une société anglaise à la mise au point d'une version du système Clarp appliqué en l'espèce : « *Il a présidé toutes les réunions de coordination des études. Il a eu des contacts réguliers avec des fonctionnaires du service constructeur de l'académie de Paris et avec les responsables de la société Constructions modulaires.*

» *Il est certain qu'il connaissait les nombreux défauts de la construction, considérés par les experts comme étant à l'origine de la propagation foudroyante de l'incendie et de ses conséquences tragiques. (...)*

» *Il soutient que l'incendie, les flammes, les fumées et les gaz se sont propagés par la porte de la salle de mise à feu vers les salles voisines, le préau et les couloirs, et a atteint les victimes asphyxiées parce qu'immobilisées par les fumées et les gaz.*

» *Il suffit de rappeler ce qui a été exposé au sujet du déroulement de l'incendie, en fonction des multiples témoignages recueillis, ce qui a été constaté par les experts et ce qu'ils ont, par des raisonnements rigoureux, déduit de leurs constatations et des éléments de la procédure, pour pouvoir considérer comme certain que le cheminement extrêmement rapide des gaz et des flammes par les vides de la construction vers tous ses niveaux et dans toutes les directions a contribué à empêcher la descente des victimes, à les immobiliser dans les fumées et les flammes et à les condamner à mourir dans l'effondrement du bâtiment directement causé par le ramollissement et l'affaissement de ses structures.* »

Le cynisme

Après avoir constaté l'« *absence de faute personnelle* » de M. Poirier, qui s'est séparé de M. Keyte avant d'avoir participé à la réalisation du C.E.S., le tribunal stigmatise l'attitude de M. Lefèvre, le patron de la société qui faisait office de bureau d'études : « *Il considère que l'absence de protection contre le feu de l'ossature métallique dans l'intervalle entre le faux plafond et le plancher ne présentait aucun danger (...). Cette affirmation est singulièrement téméraire et à la limite du cynisme, si l'on rappelle que des sauveteurs ont été très rapidement arrêtés dans leur remontée dans le bâtiment par la chute de gros gravats due à la dislocation intérieure, conséquence de la propagation foudroyante du feu.* »

Enfin, M. Ibar « *n'a pris part à aucune travail de conception, mais a exécuté strictement, conformément à la convention qui liait son entreprise à Constructions modulaires, les plans et instructions divers élaborés par le bureau d'études et au respect le plus strict desquels M. Lefèvre veillait.* » (...) Et « *la preuve n'est pas rapportée que M. May a donné son accord* » pour le passage des canalisations de gaz dans les vides.

En ce qui concerne les actions des parties civiles, le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les prévenus solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas partie à la présente instance. Il ne prononce pas l'exécution provisoire demandée par les parties civiles, car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public et l'association des parents d'élèves du lycée mixte d'Etat, 27, rue Edouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt collectif du groupement que ces organismes représentent.

L'association des parents d'élèves du C.E.S. Edouard-Pailleron et le conseil des parents d'élèves de cet établissement obtiennent le franc de dommages et intérêts qu'ils demandaient.

Les sommes allouées aux parties civiles sont sensiblement les mêmes que celles des dommages-intérêts alloués par le tribunal pour enfants. Les parents des enfants morts obtiennent chacun 50 000 F en réparation de leur préjudice moral, les grands-parents 10 000 F chacun, les frères ou sœurs 15 000 F. Toujours pour le préjudice moral, les conjoints des adultes morts obtiennent 60 000 F. Le préjudice matériel des parents des morts est réparé le plus souvent à raison de 5 000 F. Les réparations des préjudices subis par les blessés sont variables : de 1 500 F à 136 000 F.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'avocat de Mme Duprat

Invoquant son droit de réponse, Me Georges de Maleville, avocat au barreau de Paris, nous écrit :

Mis en cause, dans des conditions que les tribunaux auront à apprécier, par une déclaration de l'éditeur Alain Moreau, à la suite de l'assassinat de mon client François Duprat, je tiens à déclarer que, contrairement aux allégations de cet éditeur :

1) J'étais jusqu'au 18 mars 1978, et depuis plusieurs années, le seul avocat de François et de Jeannine Duprat. Je demeure l'avocat de Mme Duprat.

2) Je n'ai jamais eu le moindre lien, quelle qu'en soit la nature, avec M. Georges Albertini, que je n'ai jamais rencontré.

3) Je n'ai jamais manipulé de fonds électoraux pour qui que ce fût.

[Interrogé au moment où il avait été mis en cause par l'éditeur Alain Moreau (« le Monde » du 23 mars), Me Georges de Maleville s'était refusé à toute déclaration, en se retranchant derrière le secret professionnel. Nous donnons acte à Me de Maleville, contrairement à ce qu'affirmait M. Moreau, qu'il a été à plusieurs reprises l'avocat de François Duprat.]

FAITS ET JUGEMENTS

Plusieurs jurés de l'affaire Willoquet sont inculpés.

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 30 mars, de violation du secret des délibérations deux des jurés qui avaient siégé en juin dernier aux assises de Paris pour juger Jean-Charles Willoquet, sa femme et plusieurs autres malfaiteurs, et qui ont rendue publique une lettre ouverte adressée par eux à la fin du mois de février au président de la République, pour accuser M. Jean Ulimann, le président de la cour, de les avoir trompés. Il s'agit de Mme Thérèse Manffré, cinquante et un ans, mère de six enfants, et de Mme Claude Tosi, vingt-cinq ans, employée de banque, qui ont désigné l'une et l'autre comme défenseurs Me Henri Leclerc et Me Chantal Héran. Deux autres jurés impliqués dans les mêmes poursuites, MM. Claude Becaert et Jacques Longuet, ont été convoqués par le magistrat instructeur pour ce 31 mars.

Demande de saisie du film consacré à Violette Nozière.

Une formation collégiale de trois magistrats du tribunal civil de Paris, dont Mme Simone Rozès la présidente, s'est réunie le 30 mars en référé à la demande des cinq enfants d'une vedette judiciaire des années 30 : Violette Nozière.

En leur nom, le bâtonnier Emo, de Rouen, a demandé la saisie, d'une part, du film consacré à la vie de leur mère, dont Claude Chabrol achève le tournage, d'autre part, du livre écrit sur le même sujet par M. Jean-Marie Fitère, publié en septembre 1975 par les Presses de la Cité.

Mes Kiejman et Desurmont, avocats des cinéastes mis en cause, ont proposé de communiquer aux requérants le texte du scénario.

De leur côté, Mes Suzanne Blum et Alfonsi, conseils de l'éditeur et de l'auteur du livre, ont fait remarquer que les enfants de Violette Nozière, loin de protester contre sa publication, avaient participé à son élaboration.

Le jugement sera rendu à une date ultérieure.

L'affaire du « Pouf » de Calvi.

Le tribunal correctionnel de Marseille a rendu ce vendredi 31 mars son jugement dans l'affaire dite du « Pouf » de Calvi, examinée les 16 et 17 mars dernier (*le Monde* du 18 et 19-20 mars). Jean-François Marchetti s'est vu infliger six ans de prison, dont deux avec sursis et cinq ans d'interdiction de séjour ; Ari Kyziracos a été condamné à quatre ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour ; Maxime Senadej s'est vu infliger deux ans de prison et deux ans d'interdiction de séjour ; Pauline Delbar, gérante du « Pouf », ce « foyer culturel » de la légion, qui était en réalité une maison de tolérance, a été condamnée à six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. Ces quatre personnes ont été condamnées pour proxénétisme.

Cinq autres se sont vu infliger des peines pour délit de recel et complicité de proxénétisme. Ce sont : Roger Merciera (quatorze mois de prison) ; François Orsoni (un an de prison) ; Pierre Simon (trois ans de prison avec sursis et deux ans d'interdiction de séjour) ; Thérèse Heuzebroc (six mois de prison avec sursis) ; Rose Fortuna (deux mois de prison avec sursis).

La relaxe du délit de proxénétisme a été prononcée en faveur de Xavier Cancelieri, Jeanne Chastel, Suzanne Panis, Daniel Altelli, Ursule Musiko, Gérard Paduano et Bruno Anjiol. — (*Corresp.*)

● *Après trois jours de débats*, la cour d'assises de la Réunion a condamné le 20 mars William Welmant, accusé d'avoir assassiné un comptable, à la réclusion criminelle à perpétuité.

En avril dernier, devant cette même cour, William Welmant avait été condamné à mort (*le Monde* daté 24-25 avril 1977). Son procès avait ensuite été cassé le 11 juillet suivant par la Cour de cassation (*le Monde* du 13 juillet).

Le 9 novembre 1977, William Welmant, alors âgé de vingt-quatre ans, avait tué de deux balles dans la tête son vieil ami Pierre Lemart, comptable de la société Tomi. Ce jour-là, ce dernier transportait avec lui 4,200 millions de F C.F.A. (84 000 F.F.) destinés à la paie des ouvriers des chantiers de Saint-André et de Saint-Benoît.

Polémique autour du transfert d'une jeune femme à l'hôpital par « Police-secours »

Une violente polémique vient de se déclencher autour des circonstances mal élucidées dans lesquelles une jeune allemande, Mlle Heide Kempe Bottcher, a été transportée, le 21 mars, de son domicile par Police-Secours à l'hôpital Claude-Bernard, où elle est parvenue dans un état de grande excitation et présentait les traces de graves brûlures, vraisemblablement provoquées par un acide, puis de là, par les soins de l'Assistance publique, à l'hôpital Sainte-Anne, et enfin à l'hôpital Cochin.

Mlle Bottcher est incapable de préciser le déroulement des faits mais persuadée de s'être trouvée seulement en état d'ivresse au moment de l'intervention de la police, appelée par les soins de la concierge du 30, quai de la Loire (19e arrondissement) que ses cris dans l'interphone de l'immeuble avaient alertée. Aussi a-t-elle demandé à deux avocats de déposer plainte contre X pour coups et blessures volontaires, arrestation illégale, séquestration arbitraire et violation de domicile.

Pour sa part, l'un de ses amis, présent dans l'appartement au moment de l'arrivée de la police, mais qui n'a pu l'accompagner jusqu'à l'hôpital Claude-Bernard, affirme qu'elle ne présentait aucune trace de brûlure à ce moment.

Aucun élément de l'enquête, confiée à la deuxième brigade territoriale, n'est encore connu. Il est impossible de reconstituer avec précision le déroulement et l'exacte chronologie des faits qui ont conduit en peu de temps une grande brûlée, d'autre part en état d'ébriété, dans trois hôpitaux. Ce qui éventuellement a pu se passer dans l'appartement de Mlle Kempe Bottcher avant l'arrivée de la police n'est pas plus connu.

La police ayant été implicitement mise en cause dans certains des récits fragmentaires qui ont été publiés, la préfecture de police a diffusé jeudi 30 mars un communiqué pour rejeter ces « *insinuations inadmissibles* ». Selon les termes de ce communiqué, Mlle Kempe Bottcher est arrivée à 18 h. 5 à l'hôpital Claude-Bernard, après une intervention banale dont la chronologie cohérente ne laisse place à aucun doute. Le communiqué s'achève par une mise en garde : « *Toute affirmation diffamatoire qui mettrait en cause l'action des services de police dans cette affaire serait immédiatement suivie d'un dépôt de plainte.* » Un démenti a d'autre part été apporté jeudi 30 mars, en fin de journée, aux affirmations selon lesquelles l'inspection générale des services, la « *police des polices* », aurait été chargée d'une enquête.

[Le démenti de la police prendrait encore plus de poids s'il était suivi d'une publication des documents relatifs à cette affaire. La fermeté du communiqué sous-entend que la police détient les preuves de ce qu'elle affirme.]

UN GARDIEN DE LA PAIX RECONNAIT AVOIR ABUSÉ D'UNE TOURISTE

Confronté le 28 mars, dans le cabinet de M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, avec l'institutrice allemande dont il était accusé d'avoir abusé, en compagnie de son collègue, Jean Renard, dans un car de police, en septembre, le gardien de la paix Antoine Carpène, vingt-sept ans, a reconnu les faits qu'il avait niés depuis qu'il a été inculpé le 12 janvier, et placé sous mandat de dépôt (*le Monde du 14 janvier*).

Partie civile, assistée de Me Eva Sterzing, du barreau de Paris, la victime avait expliqué qu'elle avait été interpellée vers 5 heures du matin et emmenée dans un véhicule de police sous prétexte d'une vérification d'identité. Puis les deux policiers, dans une rue déserte, lui avaient imposé leur volonté. Le gardien Renard avait prétendu que la touriste allemande ne lui avait guère opposé de résistance ; quant à M. Carpène il avait soutenu, jusqu'à présent, qu'il avait été un simple spectateur. Mais celui-ci, assisté de Mes Sarda et Ceccaldi, a reconnu sa participation active à la scène, après avoir été mis en présence de la plaignante venue tout exprès d'Allemagne.

● *Mise en liberté d'un inculpé dans l'affaire des Flanades.* — Mme Jeanne Gobbe-Bouquet, cinquante-huit ans, inculpée après le scandale financier des Flanades, à Sarcelles (Val-d'Oise) (*le Monde* du 31 septembre 1977) a été mise en liberté, le vendredi 17 mars, après six mois de détention, conformément aux nouvelles dispositions du code de procédure pénale sur les limites de certaines détentions provisoires. Dans cette affaire, qui a entraîné l'inculpation d'une dizaine de personnes, elle était la seule à être encore incarcérée. Mme Gobbe-Bouquet, conseiller juridique, qui fut conseiller municipal (U.D.R.) à Sarcelles de 1959 à 1965, est accusée d'avoir utilisé frauduleusement des prêts consentis à un hôtel du centre commercial des Flanades.

MÉDECINE

La lutte contre le tabagisme

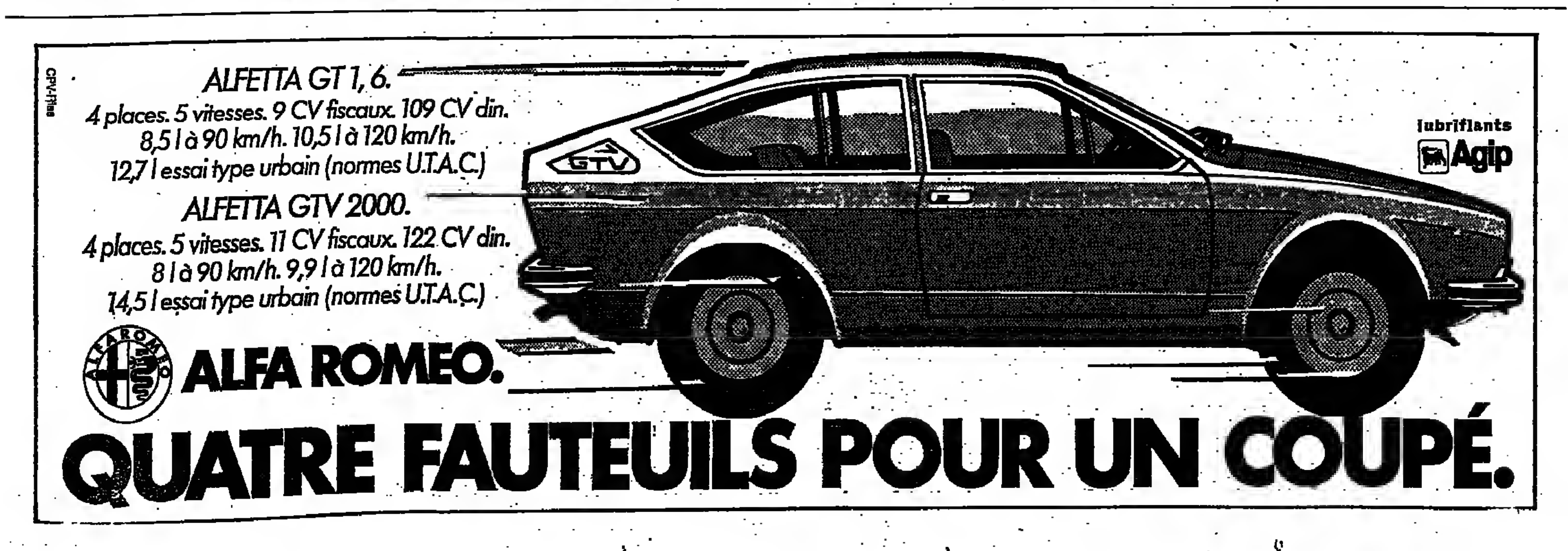
PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DE DOUZE A DIX-HUIT ANS SONT DÉJA FUMEURS

Quarante-six pour cent des jeunes âgés de douze à dix-huit ans fument déjà, alors que seulement 40 % des adultes sont des fumeurs ; l'habitude du tabac se contracte de plus en plus jeune : on estime qu'elle apparaît actuellement vers quatorze ans et demi, alors qu'il y a seulement six ans elle était le fait des adolescents de dix-sept ans ou plus. Ces jeunes consommateurs sont quelquefois de gros fumeurs : à seize ans et demi, 15 % des garçons fument quotidiennement plus de quinze cigarettes, et un an plus tard, cette proportion a doublé. Pour les filles, le phénomène est le même, mais légèrement atténué...

De tels chiffres, recueillis par la SOFRES à la fin de 1977, expliquent l'ampleur de la campagne entreprise du 1er avril au 15 octobre prochain, sur le thème « Le tabac et les jeunes » *sur l'initiative du comité français pour la santé qui dépend du ministère de la santé et de la Sécurité sociale.*

Cette campagne ne sera pas seulement conduite à la télévision et par voie d'affiches, mais comprendra aussi une vaste opération de relations publiques dans les régions, en collaboration avec le ministère de l'éducation.

Ainsi, dans chaque académie, sera choisi un établissement scolaire où un enseignant « particulièrement motivé par la lutte contre le tabagisme », *et auquel sera fourni un* « dossier - guide d'animation », *pourra organiser une table ronde sur ce sujet.*



LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Un programme d'études écologiques va être mis au point pour une durée de trois ans

Alors que l'épave de l' « Amoco-Cadiz » semble désormais s'être complètement vidée de son pétrole, et tandis que des manifestations, de jeunes surtout, se multiplient à Brest, à Rennes, à Paimpol, visant soit la Shell, soit les pouvoirs publics et la préfecture maritime, les autorités s'emploient à organiser l'encadrement des volontaires participant aux opérations de nettoyage des plages. Rappelons que pour pouvoir participer efficacement aux travaux, les volontaires doivent être âgés de plus de dix-sept ans, organisés en groupes de trente, encadrés par des responsables d'associations et de mouvements de jeunesse, et être prêts à intervenir pour une période minimum d'une semaine.

Pour mesurer les effets de la pollution due à l' « Amoco-Cadiz », un programme de « suivi scientifique et écologique » va être élaboré par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). Des prélèvements de poissons, de plancton et de sédiments marins permettront de tenir « un tableau de bord » de la pollution. Ce programme s'étendra sur trois ans.

De leur côté, les milieux pétroliers français mettent l'accent sur la solidarité de toutes les compagnies pétrolières mondiales dans l'indemnisation des victimes des dommages provoqués par des accidents en mer. L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole considère comme « dénuée de tout fondement et parfaitement hors de propos » la mise en cause d'une société pétrolière française. Cette marque de solidarité fait référence à la campagne de boycottage des produits de Shell en France, lancée notamment par l'Union fédérale des consommateurs (ce n'est pas la Shell française mais le groupe Shell international qui avait affrété l' « Amoco-Cadiz »).

La solidarité — en faveur des victimes — continue de se manifester de divers côtés, puisque des collectivités locales ou des entreprises privées envoient des dons en argent ou en nature aux sinistrés du Finistère et des Côtes-du-Nord.

M. Louis Le Pensec, député P.S. du Finistère, dénonçant le « scandale » des pavillons de complaisance, suggère dans une question écrite au premier ministre d'interdire aux pétroliers libériens et panaméens d'entrer dans les ports français. Au reste, un cargo chypriote est bloqué au Havre par une partie de son équipage qui n'a pas été payé depuis le mois de décembre. Un pétrolier britannique, qui avait des avaries, a été consigné à Donges (Loire-Atlantique) sur ordre du préfet maritime de Brest. Enfin, un pétrolier soviétique surpris à dégazer au large de Calais devra payer une amende fixée à 30 000 F par le parquet de Dieppe.

Les manifestations se multiplient dans la région sinistrée

De Brest, Jean de Rosière, de Saint-Brieuc, Jean Videau et, de Quimper, Jean Le Naour, nos correspondants, font ci-dessous le point sur les différentes manifestations qui se sont déroulées en Bretagne durant ces dernières trente-six heures.

De nos correspondants.

L'eau était redevenue bleue, jeudi 30 mars, en fin d'après-midi autour de l'*Amoco-Cadiz*. Mais des plages, qui avaient été sommairement nettoyées, étaient à nouveau fortement souillées. C'est la preuve, soulignait-on à la préfecture maritime à Brest, que le pétrolier était désormais vide. Le grenadage de l'épave, entrepris la veille avait donc réussi.

Toutefois, afin d'avoir la certitude que l'*Amoco-Cadiz* puisse se vider complètement, les autorités ont fait procéder à un second grenadage. A 17 heures, douze grenades ont été à nouveau lancées sur le pétrolier par trois hélicoptères.

Pendant ce temps, le centre de Brest était le théâtre d'une nouvelle manifestation. Quelque quatre mille étudiants et lycéens ont défilé dans les rues principales et au port de commerce. Ils avaient placé leur manifestation sous le signe de la non-violence. L'inscription « *O violence, suspends ton vol !* », tracée sur la bannière qui ouvrait le défilé, annonçait le ton. Un affrontement avec les forces de l'ordre fut évité de justesse au port de commerce.

La manifestation avait un double but : affirmer la solidarité des participants avec les victimes de la marée noire et dénoncer, d'autre part, « *les carences de l'Etat, qui se plie sous la volonté des sociétés pétrolières* ». Les organisateurs avaient convié lycéens et étudiants à un pique-nique devant la préfecture maritime. Leur appel n'eut pas le résultat escompté. Néanmoins, après le déjeuner, les rangs des manifestants devaient rapidement grossir. Le défilé s'ébranla en direction de l'Agence nationale pour l'emploi où, au passage, l'un des organisateurs prit brièvement la parole. Il déclara : « *Non au nettoyage des plages par des bénévoles, mais emploi des chômeurs à 2 400 F par mois pour nettoyer les plages mazoutées.* » Ensuite, les étudiants se dirigèrent vers la préfecture maritime, solidement gardée par des gendarmes retranchés derrière les murs d'enceinte, puis gagnèrent le port de commerce. Leur intention était d'occuper un dépôt d'essence de la Shell, mais l'opération fut déjouée par la présence d'une compagnie de C.R.S. à l'entrée de l'établissement. Les deux camps s'observèrent pendant un certain temps. Finalement, les étudiants firent demi-tour à nouveau en direction du port de commerce. Ils avaient subitement décidé d'occuper le pétrolier libérien de l'armement Goulandris, qui était en réparation ; leur projet fut cette fois mis en échec par l'équipage et des ouvriers. En définitive, la manifestation se termina sans incident.

Une nouvelle manifestation est prévue ce vendredi 31 mars.

Dans les Côtes-du-Nord, passé le premier choc et le grand élan de solidarité qui a porté les bonnes volontés à la côte, des voix s'élèvent, de plus en plus nombreuses, qui trouvent que la solidarité a bon dos. A Paimpol, sept cents manifestants, élus communaux en tête, ont applaudi, mercredi 29 mars, le maire de Lézardrieux, qui réclamait la démission du préfet maritime de Brest. Le conseil municipal de Lannion, réuni en séance plénière, mardi soir, a décidé de se porter partie civile. M. Jagoret (P.S.), député et maire, dénonçant « *le chiffon de papier qu'est le plan Polmar* », a annoncé que sa ville ne prendrait pas l'initiative de recruter des volontaires et n'engagerait aucuns frais contre la marée noire : « *Les pollueurs doivent être les payeurs.* »

Remise en cause du principe du bénévolat

Les lycéens de Tréguier, les élèves du C.E.T. de Paimpol (en grève mercredi), ont refusé d'aller nettoyer les plages tant que des moyens suffisants pour pomper le mazout n'auront pas été mis en œuvre par le gouvernement.

A Saint-Brieuc, après la manifestation d'un millier de jeunes, mercredi soir, contre le « *plan Polmar : bobarre* », quelques dizaines d'entre eux ont investi les bureaux de la direction départementale de la jeunesse et des sports, brisant une porte et éparpillant des dossiers, qu'ils croyaient être ceux des groupes de volontaires, remettant en cause, eux aussi, le principe du bénévolat.

Nombre de maires du Trégor s'interrogent sur les lendemains de cette flambée de volontaires. Après une opération solidarité qui lui avait valu un camion de petit matériel en provenance de Brest, le maire de Trébeurden s'est ainsi demandé ce qu'il allait faire des trois cents paires de gants qu'il a reçues. Un peu partout, les bénévoles isolés se heurtent aux problèmes de l'hébergement et de la nourriture, qui n'ont pas été prévus pour eux. « *Que vont-ils penser des Bretons ?* » se désole-t-on.

Deux chiffres illustrent les besoins : la direction départementale de la jeunesse et des sports, qui organise l'hébergement et la nourriture des groupes de volontaires, a recensé neuf mille six cents places possibles sur l'ensemble des Côtes-du-Nord, mais seulement huit cent soixante-dix dans le secteur de Lannion, seul touché actuellement.

Autre chiffre : 50 tonnes à lisier ont été recensées officiellement sur le terrain, jeudi, alors qu'il y en avait une centaine deux jours auparavant. Une vingtaine d'agriculteurs ont déposé une motion à la sous-préfecture de Lannion pour protester contre l'insuffisance de l'indemnité journalière de 350 francs qui leur est allouée par rapport aux 1 300 francs ou plus attribués aux entreprises de vidange.

L'évacuation du pétrole recueilli provoque de nouvelles difficultés. Devant un manque évident de wagons-citernes, les responsables de la lutte contre la marée noire dans les Côtes-du-Nord vont devoir faire appel à un pétrolier suédois de 2 500 tonnes qui viendra charger les résidus à Lézardrieux.

En signe de deuil

A Quimper, deux mille cinq cents lycéens cornouaillais ont manifesté durant plusieurs heures jeudi après-midi. Les responsables de ce rassemblement l'avaient voulu « *non violent et silencieux en signe de deuil* ». Il n'y eut donc pas un cri, pas un slogan. Sur un banderole, on remarquait toutefois cette inscription : « *Mazoutés aujourd'hui, radio-actifs demain.* »

Dans la soirée, une deuxième manifestation réunissait deux cents militants en majeure partie d'extrême gauche. Portant une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « *La Bretagne indisposée* », ils traversèrent la ville avant de faire un *sit-in* face à la préfecture. Les forces de l'ordre dégagèrent l'endroit en utilisant des grenades, au grand dam des spectateurs, presque aussi nombreux que les manifestants. Quelques instants plus tard, un cocktail Molotov fut jeté dans le bureau du sous-préfet chargé des affaires économiques. Seule la moquette devait en souffrir.

En Ille-et-Vilaine, quatre mille personnes ont manifesté jeudi soir à Rennes. Les manifestants, en majorité des jeunes, ont, à l'appel d'organisations d'extrême gauche et de mouvements écologiques, défilé pendant deux heures dans le centre de la ville.



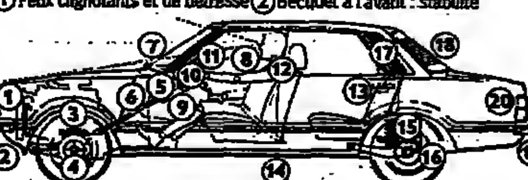
(Dessin de PLANTU.)



Pour vous assurer toute la sécurité possible, pour vous et votre famille, la Ford Taunus dispose d'un équipement de sécurité rare dans une voiture de sa catégorie : regardez donc le tableau ci-dessous.

Une familiale doit être sûre

(1) Feux clignotants et de détresse (2) Becquet à l'avant : stabilité



renforcée. (3) Voies AV et AR les plus larges de sa catégorie. (4) Freins à double circuit, assistés par servo, à disque à l'avant. (5) Voyant lumineux de contrôle des freins. (6) Essuie-glace à 2 vitesses et lave-glace électrique. (7) Pare-brise en verre feuilleté. (8) Habitacle passagers renforcé avec zones déformables à l'avant et à l'arrière. (9) Colonne de direction à absorption d'énergie. (10) Volant de sécurité. (11) Tableau de bord antichocs et antireflets. (12) Ceintures de sécurité à enrouleur. (13) Blocage de sécurité des portes AR pour les enfants. (14) Centre de gravité très bas. (15) Nouvelle suspension AR à ressorts à flexibilité progressive. (16) Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière. (17) Chauffage/ventilation à 2 vitesses, réglable et orientable pour désembuer les vitres latérales. (18) Désembuage/dégivrage de la lunette arrière. (19) Phares de recul. (20) Feux arrières enveloppants.

Une familiale pour être belle

La Ford Taunus est une belle voiture. Regardez ses lignes tendues, très pures. Sa surface vitrée. Sa ceinture de caisse élégante. L'impression de race qui se dégage de la Ford Taunus n'est pas une illusion.

Une familiale doit être confortable

La Ford Taunus offre cinq places spacieuses. Ses sièges sont enveloppants, moelleux. Le tableau de bord, clair et complet, est d'une finition luxueuse.

Dans son coffre (481 dm³), les bagages tiennent à l'aise. La suspension (à flexibilité progressive à l'arrière) assure une conduite souple et précise quelle que soit la charge. Et pour la tenue de route vous pouvez avoir confiance : empattement optimal, voies avant et arrière extra-larges (1,422 m). Tout en silence.

Il existe 5 modèles de Ford Taunus : Spéciale, L, GL, S et Ghia. En 3 versions possibles : coupé 2 portes, berline 4 portes, break 5 portes. Vous pouvez choisir entre 3 moteurs à 4 cylindres à arbre à cames en tête : 7 CV, 9 CV et 11 CV ou un 13 CV à 6 cylindres en V. Entretien tous les 20 000 km seulement, à l'exception de la vidange et des contrôles de routine. Et comme toutes les Ford, elle est garantie 1 an (pièces et main-d'œuvre) kilométrage illimité. Une sécurité de plus.

modèle présenté : Ford Taunus 1300 GL 4 portes
28 880 F
Taunus 1300 Spéciale 2 portes : 24 490 F
Taunus 1300 L 4 portes : 27 480 F
Taunus 1600 GL 4 portes : 29 750 F
Taunus 1600 GHIA 4 portes : 35 210 F
Prix clés en main conseillé au 22.2.78 (hors frais d'immatriculation).

Demandez vite un essai à l'un des 610 concessionnaires agents et points de vente Ford en France.

Légendaire robustesse et sécurité. Ford

RÉACTIONS

● *La C.G.T.*, dans une résolution adoptée par son comité confédéral national, déclare notamment : « *Cet accident n'est pas dû à la fatalité. Une fois de plus, c'est un navire battant pavillon de complaisance qui en est responsable.* » Après avoir noté que « *la route que doivent emprunter les pétroliers aurait dû être modifiée depuis des années* », la C.G.T. ajoute : « *Si les armateurs sont coupables d'avoir fait passer des questions financières avant l'intérêt des populations côtières, le gouvernement, lui, est responsable pour avoir permis que de tels faits puissent se produire.* »

● *Une délégation du parti communiste* conduite par M. Roland Leroy, secrétaire du comité central, devait se rendre ce vendredi à l'Hôtel Matignon. Elle entend « *demander audience au premier ministre afin de lui soumettre les propositions communistes en vue de lutte contre la pollution des côtes à la suite de la marée noire* ».

● *La Fédération mondiale des villes jumelées* (F.M.V.J.) a envoyé au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, un télégramme demandant aux « *instances internationales compétentes* » de se saisir du dossier de la marée noire. Elle demande à ces instances : l'application stricte des sanctions prévues dans les conventions internationales ; la révision urgente du droit maritime pour prévenir le retour de pareilles catastrophes ; la réparation du préjudice écologique causé aux générations actuelles et à venir.

● *La Commission des Communautés européennes* estime « *qu'une solidarité plus grande entre les Neuf accroîtrait l'efficacité des interventions en cas de marée noire, la fragilité des moyens techniques disponibles étant encore une fois démontrée par l'accident de ces derniers jours* ».

● *Le conseil régional de Bretagne* a demandé la création, quel qu'en soit le coût, d'une station d'assistance technique et de remorquage à la pointe de Bretagne, ainsi que la création d'un centre de lutte contre la pollution et d'étude de l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour cette lutte.

● *L'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement* (A.J.E.P.N.E.) réclame la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour déterminer toutes les responsabilités en cause dans la « marée noire ». Elle stigmatise « les carences administratives » et le caractère « dérisoire » des moyens de lutte. Elle propose la création d'un « collectif européen » pour la prévention et la lutte contre la pollution marine.

● « *Radio-Hague* », *une radio pirate écologiste et anti-nucléaire*, a émis le mercredi 29 mars, à 13 heures, pendant vingt-cinq minutes sur Coutances (Manche) et ses environs. L'émission, qui n'a pas été brouillée, était consacrée aux conséquences de la marée noire due à l'échouage du pétrolier l'*Amoco-Cadiz* et à l'activité de l'usine de retraitement de la Hague.

VENTE en SUISSE

GENEVE - HOTEL RICHEMOND
sous l'égide de
GALERIE d'HORLOGERIE ANC.
Vente aux enchères publiques
DIMANCHE 9 AVRIL à 14 heures
Importante
COLLECTION D'AUTOMATES
Catalogues couleurs français-angl.
20 F suisses, 40 F français s/dem.
J.-P. LELIEVRE et J. COURTOIS
1 bis, place du Général-de-Gaulle
28000 CHARTRES, T. (37) 36-04-33
GALERIE d'HORLOGERIE ANC.
9, rue de la Corraterie, CH 1204
GENEVE - (22) 21-51-74.

actualité de la mode masculine

Pour la saison nouvelle, des revers plus étroits, des épaules plus larges, un boutonnage descendu, une taille décentrée, la veste moins longue. Ayez donc une silhouette nouvelle avec...

le fameux costume en mesure rapide prix exceptionnel de printemps **1.250 F**



Monsieur Neuville

(183, rue Saint-Honoré (entre Pyramides et Palais Royal))

Le Monde des loisirs et du tourisme

LA MARÉE NOIRE ATTEINDRA-T-ELLE L'ÉTÉ ?

Les hôteliers bretons s'installent dans l'attente

« *POUR choisir votre lieu de vacances, cherchez-vous des informations sur la pollution ?* » Cette question, posée à mille trois cents personnes, en 1977, par le Centre d'études et d'informations régionales, institut rennais de sondages (1), avait obtenu des réponses surprenantes : 31 % seulement des personnes interrogées déclaraient se préoccuper de la qualité de l'environnement du lieu choisi pour leurs vacances, et 67 % affirmaient ne pas s'en préoccuper.

Les résultats de cette enquête ne suffisent pas à rassurer les responsables bretons du tourisme, non plus que les professionnels. Cette fois, le pétrole de l'*Amoco-Cadiz* a pollué la Bretagne aux yeux du monde entier. Les manifestants le crient dans la rue : « *La faune, la flore, les côtes bretonnes sont perdues* »... La colère ne s'embarrasse pas de nuances et la solidarité de tous les Bretons a tendance à étendre les méfaits de la marée noire plutôt qu'à les localiser. Une prudence élémentaire a conduit, d'autre part, à déclencher le plan Polmar dans les zones qui ne sont pas touchées par le flot de pétrole. L'ensemble de la Bretagne est en état d'alerte alors que le littoral breton n'est pas pollué dans sa totalité.

Globalement, le pétrole de l'*Amoco-Cadiz* affecte la côte de Portsall à Bréhat. Mis à part Perros-Guirec et la côte de granit rose, le littoral pollué n'est pas une zone de tourisme intense. La côte des abers, du Conquet à Brignogan, ne représente que 4,8 % de la capacité touristique du littoral breton. Le Léon-Gregor (de Locquirec à Kerlouan) représente 6,2 % de cette capacité d'accueil. Le Gregor-Goelo, de Plestin-les-Grèves à Paimpol, englobant la côte de granit rose, atteint en revanche près de 10 % de la capacité d'hébergement touristique du littoral. En termes de capacité d'accueil touristique, c'est donc un peu plus de 20 % du littoral breton qui risquent actuellement de souffrir du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*.

Les résidences secondaires représentent plus de 30 % de cette capacité d'accueil du littoral pollué. Des Brestois, mais aussi des Rennais et des Parisiens ont choisi cette côte, et notamment la côte des abers, pour la beauté du paysage plus que pour la pratique des sports nautiques, rendue difficile par l'inhospitalité naturelle du littoral, où se mêlent les vents et les courants, les rochers et la brume.

Les meublés regroupent, de Brest à Paimpol, près de 40 % des lits offerts aux touristes. Paradoxalement, ce sont les habitants non professionnels du tourisme qui risquent ainsi de souffrir, au premier chef, de la pollution des côtes. Les « petits revenus » qui s'entassent dans une seule pièce, le temps d'un été, pour louer deux ou trois chambres à bas prix ne seront pas épargnés.

Les hôtels ne représentent que 6,5 % de la capacité d'accueil du littoral pollué. C'est peu. Mais pour la plupart des hôteliers, la marée noire risque de prendre des allures de catastrophe. « *Tout est contre nous,* dit un hôtelier de Trébeurden. *C'est la pleine période de réservations ; les gens téléphonent pour se renseigner sur l'état des plages. On ne peut pas leur dire que c'est « brillant » quand ils en ont vu les images à la télévision. On ne peut que les rassurer, leur promettre qu'il n'y aura plus rien cet été. Mais...* »

Ceux qui ne téléphonent pas se déplacent parfois. Le week-end pascal a amené beaucoup de curieux sur la côte bretonne, plus soucieux souvent de constater l'état des lieux de leurs prochaines vacances que d'évaluer le nouveau problème économique posé à la Bretagne.

Pour les hôteliers bretons — le phénomène s'étend à tout le littoral nord, — une longue période d'attente commence. « *Pour le moment, les gens s'informent,* explique Mme Leroux, secrétaire général du comité départemental du tourisme du Finistère. *On enregistre peu de désistements, mais partout le courrier diminue très nettement. Les gens tardent à confirmer par lettre les réservations passées par téléphone. Tout le monde ici s'interroge. C'est une situation entièrement nouvelle.* »

En 1967, cependant, les Bretons connaissaient leur première marée noire. Le *Torrey-Canyon* déversait des milliers de tonnes de pétrole, à mi-chemin entre les côtes françaises et anglaises. La catastrophe était sans commune mesure avec celle que l'on connaît aujourd'hui. Mais la côte de granit rose avait été sérieusement touchée.

M. Pierre Yoncourt, adjoint au maire de Perros-Guirec et président de l'office de tourisme de la côte de granit rose, se souvient : « *Le côté attractif avait beaucoup joué,* précise-t-il. *Les gens venaient voir en curieux. Mais ils ne restaient pas. Cela tournait beaucoup.* » « *Beaucoup d'amis de la Bretagne,* poursuit M. Yoncourt, *avaient tenu à manifester leur solidarité en confirmant leurs réservations. Cette année, nous espérons que le même phénomène se produira. Pour 50 %, les touristes qui passent l'été ici sont des fidèles qui reviennent tous les ans. Nous espérons qu'ils aiment assez la Bretagne pour ne pas déserter, cette année.* »

Si les anciens partagent dans leur ensemble l'optimisme de M. Yoncourt, les jeunes hôteliers, en revanche, sont inquiets. Ils attendent avec impatience des mesures du secrétariat d'État au tourisme. Actuellement le tourisme passe au second plan dans les préoccupations des responsables chargés de dresser le bilan de la marée noire. Il est vrai que, malgré la « vocation touristique » qu'on lui prête volontiers, la Bretagne ne vit pas exclusivement du tourisme. Les emplois liés de près ou de loin à cette activité ne représentent — sur le littoral — que 12,5 % des emplois régionaux. La part des dépenses touristiques ne représente guère plus de 11 % du chiffre d'affaires de la Bretagne sur le littoral, soit très en deçà des activités agricoles, de la pêche, du bâtiment et des commerces.

Redécouvrir la Bretagne intérieure

Enfin, si l'on ramène ce que représente la consommation touristique en équivalent de population bretonne permanente, on s'aperçoit que l'activité touristique sur le littoral correspond aux dépenses d'une population « fictive » supplémentaire de deux cent dix mille personnes, soit 17,5 % de la population permanente.

Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas tout. Les responsables régionaux se sont souciés davantage jusqu'à présent des populations vivant de la mer, notamment les pêcheurs et les goémoniers. Et peu de mesures ont encore été annoncées. L'activité touristique viendra après.

« *Il est beaucoup trop tôt pour annoncer quelque mesure que ce soit,* précise M. Paul Coné, délégué régional au tourisme. *Il faut d'abord dresser le bilan exact de la pollution et mesurer les effets qu'elle pourra avoir sur l'activité touristique. Il faut définir avec précision les zones atteintes et calculer combien de temps réclamera un nettoiement. Si la situation le nécessite, il y aura des actions particulières d'engagées, mais pour le moment il est encore trop tôt pour en parler.* »

Plusieurs hôteliers affirment que la solidarité jouera et rapportent ainsi les propos de leurs clients : « *Nous logerons sur le littoral, et, faute de plages, nous visiterons le cas échéant la Bretagne intérieure.* »

Si la solidarité se manifeste globalement en faveur de la Bretagne, il n'y a guère d'autres solutions. Quatre secteurs (la presqu'île guérandaise, le littoral morbihanais, la Cornouaille pour le sud et la côte Emeraude pour le nord) représentent à eux seuls 60 % des capacités touristiques, mais ces secteurs sont saturés. Ils ne peuvent guère accueillir davantage de touristes, faute d'appartements supplémentaires. Dans ces quatre secteurs, la capacité d'hébergement est stagnante.

L'occasion peut en revanche être saisie pour rééquilibrer le tourisme entre le littoral et la Bretagne intérieure. Tous souhaitent un rééquilibre. Actuellement 82 % des touristes venant en Bretagne se dirigent vers le littoral et 18 % vers l'intérieur. Le schéma d'aménagement du littoral breton, approuvé en novembre 1977 par le comité interministériel d'aménagement du territoire, prévoit que cette répartition restera la même jusqu'en 1985. Les efforts de rééquilibrage ne seront tentés qu'entre 1985 et 2010.

Il faudra beaucoup d'imagination aux responsables régionaux pour mettre au point en trois mois des solutions acceptables. Cette fois, encore, on n'avait pas prévu...

ANDRÉ MEURY.

(1) Cette enquête du CEDIR avait été réalisée pour le compte du quotidien régional *Ouest-France*, qui l'avait publiée en août 1977.

Paris Delhi 2350f
Départ Paris aller-retour

LISBONNE	695 F
ATHÈNES	700 F
ALGER	830 F
ISTANBUL	850 F
MONTRÉAL▲	1 390 F
NEW YORK▲	1 485 F
SANAA	1 850 F
LOS ANGELES▲	2 350 F
Départ Zurich aller-retour	
LIMA	2 480 F

* avec prestations
▲ vols V.A.R.A.

VOLS A DATES FIXES
Pérou 4800f
Circuit 4 semaines
du 4-7 au 2-8
du 1-8 au 30-8
du 5-9 au 4-10

NOUVELLES FRONTIÈRES
TOURAVENTURE
63, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 329.12.14
2, rue Auguste-Brizeux
44000 NANTES
Tél. 71.09.07
15, rue des Sœurs-Noires
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.23.83
LIC. 793 A

LE « QUEEN-MARY » EST DE NOUVEAU A VENDRE

Le transatlantique *Queen-Mary*, retiré du service depuis onze ans et transformé en hôtel flottant mouillé à Long-Beach, en Californie, est de nouveau à vendre.

La municipalité de Long-Beach avait acheté le navire 3 millions de dollars (15 millions de francs environ) à la compagnie Cunard en 1967. Elle dépense 61 millions de dollars pour en faire une attraction touristique, mais le déficit d'exploitation atteint 2 millions de dollars par an.

Selon le *Los Angeles Times*, trois acheteurs éventuels auraient été pressentis pour une somme d'environ 30 millions de dollars : une chaîne hôtelière, une chaîne de radio-télévision et une chaîne de radio. — *(U.P.I.)*

Croissance - loisirs

par FRANÇOIS ASHER (*)

PLUSIEURS articles récemment parus dans ces colonnes ont évoqué les questions des loisirs en France aujourd'hui. Sans proposer une analyse globale, je voudrais juste faire quelques remarques pour faire rebondir les débats.

Le temps quotidien et hebdomadaire lié au travail n'a pas diminué. — En 1936, les salariés obtenaient la semaine de quarante heures.

En 1978, dans la plupart *des secteurs d'activité* ils luttent à nouveau pour l'obtenir, et pas sous la forme de chômage technique. Est-ce inimaginable d'exiger les 35 heures, comme le font certains, alors que la productivité du travail a plus que triplé depuis 1936 ? D'autant que les temps contraints liés au travail ont fortement augmenté, en particulier avec l'accroissement des temps de transport domicile-travail. Selon l'INSEE, en 1975, l'amplitude de la journée de travail était de onze heures et neuf minutes pour les ouvriers, et de dix heures et cinquante-quatre minutes pour les employés.

Les temps contraints hors travail ont augmenté. — Avec l'évolution du travail, des consommations et de l'urbanisation, le temps consacré aux activités domestiques et ménagères a augmenté : la diminution du commerce de proximité et la spécialisation des espaces accroissent le temps des approvisionnements en biens normaux et anormaux, les tâches administratives et de gestion se multiplient (factures diverses, Sécurité sociale, assurances, banques, etc.). Et, malgré le développement du machinisme dans la consommation, le temps des activités ménagères ne diminue pas. Une étude de Joann Vanek a montré qu'aux U.S.A. les femmes habitant dans les villes et sans emploi salarié passaient, pour les activités ménagères, plus de temps en 1968 qu'en 1925 (cinquante-cinq heures contre cinquante et une). Par exemple, le temps consacré au nettoyage a augmenté, malgré l'introduction de machines à laver de plus en plus perfectionnées, à cause de l'évolution des pratiques vestimentaires et de l'accroissement du nombre de vêtements.

Ni la troisième semaine de congés payés ni la quatrième n'ont fait chuter la production. — Indépendamment du fait que cinq semaines de congés payés ne *semblent pas un luxe, on* peut aussi considérer, même d'un point de vue productiviste, qu'il s'agirait d'un investissement fort productif. Même Henry Ford partageait cette opinion, car il estimait dans son ouvrage *le Progrès*, paru dans les années 20, que des travailleurs mieux reposés travaillaient plus efficacement et qu'il leur fallait le temps de consommer les biens qu'ils produisaient...

L'opportunité de la diminution du temps de travail est un vieux débat, et l'histoire de la réduction de la journée de travail a tranché en donnant tort à ceux qui essayaient de la freiner. Reprenez les textes de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et vous retrouverez toutes les argumentations.

Belote, pétanque et télévision

Quelle croissance, quelle « société des loisirs » ? — La part des dépenses de « culture et loisirs » est passée de 7,8 % de la consommation totale des ménages en 1959 à 8,6 % en 1974. Etait-ce, même avant l'accélération de la crise de 1974, l'indice de l'émergence d'une « société des loisirs » dont le développement pourrait se réengager avec la reprise de la croissance ? Il me semble qu'il ne faut pas confondre l'augmentation des consommations marchandes de loisirs avec l'augmentation des loisirs. Le temps libre, disponible individuellement, n'ayant pas tendance à augmenter, la croissance des dépenses de loisirs signifie plus leur transformation, l'usage grandissant de biens et services marchands, la réduction de l'usage des équipements collectifs (par leur insuffisance et leur inadaptation) et des pratiques d'« autoproduction » des loisirs. Je ne veux pas dire par là que la belote ou la pétanque sont préférables à l'achat d'un poste de télévision, ce qui serait tomber dans le piège des discours sur l'austérité nécessaire, mais je veux simplement souligner que ce phénomène de transformation des loisirs en marchandises a pour conséquence, dans une société où l'échelle des revenus est particulièrement large, d'accentuer les inégalités sociales dans ce domaine.

La solution, ce n'est certainement pas, pour de multiples raisons, un illusoire retour en arrière, qui remplacerait la pauvreté d'aujourd'hui par celle d'hier. Mais c'est probablement par une transformation des objectifs de la croissance, qui n'aurait pas pour but de multiplier la quantité d'objets produits pour eux-mêmes (c'est-à-dire pour le profit), mais de satisfaire au mieux, c'est-à-dire diversement, les besoins existants et non satisfaits, et de permettre à tous les besoins réprimés de s'exprimer. Probablement assisterait-on alors à une véritable croissance des loisirs. D'ailleurs, une enquête *Humanité*-IFOP, en janvier 1977, faisait apparaître l'importance que les travailleurs accordent aux loisirs, activité indispensable et non pas superflue, puisque, pour 29 % des ouvriers et employés, c'est sur les loisirs « qu'il est le plus pénible de se priver » (pour 40 % d'entre eux c'est sur l'alimentation et, pour 13 %, sur le logement).

Quels moyens se donner pour cette autre croissance ? La réponse est peut-être dans le débat politique général actuel...

(*) Maître-assistant à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris-VIII, Vincennes.

PROMOTEURS CONTRE PHARAONS (suite)

Autour des Pyramides les travaux ont été suspendus

LES remous suscités notamment au Parlement égyptien et dans le milieu des *égyptologues par le* projet de construction d'un vaste complexe touristique à 1,5 kilomètre des Pyramides et du Sphynx de Guizeh par un promoteur canadien de Hongkong (*le Monde* du 25 mars) ont, semble-t-il, suffisamment ému les autorités égyptiennes pour qu'elles ordonnent la suspension des travaux d'infrastructure engagés depuis l'automne dernier sur le plateau des Pyramides.

C'est M. Mobeb Ramsès Stino, ministre du tourisme et de l'aviation civile — il avait récemment *exposé devant les délégués égyp*tiens les avantages économiques et sociaux qu'apporterait la cité touristique des Pyramides, — qui vient d'annoncer lui-même l'arrêt provisoire des travaux. Un comité d'experts a été chargé d'examiner de plus près, en tenant compte des cartes dressées par le service des antiquités, les conséquences que pourrait avoir, sur un site archéologique aussi prestigieux que celui de Guizeh, l'implantation de vingt-quatre villages touristiques. Une étude approfondie des implications économiques du projet devra d'autre part être soumise à la Chambre égyptienne d'ici à trois semaines.

Bien que l'on pense généralement, au Caire, que les experts commis n'auront pas d'autre issue que d'approuver, à quelques détails près, le contrat passé entre l'État égyptien et la compagnie de Hongkong, la fermeture du chantier des Pyramides a provoqué une certaine inquiétude dans les milieux d'affaires internationaux, notamment américains, qui sont en train de se disputer l'« honneur » de construire des hôtels ou des gratte-ciel à usage de bureaux partout où il y a encore un peu de place libre aux abords des sites historiques du Caire et de ses environs.

Cependant, le dernier espace vert important subsistant à proximité du centre de la capitale égyptienne, à la pointe méridionale de l'île de Zamalek (jardins et palais de l'ancienne amirauté royale, plus tard siège du Conseil de la révolution), est en train d'être rasé pour faire place à un nouveau palace international.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



Siquier Courcelle & associés

franck olivier inaugure au palais des congrès

boutique franck olivier palais des congrès (niveau 01) porte Maillot - Paris XVIIe.

(PUBLICITÉ)

MOTORHOMES A VENDRE

Neufs ou d'occasion. Volant à gauche ou à droite. Essence ou Diesel. Toit surélevé ou carrosserie spéciale. Plusieurs centaines de véhicules constamment exposés. Ouvert 7 jours sur 7.

A 10 km de London Heathrow. Stevens Garage, 94 High Street, Hampton Hill, Middlesex. Tél. : Londres 977 2117. Télex : 929501.

AMÉRIQUE

VOYAGES
Centre d'information Touristique
Exemples de charters
Aller-retour. à partir de

NEW YORK	1.500 F
MONTREAL	1.500 F
LOS ANGELES	2.680 F
MEXICO	2.650 F
LIMA	2.575 F

PACIFIC HOLIDAYS
Galerie marchande
28, av. Gal-Leclerc
Tél. : 539.46.71
75014 PARIS — Mº Denfert Rochereau
Lic. A 961

Veuillez m'envoyer vos brochures
Charters Amérique ☐
Voyages à la carte
U.S.A.-Canada ☐
Amérique latine ☐
à M.
Adresse
Ville
Code postal

DEUX HEURES A PERDRE

LE SEIZIÈME AVEC GUIMARD POUR GUIDE

Jean Rolin poursuit sa promenade dans le seizième arrondissement, dont la première partie figurait dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du 5 novembre.

ENTRE l'avenue de Versailles, la rue Wilhem et la rue Chardon-Lagache s'étend un vaste espace largement pourvu d'arbres, pour l'essentiel dévolu au groupe hospitalier Sainte-Périne, et qui recouvre en partie le domaine des abbés de Sainte-Geneviève, seigneurs d'Auteuil de 1110 à la Révolution.

Principal vestige de cet ancien domaine, le parc de Sainte-Périne est partiellement ouvert au public, bien que la recherche de ses accès s'apparente à un jeu de piste. A force de persévérance, nous en avons déniché un rue Mirabeau, sur la gauche, au-delà de l'immeuble moderne heureusement seul de son espèce dans les parages. Du moins est-on payé de sa peine : car le désordre rustique qui règne dans ce vallon, aux antipodes des conceptions contemporaines en matière d'« espaces verts », en fait — plus particulièrement à l'heure où le soleil se couche derrière les bâtiments désuets, un rien lugubres, de l'institution Sainte-Périne, allongeant leur ombre sur la prairie en pente qui vient battre leurs murs — un des rares lieux à Paris où le jeune Werther pourrait encore s'abîmer dans la lecture d'Ossian, et *« boire,* nous le citons, *à la coupe écumante de l'infini ».*

Puis voici du Guimard, encore, et comme s'il en pleuvait : au numéro 1 *ter*, rue Molitor, l'hôtel Delfau (1895) ; au 41, rue Chardon-Lagache, l'hôtel Jassédé (1893) ; au 8, villa de la Réunion, l'hôtel Deron-Levent (1904-1907). L'accès principal de cette villa étant, comme il se doit, interdit aux visiteurs, nous signalons à tout hasard, sans nous faire trop d'illusions sur la longévité de cette supercherie, que l'on a oublié de réitérer cette interdiction au 5, rue Victorien-Sardou. Quand bien même ce mouvement tournant se solderait finalement par un échec, il nous aura permis d'observer, au coin de la rue Lancret et de l'avenue de Versailles, un bel immeuble de Guimard (1903-1905), dont nous avons décidément beaucoup de mal à nous défaire. Tant de mal que nous ne pouvons nous résoudre à passer sous silence l'école du Sacré-Cœur (9, avenue de la Frillière), même si ses colonnes en V, empruntées au répertoire de Viollet-le-Duc, sont aujourd'hui oblitérées par diverses floritures destinées aux commodités des cadres supérieurs. Admirons au passage la fantaisie du propriétaire de cette villa, qui a concocté une interdiction inédite frappant le « stationnement des chiens », et revenons sur nos pas pour découvrir le petit hameau formé par les villas Cheysson, Emile-Meyer et Dietz-Monnin. Il règne parmi ces façades de brique peinte, ces perrons vitrés et ces marquises, un air de féerie banlieusarde propice à la croissance des roses trémières, des lilas ou des glycines, et, si l'on n'était pas dans les beaux quartiers, on ne serait pas outre mesure étonné de rencontrer là Bébé Toutou, Narcense et Potisse ou tel autre héros de la geste suburbaine de Queneau.

Les fantaisies mauresques de Joachim Richard

Au 57 de la rue Claude-Lorrain s'ouvre le cimetière d'Auteuil, qui compte parmi ses hôtes de marque Gounod, Carpeaux et Hubert Robert. De ce dernier, on sera heureux d'appendre, à la lecture de sa pierre tombale, qu'il fut *« fils respectueux, époux tendre, bon père et ami fidèle »,* et qu'au bout du compte *« la réputation d'homme de bien le flatta plus que celle d'artiste célèbre ».*

De ces deux réputations également enviables, on ne sait laquelle laissera derrière lui l'architecte qui conçut la nouvelle ambassade du Vietnam (60, rue Boileau) dont l'esthétique, empruntant à la pagode et à la baignoire-sabot, évoque irrésistiblement ces peintures d'Erro où d'impavides bo-dois, le casque de camouflage sur la tête et l'arme au point, campent à la lisière de salles de bains ou de cuisines dernier cri. Dans le genre exotique, nous préférons nettement les *fantaisies mauresques* de l'immeuble dû à Joachim Richard (1908), qui, un peu plus loin, au numéro 40, garde l'entrée du hameau Boileau. Parmi les villas du hameau, on remarquera notamment celle qui, au coin de l'impasse Corneille et de l'avenue Despréaux, dresse ses toits pointus et sa tourelle d'angle au-dessus d'un jardin où gambade une Diane chasseresse, et, au 34 de la rue Boileau, *l'hôtel Roszé,* un Guimard, encore, mais, cette fois, nous jurons que c'est le dernier !

De retour rue d'Auteuil, nous maudirons les tyrans en passant devant la pharmacie (nº 42) où Victor Noir vint expirer après que le prince Bonaparte l'eut traîtreusement criblé de balles (le décor a changé), et nous honorerons les lettres en retournant au numéro 60, l'auberge du Mouton-Blanc, où dînèrent autrefois Racine et la Champmeslé, Boileau, Chapelle, Ninon de Lenclos, La Fontaine, et, bien sûr, Molière, qui lut ici *le Misanthrope* à ses amis, comme le rappelle, dans la salle du restaurant, un tableau d'époque indéterminée mais lointaine.

Aux numéros 43, 45, 47, l'hôtel des demoiselles de Verrières fait assez triste figure, et l'on a quelque peine à imaginer que Geneviève et Marie de Verrières, toutes deux comédiennes et de la plus agréable tournure, y donnèrent au dix-huitième siècle des fêtes galantes, lors desquelles on représentait volontiers des pièces scandaleuses ou inédites. Le parc de l'hôtel, aujourd'hui grignoté par des immeubles neufs, reste théoriquement accessible par le numéro 5 de la rue Michel-Ange, sur lequel veille un cerbère particulièrement malgracieux.

Au coin de la rue Michel-Ange et de la rue d'Auteuil, la librairie de M. Guy Bailleul offre un vaste choix d'ouvrages sur le vieux Paris, à commencer par ce nostalgique *« Auteuil-Point-du-Jour en cartes postales anciennes »* dont le libraire partage la responsabilité avec Georges Renoy. On pourra, notamment, s'y reporter pour se faire une idée de l'aspect intérieur de la toute proche villa Montmorency, car ce havre de quiétude bourgeois étant mieux gardé que Tombouctou-la-Mystérieuse, il faut, pour s'y introduire, toute la patience d'un René Caillié... En désespoir de cause, on en découvrira furtivement quelques aspects à hauteur des numéros 93 et 71, boulevard de Montmorency.

Chemin faisant, on aura remarqué, au 73, l'atelier du sculpteur Quillivic, sorte de Botrel du ciseau, qui manifestait une certaine prédilection pour les monuments aux morts, et, à peine moins funèbres, les quatre marabouts transis qui, du haut du numéro 79, regardent passer le chemin de fer de ceinture.

JEAN ROLIN.

Des amis pour les oiseaux

A L'HOTEL DES TROIS RAPACES

DURANT leurs heures de loisirs, les membres du C.N.R.S. employés à Gif-sur-Yvette (Essonne) ont mis sur pied un certain nombre de clubs. Ils s'y consacrent au sport, à la philatélie, etc. L'un d'eux, qui se préoccupe de protection de la nature, s'est ouvert à une vocation toute particulière, puisqu'il s'est agi de concevoir, d'aménager et d'entretenir un véritable hôtel pour rapaces.

C'est ainsi que, dans plusieurs cabanes de bois qui servaient jusqu'alors d'animalerie avicole, à l'abri des curieux et des bruits, et grâce aux soins d'une demi-douzaine d'infirmiers bénévoles — il y a, entre autres, un ébéniste, un électronicien, un chimiste, un souffleur de verre, — une vingtaine d'oiseaux blessés retrouvent goût à la vie.

Savoir rester farouche

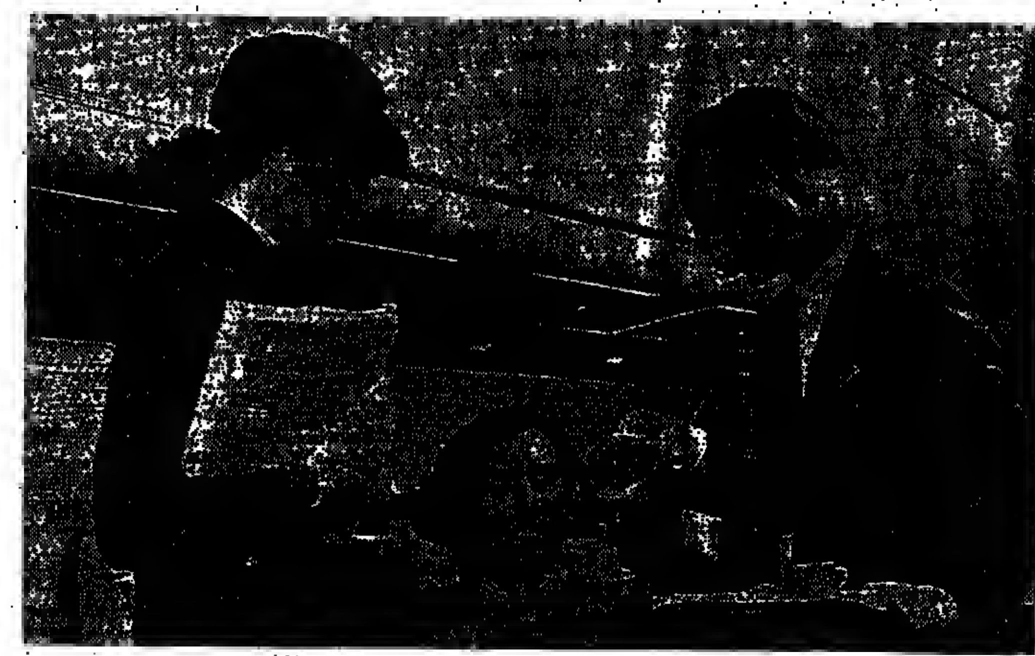
« *Jusqu'en 1974,* explique l'un des responsables du club, *ils furent considérés comme nuisibles. Tous ceux qui étaient classés comme rapaces diurnes étaient systématiquement tirés. Depuis, ils sont protégés, tous, sans distinction. Et pourtant, les chasseurs continuent de penser que ce sont des concurrents pour eux. Ce qui n'est vrai que pour trois espèces sur les vingt-sept qui existent en France. Et comme les rapaces récupèrent en fin de chasse les oiseaux blessés oubliés, cela ne fait qu'accentuer le malentendu. Une autre cause majeure de leur destruction sont les pesticides employés en agriculture, qui stérilisent les œufs. Ainsi, dans la mesure où ils sont en bout de chaîne alimentaire, les rapaces concentrent et récupèrent toutes les intoxications.* »

L'hôpital de Gif-sur-Yvette est en contact permanent avec le fonds d'intervention des rapaces (FIR). Mais nombre de blessés sont envoyés ici par des personnes privées les ayant trouvés par hasard. L'oiseau, lorsqu'il arrive blessé ou affaibli, est d'abord placé en observation et nourri de proies fraîchement tuées. Une fois rétabli, il sera remis en contact avec d'autres oiseaux, dans des volières plus grandes où il peut se refaire les muscles. Sa nourriture se compose alors de rongeurs fraîchement tués et de têtes de volailles. Quelque temps avant sa libération — c'est-à-dire entre quinze jours et trois semaines — il est enfin isolé dans une dernière volière. A lui alors de pouvoir tuer une proie vivante et prouver ainsi qu'il a retrouvé forces et instinct, et qu'il peut être replacé dans son milieu d'origine.

Ces tâches sont assurées par des spécialistes qui font parfois spécialement le voyage. Durant toute la durée de son séjour, le rapace n'aura donc pas vu les personnes chargées de son entretien plus de vingt minutes par jour. Car il importe d'abord qu'il reste ou redevienne farouche. A Gif, il y a deux périodes « de pointe » : le printemps, époque où les gens récupèrent au cours de leurs promenades des poussins qu'ils croient abandonnés et dont ils ne savent plus que faire lorsqu'ils ont grandi, et l'automne, avec l'ouverture de la chasse. Mais durant le reste de l'année des expositions (quatre mille visiteurs en 1977), des conférences ou des visites d'écoliers sont organisées pour expliquer ce que sont et comment vivent les rapaces. *« Pour les sauver,* estime, en effet, un membre du club, *les bien connaître est presque plus important que les soins. »*

STÉPHANE BUGAT.

Sur Paris-Londres, rien ne vous oblige à choisir British Caledonian. Sauf peut-être le service.



Retrouvez le vrai plaisir du voyage aérien, avec British Caledonian, sur Paris-Londres. Même sur un trajet aussi court, vous serez choyé comme un passager long-courrier.

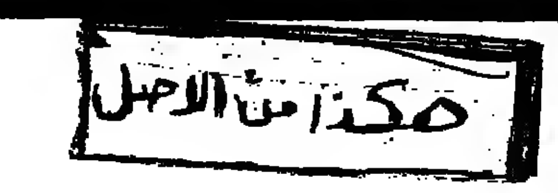
Nos hôtesses vous serviront une agréable collation et en quarante minutes vous serez à Londres-Gatwick, d'où vous pourrez rejoindre rapidement, par le train, Victoria Station, au cœur de Londres; ou bien prendre, dans la même aérogare, votre correspondance vers l'une de nos 36 destinations dans le monde.

Pour redécouvrir le charme et l'efficacité d'une compagnie aérienne privée, appelez votre Agent de Voyages ou British Caledonian Airways, 5 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.50.21.



Nous n'oublions jamais que vous avez le choix.





A Toulon, chapelle du musée de Balaguier

Voyage au pays du bagne

SUIVEZ le mur. C'est le droit chemin pour aller au « bagne » (1). Pour peu que le ciel soit gris, ce mur qui n'en finit plus — celui des Chantiers navals — pourrait faire croire à une grosse erreur de navigation : Dunkerque au lieu de La Seyne-sur-Méditerranée. Là, derrière, huit bateaux à la fois, des grands méthaniers surtout, sont en cours de construction. Mais il ne faut pas en croire ses yeux : après ces huit, plus de commandes. C'est la crise...

Au sortir du mur, entre route et rade retrouvée, un vieux petit chantier, où pourrit un bateau de bois, offre la meilleure préface à la visite du bagne. Ici, le gardien de chantier s'appelle Jusseau Emile. Il a passé vingt-quatre ans à Cayenne — pour, à l'origine, une vulgaire bagarre de matelots. Il a raconté son histoire sur trois cent quarante pages (2) qui ne « papillonnent » pas. C'est nu, c'est cru. Parfois, l'ancien bagnard se laisse interviewer.

Avant le plat de résistance, d'autres hors-d'œuvre « valent le détour » : dans un mouchoir de poche, voici d'abord un beau voilier — un ancien langoustier de Douarnenez — et son Musée de la pêche, et puis Napoléon avant George Sand. C'est ici, du « Petit Gibraltar », que le capitaine Bonaparte chassa les Anglais installés à Toulon en 1793. Et c'est ici, à Tamaris, qu'Aurore Dupin écrivit *Tamaris* (3) et ne dédaigna pas, la soixantaine passée, les hommages vigoureux du bel amoureux qui venait de Toulon à force de rames. On va retrouver la baronne et l'empereur, outre un musée naval, dans le fort non moins historique de Balaguier, où se tient l'exposition « *Les galères et le bagne* ». Changement de site. Après le long mur gris des Chantiers, voici l'abondante verdure exotique importée au siècle dernier, et la rade grande ouverte : vingt kilomètres de pourtour, la marine française à quai, l'arsenal où fut le bagne. Toulon au fond, cerné par ses « collines » qui grimpent tout de suite jusqu'à 300 mètres.

Mais le spectacle est à l'intérieur. « *Ecoutez, regardez.* » Car les commentaires des visiteurs valent souvent les documents rarement — ou jamais — présentés au public. On n'est jamais seul, ici, depuis l'inauguration, en janvier. Le bagne, qui fascina Hugo et Balzac, a suscité des tonnes de littérature, bonne ou mauvaise, et des controverses passionnées, n'a pas cessé d'exercer son attraction, peut-être trouble. Chacun, sur pièces, réagit selon tempérament ou opinion préalable. Devant les motifs des punitions — cachot ou « bastonnade » qui envoyait son homme à l'hôpital ou au cimetière, — on s'exclame, on actualise. On compare violence et justice d'hier et d'aujourd'hui. Quand l'un s'indigne de dix ans de « chaîne » pour un « vol de poulet avec effraction », l'autre estime qu'en ce bon temps-là « *les juges ne connaissaient pas le laxisme* » (toutefois, la violence d'époque ne manquait pas d'éventreurs, dépeceurs, violeurs, agresseurs de diligences et autres « chauffeurs de pieds » à domicile).

Au chapitre des « politiques » rien n'est actuellement exposé (mais une part des documents est renouvelée chaque mois). Hier, un visiteur-conférencier palliait cette carence, sans doute provisoire. On entendait parler de prisonniers « renouvelés » selon le régime de l'heure : protestants-galériens sous Louis XIV, Chouans sous la Révolution, royalistes sous l'Empire, républicains sous la Restauration, républicains provençaux... sous la République (insurgés contre le coup d'Etat du Prince-Président), Communards parisiens de 1871... Belle leçon de tolérance au pays « qui enseigna la liberté au monde » !

« A temps » ou « à vie »

Les manuscrits amoureusement calligraphiés, qui désignent Vidocq ou un fretin anonyme, tout juste justiciable aujourd'hui de la correctionnelle, transforment ici une histoire légendaire et lointaine en une réalité quotidienne, d'hier à peine : après tout, le bagne de Toulon n'a fermé — ou ouvert — ses portes qu'il y a cent ans, en 1873.

Les lithographies reproduisant des dessins pris sur le vif (les reportages-photos de nos grands-pères) font entrer dans la vie de ces hommes en bonnets rouges (forçats « à temps »), en bonnets verts (« à vie »), le plus souvent monstrueusement « accouplés » par une chaîne de 7 kg. Ils furent jusqu'à quatre mille. Parmi les « photos », ce « Bazar de la petite vertu », où les bagnards vendent leurs travaux aux bourgeois toulonnais. Et dans les vitrines voici, sous nos yeux, ces œuvres : pipe un peu fruste, statuettes de terre cuite, mais aussi ce splendide coffret de marqueterie dont les panneaux portent fleurs, oiseaux exotiques, scènes pastorales et aussi de très beaux objets sculptés dans la pierre dure ou la noix de coco, et ce Christ en croix, haut de 2 m, admirable.

Devant ces « travaux de jeune fille » ou ces œuvres d'artistes, certains s'étonnent. Comment tout cela a-t-il pu naître de ce bourbier, entre petite et grande « fatigue », entre « fers » et « bastonnade », au régime des fèves bouillies ? La réalité bouscule toujours les images toutes faites.

Qu'étaient ces « athlètes terribles », ces « génies du mal » ?, demande un historien du bagne. La controverse sur le « système pénal » ne date pas d'aujourd'hui : à un publiciste du dix-neuvième siècle pour qui les bagnes « *sont des maisons de charité offertes aux criminels* », l'un de ses confrères rappela que « *la mortalité y est quatre fois supérieure à celle de la population normale* ».

JEAN RAMBAUD.

(1) « Les galères et le bagne à Toulon », chapelle du musée de Balaguier, corniche de Tamaris, La Seyne-sur-Mer (Var). Exposition ouverte jusqu'au 31 août.

(2) *Les Cloches de la Camarde*, par Emile Jusseau. On peut trouver cet « anti-Papillon » à Balaguier.

(3) *Tamaris* vient d'être réédité dans la collection « Les Introuvables », Plan-de-la-Tour, Var.

DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Les créneaux du littoral

LA Côte d'Opale chante le tourisme ; de Dunkerque à Calais, on glorifie plutôt l'industrie. Sur ce littoral de quelque 140 kilomètres, qui va de la baie de la Somme à la frontière belge, y aurait-il « le camp des verts et celui des non-verts », selon une formule de M. Léonce Desprez, le maire du Touquet, lors du colloque international qui a réuni à Dunkerque, puis à Boulogne, en février, soixante-dix experts anglais, belges, néerlandais et français ? La réalité est plus complexe et se nourrit de mille paradoxes. « *Je sais bien*, dit M. Guy Lengagne, maire de Boulogne-sur-Mer, *que les A.P.O. (Aciéries Paris-Outreau) gâchent le paysage, mais je préfère voir leurs cheminées cracher la fumée plutôt que d'assister à la mort des hauts fourneaux. Car ce n'est pas le tourisme qui absorbera six mille emplois.* »

Naguère, la même contradiction était apparue lorsqu'il s'était agi de l'extension de l'usine Tioxide à Calais. Il est vrai que, sur cette bande étroite posée en bordure de mer, la sidérurgie, la chimie, la centrale nucléaire, la pêche, l'agriculture et le tourisme se disputent un terrain d'autant plus précieux qu'il est exigu. Et il en est de même au-delà des frontières : en Belgique, par exemple, on prépare la construction d'un grand port méthanier, à Zeebrugge ; aux Pays-Bas (où la zone de Rotterdam est déjà super-industrialisée), on s'apprête à reloger des aciéries allemandes.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. La course de l'industrie vers la mer se double d'une concurrence implacable des ports par des équipements de plus en plus coûteux. Les autoroutes parallèles courent vers la mer du Nord, de Dunkerque à Anvers, en attendant celle de Calais, sur la Manche. Mais on se pose aujourd'hui quelques questions : l'industrialisation des pays producteurs de matières premières ne laisse-elle pas apparaître une redoutable menace ? Faut-il maintenir à un rythme forcené le développement industriel sur les rivages de la mer la plus fréquentée du monde ? Un responsable économique du Nord n'affirmait-il pas récemment : « *Si le projet du vapo-craqueur de Dunkerque nous était présenté aujourd'hui, nous refuserions de nous lancer dans une telle opération.* »

Mais une constatation s'impose. Ce littoral est plus que menacé ; il est déjà détérioré en grande partie, le milieu marin est lui aussi touché, et la pollution ignore les frontières : le problème d'aménagement se pose donc de toute évidence à un niveau international. C'est sans doute pourquoi le service de l'environnement des Communautés européennes a participé activement au colloque de Dunkerque et de Boulogne qui avait été organisé à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais.

Dans le schéma d'aménagement de cette région approuvé en 1971, le littoral de la mer du Nord et celui de la Manche faisaient l'objet de chapitres bien séparés. On envisageait, d'une part, un vaste complexe industrialo-portuaire de Dunkerque à Calais et, d'autre part, du cap Blanc-Nez, où viennent mourir les collines d'Artois, à la baie de la Somme, une Côte d'Opale considérée comme un haut lieu de tourisme pour une clientèle potentielle énorme, celle d'une région de quatre millions d'habitants.

En fait, le développement de Dunkerque s'est poursuivi sans véritable contrainte d'aménagement. La Côte d'Opale n'a pas non plus trouvé les moyens d'harmoniser des volontés diverses — et parfois même contradictoires — pour faire valoir ses sites pittoresques. Il est frappant de constater que, si du cœur des grandes régions urbaines des autoroutes vont vers les ports, il n'en est pas une qui permette au million d'habitants de la métropole nord de gagner facilement le littoral de la Manche ! En écoutant quelques experts du colloque, on se prenait à rêver ce qu'aurait pu être l'aménagement du littoral si on avait eu la sagesse de promouvoir une concertation efficace il y a une vingtaine d'années.

Le complexe de Dunkerque, au lieu de s'étendre sur dix-huit kilomètres de dunes, se serait peut-être développé perpendiculairement à la côte, et on aurait évité ainsi quelques drames provoqués par une forte et rapide concentration urbaine en utilisant mieux l'arrière-pays. Pour la Côte d'Opale, on aurait de même évité un développement anarchique. Vains regrets ! Aujourd'hui, toutes les difficultés s'accumulent dans un climat de récession qui touche à la fois le port de pêche de Boulogne, l'industrie calaisienne ou dunkerquoise. Les mêmes constatations en Belgique, aux Pays-Bas ou en Angleterre font prendre conscience aux riverains du détroit du pas de Calais qu'il est peut-être temps de ne plus tout sacrifier à la concurrence, mais de tenter de travailler ensemble.

D'abord, la maîtrise des sols

Sur le littoral Nord-Pas-de-Calais, la coupure industrie-tourisme, selon que l'on se situe au nord ou au sud du cap Gris-Nez, apparaît très artificielle, et le développement économique — l'emploi — s'impose partout, de même que s'impose la nécessité de créer et d'aménager des lieux de détente qui soient d'abord accessibles aux habitants de la région. Sans écarter l'aspect touristique au sens le plus habituel du terme, le rapport du conseil régional sur le tourisme local insiste fortement sur cette idée.

Pour le maire de Boulogne-sur-Mer, M. Lengagne, il faut donc une volonté politique qui doit s'inscrire dans un schéma spécifique d'aménagement du littoral. M. Albert Denvers, président de la communauté urbaine de Dunkerque, souligne, lui, que toute action est subordonnée à la maîtrise des sols : « *Nous avons lancé un programme très ambitieux d'acquisitions foncières avec l'aide du conseil régional. C'est un préalable indispensable à toute politique cohérente d'aménagement.* » Pour le directeur général du service d'environnement de la C.E.E., M. Carpentier, le problème est de savoir comment il est possible de gérer au mieux un littoral dont l'utilisation fait l'objet d'une concurrence grandissante dans de multiples activités économiques, sociales et touristiques.

Des mesures communautaires dans la lutte contre la pollution de la mer ont été prises et marquent un premier pas, mais il faut encore élaborer une cartographie écologique qui permettrait une certaine sélectivité d'activités économiques. La C.E.E. va lancer des études dans ce sens. Parmi les intentions avancées, on peut noter : « *Privilégier l'aménagement en profondeur au détriment de l'aménagement parallèle à la côte ; spécialiser des ports actuellement concurrents ; collaborer dans un système international d'alerte à la pollution ; concerter l'implantation des usines polluantes et des méthodes d'épuration ; coordonner la protection des oiseaux migrateurs, etc., etc.* »

Peut-on finalement concilier les impératifs économiques et la qualité de la vie ? Si la question est simple, la solution ne l'est certes pas. Les experts se sont donné rendez-vous pour l'an prochain, quelque part dans le comté d'Essex, de l'autre côté du Channel.

GEORGES SUEUR.

la Tunisie

Nous y sommes nés. Nous vous y invitons et vous proposons, en mai :

Départ PARIS aller-retour
- 2 jours, 695 F
- 5 jours, 955 F
- 11 jours, 1295 F

la Tunisie du Nord au Sud, 1995 F

LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES

TUNISIE CONTACT

Documentation gratuite sur demande
30, rue de Richelieu - 75001 Paris
296.02.25

VOLS AMÉRIQUE LATINE

BOGOTA	2 850 F A/R
QUITO	2 980 F A/R
LA PAZ	3 750 F A/R
MONTEVIDEO	3 980 F A/R
LIMA	2 750 F A/R

CIRCUITS

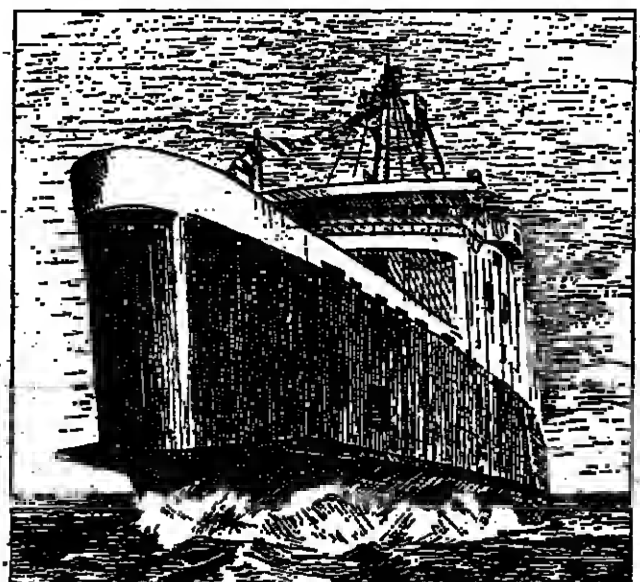
ILES GALAPAGOS. 5 180 F A/R

NOUVEAU MONDE
8, rue Mabillon, 75006 PARIS
329-40-40





profitez mieux de l'Angleterre partez en voiture avec les car-ferries TOWNSEND THORESEN



Documentation couleur et tarifs sur simple demande.

TOWNSEND THORESEN CAR-FERRIES
41, bd des Capucines 75002 PARIS
Tél. : 261.51.75
Nom
Adresse

LM 4

Vos vacances en Grande-Bretagne commencent avec TOWNSEND THORESEN qui vous propose le choix entre 5 ports au départ du continent et 4 ports d'arrivée en Angleterre.

TOWNSEND THORESEN : 8 LIGNES DONT 5 AU DEPART DE LA FRANCE.

Nous assurons jusqu'à 64 traversées par jour du continent vers l'Angleterre.

Avec nos lignes ROTTERDAM/FELIXSTOWE et ZEEBRUGGE/FELIXSTOWE, l'Ecosse et ses paysages grandioses sont plus proches.

LES CAR-FERRIES TOWNSEND THORESEN : UNE FORMULE AGREABLE ET PRATIQUE.

L'ambiance à bord est chaleureuse grâce à la prévenance de l'équipage.

L'équipement raffiné de nos navires permet de vous rafraîchir au bar, de prendre un repas rapide au self-service ou un repas soigné dans l'élégant restaurant du bord. Vous vous reposez dans de confortables salons ; vous changez votre argent en livres sterling pour payer moins cher dans les boutiques « hors taxes » du bord.

TOWNSEND THORESEN : UNE EXPERIENCE INEGALEE.

Depuis 50 ans, nous avons transporté des dizaines de millions de passagers. C'est pour vous la sécurité et l'assurance d'un service de qualité.

REPUBLIQUE IRLANDAISE VIA B+I LINE

TOWNSEND THORESEN, agent général de la Compagnie B+I LINE, réserve directement votre traversée vers l'IRLANDE sur les lignes : LIVERPOOL/DUBLIN et SWANSEA/CORK.

TOWNSEND THORESEN
European Ferries

svenco



PARADIS CARAIBES

LA BELLE MOUSTIQUE

MOUSTIQUE est l'une des plus belles de ces fameuses Grenadines qui s'étendent avec nonchalance sur la mer des Caraïbes. Trois milles de long, à peine deux de large, de petites vallées où poussent le manguier, l'arbre à pain et tous les fruits tropicaux, des collines boisées dont les arbres plient sous les alizés, des plages colorées, des ciels aux vagues turquoises et ce soleil qui donne aux corps les tons du miel...

Il n'en faut pas tant pour que des gens de goût ou des gens fortunés — ou les deux à la fois — mettent la main sur un tel paradis. Rassurez-vous, c'est chose faite ! Vous y rencontrerez de vieux lords venus oublier les brumes de leur Tamise, des industriels américains en rupture de business, des chanteurs, des grands couturiers français et, peut-être, apercevrez-vous même la princesse Margaret, qui possède sa maison sur l'île.

Une île de milliardaires comme il en existe tant dans les parages ? Sans aucun doute. Mais celle-ci est différente des autres. Et cela à cause d'un homme qui n'a pas voulu en faire un ghetto pour privilégiés ni une machine à fabriquer des dollars. Moralité, on peut s'y rendre sans se ruiner et en revenir sans avoir envie de « faire sauter la baraque »...

Des bungalows sous les bougainvillées

En 1969, lorsque l'honorable Colin Tennant rachète l'île, ce petit coin de paradis a une histoire déjà longue et mouvementée, depuis que les Indiens caraïbes l'ont abandonné. On y cultivait le célèbre Sea Island Cotton, mais, avec la fin du dix-neuvième siècle et l'effondrement des cours, cette activité fut abandonnée et l'archipel déserté. En s'y installant, Colin Tennant ne trouvera qu'une poignée de descendants d'esclaves qui n'ont pas encore rejoint Saint-Vincent, l'île voisine, qui, avec ses quelque 80 kilomètres de long, fait figure de « capitale ».

Moustique va connaître alors un second essor. Une route est tracée, une piste d'atterrissage construite, les premiers terrains sont vendus, mais des clauses très strictes définissent les conditions de la construction. On ne veut en aucun cas « bétonner », et on ira jusqu'à imposer un architecte en chef. Résultat : l'ensemble est en parfaite harmonie avec les paysages, bien adapté au climat et sauvegarde le caractère pastoral du lieu.

Le visiteur que n'attend pas quelque personnalité figurant au Bottin mondain pourra descendre au Cotton House, le petit hôtel conçu par Olivier Messel dans le style d'une ancienne habitation de planteur, et qui vient de faire son entrée dans le guide 78 des « Relais de campagne ». Il est remarquablement meublé de style rococo, ce qui lui confère le charme d'une atmosphère typiquement britannique et coloniale. Comme souvent aux Caraïbes, l'hôtel est fait de bungalows à vérandas disséminés sous les bougainvillées.

Le paradis (surtout quand il est britannique) ayant peu affaire avec les nourritures terrestres, la gastronomie fut pendant longtemps des plus désastreuses à Moustique. Mais les nouveaux responsables de l'hôtel ont fait appel à un excellent chef français, et, dit-on, l'un des frères Minchelli du restaurant « Le Duc » viendrait bientôt lui apprendre tous les secrets de tous les poissons. La cuisine créole n'est pourtant jamais oubliée ici...

Peu à peu, l'île a retrouvé une petite activité agricole, et elle exporte désormais des citrons verts, des oranges, des ananas et des pamplemousses ; la population a trouvé du travail, le village a été reconstruit, une petite école a été ouverte. Quant à l'église, elle a retrouvé un curé, qu'elle partage avec Mayrau, l'île voisine, restée, elle, très déshéritée et... à vendre.

Les pêcheurs des îles viennent souvent tirer leurs bateaux à voile sur les sables de Britanna Bay où viennent mourir les pelouses des résidences. On y voisine avec le plus grand naturel. Si l'on a envie d'aller pêcher avec eux, il suffit de leur demander, mais sans jouer les snobs, en toute simplicité. Enfin, il convient de préciser qu'à Moustique l'eau est si rare qu'elle coûte aussi cher que... le rhum ! Mais qui a jamais eu l'idée de mettre de l'eau dans son punch ?

F.-J. DAEHN.

CARNET DE VOYAGES

● **Les belles raquettes de Bandol.** — Apprendre à bien jouer au tennis, et, qui plus est, au bord de la « Grande Bleue », à Bandol, la jolie petite station du Var, c'est ce que propose l'OCCAJ. On arrive un dimanche matin, on troque ses souliers pour des... tennis, et, toute une semaine durant, on maniera la raquette — de mieux en mieux — par petits groupes de huit à dix élèves sous l'autorité d'un moniteur.

Il y a trente courts : chacun pourra taper des balles à volonté ! Une piscine, pour se délasser, des promenades en mer et dans l'arrière-pays, le soleil du Midi en prime.

★ OCCAJ : 8, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02, ou Lille (86, rue Jeanne-d'Arc) et Lyon (11, rue de la République).

Prix du stage complet : 1 100 F par personne, comprenant l'hébergement en chambre à deux lits, la pension complète, etc. Du 2 avril au 9 septembre.

● **Chez les artisans sages de La Salle.** — A la frontière entre Guyenne et Périgord, non loin de Bergerac — la ville de Cyrano, — un hameau, La Salle, où vit depuis quelques années une petite communauté de quatorze personnes, sept « grands » et sep « petits ». Lorsqu'ils ne sont pas au potager, dans les vignes ou les bois, les sages de La Salle initient quelques aspirants artisans à des disciplines diverses : gravure, ciselure, sculpture, tapisserie et tissage.

Le nombre des stagiaires ne dépasse jamais sept personnes en tout, qui prendront leurs repas avec les habitants du lieu et auront le choix, pour dormir, entre une maison d'hôtes (deux chambres de deux personnes, une individuelle) ou la grande tente qu'on plantera spécialement pour eux sous les arbres.

André Bonhomme sait tout de la gravure, de la sculpture et de la ciselure. Françoise Madoumier, elle, initie à la tapisserie et au tissage, assistée ici de Nicole Jouenne. Les stages débutent un lundi matin (on arrive le dimanche soir) et durent deux semaines. Et il y a mille promenades à faire alentour, quand les doigts crient grâce et qu'on se sent des fourmis dans les mollets... Du 19 juin au 10 septembre.

★ Ateliers d'été de La Salle : Cunèges, 24240 Sigoulès. Tél. (53) 58-42-82. (Prix du stage, tout compris, à l'exception des matériaux, 1 500 F en tente, 1 600 F en chambre.)

● **Sauter le Rhin ?** — Comme chaque année, la brochure « Allemagne, séjours et circuits » contient cent propositions qui vont des circuits doublés d'un séjour aux simples week-ends, en passant par des croisières sur le Rhin, des vacances à la ferme, des locations de meublés et des circuits en chemin de fer. Pour tous les goûts et tous les budgets...

★ Office allemand du tourisme : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 073-10-39, et agences de voyages.

● **Choisir son motel.** — Le guide « Motels en poche » a sa place toute trouvée dans la boîte à gants de l'automobiliste averti : grâce à ce petit annuaire, il aura vite fait de découvrir le motel bienvenu à la tombée du jour... 240 pages de renseignements et des cartes permettent de s'y retrouver. Outre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne figurent dans le guide.

★ Motels en poche. Publitu, éditeur, 18, rue d'Aumale, 75009 Paris, tél. : 526-00-98. (Prix : 22 F ou 26 F franco.)

● **Cent vingt façons de prendre l'autobus.** — La brochure « Excursions 1978 » de la R.A.T.P. compte cent vingt propositions de promenades en autocar, commençant tôt le matin pour s'achever le soir même, ou seulement d'un après-midi. Des châteaux, des sites, des hauts lieux historiques ou archéologiques, des pèlerinages littéraires, et, en tout cas, des découvertes enrichissantes...

★ Services touristiques de la R.A.T.P. : place de la Madeleine, côté Marché aux Fleurs, tél. : 265-31-18. Bureau ouvert du lundi au samedi, de 7 h. 30 à 18 h. 45 ; le dimanche, de 6 h. 30 à 18 h. Ou encore : 53, quai des Grands-Augustins, tél. : 346-42-03.

en toute saison, la ROUMANIE vous attend.

Pour vos vacances, vous avez le choix. A tout âge et pour tous les budgets, individuellement ou en groupe, partez à la rencontre d'un peuple latin gai et hospitalier.

● Plages ensoleillées de la Mer Noire : 1 semaine, à partir de .... 1280 F
2 semaines + la 3e gratuite, à partir de .... 1750 F
● Séjours-santé à Bucarest, à la mer ou à la montagne : 14 jours (cure de gériatrie comprise), à partir de .... 2760 F
● Circuits dans des sites enchanteurs (Delta du Danube, Carpates, Monastères, etc.), à la découverte d'un folklore authentique : 1 semaine (voyage non compris), à partir de .... 635 F
● Itinéraires au volant de votre voiture, avec 5 litres d'essence gratuits : coupons-hôtel, à partir de ..... 67 F
coupons-camping-caravaning, à partir de .... 37 F
Vols directs au départ de Paris et des principales villes de province.

Inscriptions dans toutes les agences de voyages.

Renseignements : OFFICE DU TOURISME ROUMAIN et Cie Aérienne TAROM 38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS Tél. : 073.79.08.

DOCUMENTATION "Vacances en Roumanie"
à adresser à M. ____
Adresse ____

Mo

JURA
SKI DE FOND
Séjours et Raids de 1 semaine
Guilde Européenne du Raid
15 Quai de Conti, Paris 6e
033 52 53

ANGLETERRE
OFFICE FRANÇAIS DE SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES dirigé par des membres de l'enseignement.
3 SEMAINES ÉTÉ 78
de la 6e à la Faculté
PARIS-PARIS
T.T.C. 1.990 F
Encadrement - Assurance Voyage - Hébergement - Cours Excursions - Activités sportives
ECRIRE
ÉTUDES ET LOISIRS
7, rue Sainte-Beuve, 75006 PARIS. Téléphone : 477-19-68 - 548-82-68 094-19-88.

Pour le même prix prolongez vos vacances en consultant Havas Voyages

Nos 230 agences sont prêtes à vous y aider

Parce que Havas Voyages vous offre des tarifs qu'il vous serait impossible d'obtenir individuellement, en vous évitant toute perte de temps, d'erreur de choix...

parce que notre sélection vous propose un rapport qualité/prix de nos formules vacances, rigoureusement contrôlé par nos spécialistes du tourisme,

parce que nos conseillers sont capables de vous présenter la meilleure sélection de vacances du moment pour le budget dont vous disposez, et répondant le plus fidèlement à vos désirs personnels,

vous serez surpris de constater que dans la plupart des cas le budget que vous avez prévu vous permet de prolonger vos vacances.

Avant de vous décider, consultez donc l'agence Havas Voyages la plus proche de votre domicile. Vos vacances ne s'en porteront que mieux.

4 exemples de prix

CANARIES
Hôtel 1re cat. à Puerto de la Cruz une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris.
de 1680F à 1900F (IT)

TUNISIE
Hôtel standard à Bizerte une semaine en pension complète prix par pers. de Paris à Paris
de 1350F à 1730F (T)

CORSE
Hôtel*** à Ajaccio une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris
de 1390F à 1890F (R)

ISRAËL
Hôtel 1re cl. à Netanya une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris
de 2470F à 2950F (IT)

Possibilité de crédit de 6, 9 et 12 mois.



HAVAS VOYAGES
26, avenue de l'Opéra 75001 PARIS - 073.56.41
et plus de 230 agences à Paris, banlieue et province.
LIC 97

Enrichissez vos vacances
Riviera Adriatique d'Emilie Romagne
Quelques bonnes raisons pour nous connaître

Visites aux monuments étrusques, byzantins, romans, médiévaux. Pêche en mer - Gastronomie - Shopping - Concerts dans la basilique - Excursions en colline et aux châteaux - vins typiques - théâtre sur la place - bois, pinèdes et parcs - navigation sur le fleuve Po - artisanat traditionnel (céramiques, toiles imprimées, fer forgé, etc.) - centres historiques (Ravenne, Ferrare, etc.).

Voilà autant de motifs, joints à une mer calme et sûre, à 100 km de plages sableuses et ensoleillées, pour découvrir et aimer les localités de la Côte Adriatique.

STATIONS BALNEAIRES - Lido de Comacchio, Ravenne et ses plages, Cervia-Milano Marittima, Cesenatico, Gatteo Mare, San Mauro Mare, Bellaria-Igea Marina, Rimini, Riccione, Misano, Cattolica.
STATIONS THERMALES - Brisighella, Riolo Terme, Bagno di Romagna, Castrocaro, Cervia.

Renseignements : E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme) - Paris : 23, rue de la Paix - Nice : 14, av. de Verdun - Consorzio propaganda, Collettiva Emilia-Romagna pizzale C. Battisti, Rimini.

La Colombie
découverte archéologique
de 5990F à 6790F
circuit 12 jours Paris-Paris
Jet tours
à Montparnasse
Gemini Voyages
80 av. du Maine 75014 Paris centre Gaîté-Montparnasse tél. 260.66.07
à Boulogne
Sembat Tourisme
1 av. André-Morizet 92100 Boulogne métro Marcel-Sembat tél. 609.91.96
sur vols AIR FRANCE
H2
Lic. A 970-635

CHANGEZ DE VACANCES

Revenez de vos vacances avec des souvenirs qui ne soient pas ceux de tout le monde...
Voici 6 suggestions... Il y en a beaucoup d'autres qui vous seront proposées par votre agent de voyages.

Pour recevoir gratuitement la brochure détaillée, écrivez à : S.A.S. - 30, bd des Capucines - 75009 PARIS - ou à toutes agences Air France.

Scandinavie, l'Europe au naturel.







Express côtier.
Bonus passeport.
Groenland du Sud.
Découverte du Danemark.

Pêche

IRLANDE : nous n'irons plus au vif...

L'IRLANDE est un paradis pour les pêcheurs. Banalité que de le redire. Mille huit cents kilomètres de rivières, 1 616 km2 de lacs, 2 500 km. de côtes, l'absence de pollution, l'expliquent.

Si le saumon reste ici l'espèce la plus convoitée des porteurs de gaule, d'autres poissons tentent les amateurs du continent. Le brochet est de ceux-là. Belges, Allemands et Français, surtout, abordent chaque année l'île verte en nombre respectable pour se mesurer avec l'« Attila des eaux douces ». Un contentieux quasi millénaire oppose le pêcheur au brochet : les allures inquiétantes de la proie, la taille que peut atteindre l'adversaire, la résistance qu'il oppose à sa capture, le délice, enfin, qu'il constitue dans l'assiette des gourmets, en sont sans doute les raisons.

Mais voilà que l'un des procédés de prise les plus efficaces et recherchés par les spécialistes du brochet — la pêche au vif — vient d'être interdit par les autorités de Dublin. Un décret portant le n° 592 supprime en effet le droit « d'utiliser ou d'essayer d'utiliser des poissons vivants comme appâts lorsque l'on pêche en eau douce ».

Les gestionnaires de la pêche en Irlande justifient cette décision par le risque de voir les espèces locales contaminées par le menu fretin d'importation et de santé douteuse que ne manquent pas d'emmener dans leurs bagages, dit-on, les pêcheurs continentaux. Argument peu convaincant, car la pêche au poisson mort reste autorisée. Et il n'y a rien de plus simple que se munir de poissons en conserve, dont on ignorera pourtant s'ils répondent tout à fait aux canons de l'immunité biologique.

La réalité est que le nombre des brochets — poisson qui n'est d'ailleurs pas consommé sur place — semble en diminution en Irlande. Et la suppression de la pêche au vif apparaît ainsi plus comme une mesure de sauvegarde en faveur de l'espèce que comme une mesure prophylactique nécessaire. Quoi qu'il en soit, le risque n'est-il pas grand de voir désormais diminuer le contingent des pêcheurs de plaine qui, chaque année, prennent le chemin de l'Irlande, assurés de connaître une émotion devenue rare dans leur pays d'origine ? Mais il y a bien d'autres procédés de capture et certains d'entre eux — devenus des classiques — peuvent être efficaces.

Métal et plastique

Corps allongé, museau oblong, larges maxillaires puissants et fortement armés, branchies hérissées de dents, organes digestifs démesurés, le brochet, buté, goulu et sans pitié, est fait pour le combat. Plus actif en été qu'en hiver, c'est pourtant à cette saison que les plus gros spécimens se laissent abuser par l'appât et capturer. Car, en eau froide, les petits poissons — proies habituelles — cherchent refuge par hauts fonds et n'évoluent guère.

Aussi, la méthode la plus naturelle, quand il fait froid, est la pêche au vif. Elle consiste à faire évoluer, dans une rivière ou dans un lac peuplés de carnassiers, et aux abords des postes d'affût, une proie vivante (goujon, petit gardon) maintenue au bout d'une ligne de bonne résistance par un hameçon planté généralement dans le dos de la victime ainsi offerte. Les brochets ne manquent pas de se laisser tenter par cet appât handicapé dont les mouvements désordonnés excitent la convoitise. Il ne faudra donc pas s'étonner que tout pêcheur de carnassier tente l'aventure.

Le vif étant interdit, que faire ? Depuis des décades, et avec un succès que la multiplication des pêcheurs sportifs a aujourd'hui amoindri, le leurre artificiel, métallique d'abord, plastifié ensuite, a pris le pas sur l'appât vivant dans nos rivières. L'Irlande, dont les eaux sont relativement peu pêchées, s'accommode fort bien encore de leur utilisation.



D'après « Thelwell's Compleat Tangler », Methuen and Co.

Parmi ces leurres, il faudra plutôt choisir pour la rivière la cuiller tournante et en lac la cuiller ondulante, cuivrée ou argentée, ou le poisson articulé ou rigide. De fait, les gros brochets qui vivent dans les plans d'eau de grande surface ont une prédilection — l'expérience le prouve — pour le poisson en plastique rigide, de couleur verte, comparable à ceux que l'on utilise parfois pour la pêche côtière.

Il ne faut pas hésiter à voir grand et choisir un leurre de 15 à 20 cm de long. Lesté comme il convient pour qu'il évolue entre deux eaux, monté sur un fil de nylon de 40/100 avec bas de ligne d'acier, ce leurre — un rapala (1), par exemple — fait, à la traîne, merveille.

La précaution à prendre toutefois est sur la touche de ne pas manquer le ferrage qui doit être très énergique. Ne pas perdre le contact du poisson est aussi indispensable, le moindre mou permettant au brochet de se débarrasser du leurre engamé en dépit des six ou neuf hameçons qui l'arment. La canne doit être assez raide, ni trop longue ni trop courte (entre 3 m et 3,50 m) et susceptible de lancer un appât artificiel de 20 à 50 grammes. Le moulinet à tambour fixe, enfin, doit pouvoir contenir 150 m de nylon 40/100.

Avec un tel équipement, mais sans espérer connaître le succès que garantit le vif, le pêcheur moyen est en mesure d'affronter les brochets d'Irlande. Toute l'année. Car ici, il n'y a pas de fermeture, même en période de frai, ce qui serait plus efficace pourtant que la suppression de l'appât vivant si l'on veut vraiment protéger l'espèce.

CLAUDE LAMOTTE.

★ L'Office du tourisme irlandais (9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris ; tél. 261-84-26) et Aer Lingus (38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; tél. 073-52-92) organisent des séjours de pêche dont les prix vont de 1 250 F à 3 000 F selon la durée des séjours.

(1) Le rapala, qui tire son nom d'un engin fabriqué en Finlande, est un poisson de plastique rappelant à s'y méprendre le petit maquereau de ligne.

Chasse

Feu sur le coq !

Un très bel ouvrage, ces *Propos d'un vieux chasseur de coq*, de René Chambe. Par « coq », précisons-le, il faut entendre le mâle du tétras-lyre et du grand tétras. Des propos qui ne sont pas de simples récits de chasse et de montagne, encore qu'ils soient très précis et très prenants, mais plutôt hymne à la nature, à sa beauté, à sa simplicité. Enfin, un merveilleux chant d'amour entre l'auteur et les coqs tant recherchés. Les belles illustrations de X. de Poret ajoutent encore à l'intérêt de l'ouvrage.

★ Presses de la Cité, 285 pages, 43 F.

Voyages

Chasser à l'étranger ? Une réalité pour certains, lassés de nos territoires pauvres en gibier sauvage, un rêve pour d'autres. C'est à eux qu'est destiné le livre de Michel Van Havre : *Voyages de chasse*. Quinze pays y sont présentés, le plus souvent à partir d'anecdotes de chasse, puis « décortiqués ». On trouvera de nombreux renseignements sur les gibiers, les périodes de chasse, les permis, les taxes, l'hébergement, les guides... Un regret : pourquoi n'avoir pas fait figurer un petit lexique des termes usuels et cynégétiques pour chaque pays cité ? — M. F.

★ Ed. Crepin Leblond, 244 pages, 37 F.

une vie folle de soleil, de détente, et d'évasion...

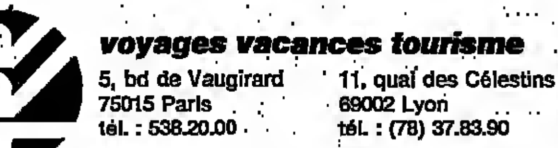


Rif Djebla au Maroc

Pour 1 semaine :
Paris-Paris à partir de : 1.590 f.
Lyon-Lyon à partir de : 1.460 f.

Un village de vacances typique. La Méditerranée à la marocaine.
Voile et ski nautique gratuits. Piscine et pateugeoire. Club-enfants. Bar, soirées, night-club, excursions.

Pour vous procurer notre brochure, adressez-vous à nos bureaux de Paris ou de Lyon ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.



voyages vacances tourisme
5, bd de Vaugirard 75015 Paris tél. : 538.20.00
11, quai des Célestins 69002 Lyon tél. : (78) 37.83.90
LICENCE 525 A

Bon pour une brochure gratuite M1
Nom :
Adresse :

VOYAGEZ hors des hordes jumbo

Athènes	1.140 F
Istanbul	1.190 F
Israël	1.940 F
Alger	[illegible] F
Marrakech	1.190 F
Djerba	1.100 F
Dakar	2.550 F
Portugal	1.100 F
Martinique	3.090 F
Mexique	3.350 F
Lima	3.290 F
New york	1.680 F
Ceylan	3.160 F
Bangkok	3.150 F

Ces prix comprennent le transport aérien, les transferts, 2 ou plusieurs nuits d'hôtel et 100 à 300 F de Jumbothèques.

JUMBO-PARIS-SUD
Galerie marchande
28, av. Général-Leclerc
75014 PARIS
Tél. : 539.46.71

Veuillez adresser la brochure JUMBO
à M.
Adresse
Ville
Code postal
Joindre 3 francs en timbre pour frais d'envoi

Pour vos voyages à la découverte du monde

Jet tours
à Montparnasse
Gemini Voyages
80 av. du Maine 75014 Paris
centre Gaîté-Montparnasse
tél. 260.66.07
à Boulogne
Sembat Tourisme
1 av. André-Morizet 92100 Boulogne
métro Marcel-Sembat
tél. 609.91.96
sur vols AIR FRANCE
1G Lic. A 970-634

En Bulgarie, retrouvez la trace des Thraces, mais aussi celle des Grecs, des Romains, des Byzantins!

13 siècles d'un Etat, mais 25 siècles d'une civilisation riche, connus jusqu'à présent seulement d'amateurs éclairés.

Cet été, soyez curieux, allez en Bulgarie. et cette année, "prime touristique" de 50 %
Séjour de deux semaines à partir de 1.530 F

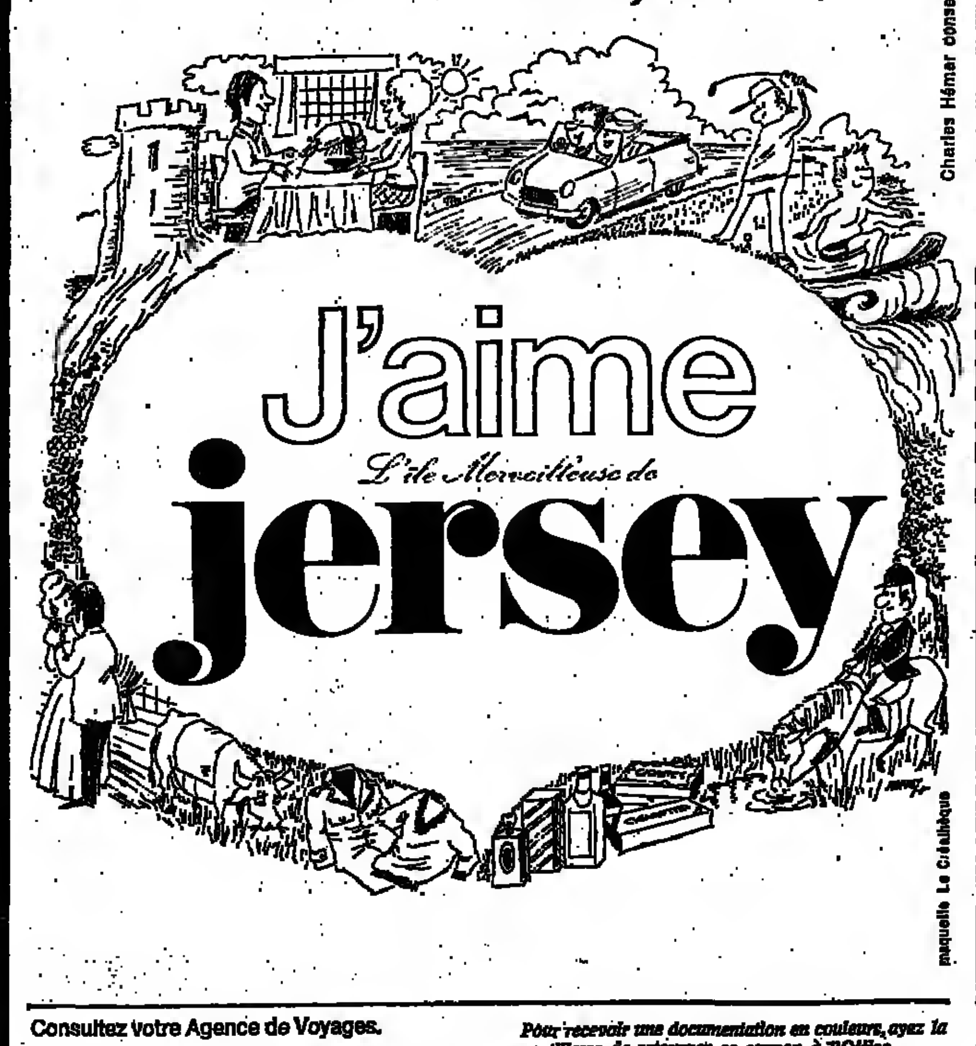
dans les bureaux de change de BALKANTOURIST.

LA BULGARIE vous allez l'aimer

Renseignez-vous auprès de l'Office National du Tourisme Bulgare
45, avenue de l'Opéra - 75002 Paris - Tél. 261.69.58 ou chez votre agent de voyage habituel.
NOM
ADRESSE
OFF Unkus Mo

J'aime Jersey... Comme nous, vous n'échapperez pas au "coup de cœur" pour cette petite île de 20 km sur 10 km, petit Etat indépendant rattaché à la Couronne d'Angleterre et ancré à 20 km seulement des côtes de France.
Ensoleillement remarquable, fleurs à profusion, immenses plages de sable fin, hautes falaises couvertes de bruyère, campagne ravissante, petits ports de pêche...
Les hôtels de très grande classe voisinent avec de charmantes petites pensions...
Et dans la capitale Saint-Hélier un shopping "free of taxes" à faire rêver.
Jersey vous attend dès demain. Tout y est doux : la nature, les gens... et les prix.

Au Printemps



J'aime
L'île Merveilleuse de
jersey

Charles Hémar conseil · maquette Le Créathèque

Consultez votre Agence de Voyages.



Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest.
Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Granville.
BIA BRITISH ISLAND AIRWAYS
Réservations 934.50.08

Pour recevoir une documentation en couleurs, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à l'Office National du Tourisme; Service France LM3 Jersey (Iles Anglo-Normandes).
Nom
Adresse
LM3

Dans la brochure "Bennett Destination Nord 1978":

40 circuits, séjours et croisières dans les pays nordiques

Norvège, Danemark, Suède, Finlande, Islande Groënland et Alaska

Bennett, le grand spécialiste des pays du Nord, présente dans sa brochure "Destination Nord 1978" le plus grand choix de voyages vers ces destinations. Vous pourrez choisir entre les voyages accompagnés ou individuels ou, si vous le préférez, à faire en voiture — la vôtre ou une louée sur place —. Sont inclus entre autres au sommaire les fjords de Norvège, le Soleil de Minuit, la Laponie. L'Islande aussi, avec pas moins de 7 propositions différentes. Le Groënland, une terre restant à découvrir. Nouveauté 1978 : un voyage de 17 jours en Alaska. Pour ceux que la mer attire, citons les voyages sur l'Express Côtier norvégien, d'avril à septembre ; ainsi que les luxueuses croisières de la Royal Viking Line.

Rappelons que Bennett est l'agent pour la France de nombreuses compagnies maritimes desservant les pays scandinaves dont Fred. Olsen-Bergen Line qui propose un grand choix de circuits et séjours en Norvège, conçus surtout pour les automobilistes.

Voyages Bennett, 5, rue Scribe, 75009 Paris - Téléphone 742.91.89 (licence 9 A)

Bon à découper

Veuillez m'adresser :
- [ ] *vos programmes de voyages vers les pays nordiques*
- [ ] *les horaires/tarifs des services maritimes*

Nom ______
Adresse ______

132

SKI A VALLOIRE — SAVOIE

Enneigement fin mars - 120 cm dans la station
Forfait semaine ski à partir de 134 F - Ski de fond
Hôtel-pension à partir de 80 F par jour
Location appartements à partir de 700 F la semaine pour 4 personnes

OFFICE DU TOURISME. — 73450 VALLOIRE
Tél. (79) 56-91-11 et 29 VALLOIRE
su renseignements par retour

Nom ......
Adresse ......

UN LIVRE... ET UN SPORT A NE PAS PRENDRE A LA LÉGÈRE

«Ski, droit et responsabilité»

Le livre de Me Dominique Delafon *Ski, droit et responsabilité* fait le point de l'évolution de la législation et de la jurisprudence dans le domaine de l'activité touristique hivernale. Le droit du ski a connu une expansion considérable, plus particulièrement dans le domaine de la responsabilité, et, en 1967, les tribunaux ont dégagé les principes de circulation ayant conduit à l'élaboration des « règles de conduite du skieur ». Désormais, les champs de neige sont interdits aux piétons et aux utilisateurs de luges. La Cour de cassation a décidé, en 1968, de soumettre à une obligation déterminée de sécurité l'exploitation de téléskis. La cour d'appel de Grenoble a consacré la responsabilité pénale civile des dirigeants d'une station (1983) et, enfin, diverses juridictions ont tracé les grandes lignes de la responsabilité des moniteurs de ski et organisateurs de compétitions.

La pratique du ski n'ayant cessé de se développer, de nouvelles formes de ski — et plus particulièrement le ski de fond — ayant contribué à l'extension du domaine skiable, on pouvait s'interroger sur la position des juges vis-à-vis des comportements d'usagers maladroits ou imprudents : estimeraient-ils ces comportements comme des fautes imprévisibles ou inévitables permettant de refuser toute indemnisation ?

S'agissant du ski, et, donc, d'un sport, accepterait-on de considérer que, en dépit de la formation et de la conscience professionnelle des responsables techniques des pistes, il subsisterait toujours des dangers de la montagne et des phénomènes naturels « normalement imprévisibles », ou, au contraire, exigerait-on de ces mêmes responsables qu'ils sachent prévoir tous les caprices de la nature, et en tirer les conséquences jusqu'à la fermeture des secteurs pouvant être menacés ?

La simple énumération de ces questions montre l'ampleur du bilan que cet ouvrage présente. Un bilan portant sur les sept dernières années de jurisprudence, qui s'insère naturellement dans le cadre des principes généraux initialement dégagés et donne l'occasion de vérifier que les magistrats ont généralement adapté le droit aux faits avec intelligence et modération, et sont ainsi arrivés à favoriser la sécurité des usagers sans « faire » d'inflation juridique.

Cette nouvelle édition a aussi pour objectif de mieux faire connaître les réglementations et responsabilités et de constituer une contribution à la prévention des accidents. Ainsi, les skieurs et tous les autres usagers du domaine skiable, les exploitants de remontées mécaniques, les responsables des stations, les moniteurs, les organisateurs de compétitions, les responsables de clubs ou d'écoles de ski sont-ils invités à réfléchir sur les concepts et les conséquences de la responsabilité dans l'exercice du ski.

CLAUDE FRANCILLON.

★ *Ski, droit et responsabilité*, Editions E.P.M., 6, rue Soffrey-Calignon, 38500 Voiron. Prix : 75 F.

LA HAUTE-NORMANDIE SAUVE SES ABBAYES

En inscrivant à son budget de 1978 la somme de 4 millions de francs pour la restauration des abbayes normandes, le conseil régional de Haute-Normandie a confirmé son souci de participer à la conservation d'un patrimoine local auquel l'Etat a consacré lui-même, en quatre ans, près de 11 millions. 1979, il est vrai, sera l' « année des abbayes normandes ».

« Notre souci, explique le conservateur régional des bâtiments de France de Haute-Normandie, *est de permettre non seulement aux visiteurs de découvrir la spécificité de chaque monument, mais aussi d'accompagner ses découvertes d'une prise de conscience des valeurs spirituelles qui se cachent derrière ces vieilles pierres.* » Grâce à un fléchage précis, qui se met peu à peu en place, les Normands — mais aussi tous ceux que les organismes de tourisme amèneront sur place — découvriront des monuments réhabilités avec talent.

Deux expositions itinérantes s'adresseront plus particulièrement aux populations locales, et une troisième se tiendra à Rouen du 25 avril au 29 mai.

MARC LECARPENTIER.

★ Siège social : Association pour l' « année des abbayes normandes », Abbaye Notre-Dame-du-Bec, 27300 Le Bec-Hellouin.

Hippisme

Le turfiste paie 22 % des dépenses agricoles

Allons ! Les dirigeants des sociétés de courses, qu'inquiètent — à juste titre — la montée du loto (65 millions de francs de recettes par semaine) et la tendresse que pourrait nourrir la nouvelle législature pour les paris sur le football, ont dû, mercredi, éprouver quelque réconfort : leur annuelle conférence de presse avait réuni autant de journalistes et de caméras qu'une réunion élyséenne du même type. Et que les esprits chagrins n'objectent pas que l'excellence attribuée à l'avance de la truite saumonée — et vérifiée par la suite — pouvait avoir exercé une influence bénéfique sur la fréquentation du salon des « balances » de Longchamp : les questions se succédèrent jusqu'à une heure qui était en elle-même un dédain de la table.

Ces questions — ou plutôt les réponses que leur donne le président Hubert de Chaudenay, après un large exposé liminaire — ont l'intérêt de préciser, une fois par an, la place des courses dans la vie de la cité et, parfois, de révéler certains aspects méconnus de leur cheminement, moins simple qu'une ligne droite.

A cet égard, mercredi, un chiffre-clé : en 1977, l'Etat — qui par son prélèvement sur les jeux est le seul vrai gagnant aux courses — a perçu d'elles 2 881 millions de francs, soit 22 % du montant total des dépenses budgétaires du ministère de l'agriculture. Faisons amende honorable : Hortensia XII, Fleur de nénuphar ou Grandpopo'l, dont les enjeux contribuent pour un cinquième à l'édification des montagnes de beurre et autres monuments secourables de notre politique agricole, méritent mieux que les coups de cravache de leurs jockeys.

Mais il faut leur assurer leur picotin quotidien. De ce côté, les inquiétudes se précisent : quand une grande écurie disparaît, par décès du propriétaire (Mme Dupré, Constantin Peter Goulandris), émigration (Daniel Wildenstein), voire — hélas ! pour l'image de marque des courses — par avatar judiciaire (Malcolm Parrish), elle n'est plus jamais remplacée.

Le mal ne serait pas grand, sauf bien entendu pour les ressortissants de la première catégorie, si de petits propriétaires prenaient le relève. Mais, dans le même temps où une fiscalité générale écrase, fait fuir ou renoncer les « gros », une disposition de la loi des plus-values crée une dissuasion particulière à l'égard des « petits ».

Hubert de Chaudenay : « Les conditions dans lesquelles s'applique cette loi aboutissent, pour un propriétaire, dans la majorité des cas, à payer au fisc 60 % des plus-values réalisées dans la vente d'un cheval, sans possibilité de déduction des frais d'entretien, ni des pertes subies sur un autre cheval... »

Heureux propriétaires américains qui, « lorsqu'ils comptent au moins deux exercices bénéficiaires en sept ans, ont le droit de déduire leurs pertes de leur revenu général ». *Faute d'un tel statut — auquel on hésite à rêver, encore qu'il servirait probablement les intérêts généraux et, en tout cas, ceux du ministère de l'agriculture et de ses montagnes de beurre, — il faut du moins trouver une* « solution intermédiaire. Et le plus vite possible ! » *Car, déjà, le nombre des chevaux à l'entraînement dans la région parisienne a diminué de 10 % en un an, faisant craindre une diminution similaire du nombre des partants des courses de galop et, par conséquent, des enjeux et des recettes.*

Autre danger pour les courses : la montée des jeux concurrents. « Qu'on introduise en France des jeux qui existent dans de nombreux pays *(allusion au Loto et, demain, peut-être, aux paris sur le football)*, nous ne pouvons nous y opposer. Mais, dès lors que ces jeux sont introduits, nous estimons que la concurrence ainsi créée doit s'exercer dans des conditions équitables. Nous avons, depuis toujours, géré le pari mutuel en bons pères de famille, bien que nous fussions, pendant de longues années, en situation de monopole. Nous acceptons de perdre ce monopole, mais nous ne pouvons admettre que la concurrence dispose de facilités d'exploitation dont les courses n'ont jamais bénéficié. »

Accusation quelque peu voilée. Ecartons le voile. Le ministère des finances, administrateur direct du Loto, laisse à celui-ci 18,50 % des sommes drainées, pour sa publicité et ses frais de gestion. Le Loto peut ainsi financer des campagnes de publicité importantes et offrir une marge de 5 % aux buralistes qui vendent ses billets. Les courses reçoivent, elles, environ 9 % des masses d'argent qu'elles mobilisent. Or entretenir les pistes et les tribunes des hippodromes, les terrains d'entraînement, assurer des allocations aux propriétaires des chevaux gagnants, coûte infiniment plus cher que faire tourner des boules. Les sociétés de courses ne disposent, en fin de compte, que de 4 % environ des sommes issues pour la gestion du P.M.U. et des jeux. Résultats : elles ne peuvent offrir qu'une marge de 0,90 % aux débitants de tabac hébergeant un guichet du P.M.U., et lesdits débitants sont, bien entendu, tentés de changer leurs tickets d'épaule. Derrière ces considérations d'intendance, un sentiment amer chez les dirigeants des courses : le Loto, enfant légitime de la Rue de Rivoli, est le rejeton favori pour lequel on a toutes les tendresses ; les courses sont le bâtard mal aimé.

Et voilà que ce bâtard doit encore subir l'assaut d'un mystérieux virus. Trois semaines après le début de la saison de monte — fixée au 15 février, — on a constaté une résurgence de la métrite, apparue pour la première fois l'an passé en Irlande, et qui avait alors conduit les autorités vétérinaires anglaises et irlandaises à fermer plusieurs haras, à partir de mi-mai. Le mal est aussi apparu, voilà quelques jours, aux Etats-Unis, où on le soupçonne d'avoir été importé par deux étalons français vendus l'an passé au Kentucky. Il fait tache d'huile dans tout le monde occidental. On sait mal le soigner et encore plus mal le reconnaître, même à travers les analyses les plus fines. Sa conséquence quasi inéluctable est l'avortement à la fin du second mois de gestation.

La direction des haras a pris, le 23 mars, une décision sans précédent en France : celle d'ordonner l'interruption de la monte dans tous les haras. Les saillies ne reprendront, à partir du 5 avril, que quand tout l'effectif d'un haras aura été reconnu indemne par deux séries d'analyses. La perspective certaine est déjà une diminution importante des naissances en 1979 et, par conséquent, du nombre des partants, à partir de 1981.

Comme le dit Hubert de Chaudenay, cette conférence de presse comportait, on le voit, un « important » chapitre des lamentations ».

Haut les cœurs quand même : dimanche, Longchamp rouvre.

LOUIS DENIEL.

Avec les chèques camping entrez de plain-pied dans la nature Suédoise.

DOLCI LIC.58A.

Pour vos vacances en Suède, choisissez la liberté : campez en pleine nature, dans l'un des 500 campings aménagés.

Nouveautés 1978 : les chèques camping suédois et le voyage maritime Tor Line, Amsterdam Göteborg, à prix réduit.

TOR LINE — OFFICE DU TOURISME SUÉDOIS

Pour une documentation complète sur votre prochain voyage en Suède, retournez ce coupon à : Office du Tourisme Suédois 11, rue Payenne, 75003 Paris. Tél. : 278.67.06.

LE

EN AMERIQUE LATINE, OCCUPEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES.

Iberia s'occupera du reste.

Seul Iberia met à votre disposition un réseau circulaire aussi complet en Amérique Latine : nous ne desservons pas moins de 20 destinations dont 3 en exclusivité depuis l'Europe (Santo Domingo, San José de Costa-Rica, San Salvador).

Pour vous, c'est une garantie de tranquillité : Iberia peut s'occuper de tout ce qui concerne votre voyage ; où que vous alliez.

Pour tout renseignement, Iberia se tient à votre disposition. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez-nous.

Paris : 261.57.50. Orly : 686.46.60. Agence : 742.38.60.
Bordeaux : 44.83.07. Lyon : 42.76.91. Marseille : 54.18.00.
Nice : 83.04.05. Toulouse : 23.19.97.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

VOS AMIS DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Benton & Bowles

OPÉRATION SPÉCIALE

3 costumes (2 pièces) **1000 F**

3 pantalons 300 F

3 chemises 120 F

CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN

ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 18 h 30

CLUB DX 131
131, rue du Fg St Honoré 75008
Mo St Philippe du Roule

Numismatique

Les vrais monnayeurs

Si la rareté reste toujours un facteur très motivant pour le collectionneur, le numismate d'aujourd'hui semble accorder autant sinon plus d'importance à la qualité des monnaies. Comme pour tout objet d'art, cette qualité elle-même peut être décomposée en trois éléments distincts : qualité de la conservation, qualité de l'exécution, qualité de la création.

Depuis l'invention de la frappe mécanique au balancier vers 1550, ou, plutôt, depuis la généralisation de l'emploi de cette technique en Europe au dix-septième siècle, on peut dire que la qualité d'exécution est d'un niveau constant et satisfaisant et qu'elle n'intervient donc plus dans l'estimation d'une monnaie. Il n'en va pas de même pour les monnaies antiques et celles antérieures au dix-septième siècle qui étaient fabriquées à la main par le procédé de la frappe au marteau (1) ; on obtenait alors des monnaies d'aspect très différent suivant l'expérience et l'habileté des ouvriers monnayeurs. L'amateur recherchera, bien sûr, les exemplaires présentant la meilleure qualité d'exécution, c'est-à-dire ceux ne représentant aucun défaut de frappe (tels que bavure ou, au contraire, manque de métal, éclatements du flan particulièrement à sa périphérie, frappe molle présentant un faible relief, frappe avec un coin usé ou rouillé donnant des défauts de surface, etc.). Il recherchera également les flans les plus larges et les plus réguliers. Cette recommandation peut surprendre le néophyte habitué à la régularité d'épaisseur et de dimensions de nos pièces modernes, mais il ne faut pas oublier que si avant le dix-septième siècle la frappe était artisanale, la préparation des flans monétaires l'était aussi. Le principal souci du monnayeur n'était pas d'avoir un beau flan, mais plutôt un flan de poids convenable, puisque, à l'époque, c'était bien la quantité de métal qui faisait la valeur de la monnaie.

La qualité de création s'exprime par le degré de perfection du *style* du graveur. Les différences de style sont particulièrement remarquables pour les monnaies antiques (grecques et romaines), car les graveurs disposaient alors de coins monétaires assez fragiles, cassant après un temps d'utilisation — ou un nombre de monnaies produites — assez faible ; ils étaient donc obligés de regraver souvent des coins pour un même type monétaire, et cela sans procédé de multiplication. La numismatique antique présente donc la plus grande variété de styles possible. Cette caractéristique ira s'amenuisant au fil des siècles en raison de nombreux facteurs : d'abord, la réglementation plus stricte sur l'uniformité des types monétaires (et, notamment, des portraits des souverains) puis l'invention de techniques permettant la multiplication mécanique des coins monétaires à partir d'un coin original, et, enfin, l'invention du tour à réduire.

C'est au début du dix-huitième siècle que le Russe Nartov invente une machine capable d'effectuer pour les trois dimensions de l'espace le travail que fait le pantographe pour les deux dimensions du plan ; le tour à réduire permet de graver dans le métal du coin monétaire les creux et les reliefs d'une maquette de grande taille exécutée en plâtre ou en matière facilement modelable. A partir de ce moment, les graveurs de monnaies auront tendance à abandonner la rude technique de la taille directe des coins monétaires au profit de la confection beaucoup plus aisée des maquettes de grande taille. Toutefois, ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième que cette technique se généralisera et imposera au monnayage un style définitivement froid et uniforme. La recherche des exemplaires de bon style est particulièrement passionnante pour les monnaies antiques. L'amateur apprendra vite à différencier les styles archaïque classique ou hellénistique pour les monnaies grecques ; il éduquera son œil et son goût pour discerner le portrait de bonne facture du portrait stéréotypé et pour apprécier le génie du graveur de coins qu'il soit anonyme ou que, conscient de la grandeur de son art, il ait laissé son nom à la postérité en signant ses chefs-d'œuvre. Beaucoup de tendances de l'art contemporain sont redevables aux artistes celtes et gaulois dont la forte originalité conduira l'évolution stylistique des monnaies de la simple imitation de types monétaires grecs à la création de types presque totalement abstraits. Là encore le collectionneur averti pourra former un ensemble de qualité en choisissant des monnaies au style fortement affirmé.

La patine, un cadeau du passé

La qualité de la conservation est peut-être celle à laquelle on pense en premier quand on parle de qualité en numismatique, puisqu'elle est fonction d'un facteur qui saute aux yeux, l'état d'usure de la pièce. Cet état d'usure ayant une grosse influence sur les prix, il est normal que les marchands aient tenté de le codifier afin de pouvoir décrire les pièces avec les qualificatifs standards répondant à des critères de jugement les plus objectifs possibles. Malgré quelques imperfections encore regrettables, un système de notation (voir encadré) ayant des normes à peu près semblables dans tous les pays permet au numismate d'évaluer les états de conservation depuis le rarissime exemplaire « fleur de coin » jusqu'à la rondelle métallique à la légende quasi indéchiffrable, dont l'état est pudiquement qualifié de « beau ». A partir de ce système, des raffinements sont possibles pour décrire des états intermédiaires ou pour rendre compte du fait (fréquent) que l'avers et le revers d'une même pièce n'ont pas le même état de conservation. Il existe d'autre part une qualité propre aux monnaies antiques de bronze qui n'entre pas dans le système que nous venons de décrire : il s'agit de la patine, merveilleux cadeau du temps passé qui permet aux monnaies enfouies d'acquérir des couleurs et un éclat particuliers et spécifiques du lieu d'enfouissement. Il est pratiquement impossible de chiffrer la qualité d'une patine car elle dépend essentiellement des goûts subjectifs du numismate : on s'accorde cependant à apprécier les patines bien uniformes, veloutées ou luisantes, aux couleurs franches et profondes. On parle rarement de la patine des monnaies d'argent car il s'agit d'une patine noire, relativement terne, et actuellement peu goûtée des amateurs qui auraient plutôt tendance à faire nettoyer les pièces de ce type. Quant aux monnaies d'or, l'inertie chimique du métal les constituant fait qu'elles ne peuvent acquérir de patine.

Pour conclure, nous dirons que les pièces parfaitement frappées, parfaitement conservées et du meilleur style sont (si elles ne relèvent pas du royaume d'utopie) celles qui valent le plus cher et celles qui prendront le plus de valeur. L'amateur qui a la chance de posséder à la fois temps et argent aura tout intérêt à les rechercher et à les acquérir. Est-ce à dire que les autres monnaies sont quantités négligeables ? Certes pas ! Une pièce usée mais rare, ou de beau style, conserve une valeur et peut de toute façon procurer de grandes satisfactions à son propriétaire. Une pièce usée et mal frappée conserve encore assez de pouvoir émotif, par l'histoire dont elle est chargée, pour retenir l'intérêt. De toute façon, le problème du prix, pour un vrai collectionneur, est-il vraiment un problème de fond ? Peut-être pas, à entendre les meilleurs d'entre eux qui oublient vite l'instant fugitif du chèque abandonné pour la joie durable de posséder l'objet convoité. En numismatique comme en tout domaine de collection la sagesse est... de ne jamais résister à la tentation !

ALAIN WEIL.

(1) Pour tous les termes techniques concernant la fabrication des monnaies, on peut se reporter à « Battre monnaie » (le Monde du 8 janvier 1977).

« FLEUR DE COIN »

« Fleur de coin » : état d'une pièce parfaite, telle qu'elle a dû sortir du coin monétaire. Cet état suppose qu'elle n'a pas circulé ; elle ne doit présenter ni rayures, ni usure aussi minime soit-elle, ni trace de chocs.

« Superbe » : état d'une pièce presque parfaite, ayant peu circulé et dont les défauts, peu visibles à l'œil nu, peuvent apparaître plus clairement à la loupe (légères stries, légères usures des parties les plus en relief comme les cheveux...).

« Très beau » ou « T.T.B. » : état d'une pièce dont l'usure montre clairement qu'elle a circulé, mais qui garde encore un très bel aspect, des reliefs très peu fatigués et qui ne présente pas d'accidents majeurs.

« T.B. » : état d'une pièce ayant beaucoup circulé : certains détails de la gravure commencent à s'estomper, la surface métallique est terne et hachée de petites stries, des accidents peuvent être visibles (chocs sur tranche, rayure importante, etc.).

« Beau » : euphémisme pour désigner l'état d'une pièce excessivement usée aux légendes et aux reliefs quasi effacés.

Plaisirs de la table

GOUTÉ

Trop de sucre dans le chocolat

Les chocolats dits « de couverture » dont se servent les cuisiniers sont de plus en plus sucrés. On ne le répétera jamais assez, l'abus de sucre est un fléau, son habitude drogue ! Au restaurant, dans la mousse au chocolat, la sauce des profiterolles, la crème du moka, ce n'est plus du chocolat sucré que l'on sert mais du sucre chocolaté.

J'ai voulu savoir. J'ai demandé au cher M. Bernachon qui, à Lyon, prépare les meilleurs chocolats de France (et d'ailleurs, puisqu'il en expédie même en Suisse !). D'abord, intervient l'origine de la graine du cacaoyer. Les plus gros producteurs sont en Afrique, au Ghana et en Côte-d'Ivoire. Mais pour bénéficier de la même chaleur et de la même humidité qu'en Amérique du Sud, le terroir joue son rôle, et ce ne sont pas les meilleurs loin de là ! Le cacao est né en Amérique du Sud et les meilleurs viennent du Brésil, de l'Equateur, du Venezuela. Selon les arrivages, Bernachon utilise les graines du carrenero, du chuao, du para, etc. Graines ocre, « noble », par comparaison d'avec les graines noires d'Afrique. Mais, de reste, trop de chocolatiers reçoivent le cacao en poudre.

Ce chocolat fait de poudre de cacao, à l'arôme évaporé, est outrageusement sucré (quelquefois jusqu'à 40 % de sucre), ce qui est tout bénéfice, ce dernier coûtant évidemment infiniment moins que les graines de cacao. C'est, en somme, un peu comme l'histoire de la chaptalisation et de la vente du vin au degré.

Guy Nouyrigat (Pierre-Traiteur, 10, rue de Richelieu (2e), tél. : 296-09-17) me disait avoir pu obtenir d'un fournisseur du chocolat « de couverture » sucré à 25 %. Il en faisait une crème savoureuse. Las ! Il ne le trouve plus, ce chocolat amer, et le regrette. Mais c'est au consommateur de le réclamer sans relâche. Et de ne plus accepter d'acheter ces « crottes » qui ne sont que du sucre au chocolat.

Et que les chocolatiers ne me disent pas que c'est le goût du client ! Le succès de Bernachon (42, cours Roosevelt, Lyon, tél. : 52-20-92) est là pour prouver le contraire.

Le charmant Quai-d'Orsay (49, quai d'Orsay, 75007 Paris, tél. : 551-58-58) reste un des « bistrots » les plus courus et les plus merveilleux de Paris. On connaît le goût de Bigeard pour une originalité de bon aloi et l'usage qu'il fait des légumes les plus divers (ah ! ce pot-au-feu de joue de bœuf aux épinards craquants !). Mais je veux surtout signaler ici sa glace au chocolat amer. Une vraie merveille ! Et combien par cela même supérieure à toutes les glaces au chocolat abominablement sucrées de partout !

L. R.

MIETTES

● *Inquiétant, le nouveau livre de Michel Guérard : « Cuisine gourmande ».* — Le maître, en effet, propose aux ménagères d'utiliser du bouillon de volaille en plaquettes, du foie gras de conserve, des truffes en boîte, de la pâte feuilletée surgelée, du vin rouge d'Algérie dans les sauces, etc. On est loin ici de la gourmandise, et on espère que pour sa cuisine d'Eugénie-les-Bains, Michel Guérard ne suit pas les conseils de Michel Guérard !

● *Le Grand Cerf* (22, rue du Grand-Cerf, à Bruxelles, téléphone : 511-44-86) est une boutique où l'on trouve les meilleurs produits gourmands, de l'huile d'olive d'Alziari aux moutardes Fauchon, avec des plats chauds et froids de la *Ville Lorraine* et de grandes bouteilles. En y arrivant j'ai trouvé Huguette Van Dyck, la délicieuse patronne, en train de terminer des confitures d'oranges sanguines.

● *Lui aussi !* Le sage Alain Chapel, à son tour, succombe au mirage du « dubbing ». Il a vendu son nom au Velvet, un club de Genève, et s'imagine que cela suffira pour attirer les amateurs de trémoussements rythmés et de sonorisation à outrance. Velvet veut dire velours, mais l'on pense plutôt, à Genève, que Chapel se retrouvera dans de beaux draps !

Cette rubrique est libre de toute publicité.

Ah ! Jersey

Pour joindre Jersey, l'île enchanteresse, par avion (outre les départs de Caen, Dinard, Cherbourg et Saint-Brieuc) il y a maintenant deux lignes. Car à la B.I.A., départ Orly-Sud avec ses onze vols hebdomadaires à partir du 1er avril, s'ajoute un vol avec escale à Dinard de la T.A.T. (départ Orly-Ouest). Sans compter les bateaux, car-ferries et hydroglisseurs.

Plusieurs lecteurs me redemandent les bonnes adresses de Jersey. En voici quelques-unes : A Saint-Hélier, Bistro Borsalino (Cattle Street) ; la Capannina (Halkett Place) ; le Mauro's (La Motte Street). A Sainte-Brelade, le merveilleux Seacrest (à Petit-Port). A Saint-Martin, le Moorings (sur le port de Gorey) ; à Saint-Clément, le modeste mais amusant Shakespeare (Samares Coast Road) ; à Saint-Saviour, le Longueville Manor (Longueville), à Grouville enfin, l'Old Court House (Gorey Village).

L. R.

GRAND VIN DE BORDEAUX — CHATEAU DE BARBE BLANCHE — LUSSAC-SAINT-EMILION

Atelier de poterie — « LE CRU ET LE CUIT » accueille en groupe, toute l'année, les amateurs du 3 à 83 ans. 5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e. Téléphon. (le soir) : 707-85-64

TOURISME — HOTELS RECOMMANDES

CHATEAUX HOTELS INDEPENDANTS

Campagne — ST-PARDOUX-LA-CROISILLE (19320 Corrèze). HOTEL BEAU SITE ** Cure d'air. Etang. Piscine. Calme. Dépliant.

Côte d'Azur — NICE-VILLEFRANCHE. HOTEL WELCOME *** N.N. Repas bord de l'eau. Belles chambres libres. Forfait avril : 1/2 pension 116 F TTC. Ecrire ou téléphoner (93) 80-88-81.

Montagne — 05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes). Les chalets du Villard. Téléph. (92) 45-82-08. Ch. grand confort avec cuisinettes. Hiver : ski, piste, fond. — Eté : piscine, tennis.

Paris — INVALIDES. HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Station thermale — 66160 LE BOULOU. LA STATION DU FOIE ET DE LA VESICULE. Hôtel des Sources ** N.N.

Allemagne — FRANKFURT. PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre — KENSINGTON LONDON. Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 80-90, breakfast, taxe inclus CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589-82888.

Suisse — AROSA. HOTEL VALSANA, 1re catég. Piscine couverte. Offre certitude de skier jusqu'à fin avril. Télex 74232. 6849 LUGANO-ROVIO. HOTEL DU PARC - Situation tranquille - Vue magnifique - Piscine - Cuisine soignée - Tél. : 1941 91687372.

Yvelines — 78270 ROLLEBOISE. CHATEAU DE LA CORNICHE **** Tél. (1) 479-91-24.

Essonne — 91690 FONTAINE-la-RIVIERE. AUBERGE DE COURPAIN *** Tél. (1) 495-67-04. Nle 721 d'Etampes à Pithiviers.

Val-de-Loire — 45140 ORLEANS Ouest (Loiret). AUBERGE DE LA MONTESPAN *** Tél. (38) 88-12-07. 37400 AMBOISE (Indre-et-Loire). CHATEAU DE PRAY *** Tél. (47) 57-23-67. JOUE-LES-TOURS 37300 TOURS (Indre-et-Loire). CHATEAU DE BEAULIEU *** Tél. (47) 28-52-19.

Berry — 18600 SANCOINS (Cher). LE DONJON DE JOUY *** Tél. (36) 74-56-88.

Normandie — 61230 GACE (Orne). HOSTELLERIE LES CHAMPS *** Tél. (33) 35-51-45.

Bretagne — 56410 ERDEVEN (Morbihan). CHATEAU DE KERAVEON **** Tél. (97) 52-34-14.

CARETTE — SALON DE THE — PATISSERIE — petits déjeuners — déjeuners — terrasse couverte — 4, PLACE DU TROCADERO PARIS 75016 — tél. 727.88.56.

ASIE VOYAGES — Centre d'Information Touristique — L'ASIE A LA CARTE — exemples de prix : BANGKOK 3.350 F (avec 500 F de prestations) ; HONGKONG 4.850 F (avec 500 F de prestations) ; BALI 4.150 F (avec 250 F de prestations) ; DELHI 3.250 F (avec 500 F de prestations) ; COLOMBO 2.950 F (avec 200 F de prestations) ; TOKYO 4.915 F (avec 5 nuits d'hôtel). PACIFIC HOLIDAYS 163, avenue du Maine T : 539.37.36 Mo Mouton Duvernet 75014 PARIS. Lic. A 981. Veuillez m'adresser la brochure L'ASIE à la carte. à M... Adresse... Code postal... Joindre 3 francs en timbres pour frais d'envoi.

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS — LE PETIT ZINC 033.79.34 — FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS — LE FURSTEMBERG 033.79.51 — André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse — Le Muniche 033.62.09 — HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS — 25, rue de Buci • Paris 6e

XAVIER PETIT vous reçoit à l'Epicurien. Petits salons pour repas d'affaires. 11, r. de Nesles (6e). Park Mazarine. Fermé dimanche et samedi midi. Réserv. 329-55-78.

Le Galant Verre — CHEF PASCAL DAGUET — TERRINE DE BROCHET, SAUCE VINCENT — POMPONNETTE DE CAILLES, AU FLAN DE COURGETTES — CANETTE RÔTIE AU VINAIGRE DE XERES — SALON (24 couverts) - Fsam. midi & dim. — 12, rue Verneuil - tél. 260.84.36

Rive droite

« La côte de bœuf » — 4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris. Fermé samedi soir et dimanche. 227-73-50

Retrouvez la cuisine à la broche. Pour réserver, appelez notre Maître d'Hôtel, 260.37.80, Poste 276. Rôtisserie Rivoli — 234, rue de Rivoli, Paris 1er, angle rue de Castiglione.

SPECIALITES MAROCAINES — Tagine PASTELA — Méchoui - Couscous — MENU 20 F s.c. — Pâtisseries et Crêpes marocaines — CHEZ KATY, 17, r. J.-J. Rousseau Paris-1er — Tél. : 508-40-10.

Le Chalut — 94, boulevard des Batignolles (17e). Tél. : 387-28-84 — SPÉCIALITÉS MARITIMES — La plus belle carte de poissons — Salle climat. Fermé dim. et lundi

Le Sarladais — CHEZ MICHEL et GUY — 7, r. de Vienne-8e - 522-23-62. F/D — avec leurs produits fabriq. s/place en PÉRIGORD — CASSOULET — FOIE GRAS - CONFITS — CÈPES - GIROLLES — et une jolie carte de vins de Cahors av. de vieux Millésimes (dep. 1904) — MENU 75 F tout compris Vins - Alcool Café - Service — LE SOIR

Julien — 16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e — Réservation 770 12 06 — tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche

FLO — SON BANC D'HUITRES — 63, rue du Fg-St-Denis 770-13-59 (F. dim.)

TERMINUS NORD — 824.48.72 — SON BANC D'HUITRES — 23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours





Jeux

échecs N° 755

LES CHAMPIONS DU MONDE EN FORME

(Tournoi de Bugojno, 1978)
Blancs : B. SPASSKY
Noirs : B. LARSEN
Défense Caro-Kann

1. é4	ç6	12. g3!(g)	ç5
2. d4	d5	13. Ff4!(h)	Dç6
3. Cç3	dxé4	14. 0-0-0	ç4(i)
4. Cxé4	Ff5	15. Cç3!	Ch6
5. Cg3	Fg6	16. d5!	éxd5
6. Cf3 (a)	Cd7(b)	17. Txd5	Fç5(j)
7. Fd3	Da5+(ç)	18. Th-d1(k)	f6(l)
8. Fd2	Dç7	19. Td6!!(m)	Fxd6
9. Fxg6	hxg6	20. Txd6	Dç5
10. Dé2	é6(d)	21. Td5!	
11. Cé4!(é)	0-0-0(f)		abandon (n)

(Même tournoi)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : V. HORT
Défense Caro-Kann

1. é4	ç6	14. Th3!	Cé7
2. d4	d5	15. Fç4!	Cf5
3. Cd2	dxé4	16. Tf3	Dd7
4. Cxé4	Cd7	17. Txf5+!	gxf5
5. Cf3	Cg-f6(o)	18. Dxf5+	Ré7
6. Cxf6+	Cxf6	19. Dé4(u)	Té8
7. Cé5	Ff5(p)	20. Ff4	Rd8
8. ç3!(q)	é6(r)	21. Dé5!(v)	Tg8
9. g4!	Fg6	22. 0-0-0	g6
10. h4	b5(s)	23. Té1!	Fg7
11. g5	Cd5	24. Db8	Ré7(w)
12. Cxg6	hxg6	25. Txé6+!!(x)	
13. Dç2!!(t)	Rf7		abandon.

NOTES

a) L'ancien champion du monde renonce à la suite usuelle 6. h4 que son adversaire attendait, selon toutes probabilités. Dans cet ordre d'idée sont également jouables 6. Ch3; 6. f4 et 6. Fç4.

b) Il est nécessaire d'éviter l'installation d'un C blanc sur la case é5. C'est pour cette raison que la continuation 6..., é6 paraît faible : 7. h4, h6 (si 7..., Cf6 : 8. h5, Fé4 : 9. Cxé4, Cxé4 : 10. Fd3, Cf6 : 11. Dé2, avec avantage aux Blancs) ; 8. Cé5, Fh7 : 9. Fç4, Cd7 ; 10. Dé2, Cxé5 ; 11. dxé5, Fé7 : 12. Fd2, Db6 (si 12..., Fxç2 : 13. Fç3, Fg6 : 14. Td1, Dç7 ; 15. h5, Fh7 ; 16. f4!, comme dans la partie Zaverniaev-Filipov, 1962) ; 13. 0-0-0 et les Blancs sont mieux. De même, si 6..., Cf6 : 7. h4, h6 (ou 7..., Ch5 ; 8. Cé2!, Cd7 : 9. g4, Ch-f6 : 10. Ff4, Fé7 : 11. Cg3, Da5+ ; 12. Fd2, Dd5 ; 13. Fg2, Fxf3 ; 14. Dxf3, Dxd4 : 15. g5, Cd5 : 16. 0-0-0!, Suetina-Ratner, 1951) : 8. Cé5, Fh7 : 9. Fç4, é6 : 10. Dé2, Cd5 ; 11. Fb3, Cd7 : 12. Fd2, Cd7-f6 : 13. 0-0-0! (Bely-Clarke, Moscou, 1956).

c) Ceci perd un tempo. 7..., Fxd3 vaut probablement mieux, bien que la suite 8. Dxd3, é6 ; 9. 0-0, Cg-f6 : 10. Ff4, Fé7 : 11. Tf-é1, 0-0 ; 12. ç4, Té8 ; 13. Ta-d1, Db6 ; 14. Dç2 laisse aux Blancs une nette supériorité (Matulovic-Milic, championnat de Yougoslavie, 1955) ainsi que 7..., é6 : 8. 0-0, Cg-f6; 9. Té1, Fé7 ; 10. ç4, 0-0 ; 11. Fxg6, hxg6 ; 12. Ff4, Té8 ; 13. Dç2, ç5 ; 14. Ta-d1, çxd4 ; 15. Cxd4, Fb4 : 16. Fd2, Fxd2 : 17. Dxd2, a6 ; 18. b4 (Najdorf-Kotov, Zurich, 1953).

d) Sur 10..., Cg-f6 ; 11. Cé5! est gênant.

e) Empêche 11..., Fd6.

f) Si 11..., Cg-f6 ; 12. Cé-g5!.

g) Menace 13. Ff4.

h) Sans craindre 13..., Da5+ ; 14. Rf1! ou 14. ç3.

i) Les difficultés des Noirs sont grandes. Si 14..., çxd4 ; 15. Cxd4 et si 14..., Cg-f6 ; 15. Cé-g5. Si 14..., Cg-é7 ; 15. Cd6+. Si 14..., Fd6 ; 15. Fxd6 : Dxd6 ; 16. Dxç4+.

j) Si 17..., Fb4 ; 18. Cd4, Da6 ; 19. Cd-b5!

k) Et non 18. Dxç4?, Fé3+ gagnant la D.

l) Si 18..., Th-é8? ; 19. Txd7!, Txé2 ; 20. Txd8 mat, ou 19..., Txd7 ; 20. Dxé8+ ou 19..., Dxd7 ; 20. Txd7, Txé2 ; 21. Tç7+, Rb8 ; 22. Cxé2. Il faut parer l'entrée 19. Cé5, Cxé5 : 20. Dxé5...

m) Élégant sacrifice de qualité.

n) Car si 21..., Dç6 ; 22. Cd4, Da6 ; 23. Cd-b5, Cb6 ; 24. Dé6+, Cd7 ; 25. Tç5+.

o) Et non 5..., Cd-f6 ; 6. Cé-g5!, h6 ; 7. Cxf7, Rxf7 ; 8. Cé5+, Ré8 ; 9. Fd3.

p) Ou 7..., Cd7, 8. Cd3, é6 ; 9. Ff4, Fé7 ; 10. Fé2, 0-0 ; 11. 0-0, b6 ; 12. Ff3, Fb7 ; 13. Té1! (Kavalek-Bialmann, 1971) ou encore 7..., Fé6 ; 8. ç4, g6 ; 9. Fé2, Fg7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Fé3, Dç7 ; 12. h3, Tf-d8.

q) Le coup du texte est beaucoup plus venimeux que la réponse naturelle 8. Fç4. En effet, après 8. Fç4, é6 les Noirs n'ont pas à craindre l'attaque 9. g4 à cause de 9..., Fé4 ; 10. f3, Fd5 ; 11. Fd3, Fd6 ; 12. ç4, Fxé5 ; 13. dxé5, Cxg4 ; 14. Ff4 (Si 14. çxd5, Db4+ ; 15. Rd2, Cxé5 ; 16. Dé2, Cxd3 ; 17. Dxd3, 0-0-0), g5! ; 15. Cxd5 (ou 15. Fg3, Cé3 ; 16. Dé2, Da5+ ; 17. Rf2, Cxç4 ; 18. Fxç4, Dç5+), gxf4 ; 16. fxg4, Dxd5 ; 17. 0-0, 0-0-0 ; 16. Tf2, Th-g8! (Bauser-Veresov, Tbilissi, 1934).

r) Entrant dans une variante dangereuse. A considérer est 8..., Dç7, selon Sokolov. Ou bien 8..., Cd7 ; 9. Cxf7!, Rxf7 ; 10. Df3, é6 (si 10..., Rg8? ; 11. g4, Fç2 ; 12. Dé2!) ; 11. g4, Df6 ; 12. gxf5, Dxf3 ; 13. Dxf5, éxf5 ; 14. Fç4+! avec avantage aux Blancs ; par exemple, 14..., Rf6 ; 15. Tg1, Té8+ ; 16. Rf1, h6 ; 17. h4, g6 ; 18. Ff4, Té4 ; 19. Fg3. Après 8..., Fg6 ; 9. h4, Cd7 ; 10. Cxg6, hxg6 ; 11. Fg5!, Cf6 ; 12. Dç2, é6 ; 13. 0-0-0, les Blancs dominent le jeu (Levy Liverios, Haifa, 1971).

s) Les conséquences de cet affaiblissement de l'aile -R sont graves, mais 10..., Fd6 ne paraît pas non plus satisfaisant : 11. Dé2! (si 11. h5, Fé4 ; 12. f3, Fxé5!), Fxé5 ; 12. dxé5, Dd5 ; 13. Th3, Cxg4 ; 14. Dxg4, Ff5 ; 15. Df3 (Jansa-Flesch, Sombor, 1971) ou bien 11. Dé2, ç5 ; 12. Fg2! (meilleur que 12. h5, Fé4 ; 13. f3, çxd4 ; 14. Db5+, Cd7 ; 15. Cxf7, Fg3+ ; 16. Ré2, d3+ ; 17. Ré3, Df6 ; 18. Ré4, Dxf7 ; 19. Th3, a6 ; 20. Dg5, comme dans la partie Karpov-A. Zaitsev, 1970), çxd4 ; 13. h5, dxç3 ; 14. Db5+, Rf8 ; 15. hxg6.

t) Début d'une manœuvre extrêmement élégante et rigoureuse.

u) Au prix de la qualité, les Blancs ont obtenu une attaque écrasante, la paire de F jouant ici un rôle exemplaire.

v) Empêche 21..., Fd6 ainsi que 21..., Rç8.

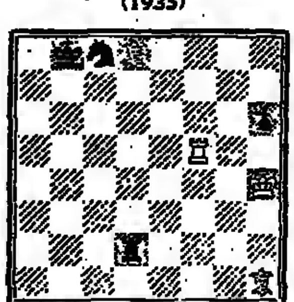
w) Sur 24..., Dç8, toutes les réponses sont bonnes, soit 25. Dxa7, soit 25. Dxç8+, Rxç8 ; 26. Txé6.

x) Superbe. Si 25..., Dxé6; 26. Dç7+, Dd7 ; 27. Fd6 mat. Si 25..., Rf8 ; 26. Fd6+.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 754
E. POGOSSIANTZ, 1977.

(Blancs : Rh1, Ta6, Ca5 et d6, Pf2. Noirs : Ré5, Tg4, Fg1, Ch3, Ph5. Nulle.)
1. Ca-ç4+, Rf4 ; 2. Cé4 !, Rxé4 ; 3. f3+, Rxf3 ; 4. Cé5+, Rf4 ! ; 5. Cxg4, hxg4 ; 6. Th6, Rg3 ! ; 7. Th8 ! (et non 7. Txh3+ ?, Rxh3 !), F ad libitum ; 8. Txh3+, Rxh3 pat.

ÉTUDE
V. KOROLKOV
(1935)



BLANCS (4) : Rh4, Tf5, Fd8 et h1.
NOIRS (4) : Rb8, Td2, Cç8, Ph6.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 752

LA SOUS-COUPE BASCULANTE

Il est rare d'être à la fois un grand champion et un grand problémiste. C'est pourtant le cas du Suisse Piétro Bernasconi.

Veici une de ses plus anciennes compositions :

♠ A 9 7 5
♥ V
♦ R 7 3 2
♣ A R 6 3

Ouest		Est
♠ 2 ♥ R 10 6 5 2 ♦ 10 6 ♣ D V 10 7 5	N O E S	♠ R V 10 8 6 4 3 ♥ D ♦ 6 4 ♣ 9 8 2

♠ D
♥ A 9 7 6 4 3
♦ A D V 9 5
♣ 4

Ouest entame la dame de trèfle et Sud gagne le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense.

Réponse :

En principe, Sud ne peut trouver sa douzième levée que sur un squeeze d'affranchissement sur Ouest (qui a une longue à cœur et à trèfle), mais le manque de communications va nécessiter l'utilisation d'une « levée bascule » à l'atout. D'autre part, pour que ce squeeze fonctionne, il faudra laisser faire une levée aux adversaires, et cette « rectification du compte » devra se faire à cœur.

Sud prend l'entame avec le roi de trèfle, tire l'as de pique et coupe un pique avec l'as de carreau sur lequel Ouest jette un trèfle inutile. Sud joue alors l'as de cœur et *petit cœur* sur lequel le mort défausse pique.

Est, bien entendu, ne coupe pas (sinon Sud pourrait faire douze levées en double coupe), et Ouest continue trèfle (la meilleure défense).

Sud prend le retour à trèfle avec l'as du mort et *coupe une seconde fois pique avec la dame de carreau*. Si Ouest jette un trèfle, Sud en coupera un pour affranchir sa douzième levée. Si, au contraire, Ouest défausse un cœur, il n'en aura plus que deux, et Sud coupera un cœur avec le 7 de carreau, puis il tirera le roi de carreau et le valet de carreau. Enfin, il coupera une seconde fois cœur pour les affranchir et utilisera son cinquième atout pour revenir dans sa main.

La meilleure défense d'Ouest sur le troisième tour à pique est donc de *sous-couper !* Sud coupe alors un cœur avec le 7 de carreau, et tire le valet de carreau :

♦ R 3 ♣ 6 3
♥ R 10 ♣ D V —— ♠ R V ♦ 6 ♣ 9
♥ 6 4 ♦ 9 5

Sud joue le 9 de carreau et fait *toutes* les levées : si Ouest jette un cœur, Sud fournit le 3 de carreau du mort et coupe un cœur. Si, au contraire, Ouest défausse un trèfle, *Sud prend le 9 de carreau avec le roi de carreau* (levée bascule) et coupe un trèfle pour affranchir le 6...

L'ACIER SUÉDOIS

Depuis leur nette victoire l'année dernière au championnat d'Europe d'Elseneur, les Suédois n'ont cessé de dominer le bridge européen en remportant la plupart des grands tournois du continent. Leur seul échec a été au championnat du monde de Manille où ils n'ont fini que troisième.

Une de leurs caractéristiques est d'être très effensifs comme en témoigne cette donne d'un championnat d'Europe.

♠ A 10 9 6 5
♥ 8
♦ R V 5 2
♣ A 7 4

Ouest		Est
♠ 8 7 4 2 ♥ 5 3 ♦ 6 4 ♣ R D 9 5 3	N O E S	♠ D V 3 ♥ R 7 4 2 ♦ 10 8 7 3 ♣ 10 2

♠ R
♥ A D V 10 9 6
♦ A D 9
♣ V 8 8

Ann. : O. den. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Besse	Brunzell	Bernasc.	Linqvist
passe	1 ♠	passe	3 ♥
passe	3 SA	passe	4 ♥
passe	5 ♥	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, le déclarant prit avec l'as du mort et fit l'impasse au roi de cœur qui réussit, mais, sur l'as de cœur au second coup d'atout, le roi de cœur ne tomba pas. *Comment Linqvist, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La sagesse sur « 4 ♥ » est évidemment de passer, car Nord n'a que la force d'une ouverture et il a un « misfit » à cœur. Toutefois, pour un chelem, sa main détient tous les contrôles des autres couleurs, c'est-à-dire l'as de pique et l'as de trèfle et le roi de carreau (contrôle du second tour). Or, pour l'indiquer, il disposait de l'enchère de « 5 ♥ » qui signifiait : « J'ai les contrôles pour le chelem, mais je n'ai pas de soutien d'atout. Si vos cœurs sont pleins, vous pouvez dire « 6 ♥ ».

Une invitation audacieuse que Sud a accepté en pensant que le chelem dépendait peut-être de l'impasse à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 64

LA TRAPPE

(Demi-finales du championnat des Pays-Bas, 1978.)
Blancs : A.C. Goedhart
Noirs : J.V.D. Wal
Ouverture Barteling — Réplique française

1. 33-28 (a)	17-21 (b)	21. 42×31	21-26 ! (l)
2. 39-33 (c)	21-26	22. 47-42	26×37
3. 31-27	19-23 ! (d)	23. 42×31	2-8
4. 28×19	14×23	24. 34-30	24-29
5. 33-28	9-14 (e)	25. 41-37	29-33 ! ! (m)
6. 28×19	14×23	26. 38×29	23×34
7. 44-39	10-14	27. 43-38	34×43
8. 38-33	5-10 (f)	28. 48×39 (n)	16-21 !
9. 50-44	11-17	29. 27×7 (o)	14-20
10. 33-28	4-9	30. 25×23	18×29
11. 28×19	14×23	31. 7×18 (p)	13×44 !
12. 39-33 (g)	13-19	32. 31-27	17-22 (q)
13. 44-39 (h)	8-13	33. 27×18	44-50 (r)
14. 43-38	17-21	34. 36-31	29-34
15. 32-28 (i)	10-14	35. 38×39	50×36
16. 34-38	20-24	36. Abandon.	
17. 49-34	6-11		
18. 30-25	12-17 (j)		
19. 49-43	7-12		
20. 33-31 (k)	26×37		

NOTES

a) Ouverture Barteling, maître fançais du début du siècle.

b) Réplique française : peut faciliter le développement de l'aile gauche et en particulier de la grande diagonale 5 à 23.

c) Cette ouverture Barteling comporte le risque de rendre difficile sinon impossible le développement des pions de la grande diagonale ; mais, comme à partir d'un certain stade, chaque partie est une partie « nouvelle », ce risque peut par la suite être écarté.

d) Pionnage agressif et très opportun, qui permet aux Noirs d'être provisoirement maîtres du centre et d'empêcher le développement de l'aile gauche adverse du fait de la présence d'un pion à 27.

e) Pour conserver la maîtrise du centre et maintenir la pression sur l'aile gauche.

f) Si (14-19), avantage positionnel moins évident, les Blancs pouvant alors venir au centre par 33-28.

g) Et non 43-38 ? qui livrerait la combinaison (23-28!) 32×23 (18-29) 34×23 (25-31) 37×26 (17-21) 26×17 (12×34 !) 40×29 (10-14), puis N+1 en attaquant le pion à 23.

h) Menace de 37-31 (26×28) 33×4+.

i) L'occupation du centre s'effectue désormais au détriment du développement de l'aile gauche enchaînée par le trèfle : pions noirs à 16, 21 et 26.

j) Interdit le deux pour deux 27-22 (18-27) 37-31 (26×37) 42×22, car N+1 par (21-27) 32×12 (23-43) 49×38 (7×27).

k) Pionnage classique pour tenter de développer l'aile gauche.

l) Cette attaque par l'enchaînement 31-26 et va accentuer le déséquilibre de la formation adverse.

m) Coup positionnel très fort qui interdit :

m1) 39-33 ?, car combinaison (spectaculaire) gagnante par (16-21 !!) 27×7 (17-21) 30×39 (14-20) 25×23 (18×49) 7×18 (13×44 !) + (application du thème du coup de la trappe).

m2) 30-24 ? (18×30) 35×24, N+1 par (34-40) 45×34 (14-20) 25×14 (8×40 !) 39-34 (40×29) et 28-22 empêche le débordement, mais au prix du sacrifice d'un pion.

En outre, le coup du texte (29-33) s'analyse aussi comme un piège permettant de placer une combinaison sur le thème du coup de la trappe vu ci-dessus, mais amené différemment.

n) Les Blancs tombent dans le piège. Préférable était sans doute 38×49, qui, bien sûr, entraînait la perte d'un pion, après (1-7), menaçant de (18-22).

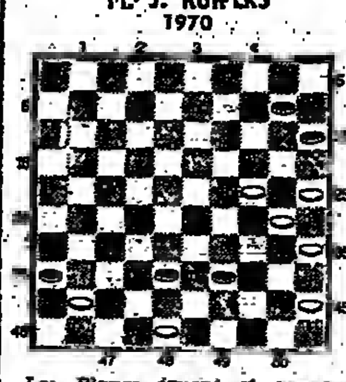
o) Le pion blanc initialement à 27 se trouve alors dans une trappe, terme imaginé qui correspond au mécanisme de la combinaison.

p) La sortie de la trappe.

q) Et non (44-40 ?) 27-22 (17×28) 33×34 (48+41). 46×37, dame prise, et B+1 avec + probable à ce stade-là et compte tenu de la position des deux camps.

r) Meilleur que (44-49) à cause de 45-40.

PROBLÈME
M. J. KUIPERS
1970



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 63

(Noirs : pions à 13 et 23. — Blancs : pions à 32, 25 et 50) : 50-44 ! (13-18*) 22×13 (23-28) 13-8 ! (et non 13-8) (28-32*) 8-4 ! (et non 8-3) (32-37*) 4-35 (37-42) 35-47 (l'art de contraindre à damer à telle case) (42-48) 44-40 (48-37...) 47-42 (37×48) 40-34 (48×30 25×34+.

Nota : l'astérique est synonyme de coup forcé, de meilleure défense.

JEAN CHAZE.

Philatélie N° 1530

FRANCE : « 1963, Parc national - Port-Cros 1978 ».

Quinzième anniversaire de la création du parc national, Port-Cros fera l'objet d'une émission de timbre commémoratif. Vente générale le 17 avril (34°/78). - Retrait probable le 13 octobre 1978.



1,25 F, bleu, rouge, jaune et noir. Format 36 × 36 mm. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression hélio par l'Atelier du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

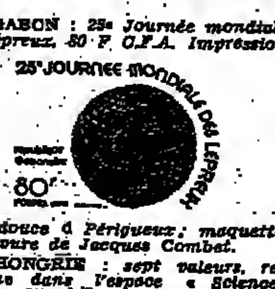
— Les 15 et 16 avril, de 0 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Centre administratif, place Lefebvre, à Hyères (Var). - Oblitération « P.J. ».

— Le 15 avril, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Hyères Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P.J. ».

NOUVELLES BREVES

• DJIBOUTI : *série « Papillons » quatre timbres en francs de Djibouti ; 5 F, « Charaxes Hansali » ; 20 F, « Colias Electo » ; 25 F, « Acraea Chilo » et 150 F, « Junonia Herta ». Imprimés en offset polychrome par Edila, d'après les maquettes réalisées par Pierrette Lambert.*

• GABON : *25e Journée mondiale des lépreux, 80 F C.F.A. Impression*



taille-douce à Périgueux ; maquette et gravure de Jacques Combet.

• HONGRIE : *sept valeurs, recherche dans l'espace « Science-fiction », 40 f., Station Lune ; 60 f., Etablissement Luna ; 1 Ft, Phobos ; 2 Ft., Observateur sur l'Astéroïde ; 3 Ft., Dans la gravitation de Mars, 4 Ft., Les anneaux de Saturne et 5 Ft., Jupiter 3. Maquettes de Varga Pál. Tirage : 462 000 séries. Offset, imprimerie d'Etat.*

• NOUVELLE-CALEDONIE : *deux timbres « Flore néo-calédonienne », 16 F C.F.P., « Araucaria Montana »*



(poste) et 42 F, « Amyema Scandens » (avion). Maquettes d'Odette Baillais ; impression hélio polychrome de Périgueux.

SOUDAN : Foire internationale.

Une série de trois timbres commémoratifs a souligné l'ouverture de la Foire internationale de Khartoum.

3 Pt., drapeau national ;
4 Pt., emblème de la Foire ;
10 1/2 Pt., globe terrestre.

Maquettes d'Abdelrahim Hag Elmain. Imprimés au Caire ; les 3 et 4 Pt. à 150 000 et le 10 1/2 Pt. à 100 000 exemplaires.

Renseignements philatéliques

★ Comment les oblitérations peuvent-elles être obtenues dans les bureaux de poste ?

Le cachet à date ordinaire d'un bureau de poste ne peut être apposé que sur les seuls objets de correspondance appelée à circuler effectivement dans le service postal après avoir été déposés régulièrement. Il n'est fait exception à cette règle que dans les deux cas suivants :

1° Oblitération de timbres-poste présentés isolément ou groupés, non collés ou collés, sur de simples feuilles de papier, à l'exception de figurines apposées sur des enveloppes ou emballages quelconques portant ou non une inscription.

2° Apposition du cachet à date du jour de la vente sur la bordure attenante aux feuilles de timbres.

Bureaux temporaires

⊙ 08000 Charleville-Mézières (Hôtel de Ville), les 15 et 16 avril. — Exposition philatélique régionale, Champagne-Ardenne.

⊙ 80000 Amiens (Musée de Picardie), les 15 et 16 avril. — 150e anniversaire de la naissance de Henri Dunant et de la Journée du Secourisme.

⊙ 51100 Reims (2, place Royale), les 15 et 16 avril. — 30e anniversaire de l'Amicale philatélique de la Société générale.

ADALBERT VITALYOS.

ORGUE KIMBALL ET METHODE SINGER.
JOUEZ SANS CONNAITRE UNE SEULE NOTE.

C E F G C E F G
Oh, when the saints, go march - ing in,

La méthode Singer, conçue avec des partitions spéciales, vous permet de jouer dès les premiers instants vos morceaux préférés.
Une touche à enfoncer sur votre orgue Kimball, et vous jouez du violon ou du piano, une autre, vous dirigez un orchestre.
Gratuit : venez apprendre à jouer de l'orgue avec la méthode Singer tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45, soit au magasin de la rue de Rivoli, soit à celui de l'avenue de l'Opéra.

Kimball

METHODE SINGER : LE PLAISIR DE LA MUSIQUE SANS LES TRACAS DU SOLFÈGE.

Sans engagement de ma part, j'aimerais recevoir votre documentation sur l'orgue Kimball et la méthode Singer ainsi qu'une invitation à un cours gratuit.
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________ Tél. ________

SINGER
27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.
Visitez les magasins : • Centre commercial des 3 Fontaines, 95003 Cergy-Pontoise
• Centre commercial Parly II, 78150 Le Chesnay • 92 av. Aristide Briand, 92220 Montrouge • 27 av. de l'Opéra, 75001 Paris
• 80 av. Edouard Vaillant, 93500 Pantin • 88 rue de Rivoli, 75004 Paris
• Centre commercial Belle Epine, 94531 Rungis • Centre commercial Rosny II, 93110 Rosny-s/Bois
• Centre commercial Parinor Le Haut de Galy, 93600 Aulnay-s/Bois • 66 rue de Poissy, 78100 St-Germain-en-Laye

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans
3, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-83-64



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Sur l'immigration.

L'Association de solidarité franco-arabe organise, du 1er au 8 avril, une semaine de projection de films, sur le thème Cinéma et immigration, *à la Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Ceci afin de « susciter des rencontres, des échanges entre les différentes communautés » à partir d'une « production cinématographique mal aimée ». Œuvres choisies :* Quitter Thionville, *de Mohamed Alkama ;* A cloche-pied sur les frontières, *de Mahand Ben Salama et Monique Martineau ;* Ali au pays des merveilles, *de Djouhra Abouda et Alain Bonnamy ;* L'autre France, *de Ali Ghalem ;* France, mère patrie, *de Guy Barbreo ;* Voyage en capital, *de Ali Akika et Anne-Marie Autissier ;* les Bicots nègres, nos voisins, *de Med Hondo ;* Safrana ou le droit à la parole, *de Sidney Sokhona ;* Elise ou la vraie vie, *de Michel Drach ;* les Ambassadeurs, *de Naceur Khtari.*

Les séances (20 h. 30, chaque soir, plus 15 h. 30 le dimanche 2 et le samedi 8) seront suivies d'un débat, soit avec le réalisateur, soit avec un critique. Un colloque « Cinéma et immigration » aura lieu le samedi 8 avril, de 14 h. à 18 h. Il sera enregistré et publié dans une revue de cinéma (Ecran ou CinémAction) et pourrait servir aussi à la préparation d'un livre collectif.

★ Maison des Amandiers, tél. 797-19-59.

Semaine fantastique à Vannes.

Du 17 au 21 avril, la ville de Vannes, cité historique du golfe du Morbihan, présentera, dans la grande salle du Palais des Arts, son premier Festival cinématographique de fantastique et de science-fiction. Avec animation sur les thèmes du fantastique, expositions, courts et longs métrages, inédits dans la région.

Au programme, une sélection de films primés au Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction tels Silent running, *de Douglas Trumbull (qui fut, depuis, responsable des effets spéciaux de* Rencontre du troisième type) ; le Mort vivant, *de Bob Clark ; une rétrospective de classiques de la science-fiction* (la Mouche noire, *de Kurt Neumann ;* Des monstres attaquent la ville, *de Gordon Douglas) et un hommage au réalisateur américain Roger Corman et à l'acteur Vincent Price.*

★ Palais des arts, place de Bretagne, 56019 Vannes Cedex. Secrétariat à Paris, tél. 506-78-40.

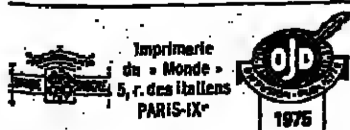
Explorateurs japonais à la Cinémathèque.

Le 30 mars au soir, à 20 h. 30, à la Cinémathèque française, sous le patronage de Jean Rouch et du Musée du film ethnographique, a été inauguré un cycle de vingt films produits par le groupe ethnographique Nippon Audio Visual Production de Tokyo.

Ces films, réalisés par divers metteurs en scène japonais, s'inspirent d'un même principe : partir avec une caméra et un magnéthophone à la découverte d'un pays, d'une région, vus à travers un regard japonais. Seront ainsi visitées tour à tour l'Amazonie, la Bulgarie, la Nouvelle-Guinée et diverses régions d'Afrique, d'Asie, l'Arctique, le Sud-Pacifique.

Parmi les sujets traités, la vie des habitants des Iles Salomon, les bushmen du désert, les Iles Trobriand, une tribu inconnue de l'Amazonie. Les projections sont groupées à 18 h. 30 et 20 h. 30 les 31 mars, 1er et 2 avril (avec une séance supplémentaire dimanche, à 15 h.), et le mardi 4 avril, à 19 h. et 20 h. 30. La séance de clôture sera animée par M. Junichi Ushiyama, directeur de Nippon Audio Visual Production.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Danse

Le kathakali, souvenir d'une épopée perdue

L'amateur d'art lyrique, depuis longtemps, ne s'en laisse plus conter ; *il en a vu d'autres... Vu* ou entendu parler, pour lui cela revient au même, et on ne lui fera plus croire que le théâtre d'ombres, le nô japonais ou le wayang wang de Java entretiennent des rapports bien étroits avec son objet favori de délectation. Le kathakali ? Même s'il ne sait pas exactement ce que c'est, il s'en méfie et il a raison : cela ressemble étrangement au théâtre musical...

Les danseurs en longues robes richement décorées, le visage peint — il faut plus de trois heures pour poser le maquillage — et la tête surplombée d'une tiare somptueuse flanquée d'une auréole, s'expriment surtout avec le visage et les mains. Ils ne parlent pas ; lorsque la tension dramatique est trop forte, ils poussent un cri (grognement, rire, exclamation). On est à mi-chemin entre la danse et la pantomime. De chaque côté de la scène, quelques musiciens debout : deux qui jouent des tambours avec les doigts ou avec une baguette courbe, deux autres qui frappent des *percussions* métalliques, deux chanteurs enfin qui, en alternance, retracent en des dialogues développés comme à plaisir l'histoire de la lutte des Pandavas et des Kauravas — les uns sont divins, les autres démoniaques, — une histoire naïve et sacrée, pleine de rebondissements, quoique sans surprises, sujet de l'épopée du Mahabharata, dont on ne représente *jamais que des extraits.* La « Tétralogie », à côté, semble un résumé laconique à l'usage des mélomanes pressés.

Le spectacle présenté au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis dure trois heures : partie de dés pipés, triomphe des méchants, humiliation de l'épouse, miracles de Krishna, meurtre rituel enfin, où le juste vainqueur devenu lion dévore les entrailles de son ennemi et, pour la purifier, teint de sang les cheveux de sa femme. Pas de décors, seulement quelques tabourets polyvalents ; entre les scènes, les musiciens viennent « à vue » tendre un rideau évidemment symbolique, et lorsque Krishna se fait reconnaître en montrant son viswa rupa, il n'a qu'à se saisir du coquillage et de l'étoile encerclée *qu'un accessoiriste* vient de lui apporter.

On n'en finirait pas de faire à bon compte le procès de nos traditions théâtrales occidentales : *économie* de moyens, refus de l'illusionnisme de pacotille et du réalisme *simpliste... Mais cela on* le savait déjà, au moins par ouï-dire, et si ce théâtre dansé du sud de l'Inde n'apportait que cette satisfaction intellectuelle un peu morose, il resterait un objet. Au contraire, les représentations données *par* la troupe du Kalamandalam sont émouvantes. D'ailleurs, passée *la* première demi-heure, ce qui frappe c'est non plus les dif*férences, mais* quelque *chose* qui ressemble, sous l'écorce des civilisations, à un tronc commun : d'où viennent les chansons de geste ? Où sont nées les religions ? La pantomime est-elle une invention italienne et le lamento féminin, fondement de l'opéra, est-il une spécialité occidentale ? L'amateur d'opéra, s'il est venu malgré tout, aura reconnu telle situation, telle péripétie de « la Flûte enchantée », et se sera demandé si entre Valala, le guerrier qui étouffe Kichaka dans une scène hallucinante, au ralenti, et le Walhalla de la « Tétralogie » il n'y a pas plus qu'une coïncidence ; l'espace d'un instant, il a même cru apercevoir Arlequin et Pantaleone, car le Mahabharata contient des épisodes comiques ou *tragi-comiques...* Les échanges avec l'Inde ne datent pas d'hier, et moins que d'une découverte on devrait parler d'une reconnaissance.

En un soir, on ne pénètre pas la dixième partie des secrets du kathakali, mais c'est plus qu'il n'en faut pour se sentir tout à coup très proche : l'exotisme oublié, on retrouve l'épopée, l'épopée dont on croyait avoir perdu le goût.

GÉRARD CONDÉ.

★ Jusqu'au 2 avril au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis.

Notes

Cinéma

« Vera Romeyke n'est pas dans les normes »

Institutrice dans une petite ville de la Ruhr, membre du S.P.D. (parti social-démocrate allemand) et syndicaliste, Vera Romeyke tente d'instaurer une pédagogie nouvelle dans sa classe. Elle fait l'objet d'une enquête administrative et risque de perdre son poste.

Le scénario de ce film se réfère aux « interdictions professionnelles » qu'encourent en République fédérale allemande les fonctionnaires considérés comme politiquement subversifs. Il dénonce un abus de pouvoir qui est un danger pour la démocratie.

Max Willutzki, jadis assistant de Jean-Marie Straub pour « Non réconciliés », se présente ici comme un Cayatte d'outre-Rhin. Sa démonstration est schématique et s'appuie sur un manichéisme social. Son héroïne (Rita Engelmann), passionnée de pédagogie, est sympathique, a toutes les vertus. Le monde et le système qui s'opposent à elle sont décrits à gros traits, et le réalisateur chausse de lourds sabots pour assimiler cette « chasse aux sorcières » dans la fonction publique à un retour au nazisme. Faut-il cette narration simpliste pour atteindre à l'efficacité politique ? Reste l'intérêt, bien réel, du sujet.

JACQUES SICLIER.

★ Voir Les films nouveaux.

Jazz

René Urtreger à l'Espace Cardin.

A l'âge de quarante-trois ans, René Urtreger décide de jouer une fois pour toutes la musique qu'il aime et pas une autre. Il a commencé cet été au club Saint-Germain, il a joué, il y a quelques semaines, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et il était, mercredi soir, sur la scène de l'Espace Cardin avec son quartet. Très jeune, René Urtreger s'est engagé à fond dans le sillage de Charlie Parker, a joué au célèbre club « Blue Note » dans le quintet de Bock Clayton, puis travaillé, composé, « tourné » avec les musiciens les plus prestigieux, tels Lester Young dans les derniers disques que ce dernier devait graver, ou Miles Davis, avec lequel il interpréta la musique du film « Ascenseur pour l'échafaud ». Après quelques années passées avec Sacha Distel, pour qui il écrivit des arrangements, le revoilà plein de détermination, de fraîcheur et d'idées musicales trop longtemps eclipsées. Timidement, Urtreger se lève après chaque morceau pour annoncer le suivant, se rassoit très vite et, sans plus attendre, le quartet, d'une cohésion exemplaire, s'adonne au swing le plus audacieux. Pour le pianiste et ses compagnons, Al Levitt à la batterie, Gilbert Rovere à la basse, Marc Fossey à la guitare, la sincérité n'est pas un vain mot. Au contraire, elle représente, émergeant du monde glacé du marketing à court terme de l'édition musicale, l'espérance à long terme.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Tous les soirs au Bistrot d'Ira, 3, rue Saint-Benoit, à 22 heures.

Cinéma

Entre Jules Verne et Tintin

(Suite de la première page.)

Un grand bourgeois romain, éditeur de son état et fort imbu de sa personne, Fausto Di Salvio, décide, un jour, de partir pour l'Afrique à la recherche de son beau-frère, Titino, dont on est sans nouvelles depuis plusieurs années. Beaucoup plus qu'un sentiment de solidarité familiale, c'est la monotonie *de son existence quotidienne* et l'envie de jouer à l'explorateur qui déterminent le bonhomme. Escorté de son comptable (Bernard Blier, très drôle), voici donc le pétulant Fausto foulant le territoire angolais (le film, rappelons-le, est vieux de dix ans) et cherchant à mettre la main sur l'introuvable Titino, naguère connu pour sa timidité et son manque d'envergure, mais qui, sous le soleil africain, devient une sorte de héros mythique, dont on apprend successivement qu'il a été comionneur, trafiquant d'armes, amant inoubliable, missionnaire, et que l'éditeur finit par découvrir au sein d'une tribu sauvage métamorphosé en sorcier faiseur de pluie.

C'est la quête de Fausto, Tartarin grotesque et tyrannique (mais qui finit par s'interroger sur ses capacités intellectuelles), ce sont les mille péripéties de son *équipée* que raconte *le film.* Fausto photographe, Fausto et le rhinocéros, Fausto et le Pygmée, Fausto et le colon, Fausto citant Mao dans la brousse : autant de séquences qui ne seraient que cocasses si le génie burlesque d'Alberto Sordi, sa manière de suggérer la naïveté foncière, la vulnérabilité de son arrogant personnage, ne lui permettaient de dépasser la simple bouffonnerie et d'atteindre par moments au comique de caractère.

Il est regrettable qu'emportés par leur élan, les auteurs n'aient pas mis plus tôt un terme à leur histoire. La dernière partie du voyage traîne en longueur et l'intervention de Nino Manfredi ne suffit pas toujours à ranimer l'intérêt. Vingt minutes de grisaille, une heure et demie d'éclats de rire. Le bilan est positif. Cette farce à l'italienne éclipse royalement nos tristes farces à la française.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

PRESSE

En Union soviétique

DES PAGES DE JOURNAUX TRANSMISES PAR SATELLITE

Moscou (Reuter). — Dix journaux moscovites ont transmis par satellite, à une station de réception, Khabarovsk, située à plus de 8 500 km, des pages composées dans la capitale soviétique.

Des articles d'intérêt national pourront ainsi désormais paraître simultanément à Moscou et dans des journaux publiés dans les régions les plus orientales d'U.R.S.S.

● *La Fondation franco-américaine* vient d'attribuer des bourses de stage de deux ou trois mois dans la rédaction de quotidiens américains à quatre jeunes journalistes français : Holda Fonteyne, de TF 1, Patrice Lestrohan, du *Nouvel Observateur*, Bruno Dethomas, du *Monde* et Antoine Silber, du *Point*. C'est la deuxième fois que la Fondation franco-américaine, 9, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris, créée en 1976 pour contribuer à une meilleure connaissance des deux pays l'un par l'autre, attribue de telles bourses.

● *Après les incidents* qui ont eu lieu à l'issue *du concert donné* par la chanteuse Patty Smith à Lyon, le mardi soir 28 mars, l'Union régionale des syndicats de journalistes Rhône-Alpes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.) réclame des sanctions contre les policiers qui ont pris à partie et brutalisé le journaliste du quotidien *Libération*, Dominique Couvreur, alors que celui-ci prenait des photos pour son journal *(le Monde* du 31 mars).

● *« La Gazette du Poitou »*, nouvel hebdomadaire d'informations locales *et régionales, vient* de publier son premier numéro (4 F). Dirigé par M. Claude Fouchier, ce journal est *« indépendant* de *toute attache financière et politique » :* le capital de départ (250 000 F) est, en effet, détenu par quelque trois cents journalistes qui se partagent les actions. *La Gazette du Poitou* (74, rue Nationale, 86600 Lusignan) *« veut être, en outre, une sorte de trait d'union entre les Poitevins de l'extérieur qui ont quitté leur région d'origine et ceux qui sont restés sur place ».*

● *Le « Club des Français du Pacifique »*, présidé par M. Marin Lefebvre, nous signale qu'il publie une revue, *Pacifique*, rédigée par les originaires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie, des Nouvelles-Hébrides, de Wallis et Futuna.

★ Renseignements : les Isles, 1, traverse de la Chaîne, 13008 Marseille.

● *M. Mihailo Saranovitch* vient d'être nommé rédacteur en chef de l'agence de presse yougoslave Tanyoug. Il remplace M. Jan Koprivitch devenu rédacteur en chef du journal *Delo*. Né en 1936, M. Saranovitch travaille à l'agence depuis vingt ans.

VIENT DE PARAITRE
Un dossier du Monde
L'ÉCOLOGIE
enjeu politique
En vente partout - 10 F

Musique

Youri Lioubimov ne montera pas « la Dame de Pique » à Paris

Le metteur en scène Youri Lioubimov a été informé officiellement par le ministère soviétique de la culture qu'il ne pourrait monter en juillet prochain la Dame de Pique, *de Tchaïkovski à l'Opéra de Paris. Interrogé par l'A.F.P., le metteur en scène s'est déclaré* « profondément offensé » *par cette décision. Il a indiqué qu'il attendait* « des explications » *du ministère. De vives attaques avaient été portées récemment par M. Algis Juraïdis, chef d'orchestre du Bolchoï, contre l'adaptation de l'œuvre de Tchaïkovski par Youri Lioubimov, le chef d'orchestre Guenady Rojdestvenski et le compositeur Alfred Schnitke (le* Monde *des 15, 16 et 22 mars). M. Schnitke a déclaré pour sa part à l'A.F.P. qu'il n'avait pas été officiellement informé de la décision des autorités soviétiques, mais qu'il avait pris connaissance d'un projet de lettre à la partie française. Selon ce projet, les Soviétiques seraient toujours prêts à monter* la Dame de pique, *mais avec une autre équipe.*

Dans l'Humanité *du 31 mars, Michel Cardoze écrit notamment, sous le titre « Académisme d'Etat ? » :* « On peut avoir sur le patrimoine culturel des idées diverses. Mais imagine-t-on quelqu'un, au nom de ses idées, se mêler d'interdire à Planchon sa mise en scène de *Tartuffe*, à Chéreau sa *Dispute* ou à Lavelli son *Pelleas* ? *A contrario*, imagine-t-on tel ou tel professer l'idée saugrenue qu'il faudrait empêcher les représentations académiques de Molière ou de Marivaux ?

» Contre de telles absurdités, notre attitude est connue : liberté et démocratie dans tous les cas et partout, fermeté absolue quant à la non-vocation des partis et de l'Etat à régenter la vie culturelle et les choix esthétiques.

» Fort de ces convictions, nous attendions le travail de Lioubimov sur la scène de l'Opéra de Paris. Fort des mêmes convictions, nous attendons les explications de ceux qui l'empêchent de venir. »

Rock

Le retour de Richie Havens

Noir, New-Yorkais, lancé dans le courant folk de Greenwick Village au milieu des années 60, Richie Havens fut omniprésent sur la scène musicale à l'époque des grands festivals rock, quand par centaines de mille les jeunes se fondaient dans une même masse à la recherche d'un rêve de vie, de l'illusion lyrique, avec le goût d'une société ouverte, en réinventant les rites de la fête. Entre 1968 et 1970, à Woodstock, à Hyde Park, à Wight, à Atlanta, Havens jetait son cri contre les ghettos des villes américaines avant de reprendre les chansons des Beatles, de Leonard Cohen et de Dylan. Des qualités scéniques et rythmiques firent de lui un personnage populaire, familier de l'univers rock.

Disparu pratiquement de la scène depuis plus de six ans, Richie Havens *réapparait aujourd'hui devant un public* sans doute un peu clairsemé, mais heureux de retrouver une curieuse voix écorchée, chaude et profonde, qu'il utilisé avec un art consommé en chantant le folk et le folk blues, les propres compositions du chanteur ou celles des autres, en lançant, reprenant, répétant rageusement le mot *liberté ! liberté !* C'est un spectacle magnifique, où coulent naturellement de la générosité, de l'intelligence et de la fraternité que Richie Havens a présenté salle Pleyel dans une manière de jouer, un style plus nerveux peut-être, attaquant très vivement à la guitare, maniant l'art du récit avec humour dans ses présentations de chansons.

En première partie, Josh White, le fils du chanteur et guitariste de blues du même nom mort maintenant, il y a dix ans, a montré de belles qualités vocales dans le folk et a chanté un très beau, un très moderne *Saint James Infirmary*, le même blues que son père fut, *semble-t-il, le premier* à chanter.

CLAUDE FLÉOUTER.

Théâtre

« La Turista », de Sam Shepard

Sam Shepard a écrit *la Turista* à une époque où les auteurs américains faisaient joyeusement voler en éclats les mythologies de leur fameux rêve : prospérité = bonheur. C'était décapant, mais, avec le recul, on voit que le décapage a seulement attaqué les couleurs superficielles des gadgets de la mode, sans dénuder les mécanismes du cauchemar américain : prospérité = culpabilité.

La Turista est le nom des maladies qui ravagent les transhumants de l'été, les envahisseurs des côtes ensoleillées et sous-développées. C'est évidemment un symbole. Shepard bloque dans un hôtel miteux mexicain un jeune couple, brûlé par le soleil et ravagé par les amibes. Puis il les enferme dans un motel triste, impersonnel, américain, une prison fonctionnelle. Mais il ne décrit pas des comportements réalistes. Il pratique le « non-sense », le pastiche (les héros s'appellent Kent et Salem, comme les marques de cigarettes), l'ellipse, la fantaisie féerique façon bande dessinée, pour finir sur un délire lyrique et onirique, censé exprimer les désarrois du « lonesome cow-boy » des années 65.

Patrick Chesnay (Kent) est toujours drôle, avec ses bafouillements, son ton plaintif, son allure de faux adolescent bien bâti. Il mène le jeu avec force mais tout seul. Nadia Taleb (Salem) ne possède pas du tout le *punch nécessaire* à ce genre de théâtre. Daniel Berlioux et François Michaux réussissent très bien leurs numéros d'humour froid. Il aurait fallu une mise en scène à la fois débridée et précise pour effacer le côté daté de la pièce et garder son comique « dingue » *et sophistiqué. Il y a* trop de laisser-aller et pas assez d'inventions dans celle de Harry Pilsbury.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Oblique, 21 h.

■ Jean Le Poulain fera ses débuts à la Comédie-Française dans « la Puce à l'oreille », de Feydeau, qui entre au répertoire, et sera mis en scène par Jean-Laurent Cochet.

NE CHERCHEZ PLUS... LISEZ
TROUVAILLES
Magazine en vente partout

LISEZ LE
Récit de la vie
de Mrs Jemison
enlevée
par les Indiens
en 1755
à l'âge
de douze ans
35 F
AUBIER

MORT DE LOUIS GAULIS

Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) vient de perdre tragiquement, le 30 mars, au Sud-Liban, dans un accident de voiture à Tyr, dont les circonstances n'ont pas encore été éclaircies, un délégué exceptionnel : l'écrivain, poète et dramaturge genevois de grand talent, Louis Gaulis. Agé de quarante-six ans, cet homme qui avait créé en 1958, avec François Simon, le Théâtre de Carouge, aux portes de Genève, et sut le conduire au succès en dépit des pires difficultés matérielles, aimait à dire : « *Tout ce qui est drôle est vrai.* »

Conteur exceptionnel, doté d'un sens aigu de l'humour, il n'était pas resté indifférent à la souffrance humaine qu'il s'était d'abord efforcé de combattre par la plume. Passé à l'action directe en 1972 en offrant ses services au C.I.C.R., il accomplit sa première mission au Bangladesh, se rend, l'année suivante, au Vietnam, puis, en 1974 et 1975, poursuit sa tâche humanitaire à Chypre. Depuis le mois de janvier, il se trouvait au Liban.

Il avait présenté sa première pièce, *le Capitaine Kargaheux*, en 1960 *(le Monde* du 3 janvier 1961). Il était également l'auteur de *l'Ingénieux Sancho Pança, le Serviteur absolu,* et *les Douze César*, ainsi que de deux livres, *la Suisse insolite* et *la Fin d'une corvée de bois ».*

ISABELLE VICHNIAC.



ESPACE PIERRE CARDIN
1-3, avenue Gabriel

Du **3 au 15 avril** à 20 h 30
(sauf 5, 6, 7)
5, 8, 12 et 15 avril à 16 heures.

La Recherche Artistique présente

CHHAU
danses masquées de l'Inde

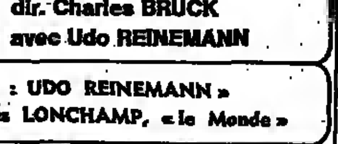
Prix des places : de 20 à 50 F - Etudiants : 15 F
Cartes Vermeil (matinées seulement) : 10 F

Renseignements : 266-17-30



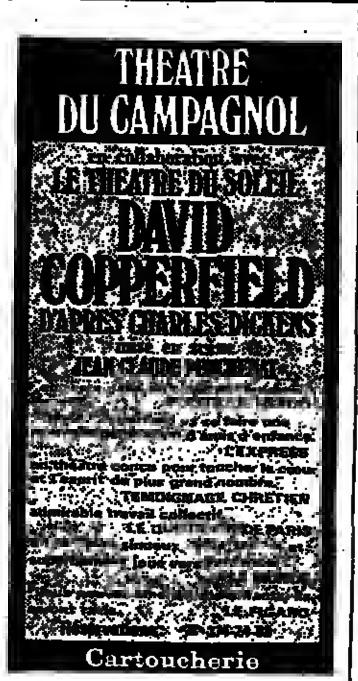


ESPACE PIERRE CARDIN
1er-5-7 avril à 21 H. Création lyrique :



« Un formidable imprécateur : UDO REINEMANN »
Jacques LONCHAMP, « le Monde »

Location : 1-3, avenue Gabriel - 266-17-30 et agences



Dernière le 2 avril
Reprise à partir du 15 mai



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 10 h. 30 : Spectacle de ballets.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien ; 21 h. 30 : Rousseau.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Dans les plaines du Jour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 45 : Yiddish Story ; 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes (dernière).
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale (dernière).
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 15 : les Rets à Ipéca.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Hochette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 21 h. : le Coq en pâte.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Epouse.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : le Petit Soldat de paille.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe (dernière).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogomolo.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Nuit juste avant les forêts.

THÉÂTRE OBLIQUE
76, Rue de la Roquette (11e)
métro Bastille et Voltaire 355.02.94
du 25 Mars au 30 Avril
LA TURISTA
de SAM SHEPARD
création en Français
Daniel Berlioux, Jean Pierre Klein
Patrick Chesnais, François Michaux
Nadia Taleb
GRANDE SALLE 21H
relâche lundi

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Par delà le bien et le mal
de Hartmut LANGE
« Admirablement mis en scène par Philippe van Kessel et interprété par les comédiens de l'Atelier de Bruxelles, Par-delà le bien et le mal est un spectacle d'une rare intensité, où souffle l'esprit. La chose est assez remarquable pour être signalée. »
(A. LEBLANC, Nouvelles Littéraires.)
Gémier
Jusqu'au 8 avril
Location : 727-81-15

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 31 mars

Tristan-Bernard, 19 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse dans Vitse Side Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. : C. Dente.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 ; les Diables ; 22 h. : Kullières-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escamez.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie ; 23 h. 30 : Show Boys. — II, 20 h. 30, les Bonees ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin.
La Tanière, 20 h. 45 : L. Khripouchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Vieille-Grille, I, 20 h. 30 : Zartong. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 22 h. : Sugar Blue.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre P.-Gémier, 20 h. 45 : la Joconde.
Arcueil, C.C.C., 21 h. : D. Torchon d'Avat (Rameau, Beethoven, Chopin, Brahms, Liszt).
Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Marie-Paule Belle.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Equus.
Châtenay-Malabry, C.A.C.M., 21 h. : Trio Martial Solal.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : Maren Berg.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : le Molière.
Colombes, M.J.C.-Théâtre, 20 h. 30 : Concerts Lamoureux (Strauss, Schubert, Mozart).
Fresnes, Conservatoire, 20 h. 30 : Autour de C. Franck.
Goussainville, Théâtre P.-Neruda, 21 h. : Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Haydn).
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Simplex.
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos, 21 h. : B. et R. Pasquier, R. Pidoux (Brahms, Mozart, Schumann, de Falla, Villa-Lobos, Varèse, E. Satie).
Rosny-sous-Bois, Salle des fêtes, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Kathakali.
Sarcelles, Forum des Cholettes, 21 h. : Till Eulenspiegel.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

La danse

Mouffetard, 22 h. : Chant, danses, percussions.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

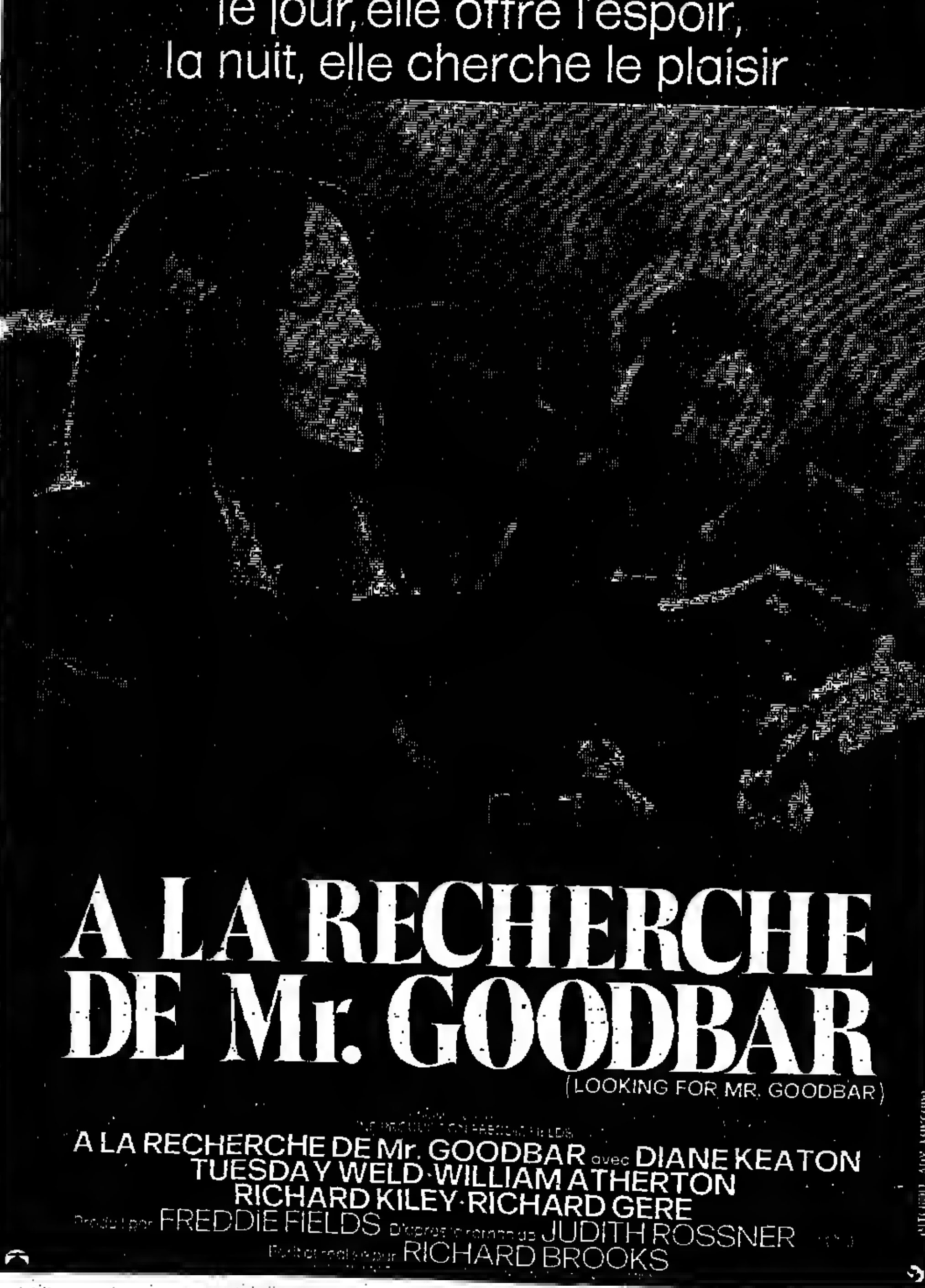
Lucernaire, 19 h. : N. Tagrine, piano ; 21 h. : B. Haudebourg, clavecin (Rameau, Dandrieu, Bach, Mozart, Cimarosa).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ecole normale de musique, dir. M. Ades (Mozart, Vivaldi, Britten, Corelli, Rossini).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. E. Heath (Wagner), dir. C. Abadio (Mahler).
Radio-France, 20 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Rameau).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h. 30 : Récital Thomas Daniel Schlee (Schmidt, Tournemire, Schlee, Langlais, Messiaen).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet (de Bach à Varèse).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre du Kurrenda de Cologne (Haendel).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Cathédrale des Andes (musiques andines).
Eglise Saint-Jean de Grenelle, 20 h. 30 : Trio à cordes J.-M. Molard (Chevalier Saint-Georges).

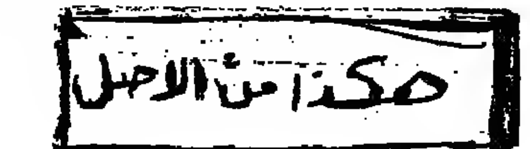
Jazz, pop', rock et folk

Stadium, 21 h. : Sam Rivers Trio.
Petit Journal, 21 h. 30 : New Orleans Wanderers.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Nico.
American Center, 20 h. 30 : Soho.

AVIS DE CONCOURS
LUNDI 10 AVRIL
ORCHESTRE DE LA FONDATION GULBENKIAN
à Lisbonne
VIOLONS (TUTTI) — VIOLONCELLES (TUTTI)
1 VIOLONCELLE PREMIER SOLISTE ALTERNANT
1 HAUTBOIS PREMIER SOLISTE ALTERNANT
Renseignements : Centre culturel Portugais, 51, avenue Iéna
Téléph. : 720-86-84

CONCORDE PATHE VO BALZAC VO GAUMONT RICHELIEU VF
GAUMONT LUMIERE VF CLICHY PATHE VF MONTPARNASSE 83 VF
GAUMONT CONVENTION VF LES NATION VF QUINTETTE VO LUXEMBOURG VO





هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Foule, de K. Vidor; 18 h. 30 : Guerrières d'Amazonie, d'Y. Toyotomi ; les Habitants des îles Salomon, de J. Dohiyama ; 20 h. 30 : les Bushmen, nomades du désert pendant la saison sèche, de T. Sugiyama ; Un chasseur de baleine dans l'Arctique, de S. Noro; 22 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat., Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE... (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), H. sp.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio Rivoli, 4e (272-95-27), Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), en mat.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOLOCAUST 2000 (It., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; en mat., Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée : (Marignan, 8e (359-92-82).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 1re partie : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Murat, 16e (288-99-75).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.), 2e partie : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e 742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORITURA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

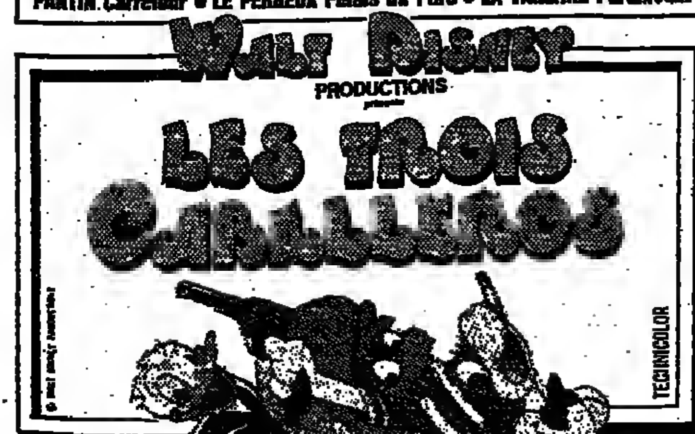
Les films nouveaux

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? film italien d'Ettore Scola. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANGE ET LA FEMME, film canadien de Gilles Carle : Omnia, 2e (233-39-36), en soirée ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; h. sp. Olympic, 14e (542-67-42)
NENE, film italien de Salvatore Samperi (**) (V.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES, film allemand de Max Willutzki V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) (débat le 4 en soirée) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRANCE DE GISCARD (**), film français de Dimitri Kollatos : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR, film américain de Richard Brooks (**). (V.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LACHEZ LES BOLIDES, film américain de Ron Howard V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TROIS CABALLEROS, film américain de Walt Disney. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 12e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ELYSÉES POINT SHOW (v.o.) - LUXEMBOURG (v.o.) - RIO OPÉRA (v.f.) - OMNIA BOULEVARDS (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.) - LES NATION (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.) MONTPARNASSE-83 (v.f.)
PARLY-2 - ORSAY Ulis - ARGENTEUIL Alpha



UGC ERMITAGE • REX • LA ROYALE DISNEY • UGC GOBELINS • ROTONDE
MISTRAL • MAGIC CONVENTION • UGC ODEON • UGC GARE DE LYON • NAPOLEON
VERSAILLES Cyrano • MONTREUIL Méliès • ORSAY Ulis
ENGHIEN Hollywood • CRETEIL Artel • SARCELLES Flanades
PANTIN Carrefour • LE PERREUX Palais du Parc • LA VARENNE Paramount



U.G.C. NORMANDIE v.o. - U.G.C. ODÉON v.o. - BRETAGNE v.f. - HELDER v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - MISTRAL v.f. - U.G.C. GARE DE LYON v.f. - U.G.C. GOBELINS v.f. - ALPHA Argenteuil v.f.

PARAMOUNT ÉLYSÉES (v.o.) - STUDIO MÉDICIS (v.o.)



En V.O. : ÉLYSÉES-LINCOLN - QUINTETTE - QUARTIER LATIN 14-JUILLET BASTILLE
En V.F. : MONTPARNASSE PATHÉ - RICHELIEU - CLICHY PATHÉ SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT SUD - MULTICINÉ Champigny PATHÉ BELLE-ÉPINE Thiais - GAUMONT Evry - C2L Versailles.

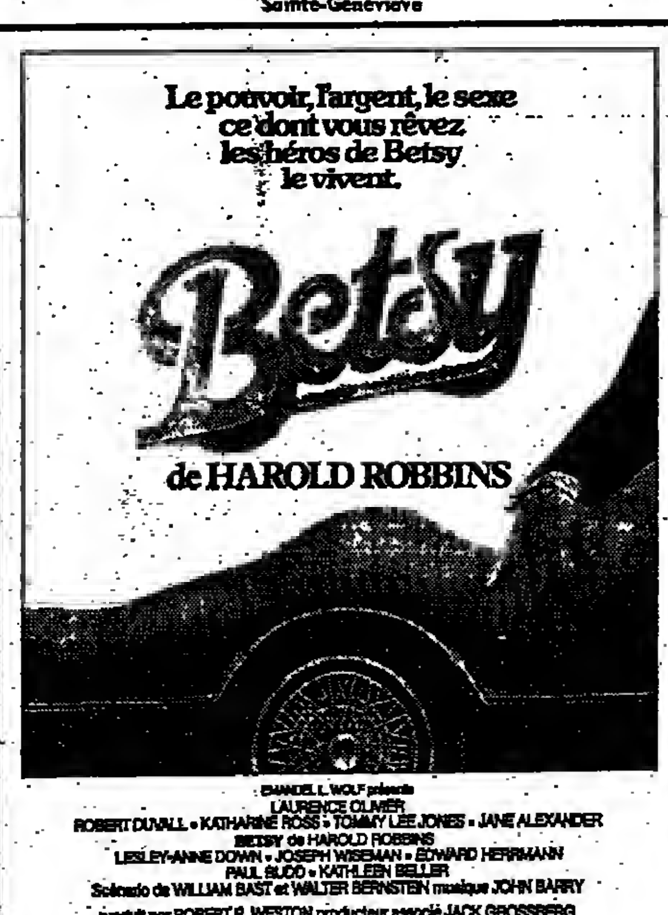
ALBERTO SORDI / BERNARD BLIER / NINO MANFREDI
un film de
ETTORE SCOLA
NOS HEROS
REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ?
AGE-SCARPELLI-SCOLA
GIANNI HECHT LUCARI

ANDRE HALIMI
demain on rase gratis
25 ANS DE PROMESSES ELECTORALES
IMPLACABLE
DROLATIQUE NECESSAIRE
Jean Edern Hallier
ALBIN MICHEL
Vente en librairie

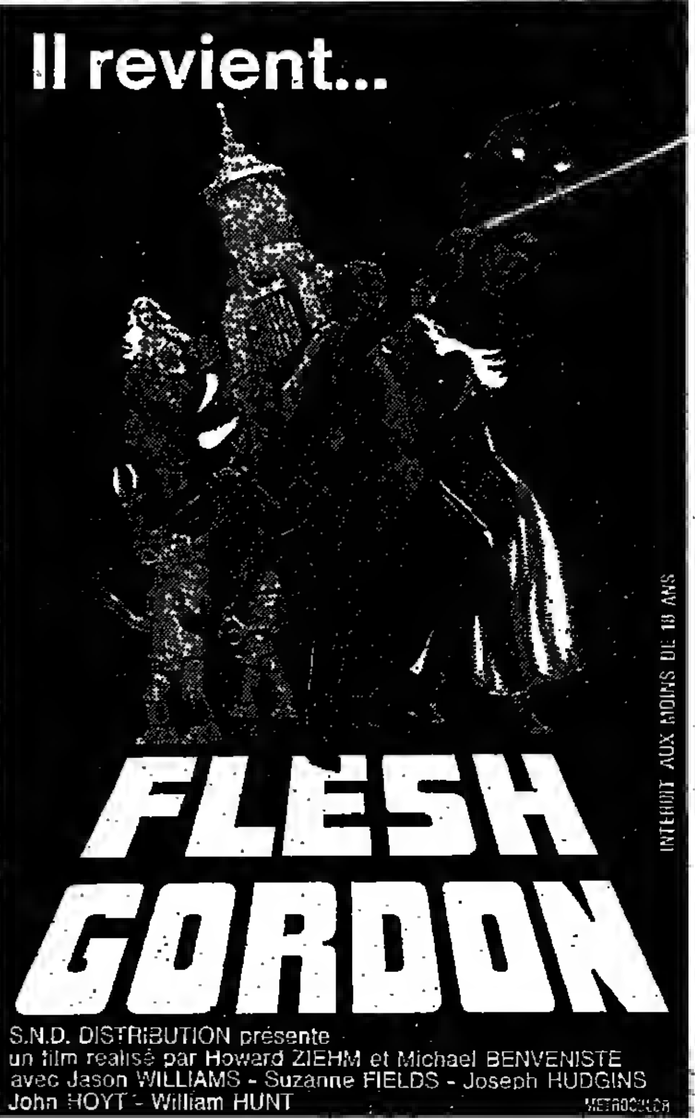


STUDIO DES URSULINES
LA CRITIQUE UNANIME
pour
BARTLEBY
un film de
MAURICE RONET
avec
MICHEL LONSDALE
MAXENCE MAILFORT
d'après une nouvelle d'HERMAN MELVILLE

MERCURY v.o. - PUBLICIS ST-GERMAIN v.o. - STUDIO ALPHA v.o. PARAMOUNT OPÉRA v.f. - PARAMOUNT GALAXIE v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT MAILLOT v.f. LE PERRAY Sainte-Geneviève



PARAMOUNT ÉLYSÉES VO - PARAMOUNT ODÉON VO - MARIVAUX VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF - PARAMOUNT GALAXIE VF



PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-St-Cloud - CARREFOUR Pantin - PARAMOUNT La Varenne

SPECTACLES

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RADNI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
TENDRE POULET (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-16) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), H. sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

ROGER CORMAN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : l'Empire de la terreur ; la Malédiction d'Arkham ; l'Horrible cas du docteur X ; le Train des épouvantes.
COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Un vrai crime d'amour.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h 30 : Fellini-Roma ; 15 h. 30 : Huit et demi ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Justine.
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h 10 et 22 h 30 : Cabaret ; V. à 0 h. 20 : Valentino ; S. à 0 h. 20 : A bout de souffle.
C. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Dictateur.
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Blonde Vénus.
RICHARD BROOKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Frères Karamazov.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Enquête sur la sexualité.
I. BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) : la Nuit des forains.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. (+ S. à 24 h.) : Let it be ; 14 h. 30 : The song remains the song ; 17 h. : les Damnés ; 19 h. 45 : Un après-midi de chien ; 22 h. : Chiens de paille ; V., à 24 h. : Frankenstein Jr. — II : 15 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 16 h. 15 : le Lauréat ; 17 h. 15 : Easy Rider ; 19 h. : l'Heure du loup ; 20 h 30 : Mort à Venise ; 22 h 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 24 h. 15 : Délivrance.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Enquête sur la sexualité.
LES NOUVEAUX MAITRES OU CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Allonsanfan.
I. BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) : la Nuit des forains.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LIFESPAN (A., v.o.) : le Seine, 5e, à 20 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
KLUTE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer.
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : le Seine, 5e, à 22 h.

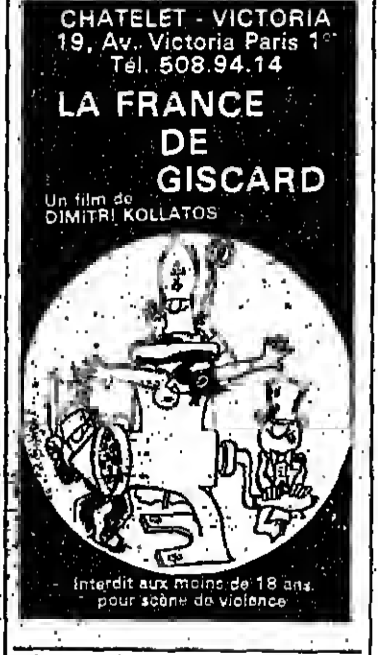
L'ANGE et la FEMME,
un film de Gilles CARLE
PRIX de la CRITIQUE au FESTIVAL d'AVORIAZ 78
passe en exclusivité aux cinémas BALZAC, OMNIA, LA CLEF, OLYMPIC ENTREPOT

PANTHÉON - OLYMPIC ENTREPOT
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES
GRAND PRIX DU JURY — GRAND PRIX DU PUBLIC — 12
FILM DE MAX WILLUTZKI AVEC RITA ENGELMANN
(UN FILM SUR LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES EN R.F.A.)

GAUMONT COLISÉE - ABC - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION
FAUVETTE - LORD BYRON - GAUMONT GAMBETTA - U.G.C. ODÉON - VENDOME
FRANÇAIS Enghien - ARGENTEUIL - BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais - GAUMONT Evry - PATHÉ Champigny - ULIS Orsay - AVIATIC Le Bourget - CYRANO Versailles - ARIEL Rueil - MÉLIÈS Montreuil

Une femme doit-elle sacrifier sa vie professionnelle et sentimentale à son enfant?
GAUMONT YVES GASSER et YVES PEYROT PRÉSENTENT
MARLÈNE JOBERT — PHILIPPE LÉOTARD
Va voir maman papa travaille
un film de FRANÇOIS LETERRIER
"Quelle vérité dans la vie de ce couple, quelle observation minutieuse des sentiments."
(Journal du Dimanche) E. Billard

CHATELET - VICTORIA
19, Av. Victoria Paris 1er
Tél. 508.94.14
LA FRANCE DE GISCARD
Un film de DIMITRI KOLLATOS



Interdit aux moins de 18 ans pour scène de violence

GAUMONT AMBASSADE - GEORGE-V - BERLITZ - GAUMONT RICHELIEU - MONTPARNASSE PATHÉ
WEPLER - BOSQUET - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - FAUVETTE - GAUMONT GAMBETTA
NATION - VICTOR-HUGO - STUDIO SAINT-GERMAIN - SAINT-LAZARE PASQUIER - CINÉVOG
SAINT-LAZARE - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - AVIATIC Le Bourget - PATHÉ Belle-Epine
MULTICINÉ Champigny - ALPHA Argenteuil - CLUB Maisons-Alfort - STUDIO Parly-2 - ARIEL Rueil
VÉLIZY-2 - GAUMONT Evry - PARINOR Aulnay - FLANADES Sarcelles - PERRAY Sainte-Geneviève

CHRISTIAN FECHNER présente
LOUIS DE FUNES • ANNIE GIRARDOT
Un film de CLAUDE ZIDI — PASCAL JARDIN

MONTE-CARLO v.o. - QUINTETTE v.o. - P.L.M. SAINT-JACQUES v.o. - MONTPARNASSE 83 v.f. - IMPÉRIAL PATHÉ v.f. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - GAUMONT CONVENTION v.f. - 3 MURAT v.f. - CYRANO Versailles - C2L Saint-Germain - CARREFOUR Pantin - ARTEL Corbeil - ULIS Orsay

l'incompris — Chef-d'œuvre — LE POINT
COMENCINI — Œuvre majeure — LE MONDE
l'incompris — Superbe — TELERAMA
COMENCINI — Élégant — LE FIGARO
l'incompris — Admirable — PARISCOP
COMENCINI — Sensible — LE MATIN DE PARIS
l'incompris — Intelligent — L'AURORE
un film de LUIGI COMENCINI

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La musique comme spectacle

Le statut de la musique à la télévision est l'un des plus particuliers qui soit, car, et c'est un cas presque unique, la télévision, prodigieux instrument pour montrer, nous « montre » précisément quelque chose qui n'a que des rapports lointains avec l'essence de la musique, sa signification et son message : elle nous montre, non pas la musique, mais les instruments de production du son, un peu comme si, au lieu de présenter un film, elle ne nous offrait que les opérations de prises de vues, de développement et de montage. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre le visage studieux et joufflu du hautboïste en pleine action et le sens de la mélodie qu'il exprime ?

On dira, bien sûr, que TF 1, jeudi soir, nous a simplement donné des images privilégiées d'un concert Beethoven présenté en direct au Théâtre des Champs-Elysées par l'Orchestre national, sous la direction de Lorin Maazel. C'est inexact : les deux réalités ne se recouvrent nullement. A la place fixe où il se trouve, l'auditeur des Champs-Elysées écoute la musique avec une vision finalement très abstraite de l'orchestre, un peu mouvementée par la gestique du chef (de dos), qui l'aide à entendre sans s'interposer entre la musique et lui.

A la télévision, au contraire, la rupture continuelle des plans visuels (gros plans sur le chef et les baguettes du timbalier, plans moyens sur les bois et les trompettes, travellings flous sur les cors, plans généraux vus de la salle, etc.), si elle constitue un instrument d'initiation exceptionnel, brise la trame « symphonique » (les sons d'ensemble) essentielle de la musique et de plus majore considérablement la part de spectacle dans ce qui est avant tout un art auditif.

Que dire donc du concert de jeudi, impeccablement réalisé, selon une technique télévisuelle classique, par Jean-Pierre Barizien ? Pour les auditeurs qui entendaient la IIIe et la VIIIe Symphonie de Beethoven pour la première ou la cinquième fois, nul doute que la puissance expressive d'une telle musique n'ait submergé l'effet purement visuel et donc atteint son but. Pour des spectateurs moins sensibles à l'objet sonore, la démonstration de technique instrumentale de l'Orchestre national en grande forme, la personnalité de Maazel, son front haut, son masque inquiétant et flamboyant, sa chevelure beethovenienne, la précision et l'autorité de sa direction, auront marqué la soirée. Pour les mélomanes chevronnés, lassés par ce perpétuel « scenic railways » à travers l'orchestre et cette présence obsédante d'un chef sobre (malgré quelques expressions pour la caméra), mais sans mystère, et fort monotone à la longue, il leur restait la possibilité de fermer les yeux (ou le poste de télévision) et d'écouter en stéréophonie sur France-Musique ces exécutions bien sous tous rapports, d'une exactitude absolue, équilibrée, solide, vivante, mais qui n'avait rien de très « nouveau » à nous apprendre.

Du nouveau dans une symphonie de Beethoven ? Certes, car la musique n'est pas simple reproduction comme une bonne copie de tableau, mais œuvre toujours originale, où le tempérament, le talent de l'interprète, revivent et fécondent le génie de la musique.

JACQUES LONCHAMPT.

Qui est Trénet ?

C'est qui, c'est quoi Trénet ? Un poète bien sûr, un génie d'accord. Dans le domaine de la chanson, il a tout inventé, il n'y a rien avant, rien après. C'est la fantaisie, la facilité, la mélodie. Ça, on le sait. Mais encore ? Qu'y a-t-il derrière ces cheveux trop blonds, ce sourire trop blanc, ce regard d'un bleu changeant, bleu ciel, bleu acier ? Ça, on ne le sait pas. Passer deux heures avec lui, chez lui, à La Varenne, devant sa pelouse plantée d'herbe en matière plastique et de fleurs artificielles, c'est chercher, en vain, à pénétrer derrière ce décor, le clair-obscur de son jardin secret. Au Grand Echiquier, jeudi soir, Jacques Chancel lui-même s'y est cassé le nez. Un monument historique, ça se visite pourtant. Pas celui-là. On est allé en demander les clefs à sa mère, une vieille dame charmante. Elle nous a laissés dans l'antichambre, devant le stand des cartes postales et des photos de famille : Charles est un rêveur, un sentimental, il aime la musique, il est moderne sans être hermétique.

Oui, le mythe Trénet est bien gardé. Juliette Gréco et Serge Lama étaient là pour l'entretenir. On a eu droit à quelques anecdotes, quelques pirouettes, quelques ripostes : ce tendre a la dent dure. Et à quelques chefs-d'œuvre : Fidèle, Mamzelle Clio, Une noix, Revoir Paris... *Sur deux mille chansons écrites à la va-vite sous la dictée de l'impression, mille sont allées à la corbeille à papier, nous a-t-il dit. Sur six cents déposées à la SACEM, combien y en a-t-il qui volent encore de lèvre en lèvre, apaisant d'une aile légère notre mal de vivre ? A l'en croire une demi-douzaine seulement. Peut-être, mais alors chacun a les siennes, et mises bout à bout, cela en fait beaucoup.*

CLAUDE SARRAUTE.

Une sélection pour le week-end

France-Brésil : dans deux mois le « Mundial ».

Dans deux mois s'ouvre en Argentine la phase finale de la Coupe du Monde de football. Le Brésil, trois fois vainqueur, est encore un des favoris. La France, qui a réussi le match nul il y a un an à Rio (2-2), tentera de faire aussi bien au Parc des Princes. (Samedi, A 2, 20 h. 25.)

Le soldat Sveik hier et aujourd'hui.

La Comédie du Havre a travaillé collectivement pendant trois mois sur le roman picaresque de l'écrivain tchèque Jaroslav Hasek. Dans la Tchécoslovaquie de 1914, le brave soldat Sveik oppose sa bonne humeur naïve aux coups du sort... et de la police. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

Chancel ou le questionneur questionné.

Passé maître dans l'art de la « radioscopie », Jacques Chancel est à son tour sur la sellette. Ils sont quatre à le mettre « en question » : deux journalistes, Ivan Levaï et Jean Diwo ; un grammairien, Maurice Chapelan ; un pianiste, Alexis Weissenberg. *« Le vrai pauvre, le grand déshérité,* écrit-il dans son livre, *le Temps d'un regard, c'est celui que personne n'écoute. »* Ecoutons Jacques Chancel. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

Le Chili de Pinochet.

José-Maria Berzosa a enquêté pendant trois mois sur le Chili de Pinochet. Il a, dit-il, choisi la voie impressionniste. D'où le titre du reportage qu'il en a rapporté : « Chili - *impressions* ». Dans ce premier volet, quatre volontaires du corps des pompiers de Santiago, habilement interrogés, présentent de la dictature le visage à la fois dérisoire et implacable ; parallèlement, des femmes de disparus, des syndicalistes, un curé de campagne en offrent une image poignante. (Dimanche, A 2, 21 h. 40.)

Expressions, anniversaires.

Le magazine culturel mensuel de Maurice Bruzek fête son premier *anniversaire*. Au programme : Vivaldi, illustré, pour le tricentenaire de sa naissance ; la Comédie-Française racontée par Pierre Dux, pour le tricentenaire de la maison de Molière ; l'art naïf, et les ballets de Félix Blaska. (Dimanche, TF 1, 21 h. 55.)

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 31 MARS

— *M. Michel Hidalgo*, directeur des équipes de France de football, répond aux questions des auditeurs, au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 heures.

SAMEDI 1er AVRIL

— L'émission « Inter-midi week-end » a lieu en direct de la Bretagne, sur France-Inter, à 12 heures.

ANDRÉ STOLL
auteur de
ASTERIX
l'épopée burlesque de la France
sera l'invité de Bernard PIVOT vendredi 31 mars à « Apostrophes »
EDITIONS COMPLEXE — Diffusion PUF
Album illustré - 49 F

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 31 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : comprenez-moi, je suis étranger ; 18 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Un ennemi du peuple, de H. Ibsen. Adapt. originale de V. Haïm ; mise en scène E. Bierry. Avec R. Outin, S. Valère, J. Desailly. Enregistré au Théâtre Edouard-VII à Paris.

Le héros pur contre la pollution des mœurs et des sources thermales. Sombres intrigues, nobles sentiments, tendres émois. Valère et Desailly comme s'ils y croyaient.

22 h. 20, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (avec le professeur M.-M. Tubiana pour son livre « le Refus du réel ») ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 18 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (De l'humour ! de l'humour !).

Avec MM. J. Amadou (Il était une mauvaise foi) ; M. Hillel (O Israël ou trente ans d'humour juif) ; A. Stoll (Astérix, l'épopée burlesque de la France) ; R. Topor (Roland Topor) ; P. Billote (Trente ans d'humour avec de Gaulle) ; Mme Cl. Brétecher (les Frustrés n° 3).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : THEOREME, de P.-P. Pasolini (1968), avec S. Mangano, T. Stamp, M. Girotti, A. Wiazemsky, A.-J. Cruz, L. Betti, N. Davoli (v.o. sous-titrée).

Un visiteur mystérieux vient séduire charnellement les membres (hommes et femmes) d'une famille bourgeoise de Milan, et leur bonne. Après son passage, chacun se trouve « libéré ».

Une fable où la force de la sexualité s'élève contre les conventions de l'ordre social. Lyrique et superbe, le film le plus controversé de Pasolini.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 18 h. 40, Tribune libre : Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine... la qualité de l'avenir (le dernier quart du siècle), d'E. Leguy et F. Willeume ; 21 h. 30, Les grandes batailles du passé : Poltava, de H. de Turenne, réalisation G. Barsky.

Cette bataille — qui se déroula en Ukraine en 1709 — constitua un tournant décisif à la fois pour la Suède (vaincue) et pour la Russie qui devint une grande puissance européenne.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Charles de Brosses, un Pic de la Mirandole bourguignon : Colloque à Dijon pour le deuxième centenaire de sa mort, avec MM. R. Poujade, J. Richard, A. de Brosses, N. Jonard, J.-C. Garetta, P. Feuillée et J. Levron (textes lus par R. Clermont et H. Virlojeux) ; 21 h. 30, Musique de chambre : Boëly, H. Martelli, Messiaen, Ch. Brown ; 23 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Répétition : « Le café-concert », par P. Chavasse.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Les compositeurs n'avaient pas vingt ans : Rossini, Boulez ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. G. Chmura, avec H. Szeryng, violon : « Symphonie n° 88 en sol majeur » (Haydn) ; « Concerto pour violon en la majeur, n° 5, K 219 » (Mozart) ; « Mort et Transfiguration » et « Symphonie domestique » (R. Strauss) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus, Alfred Brendel, pianiste : Mozart, Bach, Schubert, Liszt ; 0 h. 5, Magazine acoustique pour une tour de Babel : Ligeti, Schnebel, Janequin, Hiller ; 1 h., Nuits sans voix : Kagel, J. Lejeune, R. Gagneux, L. Berio.

SAMEDI 1er AVRIL

CHAINE I : TF 1

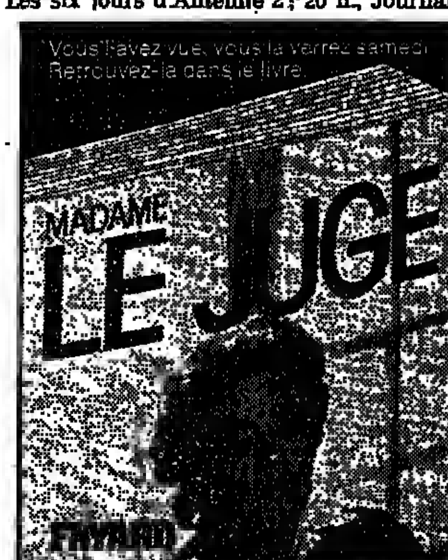
11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 18 h. 13, Six minutes pour vous défendre : les pains industriels ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Jean-Claude Brialy) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (repr. à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Interneige ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.



20 h. 25, Football : France-Brésil, en direct du Parc des Princes ; 22 h. 20, Série policière : Madame le juge, réal. Ph. Condroyer, scénario M. Condroyer, dialogue R. Grenier. Avec S. Signoret, M. Garrel, J.-Cl. Dauphin, D. Haudepin, J.-P. Leroux (quatrième épisode : Le feu).

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : les Aventures du brave soldat Svejk, par la Comédie du Havre. D'après le roman de J. Hasek, adapt. M. Normant, réal. S. Moati. Avec Cl. Dereppe, F. Guibert, Ch. Jehanin, B. Montini, S. Pauthe.

La drôle de philosophie du brave tondeur de chiens, hâbleur, couard et rigolard. Les drôles d'aventures dans un monde qui ne l'est pas.

21 h. 45, Aspect du court métrage français : le Déjeuner sous l'herbe, de J.-P. Auffudo, et le Départ pour Cythère, de Ch. Chaudet.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : matinée des oiseaux ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : « Une initiation dans les Andes », par H. Loaiza (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Un bon petit diable », d'après la comtesse de Ségur. Adaptation M. Desclozeaux. Avec D. Berlioux, G. Goffre, B. Balp, R. Blin. Illustration musicale de L. Lemercier ; J.-L. Cedaha, D. Piollet. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 21 h. 40, Disque : Liszt ; 21 h. 55, Ad lib., de M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 1978 : La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118, récital de jeunes solistes : Rafael Oleg, violon ; 15 h. 45, Discothèque 1978 ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « la Fiancée du Tsar » (Rimsky-Korsakov), avec G. Vichnevskaïa ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Orchestre national de France, direction J. Komives. Avec le G.R.M. de l'INA : « Pop-symphonie, version pour orchestre » (J. Komives) ; « Coucou bazar pour haut-parleurs » (I. Mimaroglu) ; « Pop-symphonie, version pour orchestre et haut-parleurs » (J. Komives) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 2 AVRIL

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ! ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 18 h. 35, Sports première ; 17 h. 50, Téléfilm : M. Kingstreet part en guerre ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : L'INTREPIDE, de J. Girault (1975), avec L. Velle, C. Auger, J. Mills, M. Galabru, R. Hanin, S. Bouy.

Un chirurgien a sauvé la vie d'un gangster. Celui-ci, par reconnaissance, veut le débarrasser de son encombrante fiancée. En volant au secours de la jeune femme, le chirurgien est amené à en protéger une autre.

21 h. 55, Magazine : Expressions (Vivaldi, l'art naïf, Félix Blaska, Pierre Dux...).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 15, « Concerto en ré majeur pour violon », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, sous la dir. d'A. Lombard, soliste Isaac Stern ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet Show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 19 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de José-Maria Berzosa. Première émission : « Les pompiers de Santiago ».

Qu'on ne s'y trompe pas ! Derrière la méthode impressionniste adoptée par Berzosa, une analyse rigoureuse de l'idéologie fasciste au Chili. Premier échantillon de son étude : le corps des pompiers de Santiago. Quatre portraits d'hommes avec leur idée du monde, de la famille...

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque (avec une enquête sur la santé).

16 h. 35, Les grandes batailles du passé : Poltava (reprise de l'émission du 31 mars) ; 17 h. 30, Espace musical : « Concertos brandebourgeois nos 4 et 5 », de J.-S. Bach, par l'Orch. de Leipzig ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h., Hexagonal : Le pays d'où je viens, réal. D. Sanders (la musique, la danse, le ski, la cuisine... dans la région de Lyon) ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 35, L'homme en question : Jacques Chancel.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : AVENTURE A MANHATTAN, de W.S. Van Dyke (1934), avec C. Gable, W. Powell, M. Loy, L. Carrillo, N. Pendleton (v.o. sous-titrée, N., rediffusion).

Deux enfants, élevés ensemble, deviennent l'un gangster, l'autre homme politique, et se retrouvent amoureux de la même femme.

L'Amérique des années 20 dans un drame hollywoodien des années 30, solidement construit et mis en scène. Avec une interprétation typique.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Les Deux Orphelines » d'Ennery Cormon ; 16 h. 5, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes, par D. Dubreuil, avec O. Quirot ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : August Strindberg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue avec J. Estager ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival de Bordeaux. Orchestre régional d'Aquitaine, dir. K. Kondrachine, avec V. Eresco, piano : « Suite de ballet, le Boulon » (Chostakovitch), « Troisième Concerto pour piano en ré mineur opus 30 » (Rachmaninov), « l'Oiseau » (Chopin), « Deuxième Symphonie » (Sibelius) ; 23 h., Musique de chambre : Telemann, Mozart, Beethoven, Poulenc ; 0 h. 5, Rêveries : Scriabine, Schumann, Berlioz, Liszt, Kreisler, Debussy, Offenbach, Cziboulka.

CARNET

Naissances

— M. PIC Christian et Mme, née Geneviève Flaujac, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Olivier,

le 16 mars 1978, à Toulouse.

Décès

George ISARLO

— M. Alexandre Kolensky a le regret de faire part du décès de

M. George ISARLO,
historien d'art,
chevalier de la Légion d'honneur,

son frère,
survenu le 22 mars 1978, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars 1978, dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

159, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— La fondation Wildenstein a le regret de faire part du décès de

M. George ISARLO,
historien d'art,

chevalier de la Légion d'honneur, collaborateur de la fondation depuis sa création,
survenu le 22 mars 1978, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars 1978 dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

[George Isarlo avait commencé par écrire des romans avant de se consacrer, vers la trentaine, à la peinture. Après un bref passage du côté des artistes contemporains, ses goûts le portent vers la peinture ancienne et finalement vers le dix-septième siècle, où il avait tout à découvrir, et une énorme passion pour la peinture humaniste à nous faire partager. C'est en 1941, à Aix-en-Provence, qu'il publia un livre peu conformiste et discuté : « le Caravage et le caravagisme européen », territoire encore en friche, où des tableaux et des peintres sont à découvrir. Suit, dans la même veine, « les Indépendants dans la peinture ancienne » (1956), puis « la Peinture en France au dix-septième siècle » (1960). George Isarlo avait créé et animé pendant de longues années le supplément artistique du journal « Combat », « Combat-art », dans lequel il rendait compte des expositions et menait, avec sa collaboration à l'hebdomadaire « Arts », une turbulente activité de franc-tireur de l'histoire de l'art.]

Jean ORCEL

— Mme Jean Orcel,
Le professeur et Mme Louis Orcel,
M. et Mme Jacques Orcel,
M. et Mme Bernard Jégu,
M. et Mme Gérard Prigent,
Le lieutenant de vaisseau et Mme Bernard Delsuperhe,
Philippe, Charlotte et Jean-Pascal Orcel,
Brigitte Orcel,
Eric Prigent,
Sa famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès du

professeur Jean ORCEL,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance

décédé à Paris, le 27 mars 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

[Né le 3 mai 1896 à Paris, Jean Orcel, minéralogiste, spécialiste des météorites, soutient sa thèse de doctorat ès sciences en 1927, et succède en mai 1936 au professeur A. Lacroix, dont il était l'assistant depuis 1920, au Muséum national d'histoire naturelle ; jusqu'en 1967, il y dirige le laboratoire de minéralogie. Il sera élu membre de l'Académie des sciences, en 1963, dans la section des sciences de l'univers. La vie de ce chercheur sera aussi marquée par des engagements politiques puisqu'il sera militant communiste, et Résistant, pendant la dernière guerre mondiale, aux côtés du Front universitaire.]

— Thônes - Paris - Nouméa.

Mme Joseph-François Angelloz,
M. et Mme Jean-Marc Angelloz, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Jean Lanchon et leurs enfants,
Mme Josette Angelloz et ses enfants,
Mlle Lydia Poller,
M. André Stephen,
Tous les parents, alliés et amis font part du décès de

M. Joseph-François ANGELLOZ,

docteur ès lettres,
recteur honoraire d'académie,
ancien maire de Thônes,
officier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918,
croix de guerre,

survenu subitement à Thônes le 29 mars 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles auront lieu à Thônes, samedi 1er avril 1978, à 15 heures.

Veillée de prières le vendredi 31 mars 1978, à 20 heures, en l'église Saint-Maurice de Thônes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 7 octobre 1893 à Frangy (Haute-Savoie), Joseph-François Angelloz, agrégé des lettres, docteur ès lettres (sa thèse est consacrée à Rainer-Maria Rilke), enseigne successivement à Rochefort, Laon, au lycée Montaigne à Paris, à l'université de Caen. Après avoir fondé l'Université européenne de Sarrebrück, il est nommé recteur de l'académie de Montpellier, en 1956, puis de Strasbourg, en 1958. Il a publié « la Littérature allemande », dans la collection Que sais-je ? et plusieurs ouvrages sur Goethe, Schiller ainsi qu'un « Guide de l'étudiant germaniste ». M. Angelloz a été maire de Thônes (Haute-Savoie), de 1965 à 1973.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
Costumes de Velours
Quinzaine spéciale
du 21 mars au 8 avril
62, r. St-André-des-Arts 6e
Parking attenant à nos magasins

— M. et Mme Jean Brajon et leurs enfants,
Le Père Emmanuel Brajon, assomptionniste,
Mlle Solange Brajon,
Mme Ernest Ronby,
Toute sa famille et ses amis,
font part du retour à Dieu, dans sa soixante-dix-neuvième année, le 29 mars, de

Mme Abel BRAJON,
née Jeanne Girard.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Laurent, à Viviers (Ardèche).

— M. Robert May et Mme, née Christiane David, et leurs enfants,
M. et Mme Paul Margarot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Margarot et leurs enfants,
M. et Mme Max Reboul et John D. Geiser,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DAVID,
née Suzanne Margarot,

survenu le 24 mars 1978, dans sa quatre-vingt-septième année à Boissières 30114.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Vauvert (Gard).

« J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi. »
(II Timothée IV v. 6-7.)
« Tel que je suis je viens à Toi. »

3, rue des Girondins,
92210 Saint-Cloud.

— M. et Mme Pierre Dolbeault et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DOLBEAULT,

survenu le 30 mars 1978, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 3 avril 1978, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris (14e).

92, boulevard Jourdan,
Paris (14e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcelle DULAUT,
épouse de Félix Castan,
peintre et directrice
de « la Mostra del Larzac »,

survenu le 24 mars 1978, dans sa cinquante-septième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le 28 mars à Montauban.

[La Mostra del Larzac est une étonnante galerie d'art, créée il y a une dizaine d'années, en Aveyron, dans un ancien relais de poste. Le Monde l'avait appelée, en août dernier, « le Beaubourg d'Occitanie ».]

— Marthe et Robert Caufin, ses enfants,
Maryline et Eugène Sanderaley, leurs enfants et petits-enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièces,
Et les familles apparentées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès du

docteur Stefan GOLIGER.

L'incinération aura lieu le mardi 4 avril, à 16 heures, au columbarium du cimetière Père-Lachaise où l'on se réunira.

264, Lexington avenue
New-York.

— M. et Mme Gilbert Kahn,
M. et Mme Alain Kahn,
M. et Mme Michel Kahn,
M. et Mme Cyril Kahn,
ses enfants,
Mme Colette Aboucaya,
sa sœur,
Louise, Agnès, Daniel et Edmée,
Christian, Serge et Muriel,
Jean-Pierre et Eliane, Gilles et Claire, Florence,
Marie-Pierre,
ses petits-enfants,
Anne-Claire, Régis et Chloé,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André KAHN,
née Irène Aboucaya,

survenu à Paris, le 28 mars 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 31 mars 1978.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1 bis, rue Saint-Symphorien,
78000 Versailles.
40, rue de Monceau, 75008 Paris.
6, avenue Adrien-Hébrard,
75016 Paris.
2, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris.
40, rue de Monceau, 75008 Paris.



NEUILLY-SUR-SEINE
Salle de Vente du Roule
150, av. du Roule, Neuilly-s/Seine
Métro Pont-de-Neuilly - 624-55-96
Vente de GRE à GRE
du samedi 1er au dimanche 9 avril
de 10 à 12 h. 30 et de 15 à 19 h. 30
TAPIS D'ORIENT
et CHINOIS
SOLDÉ
Goum Soie, Naïm Bokarra, Caucase, Turquie, Pakistan, Beloutchistan, Amadan, Mossoul, Chinois
RABAIS 50 %
IVOIRES
et PIERRES DURES
SCULPTÉS
CHINE et JAPON
Reprises vieux tapis.

— M. Bertrand Lemaigre-Dubreuil,
Béryl et Ariel, ses filles,
Mme Lederlin Di Matteo, sa mère, et sa famille,
Mme Maurice Lemaigre-Dubreuil sa belle-mère, et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bertrand LEMAIGRE-DUBREUIL,
née Marie-Claire Lederlin,

survenu accidentellement à Paris, le 24 mars.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Saint-Bonnet-Briance (Haute-Vienne), le 28 mars 1978.

Une messe sera dite à Paris ultérieurement.

— Mme Jacques Montmerle, ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Jacques MONTMERLE,
avocat à la cour,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 mars 1978, à son domicile, 162, boulevard Berthier.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 avril, à 8 h. 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Heureux les pacifiques, ils seront appelés fils de Dieu »
(Matthieu V, 9.)

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Paul, Adrien NIEWENGLOWSKI,
ingénieur général des Mines,
officier de la Légion d'honneur,

décédé à son domicile du Chesnay, le 16 mars 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Selon son désir, la cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de ses enfants, de ses petits-enfants, et de toute la famille, qui associent dans leur grande peine le souvenir de son petit-fils,

François NIEWENGLOWSKI,

décédé accidentellement à Bruxelles, le 15 octobre 1977, dans sa dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue José-Maria-de-Heredia,
78150 Le Chesnay.
57, avenue Jean-René-Collon,
1200 Bruxelles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve George WOLKENSTEIN,

survenu le 24 mars 1978, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, en la chapelle de l'hôpital de Garches.

De la part de
M. et Mme Alexis Wolkenstein et de leurs enfants,
Mme veuve Pierre Purelle.

10, avenue Gourgaud,
Paris (17e).

Remerciements

— M. Louis Haas, assureur-conseil, retraité,
M. et Mme Jean Forges,
adressent leurs remerciements pour les nombreux témoignages de sympathie, lettres, fleurs, reçus à l'occasion du décès de leur épouse et mère

Mme Louis HAAS,
née Suzanne Rosenwald.

Avis de messe

— Pour le repos de l'âme du général de division

André LOYER,

rappelé à Dieu le 23 février 1978, une messe sera célébrée à 18 heures, le jeudi 6 avril, en la chapelle de l'Ecole militaire, Paris (7e).

Messes

— Une messe sera célébrée le mardi 4 avril, à 18 h. 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à l'intention de

Mme J. COMOLET-TIRMAN,
née Marguerite Legris,

rappelée à Dieu le 10 mars 1978.

Le souvenir de son mari,

Jacques COMOLET-TIRMAN,
conseiller d'Etat honoraire,

y sera associé.

Seul « Indian Tonic »
— le SCHWEPPES —
peut se comparer
à SCHWEPPES Lemon,
l'autre SCHWEPPES.
Et inversement.

(Publicité)

Le Groupe
Paul-Emile VICTOR
pour la Défense de l'Homme
et de son Environnement

tient à faire savoir à ses Membres qu'en raison de la complexité de l'organisation d'un lien de communication avec ses adhérents, l'envoi des cartes de Membres a été considérablement retardé.

Il prie tous ceux qui lui font confiance de ne pas lui en tenir rigueur et les informe que toutes les cartes de Membres parviendront à leurs destinataires avant le 10 avril prochain.

Que, par ailleurs, ils seront tenus informés par voie de presse du travail du Groupe, notamment en ce qui concerne la marée noire en Bretagne et des résultats de l'étude à laquelle il s'est livré sur les énergies.

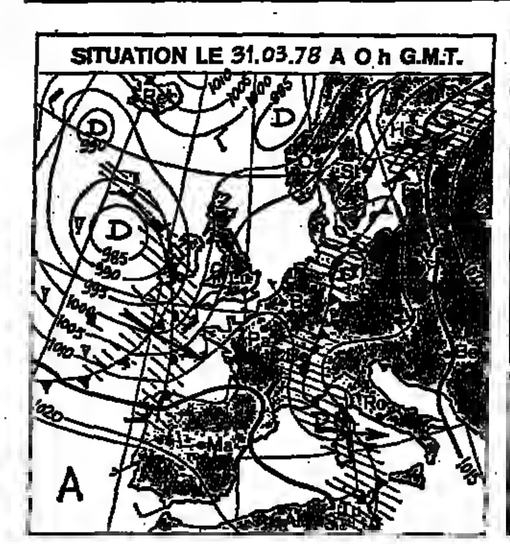
Groupe Paul-Emile VICTOR,
29, rue du Mont-Valérien,
92210 SAINT-CLOUD

Communication et environnement

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31.03.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1-4-78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ► Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 mars à 0 heure et le samedi 1er avril à 24 heures :

La dépression centrée près de l'Irlande évoluera lentement. Elle maintiendra notre pays sous l'influence d'air océanique assez humide, mais la perturbation qui lui est associée deviendra progressivement moins active dans nos régions de l'intérieur.

Samedi 1er avril, sur les régions s'étendant de la Manche occidentale aux Pyrénées et au Midi méditerranéen, le ciel sera souvent très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses. Les vents, de secteur sud-ouest, seront assez forts sur les côtes.

Sur le reste du pays, des ouages — abondants le matin — pourront donner quelques pluies faibles sur le Bassin parisien et la Flandre, mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du sud ou du sud-ouest.

Les températures maximales subiront peu de changement.

Vendredi 30 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31*) : Ajaccio, 17 et 0 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 2 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 11 et 7 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 0 et 0 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 13 et 7 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 10 et 3 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 ; Amsterdam, 10 et 2 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 20 et 6 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Le Caire, 10 (min.) ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 8 et 5 ; Genève, 13 et 8 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, 12 et 0 ; New-York, 8 (max.) ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 11 et 4 ; Téhéran, 23 et 17.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de Loire-Atlantique pour un poste à temps complet du service de la protection maternelle et infantile à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 avril à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, 2, rue René-Viviani, 44062-Nantes Cedex (bureau du personnel).

CUIR CENTER toutes les marques
BUROV FERO
Jean ROCHE NATEL STEINER Jean PREVOST
COULON CINNA GUERMONPREZ SUFFREN
100 salons cuir en exposition





Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 mars 1978 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de notes franco-irakien du 8 janvier et 27 mai 1975 modifiant l'accord relatif aux transports aériens du 19 mai 1968 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Irak ;

● Instituant un congé spécial pour les ministres plénipotentiaires et les conseillers des affaires étrangères ;

● Instituant le contrôle économique et financier de l'Etat sur les entreprises et organismes bénéficiant de certaines aides de l'Etat ;

● Fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère du travail et du ministère de la santé et de la sécurité sociale.

DES ARRETES

● Relatif à la tarification des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles des salariés agricoles ;

● Modifiant des dispositions d'un précédent arrêté relatif aux catégories d'étrangers auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande de titre de travail.

Anciens combattants

● *L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR)*, qui groupe des Résistants ayant appartenu à tous les mouvements et réseaux et aux Forces françaises libres, a convoqué son prochain congrès national à Brive les 2, 3 et 4 juin.

Visites et conférences

SAMEDI 1er AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, quai Conti, Mme Legregeois : « Le collège des Quatre-Nations ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).

15 h. 30, métro Hôtel-de-Ville : « Autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

10 h., 3, rue Cambon, M. Elby-Hennion : « La Cour des comptes » (Connaissance de Paris).

15 h., 27, avenue Friedland, Mme Ferrand : « Hôtel des comtes Potocki ».

15 h., entrée du Grand Palais Mme Hager : « L'art moderne dans les musées de province ».

15 h., musée des monuments français : « Monstres du Moyen Age » (Histoire et archéologie).

15 h. 30, Porche, M. de La Roche : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le Directoire et l'Empire ».

15 h., 4-6, rue Monge : « Saint-Nicolas-du-Chardonnet » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 10 h. 30, salle Bréa, 4, boulevard Carabacel, M. G. Di Simone : « Parapsychologie : la science de l'homme ».

14 h. 45, 64, rue du Rocher, M. Papadacci : « Napoléon Bonaparte était-il superstitieux ? » ; M. R. Sédillot : « Histoires des socialismes » ; Mme D. Ribardière : « Après les élections » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. A. Parinaud, M. Bessis, L. Leprince-Ringuet : « Les arts et la science ».

15 h., Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'art byzantin en France ».

10 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La technique de méditation transcendantale ou comment gagner l'énergie intérieure » (entrée libre).

16 h., 32, rue Victor-Chevreuil : « Jeunesse insoumise » (projection, entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 036

HORIZONTALEMENT

I. Salit en noircissant ; Une botte ou une calotte. — II. Parfuma ; Empêche souvent de se plier aux dures nécessités de l'existence. — III. Imprimé dans un missel ; Combattues par ceux qui partent à la chasse au loup. — IV. Permet des communications lointaines ; Images saintes ; Entre le pénultième et l'ultime. — V. Disparut en 476 ; Rigole dans les vignes. — VI. Couvrait de fleurs ; A combattre avec la dernière énergie. — VII. Qui fume souvent ; Va et court. — VIII. Poudre ; Symbole ; Preuve d'une asepsie insuffisante. — IX. Contribue à faire le point ; Choisirait. — X. L'arbre du temps perdu ; Santées ; D'un auxiliaire. — XI. Recevaient souvent des paquets ; Font écumer des flots bleus. — XII. Abritent de jeunes rapaces ; Abréviation ; La plus capricieuse des déesses. — XIII. Démonstratif ; En Belgique ; Perfide créature. — XIV. Extrait de Chopin ; Réduisis au silence ; Demi-dieu ; On en a plein les mains. — XV. Fait éventuellement de l'effet sur le billard ; Répété par un consolateur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II						■								■	
III		■			■							■		■	
IV						■							■		
V		■							■		■				
VI							■	■							
VII										■					■
VIII	■						■			■					
IX			■	■								■		■	
X					■	■							■		
XI							■								
XII						■			■		■				
XIII				■				■							■
XIV			■							■			■		
XV													■		

VERTICALEMENT

1. Témoigne d'une ardeur intense ; Scintille au soleil. — 2. Préfixe ; Rendraient plus séduisant. — 3. Dans la trousse de Nélaton ; Séparations durables. — 4. Entrerait dans la chicane ; Le temps où les moines étaient bannis ; Parfois complété par une tension de l'index. — 5. Adverbe ; Fut pour nos pères un véritable voisin de... campagne ; Pris par l'avion. — 6. Des liens affectifs l'unissaient à Necker ; Permet de toucher des gens. — 7. Progresserait ; Il vint un temps où ses soupirants durent renoncer à lui passer la main dans les cheveux ; Pénétraient dans le vif du sujet. — 8. Une chose parfois piquante ; Chaudes, dans la profusion ; Fleuve. — 9. Chef d'Etat étranger ; Faisait le veau ; Ancienne obligation. — 10. A intérêt à ne pas sourire ; Flot descendant. — 11. Orientation ; Peuvent encore régaler ; Préfixe. — 12. Désigne un métal ; Ordonna ; Haleine chaude. — 13. Dominent dans le style Empire ; Autant n'en point parler ! ; Il trouva les moyens de faire parler... d'elle. — 14. Né de père inconnu ; Bon apôtre. — 15. Changeait d'un jour à l'autre ; Prénom ; Abréviation.

Solution du problème n° 2 035

Horizontalement

I. Œufs ; Lev. — II. Rareté. — III. Etrave ; Et. — IV. Cerceau. — V. Ré ; St ; Sbl. — VI. Iso ; Idéal. — VII. Etêta. — VIII. Oder ; Ir. — IX. Froussard. — X. Im ; Or. — XI. Sélénites.

Verticalement

1. Ecrit ; Fis. — 2. Entées ; Orne. — 3. RR ; Ordo. — 4. Fracs ; Eure. — 5. Savetiers. — 6. Réa ; Dt ; Sol. — 7. Lé ; Usée ; Art. — 8. Eté ; Bâtir. — 9. Veillardes.

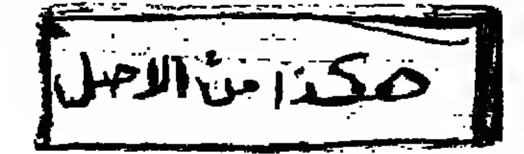
GUY BROUTY.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	511	tous groupes	300
	51 161	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	6 331	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 861	groupe 3	6 000
		autres groupes	1 000
	0 161	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	6 451	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	84 531	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	82 091	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
2	92	tous groupes	200
	662	tous groupes	600
	51 162	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	6 962	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 862	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	84 532	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	100
	51 163	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	5 753	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	84 533	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
	94 863	groupe 3	1 500 100
		autres groupes	50 100
4	054	tous groupes	300
	334	tous groupes	300
	374	tous groupes	300
	164	tous groupes	500
	394	tous groupes	1 000
	51 164	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	94 854	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	84 534	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
5	85	tous groupes	200
	125	tous groupes	300
	915	tous groupes	1 000
	51 165	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	94 865	groupe 3	6 000
		autres groupes	1 000
	2 865	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	84 535	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
6	6	tous groupes	100
	36	tous groupes	300
	66	tous groupes	300
	786	tous groupes	400
	306	tous groupes	600
	51 166	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	2 426	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	2 546	groupe 3	6 100
		autres groupes	600
	3 186	groupe 2	5 100
		autres groupes	500
	8 096	groupe 3	6 100
		autres groupes	600
	94 856	groupe 3	5 100
		autres groupes	1 100
	84 536	groupe 4	10 300
		autres groupes	2 300
	38 596	groupe 1	100 100
		autres groupes	5 100
7	47	tous groupes	200
	6 797	groupe 4	6 000
		autres groupes	500
	94 867	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	84 537	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	76 267	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	51 187	groupe 2	1 000 000
		autres groupes	20 000
8	628	tous groupes	300
	558	tous groupes	2 000
	51 168	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	94 858	groupe 3	6 000
		autres groupes	1 000
	84 538	groupe 4	2 000 000
		autres groupes	100 000
9	349	tous groupes	300
	51 169	groupe 2	2 000
		autres groupes	7 000
	2 119	groupe 3	6 000
		autres groupes	500
	9 329	groupe 2	6 000
		autres groupes	600
	94 859	groupe 3	6 000
		autres groupes	1 000
	6 179	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	94 539	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	60 039	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
0	51 100	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	94 850	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	84 530	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DE PAQUES
TIRAGE DU 30 MARS 1978
PROCHAIN TIRAGE
à SAINT QUENTIN (Aisne)
LE 5 AVRIL 1978
78 — 17e



LOTO — TIRAGE No 13
4 7 15 21 24 28
NUMERO COMPLEMENTAIRE 39
PROCHAIN TIRAGE LE 5 AVRIL 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 4 AVRIL APRES-MIDI

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANTE STÉ DISTRIBUTION DE VINS
recherche
CHEF DE SERVICE
"Administration des ventes Exportation"
30 ans minimum
attaché à la direction exportation
CHARGÉ DE :
- l'exécution des commandes depuis la réception des ordres jusqu'à la livraison,
- s'assurer du règlement des factures.
Il assure la liaison entre le service exportation et les autres services de la société notamment production et administratif.
Envoyer C.V. avec photo, sous n° 31198 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 Vincennes Q.T.

REVLON
DIVISION U.S.V. pharmaceuticals
recherche
CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
pour analyses et consolidation au niveau de son siège européen des résultats de ses 8 filiales.
Le candidat souhaité a :
— une formation supérieure ;
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle ;
— une bonne connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes acquises si possible au sein d'un Cabinet d'AUDIT ;
— un anglais parfaitement courant, plus, si possible, l'allemand ou l'italien ou l'espagnol.
Le poste à pourvoir se trouve au sein de la Direction Financière. Il constitue une réelle opportunité pour une évolution, soit au sein du siège européen, soit dans les compagnies opérationnelles.
Envoyer curriculum vitae à : Danielle HADJADJ, 164, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

SOCIÉTÉ FRANCO-DANOISE
recherche, pour son bureau à Paris, un collaborateur qui aura 25 ans minimum avec une expérience solide dans une entreprise de transport et de transitaire et, de préférence, connaissance du trafic sur la Scandinavie.
La personne recherchée doit avoir le sens des responsabilités et être capable de travailler d'une manière indépendante. Anglais courant exigé.
Salaire élevé en rapport avec expérience.
S'adresser à Me Frantz Dahl, 87, boulevard Saint-Michel. — 75005 PARIS. Tél. : 325-03-48 (Cabinet MAURO).

Hebdomadaire national en pleine expansion recherche
CHEF COMPTABLE
Le poste conviendrait à un jeune chef comptable expérimenté prenant en charge la responsabilité de la comptabilité générale et analytique ainsi que les déclarations fiscales et sociales.
Une expérience dans la presse serait appréciée.
Le poste est à pourvoir rapidement.
Ecrire sous le numéro 8.873, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Import. Groupe Sté Française recherche L'ADJOINT (E) à son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL connaissance confirmée en matière de fiscalité, droit des Sociétés et finances. Anglais nécessaire. Lieu de travail NEUILLY. Adress. photo C.V. et prétent. Marignan, Pté ss n° 456, 6, rue Rennequin, Paris-17e, qui tr.

Ingénieur électronicien, P2 étude système logique, analogique microprocesseur. Ingénieur P2 étude fiabilité. Ecr. ss n° 2890 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

STE MONTREUIL recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour prospection composants passifs. Langue allemande exigée, anglais souhaité. Prévoir déplacements. Ecrire avec C.V. et prétentions n° 30.915 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Centre de Vacances 1561 BELLE-ILE-EN-MER recherche
ANIMATEURS (TRICES)
du 8 au 22 avril 1978.
Tél. N.B. au 202-60-80 (P. 191.

RECRUTONS URGENT
CHEF DE MAGASIN
spécialisation pièces détachées automobiles ou accessoires. Connaissance véhic. indust., car et bus appréciée. Langue espagnole souhaitée. Ecr. n° T 4.072 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Lebanon - Good Job opportunity for a Service Manager
a firm dealing in constructions heavy machinery is in need of an experienced service engineer having held management position in the service department of a Caterpillar dealer. Knowledge of english is required (arabic language is a further asset). Salary commensurate with qualification. Application will be treated in full confidence. C.V. and reference to be sent to : PO Box N. 110208 BEIRUT - LEBANON.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour
OUTRE-MER
PROGRAMMEURS SCIENTIFIQUES
TEMPS REEL
D.U.T. informatique ou diplôme équivalent.
3 à 5 ans d'expérience.
Nationalité française exigée.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 55.159, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour connaître les possibilités d'emplois outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amérique du Sud, Asie, Europe), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (T 40) 3, rue Montyon, 75429 PARIS.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE rech. : J. HOMME - J. FEMME pour participer à la rédaction de sa revue (dactylo indispensable). Envoyer C.V. et prétentions à Boîte postale Mr du Mazet 186 - 75062 Paris Cedex 02 (Service n° 53).

Important groupe peintures et vernis région parisienne recherche pour département (Vernis bois) :
INGÉNIEUR-CHIMISTE
Expérience 5 ans désirée dans assistance technique clientèle et mise au point produits pour industries du meuble et du bois bâtiment. Nombreux déplacements. C.V. et prétentions s/réf. 7.773, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Centre Hospitalier de Courbevoie (92), 30, rue Kilford, recrute d'urgence INFIRMIERE D.E.-PRELEVEUSE A MI-TEMPS possédant voiture. Tél. : 788-82-55.

demandes d'emploi

J.H., 25 ans, 3 ans, cabinet comptable, ch. situation. Ecr. SANGUY, 29, rue Ernest-Renan, 92130 Issy-les-Moulineaux

EDUCATEUR SPÉCIALISTE 31 ans, 3 ans C.A.T., 4 ans prévention spécialisée — recherche poste rentrée 78 - externat - en province, de préfér. région Ouest. Femme : éducatrice de jeunes enfants + secrét. Ecr. n° 6691 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JOURNALISTE PROFESSIONN. ayant exercé hautes responsab. divers magazines nationaux offre sa compétence et son dynamisme. Ecr. n° 6690 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Menuisier, dég. O.M., D. D., ch. empl., référ. Ecr. M. Nicolas D'Aletti, 2, rue J.-Ferry, 95240 Cormeilles-en-Parisis.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
5 ans expérience, avantages sociaux. Salaire 3.500 F/mois minimum. N. Delalonde, 16, bd du Parc, NEUILLY-SUR-SEINE.

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 48 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible de prendre en main réalisation importante et/ou problèmes complexes, ch. poste en rapport. 16, r. des Marnes - T. 709-27-74 TRON - 92410 Ville-d'Avray

HOMME - 23 ANS recherche emploi stable PARIS SAINT-LAZARE BANLIEUE OUEST
ASSISTANT CREDIT MANAGER
Connaissance travail sur console et anglais
3.000 F × 13
Tél. : 913-93-20 de 9 h. à 17 h.

CADRE ADMINISTRATION commerciale, 33 ans. Libre immédiatement, ch. sit. sédentaire. Ecr. n° 8827, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. Franç., 23 a., exp. traduct. 15 mois All. conn. angl. BTS secrét. tril., ch. emploi pour 1-8-78. Ecr. C. La Dentu, Ludwigstrasse 54 D. 7080 Aalen.

Officier pilote aviation 44 ans, format. E.S.C., anglais, gde expér. direction, formation, planification, régulation, rech. nouvelle situat. cadre entreprise commerciale ou industrielle. France ou étranger. Ecr. n° 2.432 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 ans, Bilingue Français-Américain intéressée par Presse - Publicité - Photo assumerait fonction de
COLLABORATRICE TECHNIQUE
secrétariat (sans sténo) prêt. STE AMERICAINE Ecr. n° 55935 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

automobiles



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

vente

5 à 7 C.V.

Vends FORD ESCORT, 73. Bon état. Freins neufs, 2 pneus neufs. Prix : 5.500 F Tél. : 036-53-10, après 18 heures.

FORD FIESTA 5 CV L, 1977, première main, gris métallisé, intérieur tissu noir, 9.000 km. R.V.A. : 222-73-80.

8 à 11 C.V.

EXCEPTIONNEL
A vendre, cause départ étranger, CITROEN DS 23 PALLAS, gris métallisé, coussins rouges, vitres teintées, boîte automatiq., 1974, 41.000 km garantis, non utilisée, impeccable. A vendre au plus offrant. Ecrire sous réf. F 58 Havas, bd A.-Max, 13, B-1000 Bruxelles

Particulier vend AUDI 1972, freins, amortisseurs neufs. Argus — 15 %. Téléph. 805-76-60.

12 à 16 C.V.

Particulier vend MERCEDES 280 - 6-74 - 1re main - Etat neuf 55.000 km - Téléph. : 805-71-58.

divers

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78, peu roulé
Auto-Paris XV - Tél. : 533-69-95
63, rue Desnouettes - Paris 15e

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Ds hôtel particulier av. Jardin beaux studios, 2 et 3 pièces. Mo EUROPE, 8e. T. SUF. 29-74.

XVe Récent. ét. élevé studio tout conft. Park. Tél. 1.100 F + ch. Samedi 10 h. 30 à 11 h., rue des Morillons, n° 69, esc. B, 10e étage, porte L.

COMMERCE Immeuble récent
Beau 3-4 pièces + park., tt cft, s/jard., calme et tr. ensoleillé, TEL., 2.700 F net: 522-38-20/22-60

Région parisienne

SURESNES. Studio confort, s. de b., cuis. équip., cave. 900 F charg. comp. Visite sur place samedi, 37, rue R.-Salengro.

VERRIERES-LE-BUISSON appt Neuf dans résidence stand. 5 P., cuis., 2 s. de bains. TEL. Park. 102 m2 + 31 m2 Loggia. Loyer avec ch. 2 200 F + chf. complément. CABINET RENARD. - 666-02-03.

Province

SEINE-MARITIME
A louer à l'année, Maison 9 pièces. Chauffage central. Verger 15 ares. Téléph. Me VAHE, à 76 Gournay-en-Bray. - Tél. (90-02-72).

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Me Opéra. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

immeubles

Sté investissement
ACHETE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES
à Paris ou proche Métro C.F.I., 8, av. Hoche, Paris-8e Tel. le matin, 563-11-40 P. 46

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 3 p. 1 200 F max. ch. compr., Tél., cuisine, salle de bains, dans centre de Paris, pour le 15 juillet. Téléph. au 705-97-38, sauf mar. et vend.

Recherche pour septembre gd studio ou 2 pièces, tout confort, Paris, maximum 1.000 F/mois. Ecr. Muzart, 8, place du Puits-de-l'Ermite, 75005 PARIS.

Cherche appt 3 pièces prof. libérale. Loyer max. 1.800 F mens. Ecrire Deltombe, 4, rue Bellart, 75015 PARIS.

Cherche à louer appt 4-5 pces Paris ou banlieue. Métro. Ascenseur Echange possible. Maximum 2.500 T.C.C. Agence s'abst. PAUCOT. Téléphone : 544-27-61.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILLAS, PAVILLONS pr Cadres. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

Etud. ch. gde chbre et coin s. de b., direct. par propriétaire, pr septembre. Max. 350 F c.c. Préf. Sud. Ecr. F. Parquin, 2, r. Portalis, 75008 Paris. T. 735-07-12.

hôtels-partic.

Centre univ. etrang. achète Hôt. Part. à partir ca 700 m2, évent. à restaurer de préf. Marais, Halles, rive gauche. Ecr. Van Teslaar, 56, rue Passy, 75016.

bureaux

Domicil., artist. et commerç. Sièges S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., téléph., télex, bur. A partir de 100 F par mois.
PARIS (11e) : 355-78-80.
PARIS (17e) : 229-18-04.
PARIS (10e) : 770-16-80.

fonds de commerce

Vd direct salon coiffure dames centre ville sur base 200.000 F. Téléphone (94) 92-33-34.

A vendre CLUB DE PLAGE, REGION PAS-DE-CALAIS. Ecr. à 8.872, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS

MEUDON-BELLEVUE résidence « Les Balysis » APPTS DE QUALITE
Studio 30 m2, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 m2. Prix moyen pondéré 6.100 F le m2 fermes et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN s/pl. sam., dim. 14-19 h., sem. 18-20 h., 34, av. Gallieni. Tél. 027-14-13. Réalis. et vte COCIM. Marc Fleury, SARL, Tél. 387-84-30, 35, rue de la Bienfaisance, Paris.

appartem. achat

Rech., urgent, appts 2 à 4 pces Paris, avec ou sans travaux, préférence rive gauche, près Facultés. Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY - SOUS - BOIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Part. achète appt. 150 à 250 m2 dans immeuble ancien de stdg, étage élevé, s/Buttes-Chaumont. Tél. : 606-19-44.

Sté rech. appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour rendez-vous : Glerl, 373-05-81.

Urgt. Part. achète appt ancien, bon état, 2 p. 50 m2, 5, 6, 7, 15e ou 3 p. 70 m2, 1er, 2e, 9e, calme, lum., prêt. s/jardin. Ecr. Chaix, 84, rue du Cherche-Midi, 75006

CLERMONT-FD, pr. quart. St-Jacques, rech. appt ou pavillon 4-5 pces, prix raisonn. Ecrire : CHILLIARD, 36, r. Broca, 75005 Paris ou téléphon. au 331-65-21.

Part. ch. studio 25 m2 envir., 5e, 6e arrdts Paris. Téléph. souh. Agence s'abstenir. Tél. 224-64-73

secrétaires

Maison pharmaceutique, située à proximité de Lugano, cherche pour tout de suite
JEUNE SECRÉTAIRE
pour la direction générale
Nous demandons : très bonnes connaissances de la langue italienne et capacité d'effectuer indépendamment tous les travaux généraux de bureau.
Les offres accompagnées de la documentation usuelle et photo sont à adresser à chiffre 24-H 303.092 Publicitas, 6901 Lugano/CH.

Organisme de tourisme recherche
4 SECRÉTAIRES CONFIRMEES
(B.T.S. ou équival.), 6 mois min. Prendre rendez-vous au 261-84-03 pour le mardi 4 avril 1978.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement **REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté** literie, salons toutes marques.
MOBILIA TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).

Antiquité

A vendre très belle cuisinière ancienne émail bleu. TEL. : (36) 56-00-02.

Artisans

Exécution rapide peinture papiers peints, tissus, moquettes. TEL. : 906-81-96.

Auto-radio

EXCEPTIONNEL
Jusqu'à fin du stock Superbes AUTO-RADIOS CASSETTES 5 w. marque mondiale GO-PO, 3 stations pré-réglées, arrêt automatiq, fin cassette, complet haut-parleur, anti parasite, accessoires, montage, notices... neuf, garanti, Valeur : 575 F, incroyable 298 F. Par 8 postes 288 F pièce. CIRATEL, 49, rue de la Convention. T. 578-09-44.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET ACHAT-ECHANGE BIJOUX - ANTIQUITE 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40' DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Cours

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES cours audio-visuel privé démonstrations gratuites. 46, bd St-Michel, Paris, 329-02-88.

Jeune femme donnerait cours d'arabe. Tél. : 325-18-26 pour renseignements le matin.

APPRENEZ **L'ESPAGNOL LE BRÉSILIEN ET LE KECHWA** avec des professeurs d'origine. **AU CETECLAM** 8, r. Cas.-de-la-Vigne, Paris-6e. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Cours du soir pts gr. et privé. TEL. : 633-59-14.

Enseignement

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
— Pourquoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement ;
— Professeurs spécialement préparés, diplômé.
Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes n° 6, Barcelona 21, ESPAGNE - Telf : 211-23-43.




Prép. aux carrières de **GESTION** et de **COMPTABILITÉ**
• Séminaire de préparation au **PROBATOIRE** en fin de semaine
– 1er et 2 avril
– 22 et 23 avril
• Préparation aux conditions d'examen
• Introduction au **DECS** et à la vie professionnelle de mai à juin cours du jour
Renseignements et documentation
ECOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES
Ets PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
35, bd de Strasbourg - 75010 Paris
Téléphone : 523.05.41 - 523.01.98

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées, laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES neuf. occasion récente
« **LOCATION-VENTE PIANO-BAIL** »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-68-38.

Tapis

Particulier vend tapis persan KERMAN signés Tél. : 535-97-68 à partir de 20 h.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente. 50, rue de l'Université, 544-29-48.

Offres services

Plaques professionnelles profess. libérales, signalisation. TEL. PARIS : 1-855-09-91. Devis gratuit.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de [particuliers] (objets et meubles d'occasion, livres, ins[tru]ments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Relations

Maître Ruckebusch
59 LILLE 4 & 6 rue Jean Bart Tél : 54.86.71/54.77.42
PARIS 8ème 5, rue du Cirque Rond-point des Champs Élysées Tél : 720.02.78/97
une prestation hors du commun
Des exigences à la mesure des ambitions légitimes d'hommes et de femmes ayant personnalité, esprit, aisance matérielle, qui, absorbés par les contraintes professionnelles ou le manque de relations, n'ont ni le goût, ni l'intention de se disperser à la recherche d'une relation banale.

Parmi nos adhérents se trouvent celui ou celle que vous cherchez
ALISON CLAY conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs vous propose sa nouvelle formule club. Ecrire ou téléphoner : 256-04-02 35, rue La Boétie, 75008 Paris.

Rencontres

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2è - 742.63.44

Optique

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-06.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

A louer bord de mer pour vac. familiales à 50 km Copenhague et de la Suède. Villa tout confort avec jardin. Promenades forêt, proximité fjord, pêche mer ou lac, possibilité équitation, tennis, golf. Rég. intérêt touristiq. Ecr. Touristbureau Asserbo-Liseleja, Asserbo, DK Frederiksværk Téléphone : Liseleja 03-346164

LOCATION CAP-D'AGDE appts neufs, studios-2 pièces, 3 pièces, juin, juillet, août, septembre. Prix : 300 F à 1 750 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutiques. Foyer d'animation. Renseignements et réservations : SAINT-LOUP, av. des Soldats, 34300 CAP-D'AGDE (67) 94-20-50.

LOCATION CORSE Plage stud., appts nfs, de juin à sept. Px 600 à 1 000 F p/sem. tt comp accueil par optaire S/place tt comm., excurs., sortie voilier crois., possib. voyage charter VOYAGES CORSES, 58 b., Ch. d'Antin 75009 526-22-72 Lic 76043

A LOUER ILE DE RE JUIN ET SEPTEMBRE, mais. bord de mer et appt cft dans villa. Ecrire Mme SALE, 6, rue du Phare, 17940 Rivedoux Plage. Téléph. : (15) 46-09-84-73

COTE CATALANE LOCAT VOILIERS 7 à 9 m
excellent rapport qualité/prix ASSISTANCE TECHNIQUE T. 720-50-15 ou 722-60-81 matin

GRECE Paysage magnifiq. Belle Maison caract. 3 nivx cft, possib 8 pers., juin, juillet. Tél. : 331-89-69 de 13 h à 15 h.

SÉJOUR SKI EN SUISSE
Jeunes, 16 au 23 avril, 980 F tt compr. COFRAVEL : 526-92-63.

A Courchevel (1 150 m.) dans Club Hôtel, Dv 3e semaine de janvier, studio pour 4 personnes. Ecr. n° 8 870, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vacances de Pâques A louer Val-d'Isère, La Daille 2 p plein sud, pied des pistes, 771 78 79

CHAMROUSSE à louer studio 3 pers vac Pâques 8 14 avril TEL : 630-99-52

CLUB HOTEL Val Thorens Tignes. Studio 4 personnes du 9 au 16 avril T 910.40.38

VACANCES. Echanges internationaux jeunes/adultes. Ecrire JANRAY BP1 4540 VISE BELG

Gare mois 5 à 9 à louer meublé tout confort 2 personnes, cour garage, très calme, pêche proximité Téléphone : 16-66-89-79-80.

Particulier cherche appart. ou villa 6 à AVIGNON ou ALENTOURS du 15 juin au 15 août. ALAIN HERZOG. 7, rue de l'Yvette, 75016 PARIS.

IDEAL VACANC. FAMILIALES belle maison restaurée près de Lauzerte (Quercy), 20 ha, 6 p., gd cft, juin-sept. : 4 000 F, juil., 5 000 F. Téléph. : (1) 989-52-40.

CASTERA VERDUZAN
VILLAGE THERMAL
Foie - Reins - Intestins - O.R.L. MALADIE DES GENCIVES. Rens. : S.I., code postal 32410.

ITALIE - TOSCANE
loue beaux appartements dans ancienne maison restaurée, pleine campagne 600 m altitude. TEL : 504-29-73.

ECHANGE, appartements plan international locations et jumelages Pouvons louer vos appartements gratuitement. Ecrire : N.I.T. 74 Dyke Road, Brighton, SUSSEX ANGLETERRE

Le Monde économie-régions

SOCIAL

MALGRÉ L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

La C.G.T. maintient ses analyses et s'inquiète des changements de la C.F.D.T.

Sur le perron de l'Elysée, M. Georges Séguy, dès les premiers mots prononcés en quittant le 30 mars le président de la République, a tenu à donner les raisons qui l'avaient incité à répondre à l'invitation du chef de l'Etat : « *Nous sommes venus* dit-il, *avec la volonté de savoir s'il était possible de revitaliser la liberté de négociation, liberté desséchée depuis plusieurs années.* »

La C.G.T. a eu à cœur d'expliquer pourquoi elle avait rencontré M. Giscard d'Estaing, tout comme l'avait fait la C.F.D.T., qui, elle, avait pris l'initiative du rendez-vous avec le chef de l'Etat. Le but est le même pour les deux centrales : obtenir le déblocage des négociations avec le gouvernement et le patronat.

Cependant, les motivations d'une démarche aussi inhabituelle pour l'une comme pour l'autre confédération sont l'aboutissement de diagnostics bien différents sur la situation au lendemain des élections. La défaite de la gauche est due à elle-même et en particulier au P.C. « *qui a assassiné l'espérance* », a dit, sans tergiverser, M. Maire. Il faut en tirer les conséquences en changeant de stratégie. Pour la C.G.T., au contraire, l'échec n'est dû qu'à la félonie de ceux qui ont trahi le programme commun. Seuls, lui sont restés fidèles le P.C.F. et la C.G.T. L'action des cégétistes « *pour que vive le programme commun* », thème inlassablement répété, était bien fondée et l'on n'a aucune raison de changer d'attitude.

Cette analyse constitue la ligne directrice du rapport que M. Séguy a développé, jeudi matin 30 mars, devant le comité confédéral de la C.G.T., avant de se rendre à la présidence de la République.

Dès le soir des élections, notent les cégétistes, certains partenaires de la gauche ont montré leur vrai visage, à commencer par M. Fabre se déclarant « délié » du programme commun. Mais c'est surtout le comportement du P.S. qui, selon les cégétistes, a montré les raisons pour lesquelles l'accord sur l'actualisation n'avait pu se faire. Et on relève tour à tour les propos de MM. Mitterrand, Rocard, Hernu, et d'autres dirigeants socialistes.

Une telle analyse de la situation répond, par avance, à ceux qui pourraient croire à l'accentuation d'un malaise interne à la C.G.T. Faire la démonstration de la responsabilité des socialistes dans l'échec de la gauche, n'est-ce pas administrer la preuve de l'erreur de ceux qui, dans les rangs de la C.G.T., accusaient la direction confédérale de trop s'aventurer sur le terrain politique en faveur du P.C.F. ?

Et si certains contestataires restent sur leurs positions, on estime, à l'état-major de la centrale, qu'il s'agit toujours de cas individuels. Aucun syndicat n'a marqué sa réprobation. Il est possible que certains adhérents ne voient pas les choses de la même façon que les militants et dirigeants « bon teint ». « *C'est leur droit. Cela ne signifie pas forcément un désaccord de fond avec la C.G.T. Ce n'est pas la première fois que la confédération est en opposition avec le P.S.* »

Continuité, responsabilité

D'ailleurs, ajoute-t-on, la C.G.T. a tout à gagner dans ce genre de débat. La discussion, c'est l'approfondissement : « *Les décisions prises ensuite démocratiquement, même sans unanimité, sont un signe de santé.* »

La discussion peut-elle se poursuivre au grand jour, en quelque sorte s'institutionnaliser ? Pourrait-on lui donner une place régulière dans la presse confédérale, à l'image des pages ouvertes au débat, non sans certaines restrictions, dans *la Vie Ouvrière*, en février dernier ? M. Krasucki, directeur de cet hebdomadaire et membre du bureau confédéral, ne l'envisage pas. Mais il ajoute que des tribunes pourront être publiées conformément à la tradition, dans la période précédant le prochain congrès national, qui se tiendra, en novembre 1978, à Grenoble.

Dans l'immédiat c'est surtout sa continuité qu'entend démontrer la C.G.T. Immuable dans son attachement au programme commun, la C.G.T. en reprend, *ne varietur*, les objectifs

Ainsi en est-il pour le SMIC à 2 400 F au 1er avril. « *Pas question de l'abandonner ou d'en étendre les délais* » a déclaré avec force M. Séguy en quittant l'Elysée. « *Il n'y a pas de raison*, nous dit un autre membre de la délégation, *de faire comme la C.F.D.T., qui, avant même l'ouverture de la discussion, lâche du terrain* ». Il admet cependant que dans l'ensemble des questions sociales, si certaines sont particulièrement urgentes, un calendrier d'application peut être admis pour d'autres. De même la négociation globale, style « Grenelle », ne figure plus parmi les exigences cégétistes.

La constante de la C.G.T., c'est aussi d'affirmer son sens des responsabilités. Quelle que soit la couleur de l'interlocuteur, gouvernemental ou patronal, a encore dit M. Séguy, « *nous sommes responsables et exigeants* ». Ce qui, selon le rapport de forces ou les perspectives politiques, peut aussi bien déboucher sur la signature d'un « bon » accord que sur le rejet d'un compromis qualifié d'inacceptable.

Quoi qu'il en soit, M. Séguy considère qu'il sera en mesure d'apprécier, avant la fin du mois d'avril, le crédit à accorder aux prochaines négociations, sans attendre le mois de juin comme se le propose M. Maire.

L'alliance chancelante

Autre permanence, enfin, à la C.G.T. : l'appel à l'unité. Une fois de plus, l'alliance avec la C.F.D.T. est chancelante. Il faudra beaucoup de bonne volonté pour la restaurer. Faute d'obtenir de la C.F.D.T. avant les élections un « *constat de convergence* », la C.G.T. a feint de ne pas entendre M. Maire, qui mettait en cause les relations entre la C.G.T. et le P.C.F. Mais le leader de la C.F.D.T., depuis le second tour de scrutin, a encore haussé le ton, accusant notamment le P.C.F. d'avoir fait de la C.G.T. son « porte-voix ».

Voici trois jours, dans une interview, M. Maire a reproché à la « *plupart des dirigeants cégétistes, à tous les niveaux* » d'avoir, comme les responsables communistes, voulu et obtenu l'affaiblissement du parti socialiste. « *Pour la C.G.T.*, déclarait encore M. Maire, *c'est le parti communiste qui est le moteur du changement.* »

Cette fois, M. Séguy a réagi avec une grande vigueur devant le comité confédéral. L'unité d'action suppose le respect mutuel dans la clarté s'écrient les cégétistes, plus ombrageux qu'avant les élections à l'égard de toute allusion à une « *dépendance à l'égard du P.C.F.* ». Pour eux, il est intolérable d'entendre la C.F.D.T. affirmer que la C.G.T. n'est pas un syndicat « *au-dessus de tout soupçon* ».

S'il y a désaccord entre les deux centrales, « *ce n'est pas nous qui avons changé* » affirment les cégétistes. Tout au contraire, ils s'interrogent sur les nouvelles positions de la C.F.D.T., sur ses infléchissements concernant les revendications et l'action à suivre, et sur ses conceptions visant l'avenir de la gauche. Déjà, selon eux, M. Maire consent des abandons. La C.G.T. fera tout pour montrer qu'elle est le meilleur défenseur, sinon le seul, de la classe ouvrière, sans trêve ni sursis pour la majorité maintenue.

JOANINE ROY.

La société Jacquard va déposer son bilan

La société Jacquard à Chalon-sur-Saône, devrait déposer son bilan lundi 3 avril. Spécialisée dans les articles de confection et notamment la chemiserie, cette société emploie mille huit cents salariés dans cinq usines de la région (Chalon, Le Creusot, Montchanin, Autun et Louhans). En dépit d'un carnet de commandes bien garni, l'entreprise connaît depuis quelques mois de graves difficultés financières. Le P.D.G., M. Paul Jacquard, a démissionné le 2 février, et la firme a été placée sous administration provisoire. Plusieurs sociétés susceptibles de la reprendre ont été contactées, notamment la société Weil de Besançon, la société Indreco et l'entreprise Julien (dans l'Est), ainsi que le groupe Bidermann. Pour l'heure, cependant, aucune solution n'a pu aboutir.

Le tribunal de commerce devrait, toutefois, autoriser la poursuite de l'exploitation. Le conseil d'administration devait en effet nommer, ce vendredi 31 mars, un nouveau directeur général, qui sera à la tête de l'entreprise jusqu'à une décision définitive. Il s'agit de M. Cornemillot, ancien directeur des établissements Rousseau, la seule filiale rentable du groupe Boussac. M. Cornemillot, qui connaît parfaitement le secteur de la chemiserie, a quitté le groupe Boussac à l'automne dernier, à la suite d'un désaccord avec l'actuelle direction. Son arrivée devrait permettre à la société Jacquard de poursuivre son activité sans licenciements.

Un sondage de « la Vie française-Sofres »

LES PATRONS SE DÉCLARENT POUR UNE RELANCE « SÉLECTIVE ET MODÉRÉE »

L'hebdomadaire *la Vie française* a présenté jeudi 30 mars au cours d'un déjeuner présidé par M. Ceyrac, président du C.N.P.F., les résultats d'un sondage lancé avec la Sofres, juste après les résultats du deuxième tour des élections législatives, auprès de quatre cents présidents et chefs d'entreprise.

Suivant les résultats de cette enquête, 20 % seulement des patrons pensent que l'échec politique de la gauche entraînera une flambée d'agitation sociale avant l'été, mais 41 % estiment que celle-ci aura lieu à la rentrée, alors que 39 % pensent qu'il n'y aura pas d'agitation sociale particulière ; 3 % seulement des personnes interrogées se prononcent pour une relance générale et vigoureuse, alors que 79 % demandent seulement une relance sélective et modérée.

12 % des patrons interrogés se déclarent très favorables à l'accélération de la réforme de l'entreprise dans le sens du rapport Sudreau ; 38 % y sont moyennement favorables, 34 % peu favorables et 13 % pas du tout favorables.

57 % des chefs d'entreprise pensent que l'inflation se maintiendra au même niveau, 64 % que le financement des investissements sera ni plus ni moins facile qu'avant. En conclusion, 79 % tendent à se déclarer plutôt optimistes en ce qui concerne la marche de leur entreprise au cours des mois à venir.

● *M. Paul Appell, président de l'organisation patronale Entreprise et progrès*, vient d'être nommé membre du conseil exécutif du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). Le conseil exécutif qui comprend trente-cinq membres est l'instance de décision du C.N.P.F. M. François Ceyrac a également confié à M. Appell la présidence d'un nouveau comité, L'homme, l'entreprise et la cité, qui vient d'être créé au sein du C.N.P.F. A ce titre M. Appell sera chargé de « promouvoir » les actions décidées lors des assises des entreprises organisées en octobre dernier. M. Appell, rappelons-le, avait présidé ces assises.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

9e arr. Condorcet av. Trudaine 4 p., cuis., s. bns, wc, tél., imm. p. de t. 8 m2 balcon s/rue, pte blindée, chauff. cent. indiv. 385.000 F. - Pr vis. : 878-11-80 ; samedi, dimanche : 488-04-21.

2, RUE DES TOURELLES DANS IMMEUBLE RENOVE STUDIOS et 2 PIECES Sur place vendredi de 14 à 18 h.

NEUF, GD STANDING, SOLEIL 2' métro Daumesnil, prop. vd 115 m2, liv. 32 m2, 5 ch., cuis. amén. 20 m2, 2 bs, 2 wc, balc. Tissus mural décorat., box db fermé. Px 895.000 F. 346-94-82.

Mo Couronnes. P. vd ds imm. P. du T. ravalé, 3 p., c., dche, wc, 2 débarr., cave, tél., ch. c., ét. impecc., 285.000 F - 357-66-31.

MONTMARTRE. Part. vd beau studio 40 m2, tt conft, 7e étg., asc., plein Sud. VUE s/PARIS. Tél. 076-69-27, N. repas et soir.

19e. Place des Fêtes. Imm. 1930, 4 p., entrée, cuis., s. bs, ch. central. Prix 300.000 F - Tél. : 261-58-20 et 203-56-05 apr. 20 h.

9e. Ds bel imm. P.d.T. Pav. spl. 5 p., ent., c., wc, bs, tt cft, sol. Prix exceptionnel - 878-41-65.

Pl. Clichy. Spl. 2 p., cuis. équ., bs, ref. nf, soleil. Plac. except. 25.000 cpt + crédit - 878-41-65.

R. La Fayette. Prop. vd s/jd. b. 2 p., cuis. équ., bs, tt cft. Prix et plac. except. 878-41-65.

Plein cœur Butte-Montmartre, atelier artiste en duplex, cuis., bains, wc, ch. c., v.-o., seul premier étage, 6 m. haut., 150.000. Etat neuf. 224-02-86. S/pl. 15-17 h., sam., dimanche, lundi. 55, r. des Abbesses (18e).

Propriétaire vend : REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

Près SQUARE MONTHOLON Mo Cadet. Pptaire vd ds imm. ancien indép. en cours rénovation 4/5 p. en triplex, poutres. Poss. jardin privatif. tr. calme. 550.000 F. - 522-28-20 - 22-60.

AVENUE FOCH Luxueux DUPLEX 320 m2. JARDIN PRIVATIF 100 m2. Triple récept., salle à manger, 2 ch., parking, dépend. Services. Delcassé, 6, aven. Delcassé (8e). 720-55-51 - 56-11.

AV. FOCH (près). Imm. stand. rénové, prestation, luxe, vidéo, vide-ordure, tout confort. GD 2 P. SUR JARDIN : 545.000. GD 2 P. SUR RUE : 598.000. Sur place vendredi, samedi, de 15 h. à 18 h., 77, RUE DES BELLES-FEUILLES. 870-87-10.

Gambetta. Dans bel imm. 1974. Grand 2 p., tt conft, 2e ét., asc., sur jardin, état impeccable, park. 205.000 F. — GIERI, 373-05-81.

Mo Voltaire. Imm. pier. de tail. Beau 3 p., tout conft, belle salle de bains, 3e étage, rue et cour. 200.000 F. — GIERI, 373-05-81.

MONTMARTRE. - Exceptionnel. Pptaire vend direct. 2 appts, état neuf bel imm. 2A P. d. T., asc., ch. cent., bs, v.-o., cave. 60 m2, libre, R.-C. gche, 165.000. 62 m2 libre. R.-C. drte. 170.000. 520-13-57 ou 13-16 h., samedi, dim., lundi, 21, rue Laghouat.

Buttes-Chaumont, 5, r. Georges-Lardennois. Pptaire vd ds imm. brique, tout confort, 2 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains, chauffage central. 150.000 F. S/place vendredi 31 et samedi 1er, de 10 à 18 heures.

AV. FOCH. Près imm. standg rénové, prestation luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort. VASTE ET LUXUEUX 3 P. + jardin 150 m2. Sur place, vendredi, sam., 15-18 h., 77, r. BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

Mo EXELMANS IMM. PIERRE DE T. asc., chf. cent., parkink DBLE LIV. + 2 CHBRES entrée, cuis., bains., w.-c., tél. Surf. 100 m2 + chbre serv. PRIX INTERESSANT. 75, rue Michel-Ange, samedi, dimanche, lundi, de 15 h. à 18 h.

150, RUE DE LA POMPE DANS BEL IMMEUBLE ANC. 3e ét., asc., 2 pces, cuis., s. bns, 80 m2, clair, calme. S/pl. le 1er avril 1978, de 11 h à 16 h.

Paris Rive gauche

PARC MONTSOURIS Ds immeuble neuf gd standing Première mutation STUDIO 29 m2, living ensoleillé, confort, s. de bains, placards, kitchen. Sur place ce jour, 14 à 19 h : 102, BD KELLERMANN Bât. A, 1er étage - 580-59-55

PARC MONTSOURIS Imm. neuf grand standing Calme et jardins 3 P. Living double gd confort, - jamais habité, cuisine équipée, placards. Sur place ce jour, 14 h à 19 h : 102, BD KELLERMANN Bâtim. A, 1er étage - 580-59-55

ALESIA DIDOT - ODE. 95-19 TERRASSE sur jardins 128 m2, 4 pièces, soleil, calme.

Mo MAISON-BLANCHE IMM. RECENT TT CFT 4.000 F LE M2 2 P. entrée, cuisine, bains, tél., parking. 52, av. de Choisy - 6e étage, bât. 1, escalier B, samedi-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

Mo PORT-ROYAL Bon imm., asc., chauff. central 2 PIECES entrée, cuisine, salle de bains, tél. Px intéressant. 6e ét. 14, square de PORT-ROYAL Calme. Samedi, dimanche, de 14 h 30 à 17 h 30.

Part. à part. Vends Studio, salle d'eau, cuisine, près Fac. Métro Tolbiac. Visite soir, samedi : 82, r. Albert (13e), 3e ét. droite. Prix : 84.000 F

PANTHEON Près Dble living 36 m2, + 3 chbres, confort, 1er étage sur rue, à moderniser, Immeuble 1913. 600.000 F. Sam., 14 h 30 à 17 h : 58, RUE LHOMOND ou 705-39-10

PARC MONTSOURIS (13e) VOIE PRIVEE Pavillon 5 p., 100 m2, 2 exposit., jardinet. — Téléph. 588-56-75.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

PONT MIRABEAU 11e et dernier étage 2 pièces, vue panoramique sur Seine. - 500.000 F. S/pl. samedi 1er avril, 12 h. à 16 h. - 22, av. E.-Zola. FRANK ARTHUR. 766-01-69 bureaux fermés le samedi.

5e Contrescarpe - Bel atelier artiste en duplex + gren., poss. terrasse. Px exception. 878-41-65

CONTRESCARPE - 2 p. calme, luxueux aménagements. Samedi, 4, rue Blainville, 14 h 30-17 h.

CHAMP-DE-MARS près Imm. rénovation payée. 2-3 pces, cuisine, salle de bains. Prix : 269.500 F - Sur place vendredi, samedi, lundi, de 14 h à 18 h : 5, BD DE GRENELLE. 870-87-63

Place ST-GERMAIN-DES-PRES Appt 4-5 p. tt confort, état neuf. Prix 1.250.000 F. Visite vendredi, samedi, de 15 h à 18 h : 149, bd SAINT-GERMAIN (6e)

CLAINVILLE - PANTHEON Studio, luxe. Téléph. Ascenseur. Plein Sud - ODE. 42-70

15e EXCEPTIONNEL Immeuble rénovation en cours, 2-3 pièces, cuisine, salle d'eau. Prix 259.000 F avec 80.000 F, crédit 15 ans. S/pl. : vendredi, samedi, lundi, de 14 h à 18 h : 5, BD DE GRENELLE. 870-87-11

Région parisienne

Aven. DES GRAVELLES. Face bois de Vincennes, partic. vend duplex, grand standing, 165 m2, 6-7 pièces. Prix 6.000 F le m2. Tél. : 548-22-74.

Bièvres. Prox. RER. S/verd., b. livg, 2 ch., c., coin rep., parkg. 35.000 cpt+créd. Exc. 878-41-65.

VERSAILLES. Immeuble récent, bon standg, dern. étage, appt 150 m2 + terrasse 100 m2, sél. double, 4 chbres, 2 bains, cave, parking, 850.000 F. - Cabinet CHESNEAU - 950-14-07.

Part. vd très bel appt 5 P., 2 niv., 150 m2, très belle récept., 4 M H. S/pl.+terras. 100 m2+jd. Vue impr. sur Seine et forêt, 18 mn. St-Laz. Px. 650.000 F. Tél. : 997-78-09.

CHAMPIGNY centre. 10' RER, Part. vd 3 p., cuis., s. bs, wc, balcon, cave, parkg. tél. 63 m2, 6e et dern. étage. Prix 150.000 F Tél. : 706-55-93.

LES CLAYES-SOUS-BOIS Grand 4 pces, tt conft, cave, parking, près gare. - Prix 170.000 F à déb. - 460-14-53.

Je vends cause départ appt 110 m2 sur 2 ét. ds imm. anc. de car., 4 p., cuis., bs, linger., gar., jd., chauff., maz., cave, 435.000 F - Tél. 912-08-89.

MAUREPAS - Proche gare, part. vd appt 3 p. pr., cave, box, loggia plein sud, cuis. équip. Crédit foncier 5 %. A saisir. Tél. : 062-77-31.

A V. TRAPPES (10 mn gare), appt 3 pièces, 57 m2, av. balcon, cave, parking, dans résidence réc. (3e étage). Prix 160.000 F. Téléph. : 345-84-46 (après 19 h.).

BATEAU-APPART. TRES GD STANDING 175 M2 Stationnement Yvelines ou Paris Faire offre au 092-11-15

NEUILLY LIMITE Living + chbre, tt confort, 60 m2, imm. récent, 6e étage, soleil. Samedi 15-17 heures : 70, rue de Villiers - Esc. B ou 705-39-10

GRIGNY 2 particulier vend F4, 71 m2, cave, box, bon état, plein Sud, dernier étage, proximité école, commerces, S.N.C.F., à 25 minutes de Paris. 75.000 F + 130.000 F (PIC). Tél. : 906-63-31.

23' MONTPARNASSE direct. (Fontenay-le-Fleury) 3/4 p., 1er niv., jard. privatif. Except. 238.000 F. - 460-31-22.

PARC de SCEAUX (métro) 4 pièces sur jardins. 800.000 F. Téléph. : 350-15-39 ou 702-19-27

NEUILLY. 3 p. 54 m2, soleil, excell. état. 207, av. du Roule, esc. droite, 4e gauche. Visite : 1er avril 14-17 h - T. : 278-38-69

Province

ILE DU FRIOUL - Marseille part. vd studio 42 m2, loggia, cuis. équip., s. de bns. 250.000 F. Tél. : 225-22-40 Paris.

TIGNES, Val Claret, 2.100 m., stud. équip. 4 personnes, 26 m2, 4e ascenseur Sud près des pist. 150.000 F. - Tél. : 741-23-68.

TIGNES part. vend STUDIO meublé 4 F., cuisi., bains, terr. Sud. 150.000 F. De Pins Vuimix, 73700 BOURG-ST-MAURICE.

maisons individuelles

PRES SORTIE AUTOR. SUD SEINE, GARE. Dans parc très calme, surface terrain 1.437 m2 BELLE MAISON MODERNE SURFACE AU SOL : 138 m2 R.-chss. : sél., loggia, chemin., cuis. installée, 2 ch., s. bns, wc. 1er ét. : 3 chbres, s. d'eau, wc. Garage attenant. 530.000 F. Agence GILLET, 39, av. Thiers, 77000 MELUN - Tél. : 439-53-54

SUD DROME. Vend maison à rénover, 550 m2, dans village fortifié, poss. terrasse et comm., 148 000 F à débattre. Téléphone (75) 49-55-14.

propriétés propriétés

YONNE Région JOIGNY MAISON 4 pces, cuis., s. de bains, w.-c., véranda, grenier, cave, grange. Téléphone - Chauffage central Jardin 626 m2. - 215.000 F Crédit possible 80 % (1593) G.A.I.S. 7, pl. de la République, 89100 SENS. Tél. : (86) 65-65-44

PROPRIÉTÉ 35 km PARIS - Perron, hall, gd salon, cheminée, séj., 6 bel. chbres, bains, w.-c., cab. toil., chauff. ct, gar., dépend., magn. parc 6.500 m2, accès forêt. 662.000 F av. facil. paiement. ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

20 km. TOULON pptaire vend propriété, 1,5 km village, tous services, se vend en totalité 11 530 m2, av. maison très soign. tt cft, ou 5 000 m2 + maison et autre lot 6 330 m2 très arboré. Tél. 880-84-02 Paris, vis. sur place à partir du 10 avril. Tél. (94) 28-65-04

EXCEPTIONNEL près Nantes, bordure de Loire, 175 m. façade sur 1 ha dont 2.000 m2 env. clos, propr. tt cft + tél., comprenant : 2 maisons attenantes (126 m2 et 60 m2), 2 gar., cellier, chauff., hang., à vendre soit global, soit bâtiment avec terrain clos. S.A.R.L. Les Ronds-Blancs, 99, rue de la Reine, Boulogne 92.

CRETEIL CENTRE PPTR bourgeoise et luxueuse. Salon, salle à manger. Bureau, 4 chambres, bains. Joli jardin 600 m2 + bureau, 50 m2. 900.000 F. Vend. - 376-45-46

REGION FONTAINEBLEAU VUE SEINE et FORET mais. 4/5 P CARACT. GD TERR. PAYSAGE. - 903-83-18

A 25 km. Est Paris, région TOURNAN, particulier vend ds village agréable maison ancien, entièrement rénovée, beaucoup de caractère, 9 Pces principales 195 m2, tt cft, petit parc clos, terrain 1.300 m2. Prix 650.000 F. Tél. 409-50-31

PROX. ANGERS, Moulin et Bergerie entièrement restaurés + piscine, tennis, 2 ha. Vue imprenable. 680.000 F. Tél. 050-10-90

DEPUIS 10 ANS PROPINTER RESTAURE AMENAGE CONSTRUIT DES MAISONS DE STYLE. Documentation sur demande : PERIGORD, QUERCY, GERS, GIRONDE, 10, rue des Cordeliers, 24103 BERGERAC.

PROVENCE, GARD, 10, boulevard Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE.

Près MONTFORT-L'AMAURY TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ 230 m2 HABITABLES Caract. Parc amén. 12.200 m2 + maison de gardien. - Très beaux arbres. Prix élevé justifié. 486-06-23 de 20. à 21 h.

MAISONS-LAFFITTE Résidentiel - Sur 1.400 m2 13 pièces - Parfait état AGENCE DU PARC - 962-01-92.

VILLIERS-LE-BEL Superbe propriété, architecture d'avant-garde. - Vaste living, 4 ch., bureau, surface habitable 200 m2, luxueuses prestations. Parc 2.700 m2. - Prix 650.000 F. DEVIQ CONSEIL - 471-00-06

CÉVENNES VDS 139 ha BOISES, RIVIERE, D'UN SEUL TENANT. 050-10-90.

A-4 - 40 mn PARIS Part. vd propriété 10 p. ppales, parc 2 ha. Prix : 850.000 F. TEL : (23) 83-07-09

villas

PRES VERSAILLES BUC (2 km) Belle maison 7 p. Gd séjour, cheminée, 3 bains, gar., cellier. S/1.100 m2 clos, sans vis-à-vis. 850.000 F. - Urgent. - 460-14-53.

VAUCRESSON Sur le plateau Résidentiel - Réception 45 m2, 6 chbr., bains. Pav. de gardien. Parc arborisé 1.080 m2 RARE - 1.300.000 F

GARCHES Face parc Près gare Récept. 60 m2, 5 chbres, bains, studio d'artiste 40 m2. - Parc 1.600 m2. URGENT. 1.500.000 F. N. COGE S.A. - 602-57-27

Côte Varoise - Croix-Valmer Vds maison + jardin planté 1.000 m2, 3 ch. + gd liv. + terr. Magnifique vue sur mer et montagnes. Parf. état. Prix int. Lib. de suite. Tél. : 958-76-47 le soir, ou 94-79-62-70 à Croix-Valmer.

PARC DE SCEAUX Magnifique villa récente, 270 m2 habitables + piscine. S/500 m2 jard. Px 1.400.000 F. RDB. 34-86.

Part. vd au pied du Lubéron 35 km AIX-EN-PROVENCE villa provençale sur 4.800 m2 aménagés. Gde s. de séj., 1 bur., 3 ch., 1 s. de bns, 1 s. d'eau, cuisine aménagée, garage. Eau, électr. C.C. Tél. Prix 500.000 F. Ecrire HAVAS RENNES no 857. E.

BUC A 2,5 km de Versailles Reste 6 vendre 2 maisons de 5 et 6 pièces avec jardin privatif et double garage. Rens. et vente tous les jours de 10 h. à 20 h., même le dim., KAUFMAN & BROAD, rue aux Fleurs, 78190 Voisins-le-Bretonneux. — Tél. : 043-37-58.

PARC SAINT-MAUR Proche R.E.R. Villa neuve « Mansart », sur sous-sol total, séjour, 4 chbres, terrain 380 m2. Délai 6 mois. Cabinet BAILLOT - 883 51 48.

terrains

MEDOC 23 km Bordeaux 2 terrains boisés constructibles 2.900-3.600 m2 Eau et électricité sur place Le m2 : 30 F. - Tél. : 707-23-06.

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE reste 6 BEAUX LOTS TERR. de 730 m2 à 1.100 m2 - Cadre exceptionnel, toutes viabilités. PX T.T.C. : 300.000 à 390.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

241 TERRAINS A BATIR Autour de Paris : 8 à 120 km L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

COSTA-BRAVA. TERRAINS et VILLAS. Ecrire RIO DE ORO, CALONGE. — Tél. (72) 65-02-08.

ST-REMY-LES-CHEVREUSE 520 m2, COS 0,30 230.000 F. 520 m2, 200.000 F. 590 m2, façade 19 m. 230.000 F. Gif-s.-Yvette, 1.000 m2, 315.000 F. ARGENTEUIL, 400 m2, permis construire, 160.000 F. ST-GERMAIN, 600 m2, 280.000 F. CRETEIL, 500 m2, 250.000 F. Téléph. 584-05-99, 05-98.

A vendre terrain 24.000 m2 avec permis pour vingt-deux lots. 65 kilomètres Vallée d'Eure. Ecr. sous réf. 8.235, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

LA FERTE-SAINT-AUBIN TERRAIN A BATIR 850 M2. 100 F le m2. — Téléph. 584-64-00.

SITUATION EXCEPTIONNELLE TERR. 5.371 m2 - BORNÉ TOURTOUR (VAR) ALTITUDE 630 m village classé, eau de ville, élect. + canal d'irrig. longeant, perm. construire pr surf. habit. de 168 m2 PRIX : 128.000 F. Ecr. no T 004154 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. 320-31 18 h. bur. sf lundi

A VENDRE - ENVIRON ST-JEAN-PIED-DE-PORT (64) terrain 5.000 m2, eau, électricité. M. DURQUETY Compostelle-Les-2-Pessac 33600

PARC DU PERREUX SITE EXCEPTIONNEL MAGNIFIQUE TERRAIN 810 m2 Façade 20 mètres. OEJUST - 883-95-50

forêts

REGION CHATEAU-RENAULT Pour placem. chasse et pêche, massif forestier de 68 ha chênes. DOCUMENTAT. S'ADRESSER : CABINET GRUAT-GELEY 22, rue Georges-Clemenceau 49150 BAUGE. Tél. (41) 89-19-97

pavillons

ANTONY Centre 500 m Mo Coquet pav. sur sous-sol. Gar. Bonne construction 1950. 4 p., cuis., salle de bains, tt conft. Jardin 400 m2. - Prix 420.000 F. Cab. Renard - 666-02-03

PIERREFITTE - PAVILLON Sur sous-sol, 4 pièces, cuisine, salle d'eau, w.-c., parking. 170.000 F. — 826-24-43.

MITRY-MORY (77) 5 min. gare, 4/5 pces, tt conft, construct. 72. Terrain 385 m2. 230 000 F. Tél. 427-37-06.

Belle maison de caractère, quartier calme, résidentiel, ASNIERES-BECON parfait état, réception 60 m2, bur. 5 chbres, cuis. équipée, gar. 3 voitures, 650 m2 jardin. 1.200.000 F - 788-49-00.

maisons de campagne

Part. rech. Sarthe Sud maison rurale 6 pces, gros-œuvre, très bon état, terrain boisé 1 ou 2 ha., calme, vue dég. Proxim. village. Tél. 527-86-65 le soir.

Réf. : 30.047. : 125 km Paris MAISON DE CAMPAGNE non isolée en tr. bn. état (restaurée), murs pierres, toit tuiles plates. Couloir de dégagmt, cuis., beau sél. (poutr. chem.), 3 ch., s. de bns, w.c., beau gren. aménag. eau (chaude). El. terr. 1.500 m2 env. Ccants et S.N.C.F. ligne directe Paris-Le Mans à La Loupe 2 km. Px 350.000 F. Tél. : 15 (37) 81-19-65.

PÉRIGORD BELLE MAISON XVIIIe Adossée hameau, vue étendue. Jardins et terrasse, dépendances. 220.000 F, documentat. sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 23, 24103 Bergerac. — (53) 57-53-75.

LUZARCHES A 25 min. par Porte Chapelle, dans site campagnard et protégé, charmante maison rustiq., séjour avec cheminée et poutres apparentes, cuisine et coin repas, 2 chambres, sal. de bns, bureau, garage, caves voûtées, très agréable jard., affaire rare. DEVIQ CONSEIL : 471-00-06.

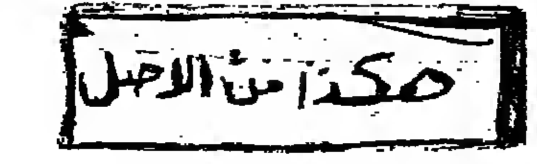
fermettes

320 KM. DE PARIS Rég. Chalon-s-Saône, belle ferme bressane, colombage, toit refait 3 P., écurie, grange, grenier, eau élect., poss. tél. S/terrain 1.000 m2. Px 85.000 F. MAZEL, 71500 Bruailles. - (85) 74-81-39.

Hte-Provence, près Alpes Sud, ferme de caractère à restaurer. S/9.000 m2 (75) 75-11-60 apr. 19 h.

95-NOINTEL. Part. vd fermette restaurée, 6 p., tt cft, gd gar., dépend., terrain clos 1.450 m2. Px 480.000 F. Tél. 470-19-10.

RÉG. FERTÉ-GAUCHER (77) Fermette restaur. sur 2.200 m2, cuis., sél. 50 m2 + loggia 30 m2, s. à mang., 4 ch., s. bains, salle de jeux, dépendances, chauff. PRIX : 530.000 F Ag. LAMANTHE - T. : 404-02-20



RÉGIONS

AU CONSEIL DE PARIS

L'université de Paris-VIII quittera-t-elle Vincennes ?

Le Conseil de Paris, réuni jeudi 30 mars en formatiou de conseil mnnlcipal, a approuvé la seconde partie du programme d'équipements pour 1978 financés au titre du plan de circulation at s'est prononcé en favenr de la créatiou de la ZAC « Citroën-Cévennes ».

A l'ouverture de la séance, M. Jacques Chirac présente ses félicitations à la police pour son action dans l'affaire de l'enlèvement du baron Empain. Evoquant la marée noire qui sévit en Bretagne, il indique qu'il a fait parvenir à la préfecture dn Finistère une somme de 500 000 francs.

Avant d'entamer l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour, les conseillers entendent une intervention de M. Henri Meillat qui, au nom dn groupe commnnlste qu'il préside, demande au préfet de police de prolonger la mesure d'interdiction des expulsions dans la capitale qui explre le 31 mars. M. Meillat indique que le préfet de police *« s'opprête o faire procéder aux cinq mille demandes d'expulsion »* dont il est saisi.

M. Pierre Somveille, préfet de police, conteste cette affirmation, mais il précise que le sursis accordé pour la période d'hiver expirant le 1er avril, il est dans l'obligation de laisser la justice suivre son cours. De son côté, M. Chirac estime que le Conseil de Paris ne peut s'opposer à une décisiou de justica et rappelle qu'une commission *ad hoc* est chargée d'examiner les *« cas sociaux »*.

M. Chirac ayant été remplacé au fauteuil de la présidence par M. François Collet (R.P.R.), le Conseil approuve la création de la ZAC « Citroën-Cévennes ». Il s'agit d'une nouvelle autorisation de l'assemblée municipale, qui fait suite à plusieurs délibérations, intervenues en 1977, approuvant les principes d'aménagement de cette zone qui inclnt l'ensemble des terrains qui appartenaient aux établissements Citroën. La délibération adoptée jeudi délimite le périmètre de la ZAC par le quai André-Citroën, le boulevard Victor jusqu'à la place Balard, la rue Maurice-Leblanc, la rue Saint-Charles, la limite Sud du cimetière de Grenelle, la rue Gutenberg, la rue des Cévennes, la rue Léontine, la rue Sébastien-Mercier, la rue Balard, et, de nouveau, la rue des Cévennes jusqu'au qoai André-Citroën.

Priorité aux autobus

M. Daniel Benassayag (P. S.) est d'avis qne, le programme d'aménagement des 35 hectares de cette ZAC n'étant pas modifié, la consultation des élus sur un texte qui ne comporte ancune précision aura pour effet de retarder les opérations. Dans ces conditions le groupe socialiste s'abstient.

De son côté, le groupe communiste vote contre la délibération. M. André Voguet indique en effet que les élus du P.C. se sont opposés aux textes précédemment soumis ao Conseil au motif d'une part que le nombre des logements sociaux prévu est insuffisant, et d'autre part que les aménagements envisagés ne permettront pas de *« lutter efficacement contre la désindustrialisation de la capitale »*.

Les conseillers de la capitale approuvent ensuite la seconde partie du plan de circulation qui comporte des opérations de reconquête des trottoirs, l'organisation du réseau principal dans le secteur des Halles et la création de 11,4 kilomètres supplémentaires de couloirs réservés aux autobus.

An cours de la séance de l'après-midi consacrée aux questions, les élus communistes ont souligné les problèmes qui sont posés au gouvernement et à la municipalité par l'expiration, en octobre 1978, du bail consenti à l'université de Paris-VIII (Vincennes) sur des terrains appartenant à la ville. Les conseillers du P.C. ont estimé : *« Il est hors de question de transférer cette université loin de Paris, pour deux raisons essentielles : la nécessité de maintenir le potentiel économique de la capitale; la nécessité d'assurer à l'université de Poris-VIII les conditions indispensables à la mission qui lui o été assignée par le décret gouvernemental qui l'a créée et qui est d'ouvrir l'enseignement universitaire au monde du travail, à la masse des salariés. »*

Ils ont demandé au maire quelles solutions sont envisagées pour maintenir à Paris l'activité de Paris-VIII. M. François Collet a confirmé que la municipalité entend recouvrer l'usage des terrains concédés à l'université, puis il a précisé : *« Il n'appartient pas à la Ville de rechercher un nouveau lieu d'implantation pour cette faculté. »*

Enfin, en réponse à une question des élus du seizième arrondissement appartenant à la majorité, le préfet de police a affirmé que la cassure d'une canalisation de gaz est à l'origine du sinistre qui a endeuillé le quartier de Passy. — J.-M. C.

● *Une place Roland-Dorgelès à Montmartre.* — Le nom de l'écrivain Roland Dorgelès est donné à un carrefour aménagé en espace vert au cœur même de Montmartre, an croisement des rues Saint-Vincent et des Saules. Cette décision, signée du maire M. Jacques Chirac, est parue au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris,* en date du 29 mars.

Mort en 1973, l'auteur des *Croix de bois* a vécu une bonne partie de sa jeunesse d'écrivain au milieu des artistes de Montmartre.

AFFAIRES

48 millions de francs d'investissements pour redresser la Néogravure

Le comité central d'entreprise dn groupe S.D.F.-Néogravure a été informé d'un « plan industriel da redressement » mis au point par la direction. Ce plan, élaboré par M. Edmé Jeanson, président de la S.D.F. — Société de développement financier, société holding du groupe dapuis novembre 1974), — a été approuvé par le conseil d'administratiou de la S.D.F. et les représentants des groupes d'actionnaires (Hachette, « Télé-7-Jours », etc.). Il prévoit, d'ici à la fin de 1979, un investissement de plus de 48 millions de francs.

M. Edmé Jeanson a, simultanément, proposé aux syndicats ouvriers la signature d'un contrat d'entreprise confortant ce plan de redressement. Caux-ci, en particulier la F.F.T.L.-C.G.T., ont demandé un délai de réflexion jusqu'au 2 mai.

Le plan industriel de redressement de la Néogravure conçu par M. Jeanson — qui exigera 48 millions de francs d'investissements, dont 30 à la charge de la S.D.F. et 18 à celle des partenaires — se caractérise par une « filialisation » de tous les secteurs d'activité dn groupe :

— Un Groupement d'intérêt économiqna (G.I.E.) dénommé Néogravure est créé, pour gérer tous les services centraux mis en place entre la S.D.F., la S.A. Néogravure (essentiellement Corbeil-Essonnes), Hélio-N.E.A. (à Lille) et l'Imprimerie et éditions Braun (à Mulhouse) :

— La S.D.F. aidera à la constitution de filiales dans lesquelles elle prendra des participations financières : ce sera le cas pour l'atelier de composition (à Corbeil), celui de l'offset et celui du brochage (également à Corbeil). Une nouvelle société, les Encres de Choisy (au capital de 100 000 F) reprend les activités du département « encres ». Enfin, la société Hélio-Corbeil se substitnera aux ateliers de photo, gravure et tirage de Corbeil, Evry et Blomet.

Un contrat de confiance réciproque

Les investissements réalisés dans le groupe Néogravure proprement dit — en particulier pour accélérer la mise en œuvre du nouveau procédé Néosan (1) atteindront, entre 1978 et 1979, plus de 25 millions de francs. Pour les filiales à créer, la part des investissements consentis par la S.D.F. atteindra 4,5 millions de francs contre 18,5 millions de francs à la charge des partenaires.

Il s'agit pour la direction de la S.D.F., engagée dans l'exploitation de la Néogravure depuis novembre 1974, non seulement d'arrêter l'hémorragie des secteurs les plus déficitaires et de rétablir l'équilibre d'exploitation des imprimeries hélio, mais aussi d'assurer l'avanir de ces entreprises. Les pertes dn compte d'exploitatiou sont, en effet, impressionnantes : 33 millions de francs en 1975, 36 millions en 1976, 47 millions en 1977 (dont une créance de 8,5 millions de Manufrance). Dans l'hypothèse où le plan de redressement ne serait pas mis en œuvre rapidement, la perte d'exploitation pour l'année 1978 pourrait atteindre 60 millions de francs. La restructuration dn groupe et sa modernisation technique, qui rendra la Néogravure plus compétitive, entrainera une diminution des effectifs (environ huit cents personnes sur un total de deux mille sept cents) que les syndicats du Livre étudient. Ces compressions de personnel (pré-retraites, départs volontaires, etc.) seront assorties de différentes mesures sociales.

Lors de la réunion plénière du comité central d'entreprise, le 23 mars, M. Jeanson a fait des propositions complémentaires que le secrétariat du C.C.E. rapporte de la manière suivante : *« En ce qui concerne la demande d'un délai de deux mois avant que la direction tente d'appliquer son plan, M. Jeanson, président du C.C.E., a conditionné son acceptation par trois points : 1) examen d'une proposition de 50 reclassements aux N.M.P.P. après licenciement ; 2) consultation des C.E. sur 67 pré-retraites ; 3) règlement des conditions de transfert de 15 à 20 personnes sur Evry. De plus, le président o proposé que s'ouvrent des négociations avec les organisations syndicales sur un contrat d'entreprise valable jusqu'au 31 décembre 1979 et devant déboucher sur : 1) une garantie du pouvoir d'achat ; 2) une amélioration de productivité entrainant la progression du pouvoir d'achat ; 3) des conditions de sécurité de sortie pour conserver le volume de travail actuel, et favoriser son développement afin de préserver l'emploi. »*

M. Edmé Jeanson propose donc aux travailleurs de la Néogravure une sorte de « cootrat de confiance réciproque » pour tenter de relancer l'entreprise. Le pari engagé par M. Jeanson sera-t-il compris de toutes les parties concernées par cette tentative (ultime peut-être) de sauvetage du plus grand complexe graphique français ?

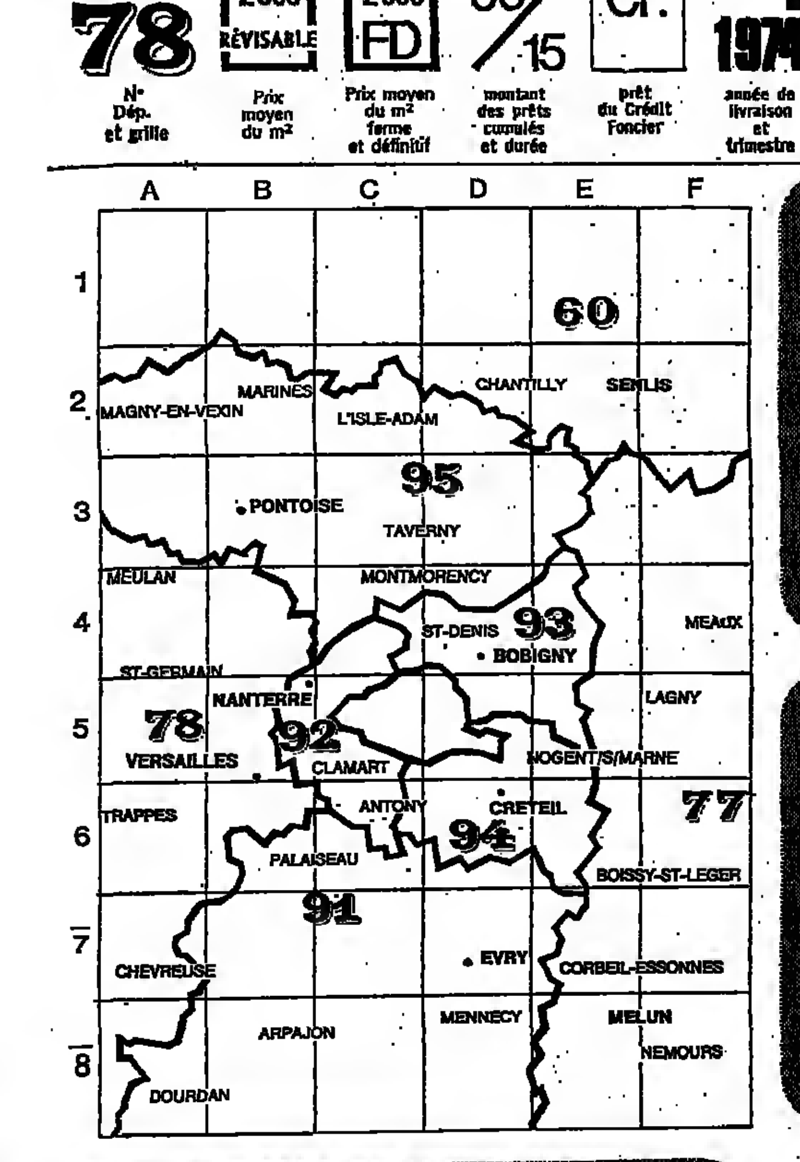
CLAUDE DURIEUX.

(1) Système permettant l'emploi simultané des procédés hélio ou offset.

● *Foote, Cone and Belding,* neuvième société américaine de poblicité par le chiffre d'affaires mondial, va fusionner avec Carl Byoir et Associés, une des plus anciennes et plus importantes firmes américaines de relations pnbliques. Foote, Cone and Belding compte plus de deux mille sept cents salariés et possède vingt-six bureaux dans quatorze pays. Son chiffre d'affaires mondial a atteint 570 millions de dollars en 1977. Société privée, Carl Byoir, qui emploie plus de trois cents personnes, conservera son autonomie et reprendra les activités de relations publiques de l'agence de publicité.

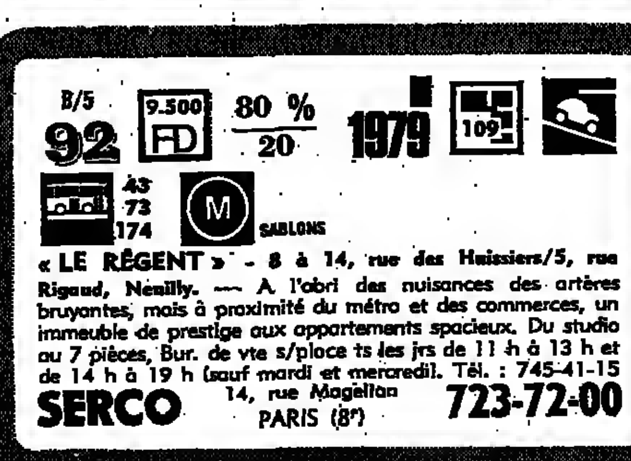
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE

GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90%/15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1974 — année de livraison et trimestre
Immeubles
124 — Nombre d'app.
Maisons individuelles
Garages particuliers
Garages en sous-sol ou box
Parkings en surface
Gare
RER — R.E.R. Station
Autoroute ou périphérique



C/6 92 — 5.300 FD — 80 % — 1979 — 18
LA FONTAINE AUX ROSES - 18-20, rue des Fauvettes, Fontenay-aux-Roses. Dans 2 petits immeubles entourés d'un vaste jardin aménagé, quelques appts de standing avec balcons. Sur pl. ts les jrs de 14 à 19 h (sf mar. et mer.). Sam. et dim. de 10 à 12 h et de 14 à 19 h. Tél. 702-07-79.
ou LA MAISON DU G. SCIC 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS

C/5 92 — 8.200 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 15
RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine. Immeuble rocé ou confort raffiné. Sur pl. lun., jeu., ven. 14 à 19 h., sam. dim. 10 à 12 h. et 14 à 19 h. T. 757-05-75
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS







« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

TRANSPORTS

3 AVRIL : CONTROLE AUTOMATIQUE DES BILLETS

La S.N.C.F. dit adieu à ses poinçonneurs

La S.N.C.F. supprimera, à partir du lundi 3 avril, le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie des gares pour les voyageurs « grandes lignes ». Pour l'heure, cette réforme n'intéresse pas le réseau de la banlieue parisienne, dont l' « interconnexion » avec celui de la R.A.T.P. nécessitera la mise en place ultérieure d'un contrôle automatique des titres de transport.

Les voyageurs devront valider eux-mêmes leur billet dans un composteur installé à l'entrée des quais. Le personnel auparavant affecté au contrôle des titres de transport aura notamment pour mission d'orienter les usagers dans les gares (1).

La suppression du contrôle des billets à l'entrée et à la sortie des gares : nul n'en contestera le côté « sportif ». « *Nous prenons un risque raisonné : 95 % des Français n'ont pas l'habitude de frauder* », affirme M. Jean Raval, directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F. ; *nous misons sur l'honnêteté de notre clientèle.* »

Point n'est besoin, cependant, de tenter le diable. La S.N.C.F. a donc disposé des batteries de composteurs — trois mille trois cents au total et sept cent six en réserve — dans deux mille trois cent quatre-vingt-huit gares. Coût de l'opération : environ 10 millions de francs.

Avant de prendre le train, les voyageurs *devront* introduire leur billet dans un composteur qui y inscrira la date de départ. En imposant cette démarche à sa clientèle et en limitant à deux mois la durée de validité du titre de transport, la Société nationale veut décourager les fraudeurs qui chercheraient à se servir indéfiniment du même ticket vierge de tout cachet, voire à obtenir son remboursement après usage.

Ceux qui, par malice ou par étourderie, se soustrairaient à cette formalité, seront passibles d'une amende d'un montant égal à 20 % du prix de leur billet avec un minimum de 20 francs. Aucune excuse ne sera recevable, même celle du voyageur pressé. « *Nous avons fait des tests à Paris-Austerlitz, à Amiens et à Bordeaux : même aux heures de pointe, les composteurs seront en nombre suffisant pour digérer l'afflux de clientèle* », assure M. Ravel.

En définitive, ce nouveau dispositif repose sur l'efficacité du contrôle à bord des trains. Aussi la S.N.C.F. va-t-elle s'attacher à sérieusement le renforcer grâce à la formation d'agents de gare, désormais libérés du poinçonnage et du ramassage des billets à l'entrée et à la sortie des quais. « *Nous allons procéder, à cette occasion, à une certaine féminisation du corps des contrôleurs* », précise M. Raval.

L'objectif est également de confier à une partie des contrôleurs de gare, « *en vacance de poste* », des tâches d'accueil et d'orientation des voyageurs. « *Nous ne faisons aucune objection de principe à cette réforme*, indique M. Gilbert Billon, secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. ; mais, *il ne faut pas que l'opération se traduise, un jour ou l'autre, par une réduction d'effectifs. Il n'y aura jamais trop de personnel pour améliorer la qualité du service rendu à la clientèle.* » Pas de licenciements en vue : « *Il s'agit simplement d'apprendre un nouveau métier à certains cheminots* », note M. Ravel.

Avec le sourire

La S.N.C.F a, en effet, encore beaucoup à faire pour élargir son audience. Des enquêtes récentes l'ont montré : au moins 40 % des ménages français n'ont jamais pris le train ou ne l'ont pas utilisé depuis cinq ans. Dans ces conditions, le voyage est une aventure. « *La gare est, pour une grande part de notre clientèle, un lieu de désarroi et d'angoisse* », lit-on dans le vade-mecum remis à chaque agent d'accueil. « *Le voyageur a besoin d'être rassuré, renseigné, orienté et parfois aidé.* »

Aussi un service d'accueil à temps complet sera-t-il mis en place dans toutes les gares — cent trente au total — où la configuration des installations, ou l'importance du trafic, nécessitent un besoin d'information. Le gris azur a été retenu pour le complet-veston du personnel masculin, le tailleur ou l'ensemble pantalon des hôtesses. Autres signes de reconnaissance pour ces « agents spéciaux » : un foulard corail pour les femmes, un bandeau corail autour de la casquette pour les hommes et un badge « Accueil S.N.C.F. ».

Ce personnel d'accueil se tiendra à la disposition de la clientèle sur les quais et dans les halls. Il lui appartiendra de régler toutes les petites difficultés : guider les égarés, calmer les angoissés, aider les handicapés, secourir les blessés, etc. Avec le concours du Centre national de télé-enseignement, la S.N.C.F. a organisé des stages de langue pour certains de ces agents qui seront notamment en poste dans les grandes gares parisiennes.

Un mot d'ordre : « dépanner » le voyageur, avoir réponse à tout : « *le train sera-t-il à l'heure ? Où se trouve le syndicat d'initiative ? Où puis-je acheter un timbre ?* » Une règle de conduite : « *Etre disponible, accessible et avenant, même lorsque les clients sont un peu grincheux avec ou sans raison.* » Pour gagner des sympathies, la S.N.C.F. se doit d'être tout sourire. Sourire de circonstance ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les tickets de quai devront également être compostés. S'ils ne l'étaient pas, la responsabilité de la S.N.C.F. serait dégagée en cas d'accident à l'intérieur de la gare. Dans le cas contraire, la responsabilité de la société nationale est engagée ; l'achat et le compostage d'un ticket de quai valant donc contrat d'assurances pour le franc symbolique.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Comme il avait été* annoncé lors du dernier salon de l'automobile de Francfort B.M.W A.G. vient de créer la S.A.R.L. B.M.W. Marine chargée de la commercialisation d'ensembles moteurs spécialement équipés pour la propulsions de bateaux. La gamme B.M.W. comprend actuellement un moteur à quatre cylindres et deux moteurs à six cylindres. Leur cylindrée se situe entre 2 litres et 3,3 litres et les puissances s'échelonnent entre 86 Kw (120 ch din) et 136 Kw (190 ch din). Cette gamme sera complétée ultérieurement par des petits moteurs Diesel.

Cotisations

● *Augmentation prochaine des cotisations versées aux ASSEDIC.* — Le principe d'une augmentation versées aux ASSEDIC (dont le taux est actuellement de 2,4 % : 1,92 % pour les employeurs et 0,48 % pour les salariés) a été acquis au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, avec application probable au 1er mai prochain. Le nouveau taux sera fixé au cours du mois d'avril : le C.N.P.F., en particulier, souhaite voir relever la part du financement des allocation chômage par l'Etat, qui est tombée de 50 % en 1968 à 22 % aujourd'hui.

● *Air France et Air Canada* proposent, à compter du 1er avril 1978, un nouveau tarif applicable sur les vols directs Paris - Montréal et Paris - Toronto. Le tarif « basse saison », pour un séjour de quatorze à soixante jours, applicable jusqu'à la fin juin ne coûte que 1 700 francs entre Paris et Montréal et 1 860 francs entre Paris et Toronto. Pendant les mois de « haute saison » (juillet, août et septembre) ces tarifs seront majorés de 400 francs. Réservation et émission du billet : quarante-cinq jours avant la date de départ. Ces tarifs, exclusifs, seront en vigueur sur les lignes Air Canada et Air France et sur les services réguliers des deux compagnies.

★ Air France (et agences de voyage) ou Air Canada, service du tourisme, 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Tél. : 273-84-00.

LOGEMENT

DES COMMISSIONS DE CONCILIATION SERONT CHARGÉES DE PRÉVENIR SAISIES ET EXPULSIONS

Dans une circulaire adressée aux préfets, MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, recommandent la mise en place de dispositifs pour prévenir les saisies et expulsions et faciliter un règlement amiable des litiges. Des « commissions de conciliation », sur le modèle de celles déjà créées par certains organismes H.L.M. (par exemple à Nogent-sur-Marne, à Bourges ou en Meurthe-et-Moselle), réunissant l'ensemble des parties intéressées, auront pour mission d'étudier toutes les solutions susceptibles de supprimer les causes de l'impayé et de rechercher les aides financières qui s'avéreraient nécessaires afin d'assainir la situation des familles. Un système de cautionnement financier par un fonds de garantie compléterait le dispositif.

(PUBLICITE)

Team international actif de spécialistes du conditionnement

avec siège à Vienne (Autriche)

(liaisons télex, entrepôt, parc de véhicules, bases à l'étranger)

recherche

pour l'Autriche, le Comecon, le Maghreb et le Proche-Orient encore deux à trois

FOURNISSEURS DE PRODUITS SPÉCIAUX DE GRANDE VALEUR

possédant des contacts anciens et les meilleurs avec l'industrie de la branche concernée, ainsi qu'avec les administrations et les bureaux d'importation officiels.

Veuillez répondre sous n° 3.938 à :

Dr. Helmut Neumann Management - Beratungs - Gesmbh, A-1090 Wien, Güntherqasse 3

ÉTRANGER

LA ZAMBIE SUSPEND SES EXPORTATIONS DE CUIVRE

Lusaka (*Reuter*). — « *La Zambie a décidé de suspendre ses exportations de cuivre et de réduire de 15 % sa production en raison des difficultés de transport vers la côte* », a annoncé le 30 mars un porte-parole de la société d'Etat Metal Marketing Corporation (M.M.C.). Cette décision a été prise pour permettre l'écoulement des énormes stocks qui s'entassent dans le port tanzanien de Dar-Es-Salaam et dans toute la zone productrice de cuivre.

La principale cause de cette situation est le mauvais fonctionnement du chemin de fer, construit par la Chine, qui relie la Zambie à Dar-Es-Salaam et ne fonctionne qu'au tiers de la capacité de transport initialement prévue, essentiellement du fait du mauvais état des wagons. A cette défaillance s'ajoute un engorgement du port de Dar-Es-Salaam où 50 000 tonnes de cuivre sont actuellement en souffrance.

En réduisant sa production, comme l'ont fait le Pérou et le Zaïre, la Zambie espère aussi faire remonter les cours sur le marché international. Selon le porte-parole de la M.M.C., elle fera jouer la clause de « force majeure » dans ses contrats avec l'étranger. La vente du cuivre représente 95 % des exportations zambiennes.

Les cours du cuivre, qui avaient bondi sur le marché de Londres avant l'annonce de cette mesure, sont retombés, car les opérateurs s'attendaient à une diminution de 25 %.

SHELL ET ESSO VONT CONSTRUIRE UN IMPORTANT COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE EN ÉCOSSE

Les autorités écossaises viennent d'accorder aux filiales chimiques de Shell et Esso l'autorisation « provisoire » d'édifier à Mosmorran (comté de Fife) un vaste complexe pétrochimique qui doit notamment se composer d'un vapocraqueur d'une capacité de 500 000 tonnes-an d'éthylène fonctionnant à l'éthane, dont l'alimentation sera assurée par une unité de liquéfaction de gaz naturel en provenance du gisement de Brent (mer du Nord), à construire sur le même site. La construction de ce vapocraqueur et des installations connexes, dont la mise en route est prévue en 1982, devrait débuter l'an prochain.

L'ensemble du projet coûtera 425 millions de livres (3,74 milliards de francs), dont 230 millions de livres (2,02 milliards de francs) pour le seul vapocraqueur et 40 millions de livres (352 millions de francs) pour les installations portuaires et de stockage du gaz à Braefoot-Bay, localité située à 7 kilomètres de Mosmorran.

La mise en route de ce projet constitue un échec pour les écologistes. La création de deux mille cinq cents emplois nouveaux a sans aucun doute primé sur les problèmes d'environnement.

● *La balance commerciale italienne* a enregistré un déficit de 128 milliards de lires en janvier contre 418 milliards un an plus tôt. Les importations ont atteint 2 863 milliards (— 3,2 %) et les exportations 2 735 milliards de lires. (+ 7,7 %). — *(Agefi.)*

En Algérie

Une délégation de la région Rhône-Alpes a étudié les possibilités de coopération dans le domaine de la construction

Trois filiales de sociétés françaises installées en Algérie viennent d'être nationalisées par une ordonnance datée du 27 mars. Il s'agit de la Compagie générale de la chaussure (C.G.C.), filiale de la Société des chaussures du Midi (Bergerac), société mixte dont un tiers du capital était détenu par la Banque algérienne de développement, de la Compagnie algérienne de fabrication industrielle de chaussures (CAFIC), filiale à 95 % des Chaussures André, installée à El-Harrach près d'Alger, et de la Société Simmons, fabriquant des matelas, filiale de la société française du même nom, installée à Alger (nos dernières éditions datées 31 mars). Ces sociétés employaient, à elles trois, environ un millier de personnes dont quelques Français. Les deux premières sont attribuées à la SONIPEC (Société nationale des peaux et cuirs) et la dernière à la S.N.L.B. (Société nationale du liège et du bois).

On n'exclut pas dans certains milieux français à Alger l'éventualité de nouvelles nationalisations visant la quarantaine de petites sociétés françaises encore implantées en Algérie. Parallèlement à la liquidation de cet « héritage colonial » se nouent sur de nouvelles bases les relations qui pourraient déboucher prochainement, notamment dans le domaine de la construction, sur la passation d'importants contrats avec des firmes françaises.

De notre correspondant

Alger. — Une délégation de la chambre de commerce franco-arabe de Lyon a regagné la France jeudi 30 mars après un séjour en Algérie au cours duquel elle a eu plusieurs séances de travail, notamment avec le ministre de l'habitat et de la construction, M. Abel Majid Aouchiche et ses collaborateurs. La délégation présidée par M. Paul Berliet, et comprenant une cinquantaine de membres (architectes, urbanistes, ingénieurs du bâtiment, banquiers, etc.) a étudié sur place les possibilités d'une coopération pluri-annuelle dans le domaine de la construction qui sera un des secteurs prioritaires du IIIe Plan devant démarrer en 1979.

Le ministère leur a soumis un projet ambitieux prévoyant la construction de plusieurs milliers de logements avec leurs infrastructures, voire des hôpitaux, des universités et divers complexes. Il s'agit d'un projet « *intégré* » dans la mesure où les constructeurs français définiraient une architecture correspondant au style de vie et à l'environnement algérien, assureraient la fourniture d'une partie des matériaux et du matériel, la construction industrielle ou non des ensembles ainsi que la formation des ouvriers et des cadres tant en France qu'en Algérie. L'Algérie souhaite la constitution d'un groupement professionnel algéro-français pour mener à bien ces réalisations.

Ce projet sans précédent dans ce secteur, pourrait donner lieu à une coopération exemplaire. Pour maintenir la situation actuelle de l'habitat, qui laisse fort à désirer, il faudrait construire soixante-dix mille logements par an, et, pour retrouver la situation favorable de 1966, il en faudrait cent cinquante mille. Si l'on compte pour un logement, avec les équipements collectifs, 20 millions de centimes en moyenne, dont la moitié environ sera consacrée à l'importation, on voit ce qu'un tel marché pourrait présenter. — P. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,5800	4,5900	+ 28	+ 52	+ 88	+ 112	+ 190	+ 250
$ can. ...	4,0415	4,0525	+ 19	+ 45	+ 15	+ 60	+ 45	+ 120
Yen (100)	2,0547	2,0618	+ 115	+ 145	+ 240	+ 290	+ 585	+ 680
D. M ...	2,2630	2,2710	+ 85	+ 125	+ 185	+ 225	+ 575	+ 650
Florin ..	2,1161	2,1216	+ 50	+ 79	+ 105	+ 150	+ 370	+ 450
F. B. (100).	14,5535	14,5892	+ 285	+ 460	+ 735	+ 870	+1750	+2250
F. S. ...	2,4488	2,4568	+ 160	+ 195	+ 327	+ 376	+ 950	+1025
L. (1 000) .	5,3708	5,3873	— 292	— 208	— 520	— 416	—1400	—1150
£ ...	8,4975	8,5240	+ 55	+ 130	+ 160	+ 245	+ 235	+ 410

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	3 1/4	3 3/4	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16
$ E.-U. ...	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 10/16	7 15/16
Florin ...	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/6	4 5/8	5 1/6	4 5/8	5 1/8
F. B (100).	3 7/8	5 1/8	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 1/4	5 5/8	6 3/8
F. S.	1/4	3/4	1/8	7/8	5/16	11/16	11/16	1 1/16
L. (1 000) .	14 3/4	19 1/4	13	14 1/2	13	14 1/2	13	14 1/2
£	6 1/8	6 5/8	9 7/8	7 1/2	7 1/16	7 9/18	6	8 7/16
Fr. franç.	6 5/8	8 7/8	6 3/4	9 1/4	8 1/4	9 1/4	9 1/8	5 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Chaque jour, un vol pour Montréal.



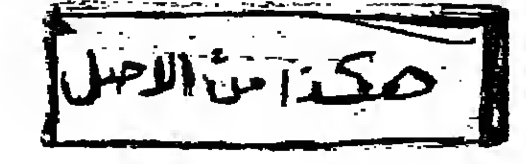
Air Canada, en collaboration avec Air France, vous offre chaque jour un vol pour Montréal. Chaque vol part à 11 h et vous fait atterrir à Montréal à 12 h 30.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 spacieux et confortables. A bord, les Air Canadiens, qui parlent français, vous font profiter d'un service de haute qualité, en première classe comme en classe économique. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture. Appelez-nous maintenant au 273.84.00. Ou contactez votre agent de voyages.

Une compagnie de bonne compagnie.

AIR CANADA



ÉCONOMIE

Le redéploiement industriel

II. — Restaurer l'équilibre de l'emploi et du commerce extérieur

par FRANÇOIS DE COMBRET

Dans un premier article (« le Monde » du 31 mars), M. François de Combret, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, a rappelé les origines et les principes de la politique de redéploiement industriel mise en œuvre depuis quatre ans par la puissance publique. Il évoque aujourd'hui les objectifs de cette action.

Le rééquilibrage de l'emploi et du commerce extérieur constitue le double objectif de la politique de redéploiement industriel.

— L'équilibre de l'emploi d'abord. Il est menacé par le ralentissement du rythme de la croissance économique. Il l'est aussi par les deux pinces d'une tenaille qui risquerait fort, si elle venait à se refermer, de faire disparaître la France de la carte industrielle du monde : d'un côté, les industries de main-d'œuvre, fortement consommatrices de matières premières, deviennent la spécialité des nouveaux pays industriels ; et, d'un autre côté, les industries de capital, fortement consommatrices de matière grise, deviennent la spécialité des pays plus puissamment et plus anciennement industrialisés que le nôtre, comme les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne.

— La première tâche de l'Etat consiste à ménager les transitions et à atténuer la brutalité du déclin ou de la mutation de certaines entreprises ou de certaines branches.

— Au niveau des entreprises, tel est le rôle, en particulier, du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI). Relayé par des comités départementaux, le CIASI, depuis sa création, le 28 septembre 1974, a apporté une solution à plus de cinq cents entreprises en difficulté, employant près de deux cent cinquante mille personnes.

— Au niveau des branches, tels la sidérurgie, le textile ou la construction navale, l'intervention publique vise à moderniser, par des prêts, l'outil de production et à faciliter, par des aides directes aux salariés, les départs de la main-d'œuvre excédentaire. L'expérience des quatre dernières années apporte en ce domaine un enseignement important : il n'y a pas de branche condamnée. Même dans les activités industrielles qui, logiquement, paraissent les plus menacées par la concurrence des pays du tiers-monde, un pays comme la France conserve une vocation, un avenir, et des capacités d'exportation, comme le prouvent par exemple les « oscars » à l'exportation décernés en 1977.

— La deuxième tâche de l'Etat est d'affermir les structures des secteurs industriels en développement, dans lesquels une intervention publique est nécessaire pour maintenir ou accroître le nombre des emplois. Des illustrations de ce type d'action de politique sectorielle peuvent être fournies par les industries de l'automobile, du poids lourd, du raffinage pétrolier, des produits agro-alimentaires, des pâtes et papiers, de la construction métallique ou du machinisme agricole et ferroviaire.

Les industries de pointe

— Sa troisième tâche consiste à assurer à l'industrie française la maîtrise des technologies qui commandent son avenir. Il s'agit d'abord de définir et de mener une solide politique de la recherche scientifique et technique : tel a été l'objet des conseils restreints tenus par le président de la République des 28 février et 3 novembre 1975, au cours desquels ont été fixés des principes et les grandes orientations du programme d'action prioritaire du VIIe Plan. Il convient aussi de veiller à ce que l'industrie française fasse partie du peloton de tête dans les industries de pointe, situées en amont de tout le processus de la production, et dont la vitalité conditionne l'indépendance nationale.

Pour l'essentiel, ces industries appartiennent à deux branches : l'électronique et l'énergie.

A la fin du vingtième siècle, très peu de pays au monde, peut-être quatre ou cinq, seront capables de maîtriser le processus de l'informatisation de nos sociétés à ses trois niveaux : la mémorisation de l'information ; le traitement de l'information ; le transport de l'information. La plupart des pays du monde seront défaillants sur l'un ou sur plusieurs de ces créneaux. C'est-à-dire qu'ils seront frappés d'amnésie dans le premier cas, d'idiotie dans le deuxième ou de paralysie dans le troisième.

Il est indispensable que la France ne souffre d'aucun de ces trois maux, et que son industrie tienne l'avant-scène mondiale, qu'il s'agisse de la constitution de banques de données scientifiques, des composants, de l'informatique, des télécommunications et de l'espace.

Telle a été la signification de nombreuses décisions prises par le président de la République au cours des quatre années passées, dont les plus spectaculaires ont consisté en des « francisations », comme celle d'Honeywell-Bull par fusion avec la C.I.I.

Dans le domaine de l'énergie, la France a été l'un des premiers pays industriels au monde à définir une politique adaptée aux nouvelles conditions du marché international : M. Giscard d'Estaing a fixé, dès le 1er février 1975, des principes d'action dont se sont inspirés ensuite maints autres pays, et dont M. Carter cherche encore aujourd'hui à faire prévaloir l'adoption par le Congrès des Etats-Unis. Pour l'essentiel, l'objet de cette politique énergétique est de réduire le degré de dépendance à l'égard des producteurs de pétrole, par trois moyens : le lancement d'un grand programme électro-nucléaire, l'organisation d'une politique systématique d'économies d'énergie, et le développement des énergies de l'an 2000, en particulier l'énergie solaire. L'application de ce programme a eu et aura de nombreuses conséquences sur la nouvelle politique industrielle électronucléaire française et, plus récemment, à créer un commissariat à l'énergie solaire, appelé à garantir le maintien de la France aux tout premiers rangs dans le monde dans les recherches concernant cette source nouvelle d'énergie.

Reconquérir le marché intérieur...

● L'autre grand objectif de la politique de redéploiement industriel consiste à restaurer l'équilibre de la balance des paiements de la France.

— Il faut d'abord *diminuer le poids des importations par une politique systématique de reconquête du marché intérieur.*

— Cette reconquête peut prendre la forme des économies de consommation. Qu'il s'agisse des matières premières, énergétiques ou non, ou qu'il s'agisse de produits élaborés, le temps des gaspillages est révolu. Dans l'ère nouvelle qui s'est ouverte en 1973-1974, de même que les pays du tiers-monde se sont frayés un chemin dans le développement industriel, de même les pays riches doivent prendre désormais leur part du fardeau de la rareté et de la pauvreté.

● Le ralentissement du rythme de la croissance économique devrait *spontanément* contribuer, à cet égard, à réduire les consommations superflues. Mais, dans bien des cas, il s'agit de *réformer les mœurs* elles-mêmes.

● Dans d'autres cas encore, la reconquête du marché intérieur passe par *la transformation des processus de production* : par exemple pour diminuer la sur-utilisation des protéigineux ou des engrais dans l'agriculture, pour récupérer et recycler le verre ou les vieux papiers, pour faciliter la réparation des objets usagés.

— Le second maître mot de la reconquête du marché intérieur est la promotion, en France, des activités dont la défaillance est contraire à la logique économique et à la vocation de notre pays dans la nouvelle division internationale du travail. L'un des exemples les plus patents est fourni par les industries issues du bois : la France est le premier pays forestier d'Europe, et son territoire est couvert, pour un quart, par des forêts. Et pourtant, sa balance des paiements est grevée d'un déficit qui dépasse chaque année 10 milliards de francs par des importations de papiers, de cartons et de meubles. La même analyse pourrait être présentée, d'une manière plus générale, pour toutes les activités qui se rattachent au secteur des industries agro-alimentaires, y compris les produits qui servent à l'alimentation animale, qui devraient mieux tirer parti des vocations et de la puissance agricoles de la France.

— La troisième voie de la reconquête du marché intérieur est à suivre avec prudence, car elle est guettée par les démons de la facilité et du protectionnisme : c'est celle du contrôle douanier.

Si l'on a mis douze ans et procédé par étapes pour plonger l'industrie française dans la vivifiante compétition internationale au sein de la Communauté économique européenne, il ne paraît pas anormal de prendre quelques précautions avant de l'engager à affronter de plein fouet la concurrence des pays lointains qui ne respectent pas les mêmes règles du jeu, notamment en matière sociale. Il ne paraît pas anormal non plus d'exprimer une exigence de réciprocité : pourquoi, par exemple, les Européens admettent-ils que les Américains, dont l'industrie aéronautique occupe déjà 80 % du marché, imposent, en plus, un droit de douane à l'encontre de l'importation d'avions étrangers, alors que les producteurs européens d'avions ne bénéficient pas de la même protection ?

— Un quatrième moyen de reconquête concerne, enfin, le marché du travail et non plus celui des biens. Parmi bien d'autres conséquences, la présence en France de deux millions d'immigrés constitue, en effet, un poids non négligeable sur la balance des paiements : de l'ordre de 7 milliards de francs par an. Cette présence est souvent justifiée par le raisonnement selon lequel les Français ne veulent plus accomplir certaines tâches, qu'ils jugent indignes d'eux.

Pourtant, dans la plupart des cas, ce raisonnement est faux : la preuve en est que, selon leur localisation, en région parisienne ou dans telle ou telle région de province, des postes de travail identiques sont occupés par des immigrés ou par des Français.

Plusieurs exemples peuvent être cités pour montrer que, s'ils étaient possibles, des transferts d'usines de la région parisienne vers des sites biens choisis de province permettraient de créer des dizaines de milliers d'emplois pour des Français et contribueraient à restaurer ainsi, à la fois, l'équilibre de notre balance des paiements et celui de l'emploi.

La politique de l'aménagement du territoire pourrait, par ce moyen, renforcer encore son efficacité.

... et accroître les exportations

Une reconquête du marché intérieur ne peut suffire à rééquilibrer notre balance des paiements. Il faut aussi accroître les exportations.

Quatre observations peuvent être faites à cet égard :

— La première est que les succès éclatants remportés par les Allemands, dont les exportations ne sont en rien freinées par la réévaluation de leur monnaie, procèdent souvent de ce qu'ils ont su acquérir des monopoles technologiques. Les défaillances françaises, qui se reflètent dans le déficit annuel de 1 milliard de francs de la balance des échanges de brevets et licences, sont manifestes. Une nouvelle politique de l'innovation, symbolisée par la nomination d'un délégué à la recherche technologique, a été entreprise depuis 1974 pour remédier à cette faiblesse grave. Il faudrait, sans doute, au cours des années à venir, donner davantage d'ampleur à cette action, qui pourrait comporter une révision des missions de l'ANVAR.

— L'accès des petites et moyennes entreprises au marché international paraît également important, en raison notamment du rôle-pivot conféré à ces entreprises dans la nouvelle politique industrielle. Un bon moyen de concilier la modestie de la taille de ces entreprises avec l'ambition de conquête des marchés étrangers pourrait consister à renouer avec la vieille tradition des Compagnies des Indes, en stimulant l'essor des sociétés françaises de commerce international et en encourageant les grands groupes industriels exportateurs français à mettre, moyennant finances, leurs réseaux commerciaux mondiaux à la disposition des petites et moyennes industries françaises.

— La nouvelle exigence de compétitivité implique, d'autre part, une révision de l'échelle des valeurs dans la conception même des produits : le commerçant doit désormais avoir un mot à dire, dès l'origine, à l'égal au moins de l'ingénieur. On peut, en effet, le déplorer pour le panache, mais il ne saurait plus être question de rééditer certaines expériences qui ont défrayé les chroniques dans les années 60, et dont nous supportons encore les conséquences financières aujourd'hui, qu'il s'agisse, par exemple, d'aéronautique, d'électronucléaire ou de télévision.

Il faut désormais admettre pour principe élémentaire que les produits doivent être conçus pour être vendus : telle a été, par exemple, la logique de la décision du président de la République de donner la priorité au programme de monoréacteur Mirage 2000, de préférence à celui du biréacteur.

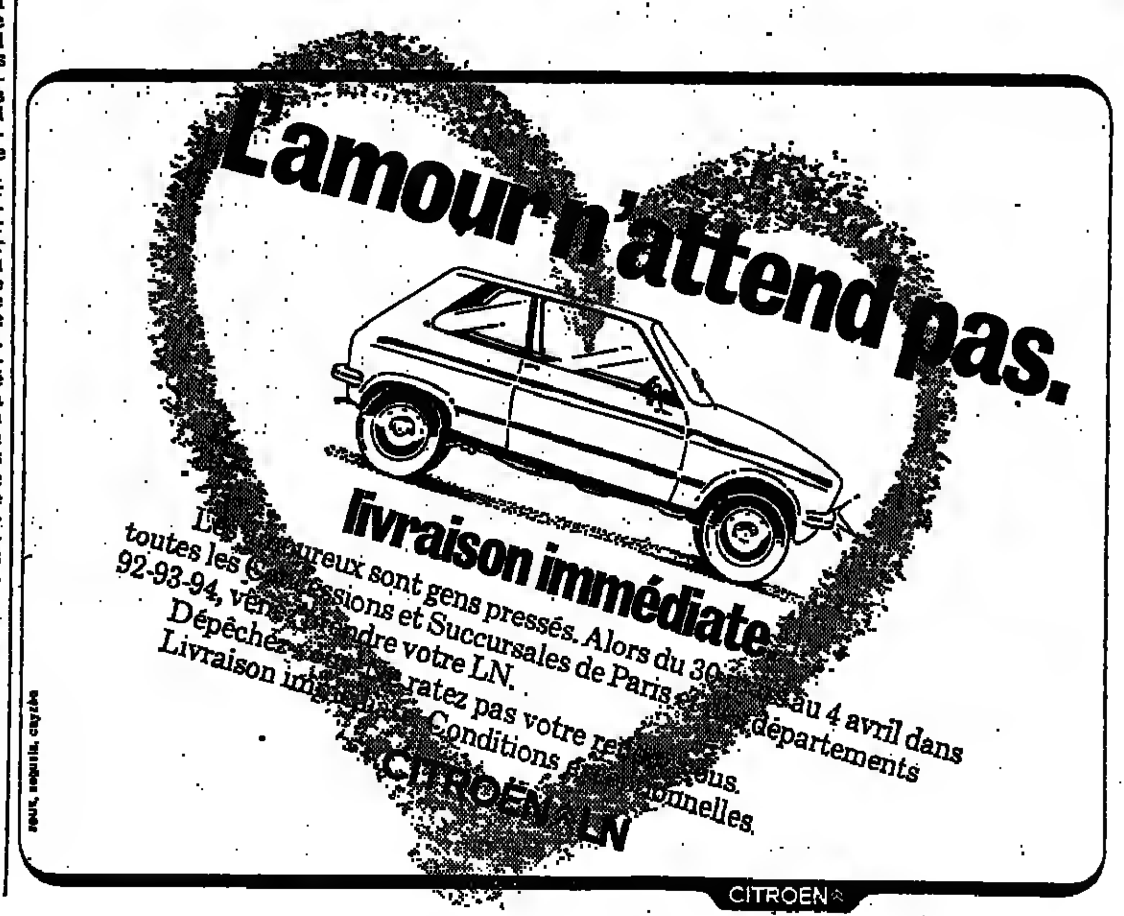
— Il n'est pas non plus dégradant de reconnaître que le marché et les ressources financières de la France ne sont pas à la dimension des ambitions légitimes de son industrie dans certaines activités dont l'essor exige des mises de fonds considérables et un marché mondial. Le seul moyen raisonnable de résoudre cette contradiction consiste à nouer des accords de coopération internationale, sans exclusive *a priori* quant au choix des partenaires. Les branches de l'informatique, de l'aéronautique, de l'espace et de l'électronucléaire fournissent de bons exemples de la politique menée à ce sujet depuis quatre ans.

Prochain article :

RÉVISER LES MÉTHODES D'INTERVENTION







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDINTER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie sur deuxième convocation le 30 mars 1978, sous la présidence de M. Philippe Aymard, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, l'actif net s'élevait à 182 743 247 F et la valeur liquidative à 132,37 F.

Le bénéfice à répartir, après prélèvement de 2 872 781 F sur la prime d'émission, s'établit à 8 415 306 F.

Le dividende a été fixé à 8 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,97 F, soit un revenu global de 8,97 F. Ce dividende sera mis en paiement le 3 avril, à 12 heures, aux guichets :

— du Crédit industriel et commercial et des banques affiliées à son groupe ;

— de la Banque de l'Indochine et de Suez.

Comme l'an passé, les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalant au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée, et ce jusqu'au 3 juillet 1978.

Enfin, l'assemblée a procédé au renouvellement du mandat d'administrateur des assurances du groupe de Paris-Vie. Elle a ratifié d'autre part la nomination de deux administrateurs faite à titre provisoire par le conseil d'administration, à savoir la société à forme mutuelle d'assurance sur la vie SAVIGAMF et la Banque Scalbert Dupont. Par ailleurs, elle a nommé administrateurs MM. Jean Varda et Michel Guillais-Auray.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 22 mars 1978, sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, pour examiner les comptes provisoires de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires global, hors droits et hors taxes, réalisé au cours de cet exercice a atteint 241 966 870 francs, supérieur de 24,07 % à celui de l'exercice précédent, 195 031 472 francs.

Le bénéfice d'exploitation provisoire de l'exercice 1977 s'établit à 23 073 627 F, après dépréciation des stocks pour 2 003 060 F et 4 331 835 F d'amortissements. En 1976, le bénéfice d'exploitation était de 5 873 299 francs.

Après abandon de créance en faveur de la société Champagne Heidsieck & Cie Monopole de 2 000 000 de francs, dépréciation de 1 300 000 francs de la valeur des actions de cette société et constitution d'une provision nette pour hausse de prix de 2 977 783 F, le bénéfice net provisoire de la société G.H. Mumm s'élève à 7 682 404 francs après impôt sur les sociétés de 9 178 407 F.

A la suite de l'effort de redressement de la société Champagne Heidsieck & Cie Monopole, la perte d'exploitation de cette société s'élève en 1977 à 3 593 384 F contre 8 066 046 francs en 1976.

En 1977, la société Champagne Perrier-Jouët a réalisé un bénéfice d'exploitation provisoire de 4 841 402 francs.

(PUBLICITÉ)

(additif)

MICRO-ORDINATEURS

Distributeurs demandés.

L'exposé d'IMSAI MFG. CORP. (cf. « le Monde » du 30 mars 1978) sera fait en anglais et aura lieu mardi 4 avril, à 10 heures, à l'Hôtel Sheraton, à Paris.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Le chiffre d'affaires provisoire (hors taxes) de la Société des entreprises de travaux publics André Borie s'est élevé à 162 511 120 F pour l'année 1977, en diminution de 20 % sur celui de l'exercice 1976.

Cette régression du chiffre d'affaires est cependant moins forte que celle qui avait été prévue par la société dans son communiqué du 27 juin 1977. L'amélioration du carnet de commandes a en effet permis un léger redressement du chiffre d'affaires au cours des derniers trimestres, redressement qui devrait se poursuivre en 1978. L'activité restera toutefois très inférieure à celle de l'année 1975 (qui avait marqué une pointe) en raison de la faiblesse de l'implantation de la société à l'étranger qui ne permet pas de pallier les conséquences d'une conjoncture particulièrement difficile en France. C'est pourquoi la recherche de marchés à l'étranger demeure une préoccupation essentielle des dirigeants de la société.

Bien que les comptes de l'exercice 1977 ne soient pas encore arrêtés, il apparaît que les résultats d'exploitation seront sensiblement affectés par la régression du chiffre d'affaires. Cependant, le résultat net de cet exercice, constitué des profits exceptionnels et des profits sur exercices antérieurs, sera en forte augmentation par rapport à celui de l'exercice 1976.

Quant au nouvel exercice, il débute sur une évolution très favorable de la procédure dans l'affaire Geoverin/Geostock. Les parties adverses ont en effet été déboutées des diverses actions qu'elles avaient intentées devant la cour d'appel et le tribunal de grande instance et, sans pour autant acquiescer à la sentence arbitrale du 30 novembre 1976, elles ont versé fin janvier 1978, sous toutes réserves, un acompte important sur les indemnités allouées au groupement d'entreprises dont la société est chef de file.

Au cours de l'année 1977, la société a notamment obtenu, seule ou en groupement : les galeries d'eau de la centrale atomique de Paluel et l'usine souterraine de Montezic pour Electricité de France, le lot 7 du prolongement de la ligne de Sceaux et la correspondance entre la station Invalides et la gare S.N.C.F. pour la R.A.T.P., la réfection des tunnels du col de Tende et de Limoges-Bénédictins pour la S.N.C.F., des ouvrages d'art à Cergy-Pontoise et à Chambéry, la construction de parkings à l'aéroport de Nice, la route d'accès à la sucrerie de Borotrou et le génie civil de la sucrerie de Katiola en Côte-d'Ivoire.



SOGINTER

Sicav

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 mars 1978, sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 405,53 F, après détachement d'un dividende net de 17,89 F en avril 1977, contre 420,60 F fin décembre 1976.

La politique de prudence adoptée depuis 1975 a été poursuivie en 1977. Les perspectives monétaires ont suscité un allégement des avoirs en dollars et des achats d'obligations libellées en deutschemarks et en yens, financés en partie par des ventes d'actions en Allemagne et au Japon en raison d'un risque de stagnation persistante dans ces deux pays.

Les investissements liés à l'or ont été développés.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 42,87 millions de francs, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 20,25 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,92 F, soit un revenu global de 22,17 F (contre 19,52 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, assure un rendement de 5,75 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 avril 1978 contre remise des coupons 25 et 26 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale,

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,

— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 30 juin 1978, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,60 F (+ 1,85 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 et comportant :

— Un coupon de 3,82 F (+ 0,43 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;

— Un coupon de 3,88 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réemployer le dividende augmenté du crédit d'impôt en action S.E.M. sans acquitter de droits de souscription.

TAITTINGER C.C.V.C.

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 3 429 404 F (contre 3 292 559 F pour l'exercice 1976), après dotations de 5 675 559 F aux amortissements et aux provisions (contre 4 478 470 F).

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra à Reims, le lundi 19 juin 1978, la répartition d'un dividende de 7,80 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera, par titre, un revenu global de 11,70 F s'appliquant à 382 646 actions, contre, l'an dernier, 10,65 F à 372 692 actions.

SOGINCO

Sicav

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 mars 1978, sous la présidence de M. Eric Lorsignol, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 116,48 F, après le détachement d'un dividende net de 5,15 F en avril 1977 contre 121,45 F fin décembre 1976.

La société a suivi une politique de gestion prudente, s'appuyant essentiellement sur les obligations classiques et convertibles, qui, en fin d'année constituent près de la moitié du portefeuille. La part des actions françaises a été étoffée. Des désinvestissements, surtout en obligations, ont été effectués aux Etats-Unis et des arbitrages actions contre obligations au Japon.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 7,44 millions de F permettant la mise en paiement d'un dividende net de 5,75 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,80 F, soit un revenu global de 6,55 F (contre 5,88 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, assure un rendement de 5,92 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 avril 1978 contre remise des coupons 17 et 18 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale,

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,

— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginco pourront, jusqu'au 30 juin 1978, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.



Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître, après dotation de 127,4 millions de francs au fonds d'amortissements des immobilisations et des frais d'établissement et reprise anticipée de 75 millions de francs sur la provision pour hausse de prix, une perte de 69,9 millions de francs contre un bénéfice net de 38,4 millions de francs pour l'exercice précédent, après dotation de 111,7 millions de francs au fonds d'amortissement des immobilisations.

Les comptes consolidés de Vallourec ne sont pas encore définitivement établis, mais on peut d'ores et déjà prévoir que le chiffre d'affaires consolidé atteindra environ 7 600 millions de francs et que le « cash flow » consolidé sera positif, aux environs de 150 millions de francs.

En fonction de ces éléments et du souci des actionnaires qu'a toujours eu le conseil d'administration en considération de leur fidélité, il a été décidé de proposer à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 23 mai 1978, la distribution aux 4 071 603 actions formant le capital d'un revenu global de 7,50 F par action, dont 5 F directement versés à titre de dividende et 2,50 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), le report à nouveau permettant cette distribution sans prélèvement sur les réserves.

Le dividende serait mis en paiement le 12 juillet 1978.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1977 au 13 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1978 à raison de 100,90 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 F, soit un net de 84,01 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1977 au 24 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1977 au 29 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

*

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

— Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de Banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE

HOTEL PARTICULIER

36, rue Boileau

à PARIS (16e) - Libre de location
S'ad. Sté TEMPERE et CREPON, not. ass., 89340 VILLENEUVE-le-GUYARD, tél. (16-86) 66-42-93 ; visite sur place jeudi 30 avril de 10 à 18 heures.

VENTE s/subrogat., Palais de Justice à Paris, le jeudi 12 avril 1978, à 14 h, EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT

CAVE et GARAGE, dans immeuble sis

MAISONS-ALFORT (V.-de-M.)

1 à 46, avenue Foch
1, r. de Lorraine - 59, r. Gabriel-Péri et 1, rue du 8-Mai-1945

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

S'ad. Me J. FITREMANN, avoc. Paris-8e, 11 bis, r. Portalis ; Me A. GASTINEAU, avocat à Paris-1er, 29, r. Pyramides ; ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; s/lieux pr vis. mardi, jeudi et sam., 14 à 17 h.

Chambre des Notaires de PARIS, mardi 25 AVRIL 1978, à 14 h. 30
ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

BELLE PROPRIÉTÉ - LIBRE - A PARMAIN

VAL-D'OISE - PROXIMITÉ ISLE-ADAM
139, RUE DU MARÉCHAL-FOCH et 28, RUE BLANCHET
MAISON 10 PIÈCES principales - 4 TERRASSES - Chauff. air chaud MAZOUT - GRAND JARDIN - COUR - GARAGE - DÉPENDANCES
CONTENANCE 2.480 m2 ENVIRON

Consignation pour enchérir 50.000 F par chèque certifié.
Me GALAND, not., 2, rue du 4-Septembre, Paris (2e), T. 742-63-80 ;
VISITES : samedis 1er, 8, 15, 22 avril de 11 h. 18 h., et sur rendez-vous.

Vente sur saisie immob. au Palais Justice à Versailles, le 12 avril, à 10 h.

PROPRIÉTÉ A VILLENNES-SUR-SEINE (78)

416, avenue du Bois-des-Falaises (anciennement no 14)

Conten. 6.450 m2 environ - MISE A PRIX : 500.000 F

S'adr. Me B. JOUAS avocat à VERSAILLES (78), 2, place Hoche ; et Me SALONE, avocat.

VENTE sur folle enchère au Tribunal de Grande Instance à QUIMPER, le MERCREDI 26 AVRIL 1978, à 11 heures

IMMEUBLE « HOTEL de L'ÉPÉE »

LIBRE de BAIL

RUE du PARC à QUIMPER

MISE A PRIX : 2.500.000 FRANCS

Consignation pour enchérir 500.000 F par chèque visé.
S'adr. pour tous rens. à QUIMPER : Me GAUCHERY, avocat, tél. 95-08-78 ; Me LE CLEACH, avocat, tél. 95-61-03 ; Me LE GALL, avocat, tél. 95-06-63.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 10 avril 1978, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT sis à PARIS 16e

5, rue Dufrenoy

au 5e étage, comprenant sept pièces principales, cuisine et dépendances, deux chambres de domestiques à l'entresol, une cave en sous-sol et les 84/2.262 des parties communes

MISE A PRIX : 300.000 F

S'adresser à Me Michel BOURGEOIS, avocat à la Cour, 18, rue d'Aguesseau à Paris (8e), tél. 266-37-02.

Adjudication Chambre des Notaires Paris, mardi 11 avril, à 14 h. 30

APPARTEMENT 2 PIÈCES - 35 m2 env. - LIBRE

13, rue LETORT - PARIS (18e)

4e étage, entrée, cuisine aménagée avec douche
Moquette - Chauffage central individuel au gaz - Téléphone - Cave

MISE A PRIX : 80.000 F

Consignation pour enchérir 10.000 F par chèque certifié.
Me BARATTE, notaire, 250, boulevard Saint-Germain, Paris (7e), tél. 548-13-08 ; VISITES : samedi 1er avril, mardi 4 et samedi 8 de 14 heures à 19 heures et mercredi 5 et jeudi 6 de 19 heures à 20 heures.



Un sourire raccourcit les distances

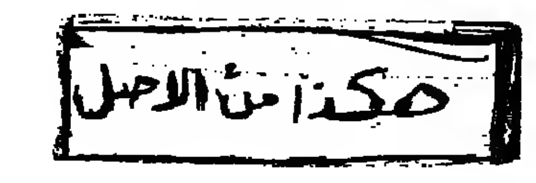
AUSTRIAN AIRLINES
Lignes Aériennes d'Autriche
12 rue Auber, Paris - Réservations : 266.34.66 ou votre agent de voyages.
Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 073.93.82.

Au 3 Avril 1978

ACCÈS FACILITÉ ET SORTIE LIBRE DANS LES GARES

- Vous pouvez acheter votre billet à l'avance et l'utiliser un jour de votre choix dans une période de deux mois à compter de sa date d'achat.
- Vous devez valider votre billet en le compostant vous-même le jour de votre départ au moment de pénétrer sur les quais.
- Le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie est supprimé.
- Un personnel d'accueil est à votre disposition dans les grandes gares pour vous aider et vous orienter.
- En ce qui concerne la banlieue parisienne, un système de contrôle automatique va être mis en place progressivement dans le cadre de l'harmonisation des tarifications SNCF/RATP, rendue nécessaire par la création du RER. D'ici là, le contrôle dans les trains et aux entrée et sortie des gares sera renforcé.

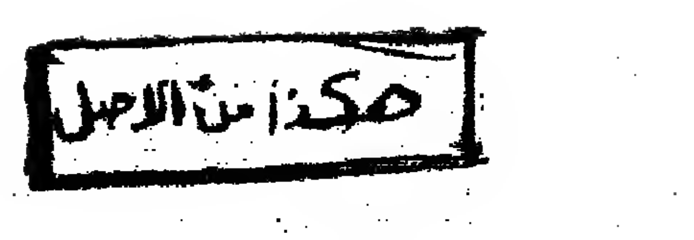
Demandez le document d'information dans les gares et agences de voyages.



UN NOUVEAU DEPART POUR LES GARES



Essai des nouvelles berlines 728 - 733 - Choix exceptionnel



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 MARS

La hausse s'accélère

Amorcé dès le lendemain du long week-end de Pâques, le mouvement de hausse s'est brusquement accéléré jeudi à la Bourse de Paris, notamment en cours de séance, et l'indicateur instantané a monté de 2,3 % environ.

Presque toutes les valeurs inscrites à la cote du terme ont profité du regain d'intérêt manifesté par la clientèle, en progressant de façon souvent très sensible (jusqu'à 10 %) dans un marché, notons-le bien, beaucoup plus actif que les jours précédents. Le matériel électrique s'est, comme à l'habitude, tout particulièrement distingué, imité en cela par le bâtiment et les magasins. En règle générale, toutes les valeurs à rendement élevé se sont mises en évidence et, avec elles, les vedettes et les « locomotives » traditionnelles.

Beaucoup autour de la corbeille se sont déclarés surpris de la soudaineté et de l'ampleur de cette hausse, bien que des boursiers avertis l'estiment parfaitement justifiée.

Les opérateurs ne jouent plus seulement la reconduction du premier ministre en place dans ses fonctions, mais aussi la libération des prix industriels et, surtout, la baisse générale des taux d'intérêt, dont le principe semble à peu près acquis (« le Monde » du 30 mars), et qui a déjà commencé à se concrétiser sur le marché monétaire. D'aucuns n'écartent pas non plus la possibilité de mesures propres à relancer l'activité du marché.

Bref, un vent d'optimisme, entretenu au surplus par la meilleure tenue du franc, a soufflé sous les colonnes du palais Brongniart... « Jusqu'à la prochaine déception », murmurait un professionnel, plus clairvoyant, peut-être, que les autres.

A l'inverse, l'or a baissé, le lingot cédant 470 F à 26 930 F et le napoléon 9 F à 260 F, dans un marché toujours très creux.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/3	31/3
1 dollar (en yens)	222 70	223 40

LONDRES

La faiblesse de la livre déprime le marché et, peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 2,1 points, à 465,6. Irrégularité des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) : 180 75 contre 179 75

VALEURS	CLOTURE 30/3	COURS 31/3
Beecham	643 ...	640 ...
British Petroleum	776	774 ...
Courtaulds	119 ...	115 ...
De Beers	348	352 ...
Imperial Chemical	352 ...	300 ...
Rio Tinto Zinc Corp	200 ...	202
Shell	530	580 ...
Vickers	170	170
War Loan 3 1/2 %	30 3/8	30 3/4
*West Driefontein	23 1/2	23 3/4
*Western Holdings	23 ...	23 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur et Dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Le bénéfice net de la holding pour 1977 s'élève à 82,8 millions de francs contre 120 millions après prise en compte d'une plus-value de cession (289 millions de francs), résultant de la vente de la participation dans Ives Laboratories et d'un abandon de créances (490 millions) sur avances et intérêts au profit de Rhône-Poulenc Textiles. Le dividende global est maintenu à 0 F.

GENERALE DE FONDERIE. — En 1977, le groupe a subi une perte nette consolidée de 49 millions de francs contre un bénéfice net consolidé de 15 millions de francs. Il ne sera pas distribué de dividende (13,50 F, global, pour 1976).

VALLOUREC. — Perte nette pour 1977 : 69,9 millions de francs contre un bénéfice net de 60,4 millions en 1976. Dividende global : 7,50 F contre 19,50 F.

VEUVE CLICQUOT. — Bénéfice net pour 1977 : 11,77 millions de francs contre 4,81 millions. Le résultat net consolidé atteint 14,26 millions de francs contre 7,38 millions. Dividende global de 16,50 F contre 13,50 F.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHES. — Bénéfice net pour 1977 : 7,60 millions de francs contre 7,63 millions. Dividende global : 11,55 F, inchangé.

PRETABAIL - SICOMI. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 73,5 millions de francs contre 45,5 millions. Dividende par action : 36,10 F contre 31,30 F.

ELF - ANTARGAZ. — Bénéfice net pour 1977 : 1,98 million de francs contre 1,90 million pour 1976. Dividende global : 9 F contre 7,50 F.

UFIMEG. — Résultat net de l'exercice 1977, d'une durée exceptionnelle de quinze mois : 27,33 millions de francs. Dividende : 8,80 F (dont 2,02 F exonérés de l'I.R.P.P.) contre 7 F pour 1976.

NEW-YORK

Repli

Après deux séances consécutives de hausse, les cours se sont légèrement repliés jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones a cédé 2,16 points pour s'établir à 750,62. Le volume des transactions s'est contracté : 20 millions de titres « seulement » ont été échangés contre 25,45 millions la veille.

Sur 1 834 valeurs traitées, 754 ont reculé, 593 ont encore progressé et 487 sont restées inchangées.

En partie imputable à la publication de l'indice des principaux indicateurs économiques, qui, pour le mois de février, est resté stable, ce léger glissement des cours a également été provoqué par les craintes d'un renchérissement des taux d'intérêts. De fait, dès après la séance, il a été annoncé que la masse monétaire avait très fortement augmenté.

Ainsi, autour du Big Board, l'on attend avec impatience le contenu des mesures que M. Carter veut prendre pour combattre l'inflation, désignée comme l'ennemi numéro 1 par la Maison Blanche.

VALEURS	COURS 29/3	COURS 30/3
Alcoa	40 1/8	40 ...
A.T.T.	61 5/8	61 1/2
Boeing	34 5/8	34 ...
Chase Manhattan Bank	28 1/4	29 1/2
Du Pont de Nemours	101 7/8	102 1/8
Eastman Kodak	42 3/4	42 5/8
Exxon	40 1/8	44 7/8
Ford	45 5/8	40 3/8
General Electric	47 1/4	47 1/4
General Foods	28 1/8	28 1/8
General Motors	61 7/8	61 3/4
Goodyear	17 .	17 ...
I.B.M.	238 1/2	237 3/8
I.T.T.	28 7/8	28 1/2
Kennecott	25 7/8	26 5/8
Mobil Oil	62 ...	61 3/4
Pfizer	28 ..	27 7/8
Schlumberger	66 3/8	66 3/8
Texaco	26 1/2	26 1/8
U.A.L. Inc.	22 1/8	21 3/4
Union Carbide	39 5/8	39 3/8
U.S. Steel	26 3/4	25 3/4
Westinghouse	16 3/4	16 3/4
Xerox	42 3/8	42 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises ..	116,3	118,8
Valeurs étrangères ..	98,4	97,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,3	69,2

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 3 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 30 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon.	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation partielle dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS échange 88 gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 814	4 821	4 630
Allemagne (100 DM)	227 060	227 600	228 ...
Belgique (100 F)	14 653	14 635	14 575
Pays-Bas (100 fl.)	213 ...	212 720	212 500
Danemark (100 krd)	82 770	82 050	83 ...
Suède (100 krs)	108 410	100 640	100 250
Norvège (100 k.)	87 260	87 120	87 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	8 696	8 662	8 750
Italie (1 000 lires)	5 407	5 411	5 500
Suisse (100 fr.)	244 050	245 810	244 500
Autriche (100 sch.)	31 505	31 505	31 550
Espagne (100 pes.)	5 775	5 771	5 750
Portugal (100 esc.)	11 300	11 200	12 000
Canada ($ can. 1)	4 065	4 074	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	27300	26890
Or fin (en lingot)	27400	26930
Pièce française (20 fr.)	269	260
Pièce française (10 fr.)	208	206
Pièce suisse (20 fr.)	253	243 80
Union latine (20 fr.)	244	230
Souverain	262	255
Pièce de 20 dollars	1276	1252
Pièce de 10 dollars	682	665
Pièce de 5 dollars	392 50	389
Pièce de 50 pesos	1129	1086
Pièce de 10 florins	260	260

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DIMANCHE PROCHAIN L'HEURE D'ÉTÉ

La France et huit autres pays européens adopteront dans la nuit de samedi à dimanche prochain l'heure d'été, en avançant d'une heure toutes les horloges, à partir du dimanche 2 avril, à 2 heures du matin.

Cette mesure qui fixe l'heure légale pour tous ces pays à GMT + 2, permettra à quelque deux cents millions de personnes de profiter davantage des longues soirées d'été, et réduira en même temps la consommation d'électricité.

Elle entrera en vigueur pour la troisième année en France jusqu'au 1er octobre. Mais les Neuf du Marché commun n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour adopter les mêmes mesures. La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas changeront d'heure en même temps que la France, comme la Pologne, la Turquie, la Grèce, Andorre et l'Espagne.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont avancé, pour leur part, leurs montres d'une heure le 19 mars (et ce, jusqu'au 29 octobre), et conservent une différence de soixante minutes avec le continent. Les Allemands de l'Ouest et les Danois sont, quant à eux, toujours opposés à ce changement d'horaire, qui générait, disent-ils, les relations commerciales internationales.

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera le Brésil, samedi 1er avril au Parc des Princes, aura la composition suivante : Bertrand-Demanes ; Battiston, Rio, Lopez, Bossis ; Michel, Guillou, Platini ; Baronchelli, Berdoll, Amisse.

A B C D E F G

Le baron Empain a formellement reconnu l'un des lieux de sa détention

Une deuxième arrestation six autres malfaiteurs identifiés

Les policiers de la brigade criminelle ont franchi jeudi 30 mars une nouvelle étape dans l'enquête sur l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain. Ils ont retrouvé l'endroit où était séquestré, au cours des trois dernières semaines de sa détention, le baron Empain, interpellé un couple de cafetiers, Marc Le Gayan et son épouse, locataires du pavillon, et identifié six autres suspects qui ont participé, d'une manière ou d'une autre à l'enlèvement de l'homme d'affaires. Marc Le Gayan sera déféré au parquet ce vendredi après-midi 31 mars. Son épouse, mise hors de cause, a été remise en liberté.

C'est le baron Empain lui-même qui a reconnu formellement la cave du pavillon, situé 19, rue Marcellin-Berthelot, à Savigny-sur-Orge (Essonne), où il a été emprisonné. L'industriel, qui a quitté définitivement l'hôpital américain de Neuilly après un examen complet, a décelé plusieurs détails, notamment la fourchette qu'il utilisait pour ses repas et les aboiements d'un chien, qui lui ont permis d'identifier de façon sûre le bâtiment où il était détenu. Le locataire, Marc Le Gayan, âgé de vingt-six ans, barman, interpellé mercredi 29 mars, 31, rue Hoche, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), a nié avoir participé à l'enlèvement du baron Empain. Il prétend que le pavillon avait été en quelque sorte sous-loué à Alain Caillol, *seul inculpé pour l'instant*.

Mais les policiers ont établi que le baron Empain avait été transporté le jour de sa libération dans la voiture de Marc Le Gayan, une 4 L camionnette. Cependant, il est vraisemblable que c'était un autre membre du gang qui était au volant du véhicule le soir où l'industriel a été relâché.

Comment les policiers de la brigade criminelle ont-ils pu retrouver la « dernière prison » du baron Empain ? Ont-ils pu découvrir le numéro de téléphone qu'Alain Caillol a composé le soir de Pâques pour demander qu'on libère l'otage ? Les enquêteurs affirment que non. Seule l'enquête, les indications recueillies dans l'agenda personnel d'Alain Caillol et les précisions résultant de différentes investigations ont permis d'aboutir à la découverte de la cache, indique-t-on à la brigade criminelle.

Les collaborateurs du commissaire Ottavioli ont également identifié de façon formelle six autres membres du gang. Parmi eux la sœur de Marc Le Gayan, Marie-Annick, âgée de vingt-huit ans, et son ami Georges Bertoncini, dit « Jo », âgé de trente-quatre ans, originaire de Marseille, ainsi que Bernard Guyon, âgé de trente ans. Tous trois sont actuellement en fuite. Avec Alain Caillol, son frère François, également en fuite, et Daniel Duchâteau, tué lors de la fusillade de l'autoroute du Sud, neuf individus ont participé d'une manière ou d'une autre au rapt du baron Empain.

Au siège de la police judiciaire, on est optimiste. Les enquêteurs pensent que l'arrestation des autres ravisseurs n'est qu'une question de temps.

Interpellé à propos de l'attentat contre François Duprat

Un ancien journaliste italien est incarcéré à la demande du tribunal de Turin

Dix personnes ont été interpellées et entendues jeudi 30 mars par les enquêteurs chargés de rechercher les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie au militant d'extrême droite François Duprat, le 18 mars. Une seule d'entre elles, M. Antoine Bellavita, n'a pas été rendue à la liberté. Mais cette mesure est sans lien avec la mort de François Duprat.

Sur les dix personnes interrogées, quatre sont des militants d'extrême droite, proches du Parti des forces nouvelles (P.F.N.). Les six autres, dont M. Bellavita, avaient participé aux activités d'un Centre de recherches et d'informations sociales et économiques (CRISE), aujourd'hui disparu.

Le CRISE, créé au début de l'année 1977, a disparu, après avoir publié trois livraisons d'une revue *Données*, qui consacrait études et dossiers à des sujets tels que *« le rôle du Brésil »*, *« l'élection du Parlement européen »*, *« la Confédération française du travail »*, les radios libres en Italie. Au cours d'une perquisition, les policiers ont saisi les matériaux d'un numéro jamais paru et qui aurait dû être consacré à l'extrême droite dans les élections législatives de mars 1978.

Mis hors de cause en ce qui concerne la mort de François Duprat, l'un des collaborateurs du CRISE, M. Antoine Bellavita, a néanmoins été conduit devant M. Moyal, chef de la deuxième section du parquet de Paris. Il a été écroué à Fresnes. La chambre d'accusation doit examiner, mercredi 5 avril, une demande d'extradition le concernant présentée par l'Etat italien.

Cette arrestation ne passe pas inaperçue en Italie, nous signale notre correspondant à Rome. Cet ancien journaliste figure en effet parmi les vingt personnes dont la police avait diffusé la photographie après l'enlèvement de M. Moro.

Agé de quarante ans, ancien directeur de la revue d'extrême gauche *Controinformazione*, M. Bellavita fait l'objet de trois mandats d'arrêt décernés respectivement en octobre 1974, en avril et en novembre 1976 par le tribunal de Turin pour complicité d'association subversive et incitation publique à commettre des délits.

On le soupçonne d'avoir appartenu aux Brigades rouges, sur la base de documents écrits et de bandes magnétiques trouvées chez un membre de cette organisation terroriste. Il s'en défend en affirmant que ce matériel lui avait servi pour une enquête sur la violence armée.

Interviewé il y a quelques jours par l'hebdomadaire *l'Espresso*, M. Bellavita avait déclaré : *« La police française sait bien où je vis et ce que je fais. L'année dernière, l'Italie avait demandé mon arrestation, mais le ministre français de la justice avait répondu qu'il n'existait pas d'« éléments suffisants. »*

M. Bellavita a quitté l'Italie au mois de décembre 1974. Il vit et travaille en France dans des conditions régulières. Il avait déjà été interpellé au mois de juillet 1976 après la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Italie en France.

M. Béghin partisan du SMIC à 2 200 francs

M. Ferdinand Beghin, président d'honneur du groupe Béghin-Say (sucre, papier), prend position dans un article publié dans *le Figaro* du 31 mars pour une augmentation immédiate du SMIC, qui devrait, dit-il, être porté à 2 200 francs (il est actuellement de 1 750 francs pour quarante heures).

« *Le pire a été évité*, écrit M. Béghin, *mais que de problèmes à régler maintenant pour la majorité reconduite, afin de corriger les erreurs passées, sur lesquelles il était préférable de ne pas insister au cours de la campagne électorale. (...)*

» *Sans envisager une augmentation générale des salaires, ce qui serait une grave erreur, étant donné qu'ils ont été, en 1977, supérieurs, dans une période difficile pour le pays, à l'augmentation du coût de la vie, il serait juste, en revanche, de porter le salaire minimum à un seuil décent qui ne devrait pas aujourd'hui être inférieur à 2 200 francs par mois. Cela serait supportable pour les entreprises, si elles étaient déchargées d'un certain pourcentage des charges sociales. En revanche, toutes les autres élucubrations proposées par le programme commun ne peuvent même pas être envisagées.* »

En outre, M. Béghin se prononce pour une dévaluation du « franc vert » « *afin de donner à nos agriculteurs des recettes équivalentes à celles de nos partenaires du Marché commun* » et pour un retour à la liberté des prix dans l'industrie, « *moyen classique pour revenir à la prospérité en diminuant le chômage* ».

[Le groupe Béghin-Say, dont M. Ferdinand Béghin a été P.-D.G. jusqu'en juin 1977 — il a été remplacé par M. Jean-Marc Vernes, — emploie un peu moins de dix mille personnes. Les salaires les plus bas sont, en général, voisins ou supérieurs à 2 400 F par mois, et les salariés ont obtenu, même en 1977, durant le plan Barre, une légère augmentation du pouvoir d'achat (sous forme de prime de campagne, par exemple, dans les sucreries). En revanche, le groupe réduit ses effectifs et recourt actuellement, notamment dans les raffineries, au chômage partiel.

M. Béghin a été administrateur du « Figaro » de 1950 à 1975 ; il en détenait alors 50 % du capital.]

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1978 a été tiré à 576 106 exemplaires.

La politique nucléaire suédoise doit être poursuivie pendant dix ans

conclut la commission sur l'énergie

Le programme nucléaire suédois doit être poursuivi. Telle est la principale conclusion du rapport de la Commission publique d'études sur l'énergie, constituée en Suède après les élections législatives de 1976 pour définir les orientations de la politique énergétique suédoise jusqu'en 1990. Les conclusions de la Commission étaient attendues avec beaucoup d'intérêt, puisque la controverse entre partisans et adversaires du nucléaire avait été particulièrement vive lors de la campagne électorale, qui s'était achevée par la défaite des socialistes de M. Palme et la victoire d'une coalition « bourgeoise » conduite par le parti centriste.

De notre correspondant

Stockholm. — La commission publique d'études sur l'énergie (1) constituée en février 1977 — quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement dominé par un parti centriste antinucléaire — pour définir les orientations de la politique énergétique suédoise jusqu'en 1990 a présenté ses conclusions le 29 mars, sous la forme d'un volumineux rapport de 800 pages qui constitue un dossier complet et à jour sur les problèmes énergétiques.

La majorité de la commission estime qu'un choix pour ou contre le nucléaire ne peut être fait avant 1990 et recommande par conséquent la poursuite du programme en cours, sans toutefois préciser le nombre de réacteurs qui doivent être construits. En 1975, le Parlement avait décidé la construction de treize réacteurs, dont six sont aujourd'hui en service, six autres en chantier et un à l'étude.

Ce « flottement » surprenant au premier abord, puisque la commission a travaillé plus d'un an sur le sujet, permet en fait à chaque formation de donner sa propre interprétation du texte. Suivant le parti auquel on s'adresse, le nombre des réacteurs qui doivent être chargés varie entre dix et treize.

Néanmoins, il est clair que la commission préconise le nucléaire pour les dix années à venir. Elle ne considère pas d'ailleurs que cette source d'énergie présente plus de risques pour l'environnement que le charbon ou le pétrole. Les représentants centristes continuent toutefois d'affirmer que le Parlement doit se prononcer pour une renonciation au nucléaire tant que le problème de la gestion des déchets radioactifs ne sera pas réglé d'une manière satisfaisante. La mutation pourrait se faire en dix ans, selon les responsables de ce parti, si la décision est prise aujourd'hui.

Sur plusieurs points, tous les membres de la commission sont d'accord. Il faut réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole. Il faut développer des énergies nouvelles par une recherche accrue. Il faut encourager les économies d'énergie par une meilleure planification municipale et régionale, l'installation de compteurs individuels dans les logements (système assez rare en Suède) et par la promotion des transports en commun.

Les « centristes » isolés

Cette commission avait été mise en place pour tenter de trouver un terrain d'entente entre les différents partis. Ceux-ci avaient volontairement d'ailleurs évité de désigner leurs représentants les plus marqués, que ce soit pour ou contre le nucléaire. Mais le compromis que l'on pensait voir se dégager des travaux paraît maintenant bien difficile à réaliser. Cela est surtout valable pour les trois formations de la coalition gouvernementale.

Une fois de plus, en effet, les centristes se trouvent isolés sur cette question. Leurs partenaires libéraux et conservateurs, partisans de l'énergie atomique, ont fait jusqu'ici certaines concessions : les travaux de construction de centrales, par exemple, ont été freinés, mais leur patience et leur bonne volonté pour assurer le maintien de la coalition ont certainement des limites.

Le premier ministre, M. Thorbjoern Faelldin, centriste, considère que ce rapport n'est pas définitif. Il y manque à ses yeux un élément essentiel : le dossier relatif à la sécurité nucléaire, à l'évaluation des risques que cette énergie présente pour les générations futures et au problème du retraitement. Le résultat de cette étude particulière sera connu au mois de mai, et les centristes attendent apparemment la publication de ce rapport pour présenter leurs arguments contre l'énergie atomique.

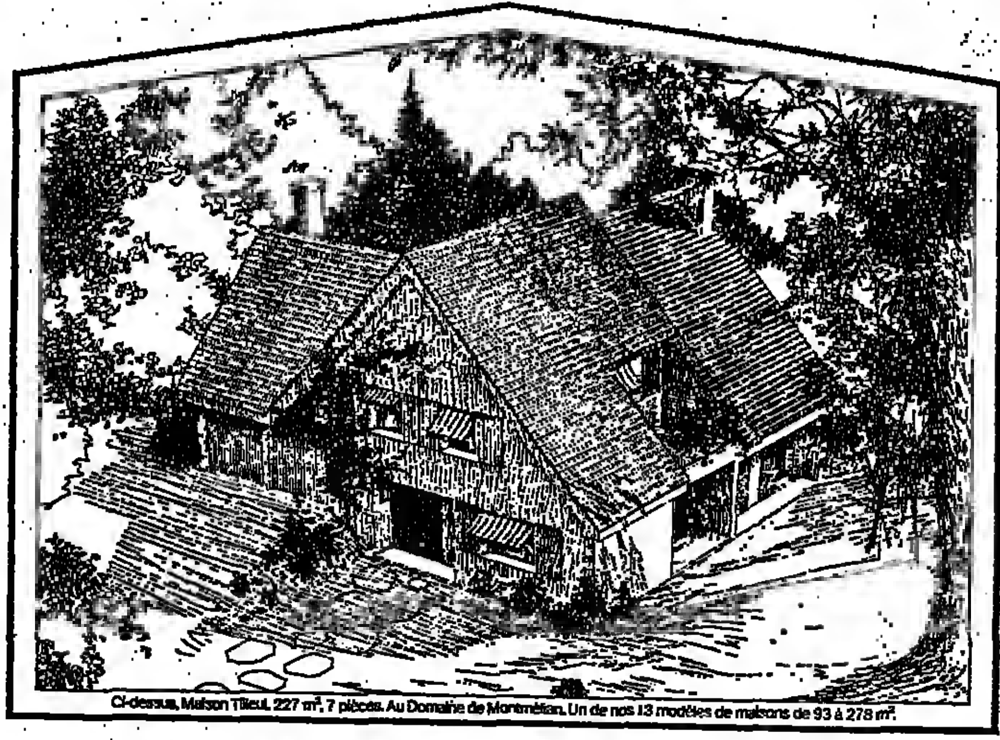
Il semble qu'ils seront seuls, avec le petit parti communiste, à ne pas accepter les conclusions du rapport de la commission, qui estime d'ores et déjà que le problème de la gestion des déchets radioactifs peut être résolu. Pour les centristes, en raison des engagements pris il y a deux ans, avant les élections, la question est beaucoup plus politique qu'écologique. M. Faelldin n'avait-il pas promis en août 1976 de démanteler les centrales en 1985 s'il accédait au pouvoir ?

ALAIN DEBOVE.

(1) La commission comprenait quinze membres représentant les cinq partis politiques siégeant au Parlement, les syndicats, le patronat, ainsi que quelques personnalités scientifiques.

Breguet

NOUVEAUX CRÉDITS P.L.C.



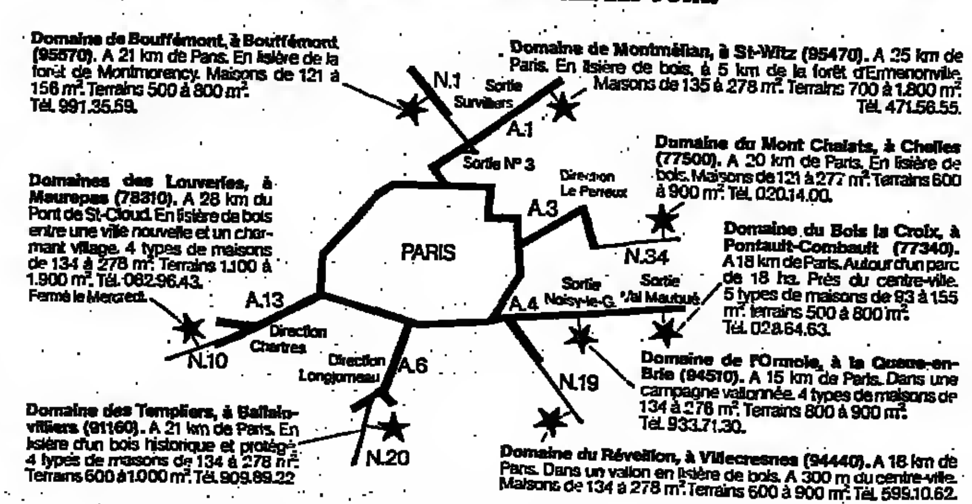
Ci-dessus, Maison Tilleul, 227 m², 7 pièces. Au Domaine de Montmélian. Un de nos 13 modèles de maisons de 93 à 278 m².

LA VALEUR DE NOS MAISONS C'EST AUSSI LEURS TERRAINS.

Au fil des années, les maisons construites par Breguet sont devenues le symbole de la qualité dans la construction et du raffinement dans le confort. C'est la première garantie de votre investissement.

Mais la valeur d'une maison et ses chances de plus-value dépendent aussi de son terrain. C'est pourquoi Breguet applique des critères de sélection très sévères pour choisir ses terrains : proximité immédiate de Paris, transports en commun R.E.R. et SNCF très fréquents, voies rapides routières ou autoroutières, présence d'équipements publics complets (postes, écoles, commerces).

BREGUET CONSTRUIT DES MAISONS SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M² TOUT PRES DE PARIS. VENEZ LES VOIR.



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES. TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
Écrivez ou téléphonez aux Domaines pour recevoir notre luxueuse documentation gratuite.